



134

ARTS VISUELS

**DESIGN
ARTS APPLIQUÉS
MULTIMÉDIA**

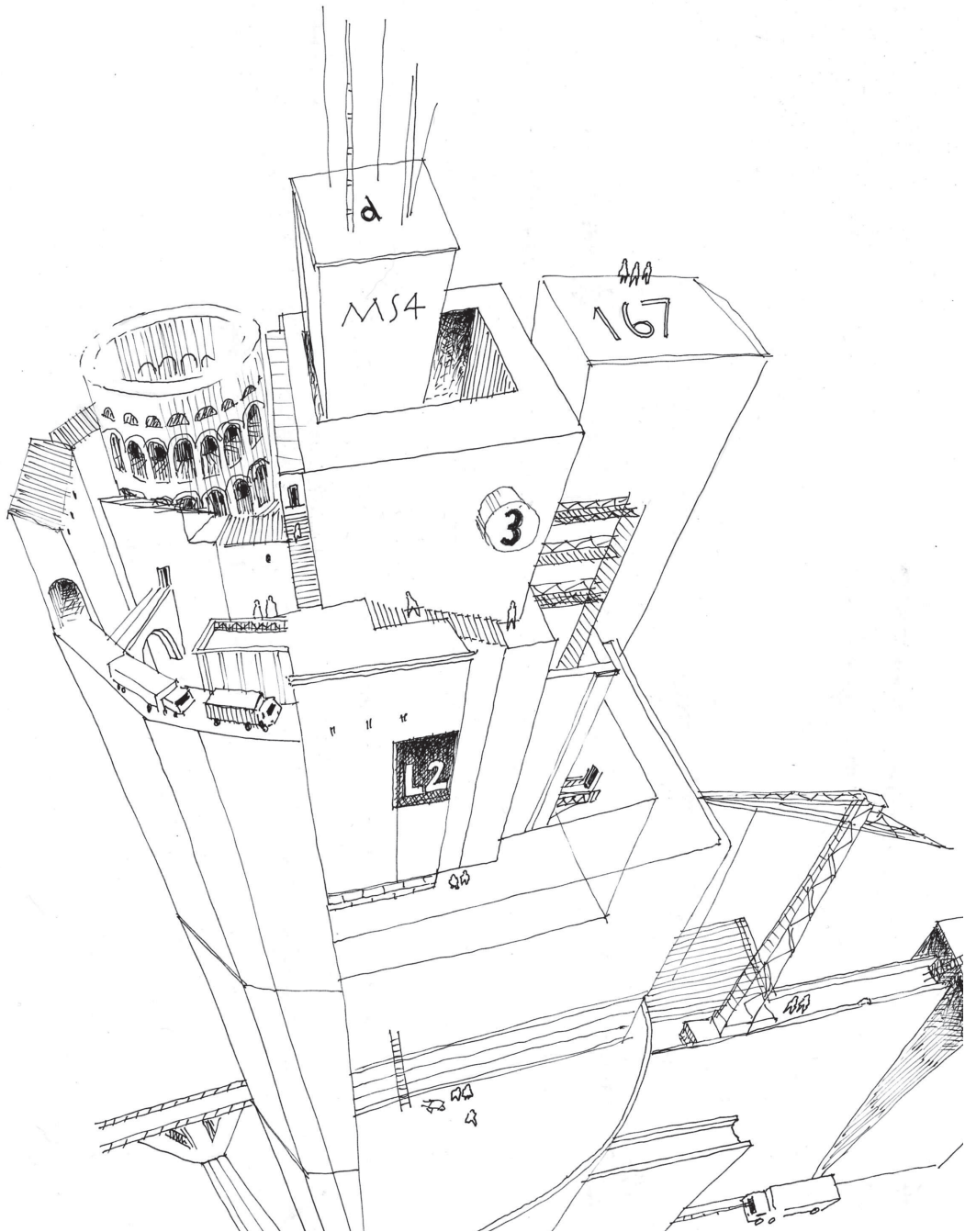


FACULTÉ DES ARTS

**LIVRET-GUIDE
DE LA FACULTÉ
DES ARTS
2013-2014**



**ARTS VISUELS
ARTS APPLIQUÉS
DESIGN
MULTIMÉDIA**



SOMMAIRE

MASTER MULTIMÉDIA 191

M1S1 - PREMIER SEMESTRE 193

M1S2 - DEUXIÈME SEMESTRE 201

M2S3 - TROISIÈME SEMESTRE 211

M2S4 - QUATRIÈME SEMESTRE 221

MASTERS ENSEIGNEMENTS 225

INFORMATIONS 226

PARCOURS CAPET 233

M1S1 - PREMIER SEMESTRE 233

M1S2 - DEUXIÈME SEMESTRE 237

M2S3 - TROISIÈME SEMESTRE 239

M2S4 - QUATRIÈME SEMESTRE 241

PARCOURS CAPLP 243

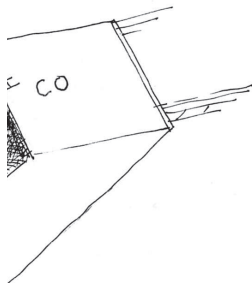
M1S1 - PREMIER SEMESTRE 243

M1S2 - DEUXIÈME SEMESTRE 245

M2S3 - TROISIÈME SEMESTRE 247

M2S4 - QUATRIÈME SEMESTRE 249

DOCTORAT ARTS VISUELS 251



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014

Date	Semaine	Calendrier (évaluation continue intégrale)	Calendrier (évaluation avec contrôle terminal)
02/09/2013	36	Accueil – rentrée de L1	Accueil – rentrée de L1
09/09/2013	37	Semaine 1 semestre 1	Semaine 1 semestre 1
16/09/2013	38	2	2
23/09/2013	39	3	3
30/09/2013	40	4	4
07/10/2013	41	5	5
14/10/2013	42	6	6
21/10/2013	43	7	7
28/10/2013	44	Congés de la Toussaint	Congés de la Toussaint
04/11/2013	45	8	8
11/11/2013	46	9	9
18/11/2013	47	10	10
25/11/2013	48	11	11
02/12/2013	49	12	12
09/12/2013	50	13	13
16/12/2013	51	14	Examens session 1 S1 ou révisions
23/12/2013	52	Congé de Noël	Congé de Noël
30/12/2013	1	Congé de Noël	Congé de Noël
06/01/2014	2	15	Examens session 1 S1
13/01/2014	3	16	Examens session 1 S1
20/01/2014	4	Semaine 1 semestre 2	Semaine 1 semestre 2
27/01/2014	5	2	2
03/02/2014	6	3	3
10/02/2014	7	4	4
17/02/2014	8	5	5
24/02/2014	9	Congés d'hiver	Congés d'hiver
03/03/2014	10	6	6
10/03/2014	11	7	7
17/03/2014	12	8	8
24/03/2014	13	9	9
31/03/2014	14	10	10
07/04/2014	15	11	11
14/04/2014	16	12	12
21/04/2014	17	Congés de Pâques	Congés de Pâques
28/04/2014	18	13	Semaine 13 (fin de cours /révisions/examens)
05/05/2014	19	14	Examens session 1 S2
12/05/2014	20	15	Examens session 1 S2
19/05/2014	21	16	Corrections + Dispositifs pédagogiques S1
26/05/2014	22	Dispositif de préprofessionalisation	Corrections + Dispositifs pédagogiques S1
02/06/2014	23	Jurys et Publications des résultats Dispositif de préprofessionalisation	Jurys de semestre 2 et d'année
09/06/2014	24	Dispositif de préprofessionalisation	Examens session 2 S1 /Dispositif de préprofessionalisation
16/06/2014	25	Dispositif de préprofessionalisation	Examens session 2 S1 et S2 /Dispositif de préprofessionalisation
23/06/2014	26	Dispositif de préprofessionalisation	Examens session 2 S2 /Dispositif de préprofessionalisation
30/06/2014	27		Corrections
07/07/2014	28		Jurys et publication des résultats
<i>30 septembre 2014 : fin de l'année universitaire</i>			

informations générales

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA SCOLARITÉ

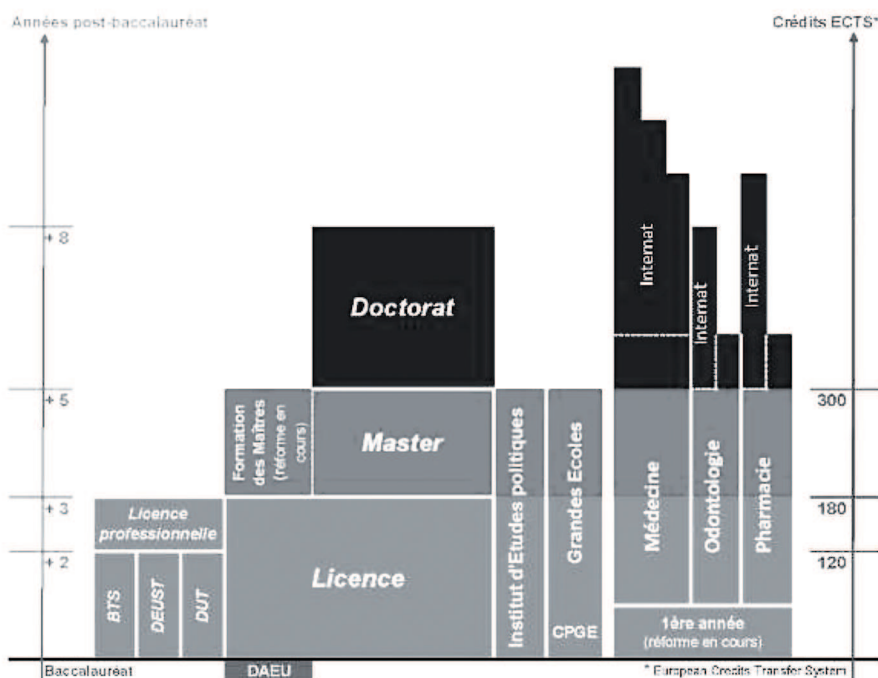
SCOLARITE@UNISTRA.FR
HTTP://WWW.UNISTRA.FR/

L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2005-06 les universités alsaciennes ont intégré l'Espace européen de l'enseignement supérieur : elles ont adapté leurs diplômes nationaux à une architecture commune aux universités européennes en procédant à la réforme dite « L, M, D », Licence, Master, Doctorat :

- trois grades lisibles et comparables dans toute l'Europe ;
- des diplômes et leurs unités d'enseignement (UE) organisés en semestres,
- exprimés en crédits ECTS qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : cours, TD, TP, stages, travaux personnels en bibliothèque, en laboratoire, en ligne...
- des crédits ECTS (European Credit Transfer and accumulation System) capitalisables et transférables d'une université européenne à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante et la reconnaissance mutuelle des diplômes

Schéma des études supérieures en France



**LES DOMAINES DE FORMATION
ET LES DIPLÔMES NATIONAUX LM(D)
PROPOSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE
STRASBOURG**

		SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Licence	Licence	Médiations citoyennes : éducation, culture, social, environnement
		Droit canonique
		Géographie
		Histoire
		Histoire de l'art et Archéologie
		Philosophie
		Psychologie
		Sciences de l'éducation
		Sciences sociales
		Théologie catholique
Licence professionnelle	Licence professionnelle	Théologie protestante
		Activité et techniques de communication
		Réalisation de projet multimédia
		Gestion des ressources humaines
		Formation et accompagnement
		Anthropologie, Ethnologie
		Anthropologie sociale et culturelle
		Muséologie : patrimoines immatériels et collections
		Démographie
		Droit canonique
Master	Master	Education, formation et communication
		Apprentissages et médiations
		Communication scientifique
		Didactique des langues étrangères et secondes
		Ingénierie de la formation et des compétences
		Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif
		Utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation
		Epistémologie et médiation scientifique
		Ethique : Vie, Normes et Sociétés
		Histoire
Histoire et civilisation de l'Europe		
Histoire de l'art et architecture		
Philosophie		
Psychologie		
Psychologie sociale, organisation et travail		
Psychologie du développement : évolution, involution et handicap		
Psychanalyse, psychopathologie et psychologie clinique		
Neuropsychologie cognitive et clinique		
Sciences de l'Antiquité		
Archéologie		
Histoire ancienne		
Histoire des religions		
Sociologie		
Cultures, conflits, territoires		
Intervention sociale, conflits et développement		
Enjeux et pratiques de développement dans les pays du Sud		
Théologie catholique		
Théologie protestante		
Sciences religieuses		
Théologie protestante		
Urbanisme et aménagement		
Aménagement, développement et urbanisme.		
Etude et conduite de projets		
Aménagement, développement et urbanisme.		
Architecture, structure et projets urbains		
Aménagement, développement et urbanisme.		
Projets et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement		

DEUST	STAPS
	Métiers de la forme
	Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisir pour publics seniors
	Sport adapté : activités physiques adaptées aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques
Licence	Sport et intervention sociale auprès de personnes en difficulté ou exclues
	STAPS
Master	Activités physiques adaptées et de santé
	Education et motricité Entraînement sportif Management du sport
Master	STAPS
	Déficiences et activités physiques adaptées Entraînement, préparation physique et management sportif Expertise des activités physiques et sportives Marketing et gestion du sport

DEUST	DROIT, ECONOMIE, GESTION
	Collectivités territoriales : gestionnaire territorial polyvalent
DUT	Information et communication
	Communication des organisations Gestion de l'information et du document dans les organisations Publicité
	Techniques de commercialisation
	Gestion des entreprises et des administrations
Licence	Finances-comptabilité Petites et moyennes organisations Ressources humaines
	Administration économique et sociale
Licence professionnelle	Administration publique
	Droit
	Economie et gestion
	Mathématiques, économie
	Activités et techniques de communication
	Métiers de la publicité
	Activités juridiques
	Etudes territoriales appliquées Métiers du notariat
	Assurance, banque, finance
	Chargé de clientèle Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers Investigations judiciaires en matière de délinquance économique et financière
Commerce	
Commercial dans l'environnement européen Commercialisation des produits et services sportifs (Ouverture reportée à 2010-11) Distribution, management et gestion des rayons	
Management des organisations	
Management des entreprises par la qualité Management et entrepreneuriat dans l'espace européen	
Ressources documentaires et bases de données	
Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques	
Master	Administration des entreprises
	Administration économique et sociale
	Achat international Gestion et droit de l'économie numérique Gestion et droit des énergies et développement durable
	Administration publique
	Administrations locales et régionales en Europe Carrières et action publiques Management des organismes sociaux
	Analyse et Politique économiques
Economie et management de l'innovation Macroéconomie et politiques européennes Statistique et économétrie	
Comptabilité, Contrôle, Audit	

Master	DROIT, ECONOMIE, GESTION	Master	SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
	Droit de la propriété intellectuelle		Etudes européennes et interntionales
	Droit européen et international de la propriété intellectuelle		Histoire des relations internationales et des processus d'intégration régionale
	Droit de la propriété intellectuelle dans la société de la connaissance		L'Allemagne en Europe
	Droit de l'Union européenne		Le modèle européen dans la mondialisation : approches interdisciplinaires
	Contentieux communautaire		Journalisme
	Droit international et européen des affaires		Politiques européennes
	Droit de l'économie et de la régulation en Europe		Science politique
	Droit de l'Union européenne		Economie sociale et solidaire (Ingénierie de projets)
	Droit des produits de santé		Politique et gestion de la culture
	Droit pénal de l'Union européenne		Sciences sociales du politique
	Droit des affaires		
	Conseil en gestion de patrimoine		
	Droit bancaire et financier		
	Droit du Multimédia et des systèmes d'information		
	Juriste et Conseil d'entreprise		
	Lutte contre les fraudes et le blanchiment		
	Droit international		
	Droit privé		
	Droit privé fondamental		
	Droit de la famille interne, international et comparé		
	Droit public		
	Droit public général		
	Marchés et travaux publics		
	Droit public et droit privé		
	Droit du contentieux		
Dimensions historiques en droit européen			
Droit de l'environnement et des risques			
Droit pénal et sciences criminelles			
Droit notarial et immobilier			
Droit social			
Droit social interne, européen et international			
Droits de l'Homme			
Protection des droits de l'homme			
Minorités nationales			
Affaires humanitaires et coopération internationale			
Droits européens			
Droit comparé			
Droit européen économique			
Finance			
Actuariat et gestion du risque			
Finance d'entreprise et pratique des marchés financiers			
Gestion financière de la banque			
Gestion juridique et financière			
Stratégie et finance d'entreprise en Europe			
Management			
Comptabilité, contrôle			
Entrepreneuriat en PME			
Gestion des ressources humaines			
Ingénierie d'affaires			
Marketing			
Management des projets et des organisations			
Management de projets internationaux			
Production, logistique, innovation			
Qualité			
Sciences et droit des religions			
Droit européen comparé des religions			
Islamologie			

SCIENTES, TECHNOLOGIE, SANTE	
DUT	Chimie
	Génie biologique Industries alimentaires et biologiques Génie de l'environnement
	Génie civil
	Génie électrique et informatique industrielle
	Génie industriel et maintenance
	Informatique
	Mesures physiques
	Qualité, logistique industrielle et organisation Organisation et gestion des flux
	Services et réseaux de communication
	Chimie
	Informatique
	Mathématiques
Licence	Mathématiques, Physique, Chimie
	Physique et sciences pour l'ingénieur
	Sciences de la Terre et de l'environnement
	Sciences du Vivant
	Agronomie Agriculture durable
	Electricité et électronique Qualité et maîtrise de l'énergie électrique Systèmes électroniques et réseaux industriels
	Génie civil et construction Construction et aménagement Energies et confort
	Gestion de la production industrielle Contrôle industriel et maintenance des installations Logistique et performance industrielles
	Industrie agro-alimentaire, alimentation Qualité, sécurité des aliments, des produits biotechnologiques et de santé
	Industries chimiques et pharmaceutiques Chimie analyse contrôle
	Production industrielle Pré-industrialisation et prototypage Techniques nucléaires et radioprotection
	Protection de l'environnement Gestion des eaux urbaines et rurales
Licence professionnelle	Santé Métiers de la santé au travail et de la santé dans l'environnement Métier de l'optique et de la vision : aspects scientifiques, techniques et commerciaux Instrumentation et maintenance en imagerie et techniques nucléaires pour la santé Visiteur médical
	Systèmes informatiques et logiciels Administration de réseaux et services Concepteur-développeur en environnement distribué Qualification complémentaire en informatique
	Techniques et activités de l'image et du son Création et intégration numériques

SCIENTES, TECHNOLOGIE, SANTE	
Master	Biologie et bioingénierie crânienne, faciales et dentaires
	Chimie Chimie moléculaire et supramoléculaire Chimie physique des molécules et des interfaces Chimie verte Chemo-informatique Sciences analytiques
	Chimie et biologie Chimie et biologie : interfaces et applications Chimie et biologie : aspects analytiques
	Géographie environnementale Observation de la terre et géomatique Systèmes géographiques et environnements
	Imagerie, robotique et ingénierie pour le vivant Imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale Vision, automatique, nanophotonique
	Informatique Ingénierie des logiciels et des connaissances Réseaux informatiques et systèmes embarqués Informatique et sciences de l'image Informatique interdisciplinaire Gestion de projets informatiques
	Matériaux Ingénierie des matériaux Ingénierie des polymères Ingénierie des surfaces
	Mathématiques et applications Mathématiques fondamentales Statistique Calcul scientifique et sécurité informatique
	Physique Astrophysique Instrumentation et méthodes d'analyse physico-chimiques Matière condensée et nanophysique Physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie Physique subatomique et astroparticules
	Santé publique et environnement
	Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement Ingénierie et sciences de l'environnement Sciences de la terre : géophysique, géologie et dynamique des systèmes terrestres
	Sciences du médicament Analyse des médicaments et des aliments Assurance qualité microbiologique des produits de santé et des aliments Biotechnologie et innovations thérapeutiques Droit communautaire et réglementations pharmaceutiques Ingénierie pharmaceutique Pharmacologie Recherche et développement pharmaceutiques
Sciences pour l'ingénieur Génie industriel Mécanique numérique et ingénierie Mécatronique Micro et nano électronique	
Vie et Santé Architectures et fonctions du vivant : bioinformatique et biologie structurale Biochimie, biologie moléculaire et cellulaire Biologie des micro-organismes Biologie et valorisation des plantes Ecophysiologie et éthologie Gérontologie générale (sanitaire et sociale) Neurosciences Physiopathologie cellulaire et moléculaire	

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master rappellent que : «L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation».

En conséquence, les services de scolarité des composantes voudront bien avoir achevé l'ensemble des inscriptions pédagogiques dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. Ce délai sera bien évidemment adaptable pour tenir compte des situations particulières d'inscriptions tardives.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

L'étudiant qui remet en cause son choix initial, en vue de suivre une formation dans un autre établissement, peut demander le remboursement des droits d'inscription versés jusqu'au 30 octobre 2013, comme ce qui avait été autorisé durant la précédente année universitaire.

CALENDRIER GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES POUR ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

- ▶ INSCRIPTIONS EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE : DU 18 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2013
- ▶ INSCRIPTIONS DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : DU 18 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2013
- ▶ INSCRIPTIONS EN MASTER : DU 18 JUILLET AU 15 OCTOBRE 2013
- ▶ PREMIÈRE INSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 3 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2013
- ▶ RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 18 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2013

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

Les inscriptions pédagogiques seront closes dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives.

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle est obligatoire.

- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE : 8 NOVEMBRE 2013
- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : 22 NOVEMBRE 2013
- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN MASTER : 2 DÉCEMBRE 2013

EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE, L'ÉTUDIANT N'EST PAS AUTORISÉ À SE PRÉSENTER AUX ÉPREUVES D'ÉVALUATION.

LES DIPLÔMES NATIONAUX : APERÇU GÉNÉRAL

1. LE DEUST, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.

Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter la Faculté ou le Département responsable.

Durée des études : 4 semestres

Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

2. LE DUT, Diplôme Universitaire de Technologie, à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.

Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'IUT responsable.

Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

Durée des études : 4 semestres

3. LA LICENCE, formation généraliste. 180 crédits ECTS

Conditions d'accès : baccalauréat

Durée des études : 6 semestres.

Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN LICENCE :

- au-delà de 3 inscriptions en 1ère année de Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;

- au-delà de 5 inscriptions en Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;

- si à l'issue de votre 2ème année vous avez épuisé vos 5 inscriptions en Licence mais passez en 3ème année, votre inscription en 3ème année sera soumise à l'avis de votre directeur de études ou responsable de formation ;

- vous pouvez vous inscrire en année supérieure de Licence si vous n'avez pas plus d'un semestre en échec.

UN PARCOURS PARTICULIER « PRÉPARATION AU PROFESSORAT DES ÉCOLES EN CONTEXTE RÉGIONAL ET TRANSFRONTALIER ».

Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais et Lettres modernes, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez entrer à l'IUFM pour y préparer le concours de Professeur des Ecoles. Ce parcours comporte notamment :

- des Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),

- des Unités d'enseignement de didactique, de mise en contexte régional et transfrontalier, de mise à niveau en mathématiques, et d'ouverture aux sciences.

Accès : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits ECTS) des Licences de Lettres modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.

4. LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Conditions d'accès : bac+2 années d'études supérieures réussies et sélection. Consulter la Faculté ou le Département responsable. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 2 semestres + stage obligatoire de 12 semaines minimum

5. LE MASTER

Accès en 1ère année :

• de plein droit : licence complète de la même discipline, mais attention, certains Masters comportent cependant des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée : consultez la Faculté ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité.

• ou sur dossier : consultez la Faculté ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Accès en 2ème année :

• de plein droit : réussite intégrale des 2 premiers semestres mais attention, certains Masters comportent des exigences particulières : consultez la Faculté ou le Département responsable de la formation.

• ou sur dossier : consultez la Faculté ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 4 semestres.

Schéma du Master : il varie selon les formations : il peut comporter en 1ère année un tronc commun précédant des choix précis d'orientation ou de spécialisation en 2ème année.

Mémoire de recherche – Mémoire professionnel : il s'élabore au cours du 2e semestre, dans l'UE intitulée « Projet de recherche » ou « Projet professionnel » et s'achève par sa soutenance au 4e semestre.

NOUVEAU: DIPLÔMES INTERMÉDIAIRES : MAÎTRISE : il a été proposé de restaurer l'ancien niveau de Maîtrise supprimés par la réforme LMD. La Maîtrise pourra ainsi valider quatre années de formation universitaire (Licence + M1).
Se renseigner à la rentrée auprès des Services de la Scolarité.

LES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES OFFRE DE FORMATION - VALIDATION – CERTIFICATION

QU'EST-CE QU'UN ÉTUDIANT NON SPÉCIALISTE ?

- Vous êtes inscrit à une Licence ou un Master, autre qu'une Licence ou Master de langue, vous êtes un NON SPECIALISTE en langue.
- Vous êtes inscrit à une Licence ou Master de langue, vous êtes spécialiste de la langue choisie, mais NON SPECIALISTE pour toute autre langue.

OÙ SUIVRE ET VALIDER VOTRE FORMATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE DANS LE CADRE DE VOTRE CURSUS ?

- dans votre Faculté ou Département de rattachement : principalement anglais et allemand (+ espagnol en Sciences sociales). Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques de votre Faculté.
- à la Faculté des Langues Vivantes

Les 19 départements de la Faculté des Langues Vivantes vous proposent des modules de langues et cultures, en initiation et/ ou perfectionnement, pour 24 langues. Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques des départements de la Faculté des Langues Vivantes - Patio, bâtiment 4.

LE CRAL propose des formations en groupes de niveau et en parcours individualisés en allemand et en anglais, langue usuelle : modules d'initiation et modules de pratique communicative, du niveau A1 au niveau C2 du CECR. Bureau 25, Le Patio, bât. 5, 2ème étage. Plus d'informations : <http://cral.u-strasbg.fr/Validation> - Certification CLES 1 et 2 en allemand et anglais. Responsable du CRAL : Mme Anne DELHAYE, adelhay@unistra.fr

SPIRAL : Auto-formation guidée (sans validation mais certification)

Bâtiment Le Pangloss, 3ème étage, ouverture tous les jours de 10h à 20h, samedi de 9 à 13h.

Service Pédagogique Interuniversitaire de Ressources pour l'Autoformation en Langues des trois universités de Strasbourg.

- SPIRAL propose gratuitement 23 langues (sauf l'anglais) en autoformation guidée
- Inscriptions sur place et en ligne : <http://spiral.u-strasbg.fr/>
- Certification CLES 1 et CLES 2 en espagnol, italien, portugais, roumain, arabe, russe...

CENTRE DE FORMATION EN LANGUES (CFL)

Esplanade, Le Patio - Bât. 5 – 1er étage – Bureau 51-35

- Formation continue : formations payantes pouvant être prises en charge par l'employeur ou tout autre organisme payeur

- Formations en Allemand et en Anglais, grec moderne, néerlandais et roumain

Directrice : Annie BLACKBOROW : Black@umb.u-strasbg.fr

Informations au secrétariat du CFL : <http://www.unistra.fr/index.php?id=324> Courriel : cfl@umb.u-strasbg.fr

SERVICE COMMUN D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SCED)

Bâtiment « L'Atrium »

Le SCED propose des cours à distance, par courrier et en ligne, validés par des sessions d'examens.

- Anglais, arabe, espagnol, italien et grec moderne.
- Cours ouverts à tout public, étudiant ou non. Pour le public extérieur, les formations sont payantes.
- Renseignements au secrétariat : levasse@unistra.fr et sur le site : <http://www.unistra.fr/index.php?id=863>

LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

1. Parcours d'accompagnement (sans crédits ECTS)

Un programme particulier est proposé gratuitement à tous les étudiants étrangers inscrits dans un diplôme de l'Université de Strasbourg ou en programmes d'échanges (Erasmus ou autres).

- Pour vous mettre à niveau ou rafraîchir vos connaissances : à la rentrée, cours intensifs de français à l'IIIEF, gratuits, réservés aux étudiants étrangers ayant passé le test de rentrée. <http://iief.unistra.fr>
 - Pour faire des progrès réguliers en français : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français, à SPIRAL. <http://spiral.u-strasbg.fr/>
 - Pour vous aider à mieux préparer et réussir vos examens écrits et oraux dans votre discipline, à PALAMEDE, Programme d'Accompagnement en Langue et Méthodologie Disciplinaire pour les Etudiants Etrangers, Le Patio, Bâtiment 4, sous-sol, salle 4s06. Site : <http://u2.u-strasbg.fr/fle/palamede/index.htm>
- Voir conditions d'accès spécifiques au Service des Relations Internationales, au Kiosque d'accueil des étudiants étrangers, à l'Espace avenir, à l'IIIEF ou à SPIRAL. Contact : etudiantetranger@umb.u-strasbg.fr

2. MODULES OPTIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

(avec crédits ECTS)/ Techniques d'expression pour l'université : en 1ère année de Licence. Nombre de places limitées. Renseignements : Faculté des Lettres.

3. DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.

Renseignements : IIEF, Institut international d'études françaises, Le Pangloss.

LA CERTIFICATION CLES (CERTIFICAT DE LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

- Le CLES est une certification nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'Education nationale.
 - Le CLES est gratuit pour les étudiants. L'obtention du CLES n'ouvre pas droit à crédits ECTS. Il constitue un supplément au diplôme.
 - Le CLES permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Le CLES s'appuie sur le cadre européen commun de référence (CECR).
 - Il existe 3 niveaux de certification : CLES1, CLES2, (prochainement CLES3), actuellement pour 6 langues :
 - ▶ anglais, allemand : Sessions et inscriptions au CRAL : <http://cral.u-strasbg.fr/>
 - ▶ arabe, espagnol, grec, italien, portugais, roumain, russe : sessions et inscriptions à SPIRAL : <http://spiral.u-strasbg.fr/>
- Informations sur le site national du CLES : <http://www.certification-cles.fr/> et sur le site de l'UMB.

AUTRES CERTIFICATIONS

L'UDS propose aux étudiants la possibilité de passer à titre payant :

- les examens du Goethe Institut : Zertifikat Deutsch (ZD), Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP) et Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)
 - Le TOEIC (Test Of English for International Communication)
- Informations: CFL (Centre de formation en langues) Mél : cfl@umb.u-strasbg.fr
Adresse Web : <http://www-umb.u-strasbg.fr/cfl.html>

LA CERTIFICATION INFORMATIQUE INTERNET EN LICENCE : C2I NIVEAU 1

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'éducation nationale.

Il permet d'attester de compétences désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

Il porte sur :

- la connaissance de l'environnement d'un poste de travail
- la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur)
- la réalisation de présentations multimédias

- l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif
- les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des technologies de l'information et de la communication (TIC).

QUELLES SONT SES FINALITÉS ?

- Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient sa Faculté d'appartenance et les études poursuivies.
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...
- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.
- Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (médecine, droit, enseignement...).

MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Tout étudiant s'inscrit au C2i dès sa première inscription à l'université et reste inscrit aussi longtemps qu'il ne l'a pas validé. Il lui est attribué un identifiant lui permettant d'accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail). Cet espace intègre le site C2i

Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

MISE EN PLACE DU C2I À L'UDS POUR LA RENTRÉE 2012

La structure C2i de l'UdS est constituée d'un comité de pilotage qui impulse une politique générale du C2i et assure son application au niveau des UFR (composantes) par l'intermédiaire d'enseignants-correspondants C2i.

Tout étudiant s'inscrit au C2i dès sa première inscription à l'université et reste inscrit aussi longtemps qu'il ne l'a pas validé. Il lui est attribué un identifiant lui permettant d'accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail). Cet espace intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

adresse du site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification, une UE « Préparation au C2i » est inscrite dans un des semestres de la licence. Cette préparation revêt différents aspects qui sont complémentaires :

- Une formation assurée par les UFR (composantes) sous forme de TD/TP encadrés par des enseignants (variable d'une UFR à l'autre)
- Une formation en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...);

- Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs.

LE C2I ET LA LICENCE

Le C2i est un supplément au diplôme de la licence.

- Chaque étudiant doit se présenter aux épreuves de la certification dans son cursus de licence.
- Une UE préparatoire au C2i est inscrite dans un des 6 semestres de la licence, elle porte sur 3 crédits et comporte 2 modules : un module pratique et un module théorique. L'évaluation de ces 2 modules correspond aux 2 épreuves de la certification C2i.

Le rôle de l'UE est double :

- validation de l'UE dans le semestre (au même titre que n'importe quelle UE de licence avec compensation possible entre modules et UE)
- obtention du C2i si l'étudiant valide les compétences de chaque module sans compensation
- Si l'étudiant n'a pas obtenu le C2i, il peut se représenter aux épreuves non validées lors des sessions d'examens ultérieures, soit à chaque semestre.

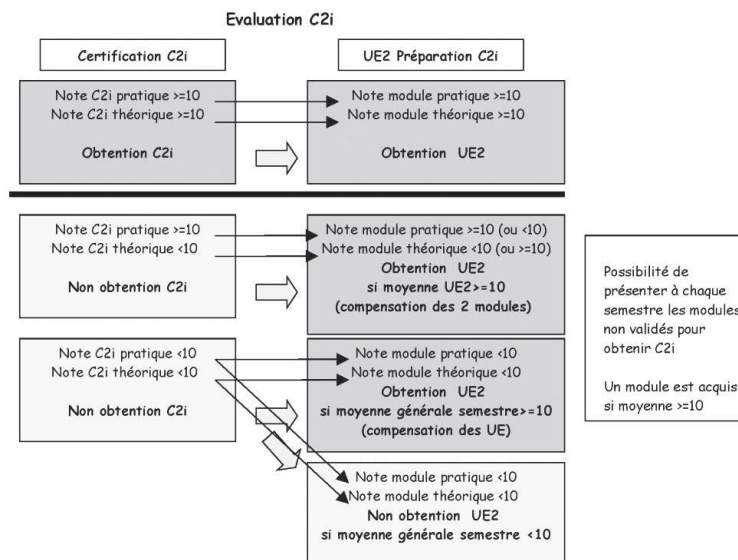
ÉVALUATION DU C2i
PERSONNES RESSOURCES - INFORMATIONS

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

- Cellule C2i – Direction des usages du numérique (DUN) : bâtiment l'ATRIUM (3ème étage)
- Chargée de mission : Claudine Faber, faber@unistra.fr
- Gestion-secrétariat : Anne-Marie Colin, amc@unistra.fr
- L'enseignant-correspondant C2i nommé dans chaque UFR ou composante (courriel indiqué sur le site C2i Alsace)

LES INSCRIPTIONS

Elles sont OBLIGATOIRES pour toutes les UE, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles conditionnent vos semestres (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Lisez et relisez vos guides pédagogiques,



n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres !), vérifiez le code de chaque UE ; si vous changez d'UE en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent d'UE, de code, de semestre : leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. C'est trop bête d'être coincé pour une UE ou un code. C'est compliqué ? C'est vrai, pour vous comme pour nous tous. Mais avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates : elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter des dizaines de milliers d'étudiants, des centaines de diplômes nationaux et des milliers d'UE sans organisation.

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

<http://crous-strasbourg.cnous.fr/>
<http://www.unistra.fr/index.php?id=546>

Cumul d'une bourse avec un emploi.

Un emploi d'enseignement ou de surveillance peut être exercé dans la limite d'un demi-service : la bourse est alors réduite au 1er échelon. Dans tous les autres cas, consultez le Bureau des bourses (03 88 41 73 22).

Inscription pédagogique, assiduité aux cours et TD et présence aux examens sont obligatoires et contrôlées.

Toute absence ou interruption d'études non déclarée et non justifiée entraîne la suspension, la suppression de la bourse, voire le remboursement des termes perçus.

DROITS À BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX ET CONDITIONS DE MAINTIEN

Un étudiant peut utiliser 7 droits à bourse sur critères sociaux ou allocations d'études durant la totalité de ses études supérieures.

Les bourses de mérite sont également comptabilisées.

- Le 3e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 60 crédits, 2 semestres ou 1 année
- Le 4e ou le 5e droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits, 4 semestres ou 2 années
- Le 6e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 180 crédits, 6 semestres ou 3 années.

Dates de dépôt des dossiers de demande de bourse sur critères sociaux et de logement en résidence universitaire : entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire.

COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE AU MÉRITE »

Ce complément mensuel de 200 € s'ajoute à la bourse sur critères sociaux. Il est accordé

- pour le cursus de Licence : aux bacheliers 2012 boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le Baccalauréat avec la mention très bien
- pour le cursus de Master : aux meilleurs diplômés 2012-2013 de Licences générale et professionnelle, boursiers sur critères sociaux. 20% au maximum par mention de Licence.
- Les étudiants n'ont aucune démarche à faire : l'Université de Strasbourg transmet directement au CROUS la liste des bénéficiaires.
- Montant du complément bourse de mérite pour 2013-2014 : 1800 € versés en 9 mensualités.
- Durée d'attribution : Les aides au mérite sont attribuées pour une année universitaire et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'au niveau d'études correspondant au concours ou cursus envisagé.

L'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés, stages obligatoires sont vérifiées ainsi que les conditions de scolarité applicables aux boursiers sur critères sociaux.

- Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux dont le foyer fiscal de rattachement n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier de l'aide au mérite.

COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE À LA MOBILITÉ »

Les étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant de 2 à 9 mois d'études ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire peuvent demander cette Aide à la mobilité pour faire face aux frais de voyage et de séjour. Ils doivent retirer un dossier au Service des relations internationales.

- Montant du complément de bourse de mobilité internationale pour 2013-2014 : 400 € par mois. Il est versé en deux fois : une première partie en décembre après réception du certificat d'inscription à l'étranger et une deuxième partie au mois de mars.
- Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux mais dont la famille n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier d'une aide à la mobilité

AIDES DIVERSES :

BOURSES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG, PRÊTS D'HONNEUR, BOURSES DE VOYAGE POUR UN STAGE A L'ÉTRANGER :

consultez le Service des bourses et de l'action sociale.

BOURSES POUR L'ÉTRANGER (bourses de mobilité, d'études ou de vacances) : consultez votre Faculté et le Service des relations internationales.

RÉFUGIÉS POLITIQUES, AIDES AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : pour les conditions d'attribution et la constitution des dossiers, contactez le Service des bourses et de l'action sociale.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS : consultez le Chargé de mission Handicap et le Service des bourses et de l'action sociale.

LE FONDS D'URGENCE DU CROUS peut également vous aider.

Dans tous les cas, consultez les Assistantes sociales dont les permanences à l'université et au CROUS sont affichées au Service des bourses et de l'action sociale.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXAMENS ET DES CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

PRÉAMBULE

Le présent règlement général des examens, commun à l'ensemble des cursus de l'Université de Strasbourg vise à offrir aux étudiants une garantie d'égalité, de clarté et de transparence et à préserver les compétences des jurys. Il entend également apporter aux enseignants et aux personnels administratifs un cadre et un appui dans l'organisation des évaluations des étudiants. Dans le respect des compétences de chacun, il s'impose à l'ensemble de la communauté universitaire : enseignants, étudiants et personnels administratifs.

Il vient compléter les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master adoptées chaque année par le Conseil d'Administration de l'Université, après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Il complète et précise les modalités de contrôle des connaissances élaborées pour chaque formation par les composantes et adoptées par le Conseil d'Administration après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Il s'appuie sur les différents textes réglementant les diplômes nationaux, les examens et les concours. Il veille au respect des principes les régissant puisque comme l'a rappelé le Conseil d'Etat, « le respect des principes généraux du droit s'impose, même sans texte, à l'autorité réglementaire.

Au nombre de ces principes figure le principe d'égalité entre les candidats admis à se présenter à un même examen ou à un même concours. Il appartient au ministre compétent et aux autorités universitaires de veiller rigoureusement à son application »¹.

En cela, l'examen est bien « une opération complexe », tant du point de vue juridique que du point de vue pratique. Le règlement général des examens a vocation à être mis à jour selon les orientations de l'Université en matière d'offre de formation et de politique pédagogique.

¹CE, avis n°348653 du 11 octobre 1990

PREMIÈRE PARTIE : PRÉPARATION ET ORGANISATION DES ÉPREUVES D'EXAMENS ET DE CONCOURS

I. MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1. Les modalités du contrôle des connaissances doivent être arrêtées chaque année par le Conseil d'Administration au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement, après avis des conseils des composantes et du Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

2. Pour les Licences et les Masters, l'élaboration des modalités du contrôle des connaissances doit respecter les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master, adoptées chaque année par le Conseil d'Administration de l'université.

3. Dans le respect des règles particulières qui s'imposent au diplôme, les modalités du contrôle des connaissances doivent comporter l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient et de la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal.

4. Une fois arrêtées, les modalités du contrôle des connaissances doivent être portées à la connaissance des usagers par voie d'affichage sur les lieux d'enseignement et demeurer affichées.

5. Une publication dans les guides pédagogiques et/ou une diffusion sur les sites internet des composantes est recommandée.

6. Les modalités du contrôle des connaissances ne peuvent être modifiées en cours d'année universitaire.

7. Les modalités du contrôle des connaissances peuvent prévoir les adaptations nécessaires au présent règlement pour la mise en oeuvre du contrôle continu.

Anonymat

Anonymat des épreuves de concours

8. Les épreuves écrites d'un concours sont soumises au principe d'anonymat, sauf si le règlement du concours écarte expressément cette exigence.

9. Le candidat qui porte sur sa copie son nom ou tout signe permettant de l'identifier est exclu du concours.

Anonymat des épreuves d'examens

10. Aucun principe général de droit n'impose l'anonymat des épreuves écrites lors d'un examen universitaire. Toutefois, si cette règle est introduite dans les modalités du contrôle des connaissances, elle doit alors être respectée.

Etudiants en situation de handicap

11. Les étudiants en situation attestée de handicap, même de façon temporaire, et qui ont préalablement obtenu une autorisation spécifique du service compétent, bénéficient de conditions particulières dans le cadre du déroulement des examens.

Régimes spéciaux

12. Les étudiants relevant de l'un des profils spécifiques énumérés au point 4. 1. 14 de la délibération du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2009² peuvent bénéficier d'une pédagogie adaptée et de modalités particulières d'assiduité et d'évaluation.

13. Les modalités du contrôle des connaissances doivent indiquer les aménagements d'études et d'examens proposés dans la formation considérée.

14. Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions doivent en faire la demande auprès du service de la scolarité de la composante dans le délai imparti après le début des enseignements du semestre.

Cas particulier des refus de participation à une épreuve pour motif religieux

15. Le service public de l'enseignement supérieur est laïc. L'administration doit tenir compte des contraintes inhérentes au fonctionnement du service et agir dans le respect des modalités d'organisation et du contrôle des connaissances.

16. Dans la détermination du calendrier des évaluations des étudiants, et si les modalités du contrôle des connaissances et les contraintes de service le permettent, la composante s'efforce d'organiser les examens et les contrôles à des dates auxquelles les convictions religieuses des candidats n'empêcheraient pas ceux-ci de s'y présenter.

17. Toutefois, dans le cas où une épreuve ne peut être organisée que le samedi ou un jour de cérémonie ou de fête religieuse, la composante est en droit de refuser de modifier la date de l'examen ou la date du contrôle continu prévue. Aucune session spéciale ou dérogatoire n'est organisée dans une telle situation, car cela ne permettrait pas d'assurer l'égalité de tous les candidats.

II. JURY

Composition

18. Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de chercheurs et de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

19. La composition du jury doit garantir son impartialité, en excluant par avance, dans la mesure du possible, toute personne en relation familiale directe avec des candidats. Si lors du déroulement des épreuves, un membre du jury découvre

que ses liens avec l'un des candidats sont susceptibles de mettre en cause son impartialité, il doit se retirer du jury. Ce retrait constitue un motif légitime d'absence.

Désignation

20. La composition des jurys est arrêtée par le Président de l'université ou, sur sa délégation, par les Directeurs de composante.

²*Voir annexe n°1*

21. Conformément aux règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master, le président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants chercheurs habilités à diriger des recherches.

22. La composition d'un jury et le nom de son président sont affichés au moins quinze jours avant le début des épreuves.

23. En cas d'indisponibilité de l'un des membres du jury connue avant les épreuves, son remplacement doit être assuré, sauf si les délais sont insuffisants pour le permettre³.

III. SUJETS

24. L'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme et de la nature du sujet.

25. Les sujets des épreuves écrites terminales doivent comporter, outre le texte du sujet lui-même :

- ▶ l'année universitaire, le semestre, le diplôme (et si nécessaire l'année dans le diplôme), la session d'examens, l'intitulé de l'enseignement sur lequel porte l'épreuve,
- ▶ la durée de l'épreuve,
- ▶ les documents et/ou les matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ni aucun matériel n'est autorisé.

26. Tous les sujets doivent être remis au service de la scolarité compétent dans le délai fixé par la direction de la composante et au minimum huit jours avant l'épreuve.

IV. CONVOCATION AUX ÉPREUVES

27. La convocation aux épreuves terminales de première et de deuxième session se fait par voie d'affichage, sur des panneaux accessibles et réservés à cet effet, au minimum quinze jours avant le début des épreuves. Il est également recommandé de diffuser le calendrier des épreuves par le biais de l'ENT.

28. Cette convocation précise la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve. Il est souhaitable qu'elle précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés.

29. Une convocation individuelle doit être envoyée par courrier aux étudiants dispensés d'assiduité, à l'adresse qu'ils ont indiquée lors de leur inscription administrative ou, en cas de changement de leur adresse, à celle qu'ils doivent avoir communiquée au service de la scolarité compétent.

³*Un délai d'une semaine est jugé suffisant.*

DEUXIÈME PARTIE : DÉROULEMENT DES EXAMENS

30. Le président du jury est compétent pour prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement des épreuves. Il est compétent pour décider de l'utilisation de sujets de remplacement lorsque ces derniers existent. Il doit être présent ou immédiatement joignable durant les épreuves.

I. ACCÈS AUX SALLES

Horaires

31. Les étudiants et les surveillants doivent être présents devant la salle d'examen quinze minutes au moins avant le début de l'épreuve.

32. Les étudiants ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.

33. Les candidats ne peuvent accéder à la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve, ou au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure. Les candidats retardataires ne bénéficient d'aucune durée supplémentaire.

Identification

34. Les étudiants ne peuvent être admis à composer que sur présentation de la carte d'étudiant, ou, à défaut, de l'une des pièces d'identité suivantes :

- ▶ carte nationale d'identité,
- ▶ passeport,
- ▶ permis de conduire,
- ▶ carte de séjour.

35. Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer. Toutefois, la note obtenue à cette épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de son autorisation à composer.

Placement et consignes

36. Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été assignée, lorsque tel est le cas. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

37. Sacs, porte-documents, cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen à la demande des enseignants qui surveillent l'épreuve.

38. L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés pour l'épreuve.

39. L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de stockage et de transmission d'informations. Les agendas électroniques et les téléphones portables (même à usage d'horloge) doivent impérativement être éteints et rangés. Leur manipulation est strictement interdite durant l'examen.

40. En cas de port de tenues couvrant les oreilles d'un candidat ou d'une candidate, les surveillants peuvent s'assurer de l'absence de dispositif de communication électronique de nature à permettre une fraude. Lorsque le port de cette tenue répond aux prescriptions religieuses du candidat ou de la candidate, cette vérification se déroule dans des conditions compatibles avec le respect de ces prescriptions.

II. TENUE DE L'ÉPREUVE

Lecture des consignes

41. Les informations concernant la durée de l'épreuve, les possibilités de sortie de la salle de composition, les différentes interdictions, ainsi que les dispositions en matière de fraude doivent être communiquées avant le début de l'épreuve par le surveillant responsable de la salle.

Matériel d'examen

42. Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition.

43. Lorsque l'anonymat est prévu, le matériel d'examen doit permettre d'assurer la correction anonyme des copies.

Surveillance des épreuves

44. La surveillance des épreuves d'examen relève des personnels enseignants. Aucun enseignant, ATER et PAST inclus, ne peut être dispensé de surveillance d'examens, sauf s'il est provisoirement déchargé de la totalité de ses enseignements.

45. La désignation des surveillants est de la compétence du Directeur de composante. Pour les épreuves relevant du Département L1-Sciences, la Directrice des Etudes et de la Scolarité envoie aux Directeurs des composantes concernées une demande précisant le nombre d'enseignants nécessaires pour assurer la surveillance des épreuves. Les Directeurs des composantes adressent à la Directrice des Etudes et de la Scolarité la liste des enseignants choisis dans les délais requis.

46. Pour chaque salle d'examen, le Directeur de la composante désigne un surveillant comme responsable de salle. Pour les salles d'examen accueillant au moins 100 candidats, il est affecté au moins deux surveillants.

47. Le calendrier des surveillances doit parvenir aux enseignants au moins quinze jours avant le début de la session, ou de l'épreuve si celle-ci a lieu de façon isolée. Si pour une raison impérieuse, un enseignant ne peut assurer une surveillance, il lui appartient de pourvoir à son remplacement et d'en informer le service de la scolarité de la composante.

Le Directeur de composante peut désigner, pour chaque demi-journée d'épreuves, des surveillants suppléants.

48. L'enseignant responsable du sujet est tenu d'être joignable pendant la durée de l'épreuve pour pouvoir être contacté en cas de problème ou de doute sur la rédaction ou la présentation du sujet. En cas d'empêchement majeur, il désigne un représentant qualifié et indique au service de la scolarité en charge des examens les coordonnées permettant de joindre ce dernier.

49. Les surveillants doivent assurer une surveillance effective et continue.

Déroulement des épreuves

50. Les candidats qui demandent à quitter la salle provisoirement ne peuvent y être autorisés qu'un par un et, de préférence, accompagnés d'un surveillant.

51. Aucun candidat n'est autorisé à quitter définitivement la salle avant la fin de l'épreuve pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure et avant la première heure, pour les épreuves d'une durée supérieure.

52. À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, les candidats doivent remettre leur copie et émarger la liste de présence avant de quitter la salle.

53. La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

54. À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par le responsable de salle. Le procès-verbal doit préciser l'année, le semestre concerné, le diplôme, la session, l'enseignement sur lequel porte l'épreuve, la date, l'heure, le lieu et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents à l'épreuve, le nombre de copies recueillies, ainsi que les observations ou incidents constatés pendant l'épreuve.

55. Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

III. TRAITEMENT DES INCIDENTS

Retards

56. En cas d'événement exceptionnel entraînant un retard massif des étudiants, il appartient au président du jury de décider de retarder le début de l'épreuve ou de la reporter. S'il n'est pas présent sur les lieux, le responsable de salle recueille ses instructions.

Fraude ou tentative de fraude⁴

57. Conformément aux dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, les usagers auteurs ou complices d'une fraude ou d'une tentative de fraude sont passibles des sanctions suivantes :

- ▶ avertissement ;
- ▶ blâme ;
- ▶ exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- ▶ exclusion définitive de l'établissement ;
- ▶ exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

⁴*Voir note interne du Service des Affaires Juridiques de l'université sur la procédure disciplinaire à l'égard des usagers en date du 3 novembre 2009, jointe en annexe n° 2.*

- ▶ exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

58. En cas de constatation de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes les mesures pour faire cesser cette situation, sans interrompre la participation à l'épreuve du candidat auteur présumé.

59. Le responsable de salle saisit les pièces ou/et les matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal qui est signé par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude. Lorsque ce dernier refuse de signer, mention en est portée au procès-verbal.

60. Lorsque la fraude n'est constatée qu'a posteriori (au moment de la correction par exemple), ce procès-verbal n'est pas requis. Toutefois, l'ensemble des pièces concourant à matérialiser la fraude doit être transmis.

61. Le Directeur de la composante concernée doit immédiatement informer le Président de l'Université qui décide d'engager, ou non, des poursuites en saisissant la section disciplinaire.

62. Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, la copie doit être corrigée dans les mêmes conditions que celles des autres candidats. Le jury ne peut en aucun cas attribuer à un étudiant la note zéro en raison d'un soupçon de fraude.

63. La délibération du jury est provisoire. Aucun relevé de notes ou aucune attestation de réussite ne peut être délivré à l'étudiant tant que la section disciplinaire ne s'est pas prononcée.

64. Lorsque l'examen comporte un second groupe d'épreuves, l'étudiant suspecté de fraude est admis à y participer si ses résultats le lui permettent.

65. Si les résultats de l'étudiant (en première ou en seconde session) le lui permettent, il peut s'inscrire dans l'année supérieure.

66. En cas de troubles affectant le bon déroulement des épreuves, le responsable de la salle prend les dispositions nécessaires afin de permettre la poursuite des épreuves dans de bonnes conditions. Il prévient le Directeur de la composante qui peut prononcer l'expulsion définitive de la salle de l'auteur ou des auteurs des troubles.

Remise tardive des copies.

67. Un candidat n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où un étudiant continue à composer, mention doit en être portée sur le procès-verbal. Seul le jury peut apprécier les conséquences à tirer de ce comportement.

V. EXAMENS ORAUX

68. L'étudiant doit être en mesure de prouver son identité au moyen de l'une des pièces visées au paragraphe 34 du présent règlement général. Sa présence doit être attestée par une signature sur la feuille d'émargement.

69. La durée de l'épreuve définie par les modalités du contrôle des connaissances et, le cas échéant, le temps de préparation prévu doivent être respectés.

V. CAS PARTICULIER DES CONCOURS

70. Du fait de leur nature particulière, les épreuves de concours peuvent être soumises à des modalités spécifiques. Ces dernières doivent être détaillées dans le règlement du concours, qui est porté à la connaissance des candidats au plus tard à la date de l'ouverture des inscriptions.

TROISIÈME PARTIE : CORRECTIONS, DÉLIBÉRATIONS ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

I. CORRECTIONS ET DÉLIBÉRATIONS DES JURYS

Corrections et préparations des délibérations

71. La correction des copies se déroule sous l'autorité de l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'épreuve. Il appartient au jury de désigner les correcteurs en son sein ou, le cas échéant, parmi d'autres personnes ayant participé aux enseignements. En cas de pluralité de correcteurs, l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'épreuve, veille à l'harmonisation des corrections et des notes dans le respect du principe d'égalité entre étudiants.

72. En règle générale, une double correction n'est pas de droit. Néanmoins, si les modalités du contrôle des connaissances propres à un diplôme ou si le règlement d'un concours imposent une double correction, son non-respect entraîne l'irrégularité de l'épreuve et son annulation.

73. L'annotation des copies n'est pas obligatoire. Elle est vivement recommandée.

74. Les notes sont transmises par l'enseignant responsable au service de la scolarité en charge des examens dans les délais et suivant les modalités fixés dans chaque composante.

75. Lorsque l'anonymat est prévu, la correction des copies doit être faite sous anonymat. Les copies corrigées sont rendues au service de la scolarité compétent, qui lève l'anonymat et enregistre les notes.

76. Aucune des notes obtenues aux épreuves d'examens ne doit être communiquée aux candidats avant la tenue du jury. Dans les cas exceptionnels où une note le serait, cela ne pourrait être qu'à titre provisoire et « sous réserve de la délibération du jury ». Elle ne deviendra définitive qu'après délibération du jury.

Délibération du jury

77. Les membres du jury sont convoqués au moins une semaine avant les délibérations selon des modalités définies dans chaque composante.

78. Le jury doit siéger et délibérer en formation complète, sauf cas de force majeure ou motif légitime.

79. La délibération du jury a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres ; la présence du personnel administratif est admise au titre du secrétariat de la séance.

80. A chaque session, le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus

par les candidats. Le jury est ainsi compétent pour modifier, à la hausse comme à la baisse, les notes proposées par les correcteurs.

81. La validation d'un semestre et/ou la délivrance du diplôme sont prononcés à l'issue de la délibération du jury. Le jury de diplôme peut être réuni à chaque semestre. Il est en particulier fortement recommandé de le réunir lorsque des étudiants sont en mesure d'être diplômés à l'issue du premier semestre de l'année universitaire.

82. Les différents éléments (copies, rapports, mémoires, procès-verbaux de déroulement d'examen...) qui ont servi aux notations, ainsi que les listes d'émargements et les procès-verbaux de déroulement des épreuves doivent être mis à la disposition du jury lorsqu'il délibère.

83. Un procès-verbal de délibération est dressé sous la responsabilité du président du jury.

84. Les membres du jury présents émargent le procès-verbal de délibération. Le procès-verbal doit être daté et signé par le président du jury qui l'arrête dans sa forme définitive.

85. Après une délibération proclamant les résultats des épreuves, un jury ne peut pas procéder à une appréciation supplémentaire des mérites d'un candidat, ni modifier ses résultats.

Cependant, une erreur matérielle constatée dans le procès-verbal⁵ doit être aussitôt signalée au Président de l'université, ainsi qu'au président de jury. Il appartient au seul jury de rectifier cette erreur et de procéder à une nouvelle délibération dans sa formation complète.

86. Si la modification conduit à prendre une décision défavorable à l'égard de l'étudiant⁶, cette modification doit intervenir dans un délai de quatre mois au plus, et uniquement aux fins de corriger une irrégularité ou une erreur.

87. Au-delà du délai de quatre mois, à l'exception du cas de fraude imputable à l'étudiant, la délibération ne peut être modifiée que dans un sens favorable au candidat et sur sa seule demande.

88. Une nouvelle délibération n'est pas nécessaire pour corriger les erreurs matérielles commises en reproduisant la délibération du jury.

II. PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

89. Il convient de distinguer les résultats des examens (c'est-à-dire la mention « admis » ou « ajourné »), des notes obtenues par les étudiants.

Publicité des résultats

90. Les résultats des examens (« admis » ou « ajourné ») sont portés à la connaissance des étudiants par la voie d'un affichage dans les composantes. Le document affiché ne doit comporter aucune rature qui ne serait pas signée par le président du jury.

91. Dans la mesure où l'affichage des résultats des examens a pour objet d'assurer la publicité de la délibération du jury, l'anonymat n'est pas requis sur les listes. Il est toutefois autorisé.

Communication des notes

92. Les notes obtenues par un candidat ne sont communiquées qu'à celui-ci.

93. La notification individuelle de ses notes à un étudiant lui est donnée via son ENT ou par la délivrance d'un relevé de notes.

La notification doit indiquer les voies de recours et leur délai.

⁵ Comme par exemple une erreur dans le décompte des points ou le report des notes.

⁶ Abaissement d'une note, suite à une erreur matérielle dans le report de notes, par exemple.

Attestation de réussite et délivrance du diplôme

94. Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie aux étudiants qui en font la demande, au plus tard trois semaines après la proclamation des résultats.

95. Le diplôme est un document sécurisé. Il est élaboré conformément aux dispositions réglementaires en vigueur⁷. Le Bureau Central des Etudes au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité s'assure du respect de la réglementation dans le maquetage et le paramétrage des diplômes.

96. Le diplôme est délivré au plus tard dans un délai de six mois.

97. Toute personne peut demander que lui soit établi le duplicata de son diplôme si le document original a été détruit, perdu ou volé. Elle doit alors fournir une déclaration sur l'honneur accompagnée de toutes les pièces justificatives permettant de vérifier la réalité de la situation alléguée (déclaration de sinistre, récépissé de plainte...). La mention « duplicata » doit figurer sur le nouveau document. Il est impossible de délivrer un duplicata à une personne dont l'obtention du diplôme original n'a pas été prouvée. La demande de duplicata doit être faite auprès du Bureau Central des Etudes au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité.

III. CONSULTATION DES COPIES ET RÉGLES DE CONSERVATION.

Consultation des copies et entretien avec le jury

98. Lors de la publication des résultats, les composantes informent les étudiants des modalités pratiques prévues pour la communication des copies et/ou pour les entretiens avec le jury.

99. Les copies d'examens ou de concours sont des documents administratifs à caractère nominatif. Elles doivent être communiquées aux étudiants qui en font la demande dans un délai raisonnable et uniquement après la proclamation par le jury des résultats définitifs. Ce droit d'accès peut être exercé sur place par consultation directe des copies ou par la délivrance de photocopies aux frais du demandeur.

100. Comme pour toutes données à caractère personnel portant une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique nommément désignée ou facilement identifiable, ce droit n'est ouvert qu'aux étudiants et qu'en ce qui concerne leurs propres copies.

101. Il est recommandé de prévoir une possibilité d'entretien avec le jury pour les étudiants qui en feraient la demande. Ce dispositif est mis en oeuvre dans les conditions définies par les composantes.

Règles de conservation

102. La durée légale de conservation des copies est d'un an au minimum à partir de la publication des résultats. Les copies qui font ou qui sont susceptibles de faire l'objet d'un litige doivent être conservées jusqu'à ce qu'il ait été statué à titre définitif sur l'issue de celui-ci.

103. La conservation, l'échantillonnage ou la destruction des documents et copies concernant les examens et concours doivent être réalisés conformément à l'instruction DAF/DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005.

⁷ Les diplômes de Licence et de Master, en particulier, doivent être conformes aux dispositions de la circulaire n°2006-202 du 8 décembre 2006.

RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS EN LICENCE ET EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

(C. A. du 30. 04. 2013)

1. PRÉAMBULE

Les composantes soumettent au CEVU et au CA chaque année, à une date déterminée, leurs modalités d'évaluation des étudiants y compris pour les enseignements mutualisés.

Lorsque sont proposées des dérogations aux règles générales inscrites dans le présent document, elles transmettent à la Vice-présidence Formation initiale et continue leurs modalités d'évaluation des étudiants, l'extrait de la délibération de leur conseil, le résultat du vote et la liste d'émargement des conseillers. Ces documents font foi des présences et des débats.

Lorsque les circonstances l'y conduisent, la Vice-présidence réunit une commission tripartite constituée de trois élus au CA appartenant à des collèges distincts, trois élus au CEVU appartenant à des collèges distincts et six élus au conseil de la composante appartenant à des collèges distincts et ne siégeant ni au CEVU, ni au CA. Cette commission a pour but de proposer au CEVU de nouvelles modalités de contrôle d'évaluation des étudiants dans un délai de quinze jours.

2. RÈGLES RELATIVES À LA LICENCE

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Licence. Elles sont prévues au point 2.1 ci-après.

En outre, pour l'année universitaire 2013 - 2014, les composantes, en accord avec la Vice-présidence Formation initiale et continue, adoptent l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Licence :

- ▶ soit, dans les conditions figurant au point 2.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale.
- ▶ soit, dans les conditions figurant au point 2.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu ;

2. 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU CURSUS DE LICENCE

2. 1. 1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, quelle que soit ce nombre d'année.

2. 1. 2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

2. 1. 3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.

Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.

Les étudiants relevant d'un profil spécifique¹ attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

2. 1. 4. Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

► En cas de non-validation de l'un ou des deux semestres d'une année, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante à ces éléments non validés. Il pourra cependant compléter son inscription semestrielle par des UE de l'année supérieure. La somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Cette progression est subordonnée aux prérequis pédagogiques propres à chaque UE. Elle est également soumise à la compatibilité des emplois du temps.

Les maquettes ou les modalités du contrôle des connaissances propres à chacune des formations font état des prérequis pédagogiques pour chaque UE.

► Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant peut être autorisé à s'inscrire à un nombre d'UE correspondant à plus de 30 crédits ECTS par semestre.

Les modalités d'évaluation propres à chacune des formations de Licence et adoptées par les instances compétentes précisent les conditions dans lesquelles ces dépassements sont possibles.

L'instance chargée d'appliquer ces dérogations (jury ou commission pédagogique) est désignée par la composante.

La dérogation est consignée dans un contrat pédagogique signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant.

2. 1. 5. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

2. 1. 6. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

¹ Pour l'ensemble du document l'expression «Etudiants à profil spécifique» renvoie à la définition suivante adoptée par le CA du 30 juin 2009. Constituent des profils spécifiques les situations suivantes :

- Etudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- Etudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- Etudiant en situation de handicap, - Etudiant en situation de longue maladie,
- Etudiant artiste confirmé,
- Etudiant chargé de famille et étudiante enceinte,
- Etudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'université ou étudiant élu des Conseils de l'université ou des Conseils de Faculté ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'université ou d'une composante,
- Etudiant élu au CROUS
- Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

2. 1. 7. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 2.1.8 ci-après.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

2. 1. 8. Compensation

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA sur proposition du CEVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

► Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

► Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

► Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

► Au niveau du diplôme : les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

2. 1. 9. Calcul de la moyenne générale en Licence

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence. Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

2.1.10. Diplôme intermédiaire de DEUG

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.

La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne obtenue au DEUG est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

2.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

2.1.12. Capitalisation

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.

Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.

Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).

En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.

La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre. La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits européens de la Licence.

2.2. RÉGIME DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE

2.2.1. Principe général de l'évaluation continue intégrale

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements, ce qui rend inutile le recours à des sessions terminales d'examens.

Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE.

Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

2.2.2. Organisation de l'évaluation continue intégrale

L'organisation temporelle de **toutes les évaluations** (avec et sans convocation) est établie de façon concertée dans l'équipe

pédagogique de la formation. Le responsable du parcours ou de la spécialité concertée, ou le directeur des études (ou appellation équivalente) si cette fonction est prévue par la composante porteuse de la formation est le responsable de ce calendrier, il a donc autorité au sein de l'équipe pédagogique pour garantir la meilleure coordination possible entre les évaluations. L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante (ou la scolarité centrale) et la DALI.

L'emploi du temps. Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation de Licence) sera publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées obligatoirement 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

2.2.3. Nombre d'évaluations par UE

L'élément de base de l'évaluation et de la compensation est l'UE. Un minimum de trois notes est exigible pour une UE, aucune note ne pouvant contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Les modalités d'évaluation, adoptées en conseil de composante et soumises au CEVU et au CA, peuvent tenir compte de situations pédagogiques particulières.

2.2.4. Modalités de correction des évaluations et de restitution pédagogique aux étudiants

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, et **en tout état de cause avant l'évaluation suivante**. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

2.2.5. Absence aux épreuves ayant donné lieu à une convocation

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

A défaut de justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- ▶ Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- ▶ Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes.

En cas d'absence justifiée à une épreuve avec convocation, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.

2.2.6. Absence aux épreuves n'ayant pas donné lieu à une convocation

La présence à ces épreuves est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- ▶ Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.
- ▶ Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique. D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes.

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique peuvent bénéficier d'une dispense totale de présence aux épreuves sans convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.
- ▶ une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

2.3. RÉGIME DE CONTRÔLE TERMINAL, COMBINÉ OU NON AVEC UN CONTRÔLE CONTINU

2.3.1. Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre durant l'année universitaire. Les modalités d'évaluation des étudiants peuvent être prévues en partie sous la forme d'un contrôle continu. Dans ce cas, il peut constituer intégralement la première session d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.

2.3.2. Absence aux épreuves terminales

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- ▶ Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- ▶ Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

2.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.

Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.

Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.

- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

2.3.4. Report de notes de la session 1 à la session 2

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA après avis du CEVU, la session de rattrapage comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en première session dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la première session peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

2.3.5. Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

3. RÈGLES RELATIVES AU MASTER

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Master. Elles sont prévues au point 3.1 ci-après.

En outre, les composantes peuvent adopter l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Master :

- Soit, dans les conditions figurant au point 3.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale dans la continuité pédagogique des modalités mises en œuvre en Licence;
- Soit, dans les conditions figurant au point 3.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu.

3.1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES AU CURSUS DE MASTER

3.1.1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Deux inscriptions administratives sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions administratives n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters habilités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

3.1.2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

3.1.3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.

Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.

3.1.4. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

3.1.5. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

3.1.6. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. Il est créé des jurys de diplôme. Ces jurys sont différents des jurys de semestre. Ils prononcent l'admission au diplôme.

Le Président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

3.1.7. Compensation

Compensation au sein de l'UE

Les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Compensation semestrielle

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles.

Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Compensation entre les semestres

Les notes des semestres du Master ne se compensent pas entre elles.

Toutefois, au sein d'une même année de Master, une compensation des notes des semestres peut être instaurée.

3.1.8. Calcul de la moyenne générale en Master

La moyenne générale en Master est la moyenne des notes des quatre semestres, sans pondération des semestres.

L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master.

Le jury de Master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention.

En cas de dispense de semestre(s), la note du Master est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

En cas de réorientation, la note du diplôme est la moyenne des quatre semestres accomplis par l'étudiant à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique réalisé dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

3.1.9. Diplôme intermédiaire de Maîtrise

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres du Master. Les semestres ne se compensent pas entre eux, sauf application des dispositions prévues au point 3.1.7 ci-dessus.

La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans pondération des semestres.

3.1.10. Report de notes de la session 1 à la session 2

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA après avis du CEVU et lorsqu'est organisée une seconde session, elle comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session 1 à la session 2, sans possibilité de renonciation.

Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la première session peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

3.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

3.2. RÉGIME DE L'ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE

3.2.1. Règles générales

Les dispositions figurant ci-dessus des points 2.2.1 à 2.1.6 sont aussi applicables en Master.

3.2.2. Cas particulier d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

L'évaluation d'un stage de recherche et d'un mémoire de recherche est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises au CEVU et au CA. Le jury devant lequel ce mémoire est présenté doit comporter au moins un membre habilité à diriger des recherches.

L'évaluation d'un stage professionnel et d'un rapport de stage est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises au CEVU et au CA.

3.3. Régime de contrôle terminal, combiné ou non avec un contrôle continu

Une seconde session d'examens peut être organisée. La mention de l'organisation de la seconde session d'examens figure dans les modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

3.3.1. Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à des contrôles continus, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

3.3.2. Absence aux épreuves terminales

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- ▶ Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- ▶ Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

3.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.

Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes :

- ▶ Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.
- ▶ Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable.
Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

AUTRES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

ÉTUDIANTS À PROFILS SPÉCIFIQUES

Le principe d'égal accès aux études supérieures, corollaire du principe constitutionnel d'égal accès à l'instruction posé par le Préambule de la constitution de 1946, constitue pour l'Université de Strasbourg une invitation à prendre en considération les besoins spécifiques de certains étudiants nécessitant une adaptation de la scolarité ou un accompagnement individualisé de l'étudiant, favorisant ainsi la réalisation de leur projet personnel d'études.
Pour bénéficier d'un aménagement d'études défini ci-après, il convient naturellement que l'étudiant apporte les éléments qui permettent d'adapter la réponse de l'université au profil concerné.

I. DIFFÉRENTS PROFILS

Les différents profils relevés sont les suivants :

- ▶ Étudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- ▶ Étudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- ▶ Étudiant en situation de handicap,
- ▶ Étudiant en situation de longue maladie,
- ▶ Étudiant artiste confirmé,
- ▶ Étudiant chargé de famille, et étudiante enceinte,
- ▶ Étudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'Université ou étudiant élu des Conseils de l'Université ou des Conseils de Faculté ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'Université ou d'une composante,
- ▶ Étudiant élu au CROUS,
- ▶ Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique.

II. AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES

Les étudiants en situation de l'un des profils spécifiques envisagés ci-dessus peuvent, en accord avec le responsable pédagogique du diplôme, bénéficier d'une pédagogie adaptée : supports pédagogiques en ligne, aménagements de leur emploi du temps, formation sur deux ans, ...
Les étudiants en situation de l'un des profils spécifiques envisagés ci-dessus bénéficient des modalités particulières d'assiduité et d'évaluation figurant dans le règlement des examens relatif à la filière qu'ils suivent, tel qu'adopté par le conseil de composante.

(C. A. du 30 juin 2009)



ARTS APPLIQUÉS / DESIGN

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT:
MICHEL DEMANGE

SECRETARIAT :
VALÉRIE KOCHER / BRENDA RUNGASSANY / NICOLAS MORGENTHALER

CONTACTS :
PALAIS UNIVERSITAIRE, SALLE 28
arts-visuels@unistra.fr
03 68 85 68 16

HORAIRE D'OUVERTURE :
LUNDI 9-12H
MARDI 9-12H
MERCREDI 9-12H
JEUDI 14-16H
VENDREDI 9-12H

département *Arts visuel*

ENSEIGNANTS

PARCOURS DESIGN ARTS APPLIQUÉS

ENSEIGNANT-E-S :

DEMANGE Michel (MCF)
directeur du département Arts visuels

RAZAIARISOA Elise (PRAG)
responsable du parcours licence
première année

STUTZMANN Jean-Philippe (PAST)
responsable du parcours licence
deuxième année

RIEHLING Philippe (PAST)
responsable du parcours licence
troisième année

LITZLER Pierre (PR)
responsable du master Design Architecture
et master Pro design

STEINMETZ Denis (MCF)
responsable master parcours Couleur Archi-
tecture Espace

DUPUIS Bruno (PAST)
coordinateur master Multimédia

ROMAIN Eric (PRAG)
responsable du master enseignement
Arts appliqués, parcours CAPET et PLP

ACCHIONE Bruno (PAST)
BÉGOC Janig (MCF)
DUPONT Francis (PRAG)
FARIAT Axelle (ATER)
GATTINGER Katrin (MCF)
GUIGNON Catherine (PRAG)
GOULON Benjamin (PAST)
HASER Catherine (PRAG)
JAXEL TRUER Etienne (PAST)
JEROME Jean (PRAG)
JORDY Catherine (PRCE)
LAFORGE Wilfried (ATER)
PAYOT Daniel (PR)
PENCENAT Corine (MCF)
PHILIZOT Vivien (PAST)
ROESZ Germain (PR)
ROMBACH Emmanuelle (PAST)
VERRY Frédéric (PRAG)

AUTRES ENSEIGNANT-E-S :

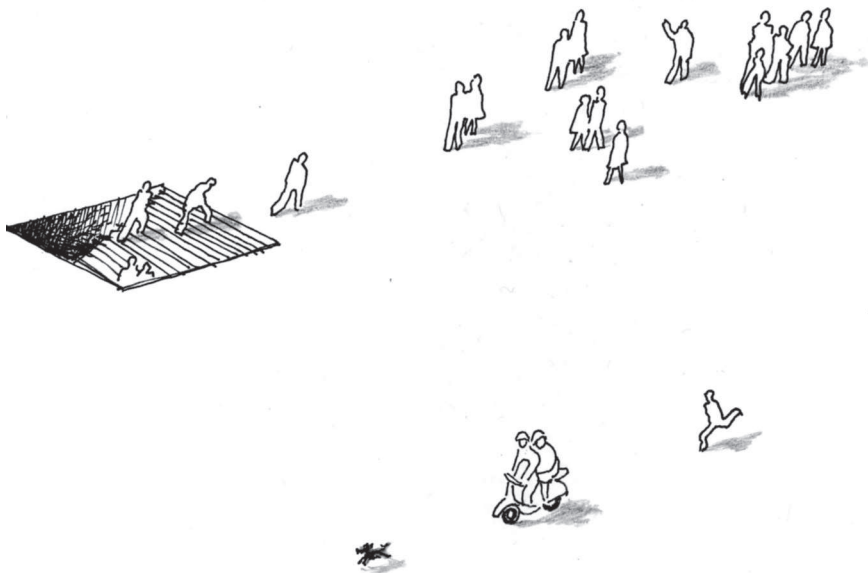
ARBO Alessandro (PR)
BLOCH Georges (MCF)
BRINDEAU Céline (IUFM)
COSTA Anne (IR)
GAFSON Peter
GOY Bernard (DRAC)
HERAUD Jean-Alain (PR)
MICHEL Pierre (PR)

NIEMOLLER Bernd
ROCHER Françoise
SCHERRER Christophe
SOME Roger (PR)
THOMAS Stéphane
VERCEY Pierre
(École d'architecture)
WERCKMEISTER François (MCF)

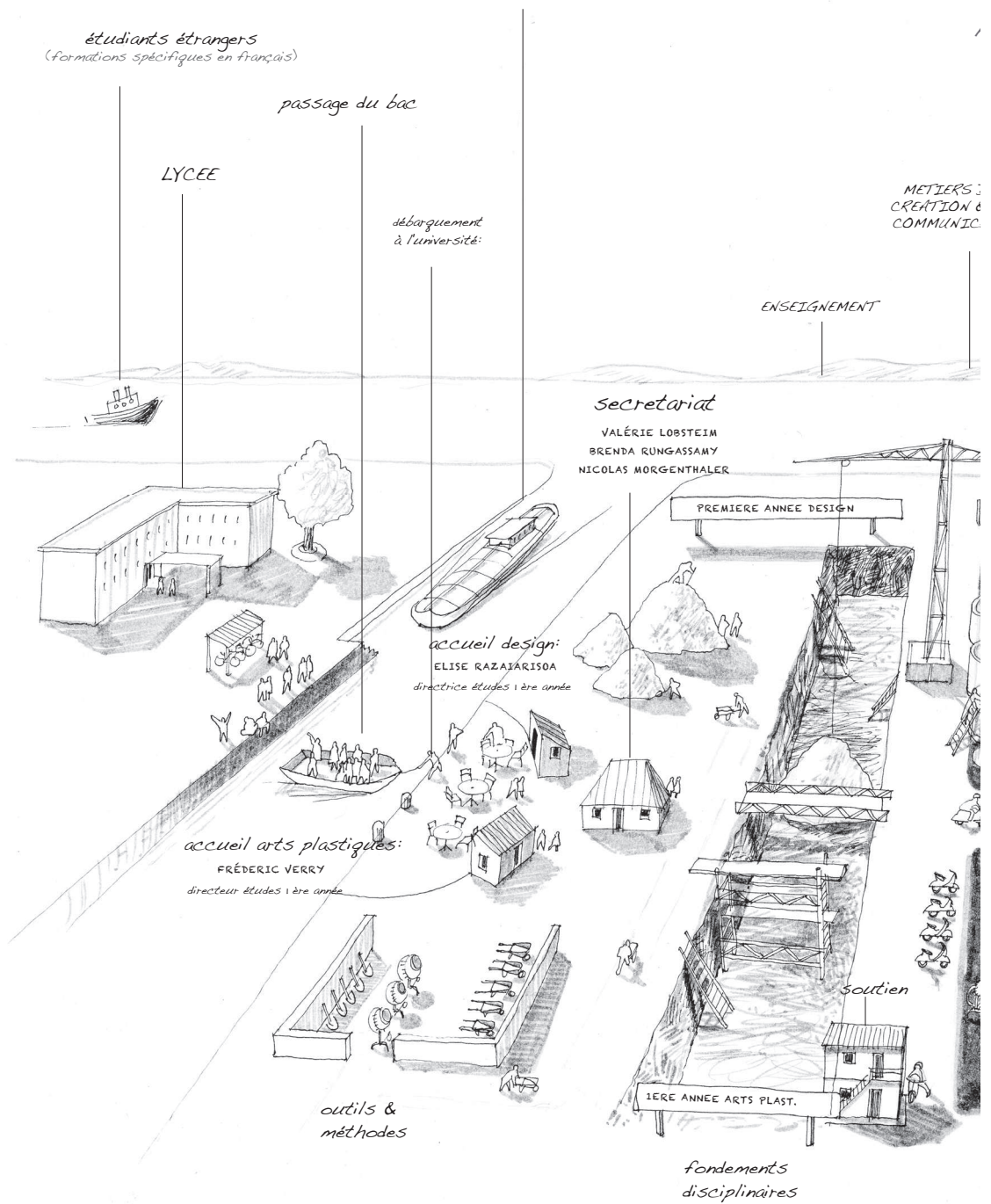
CHARGÉ-E-S D'ENSEIGNEMENT :

AMIOT Flore
ANCEL Thierry
ANTONCZAK Laurent
BALIGAND SYLVAIN
BECHLER Damien
BERTRAND Gwénaëlle
BISCHOFF-FREGUIN Patricia
BOISSON Caroline
BRUA Jean-Christophe
BUTEAU-PINAULT Deborah
CAHEN Nadine
CAISEY Sandra
CELLIER Hervé
CHAPPELL Yvonne
COFFRE Julia
COHEN Michaël
CROCITTI OLIVIER
DANTZER OLIVIER
DELANGLE Philippe
DURAND Emilie
FASSEL Cécile
FAVARD Maxime
FRICK Thomas
GIORGETTI Marine
HERNANDEZ-PADILLA Nilda
HEYD Marie
HUEBER Audrey
IMMELE Anne
JONCHERAY Jérémy
KASZTELAN Arnaud
KINTZ Mireille
KURY Malou

LAFOUGERE Eric
LAZARESCU Matei
LEBOEUF Barbara
LOUHAEM Boudjema
LUCKEL Frédéric
MASSEL Christiane
MELOUNOU Eric
MERLINI Lucas
MONZINGER Lionel
MORGEN Julie
OHL Martine
PAGOTTO Maurizio
PERILLE Baptiste
POLMAN Mariël
PULVERMULLER Catherine
REVEL - HILDENBRANDT Anne
RODRIGUEZ Grégory
ROESCH Pierre
ROUSSET Katleen
RUYANT Frédéric
SCHERRER Christophe
SCHLIMPERT Janine
SIEGEL Maud
STIEFEL Pierre
SUMA Sophie
THOMAS Stéphane
VERGUET Sonia
VIDELIER Alix
WANG Xiaolin
WANG Yong
WINTZ Françoise
ZAHEDI Haleh

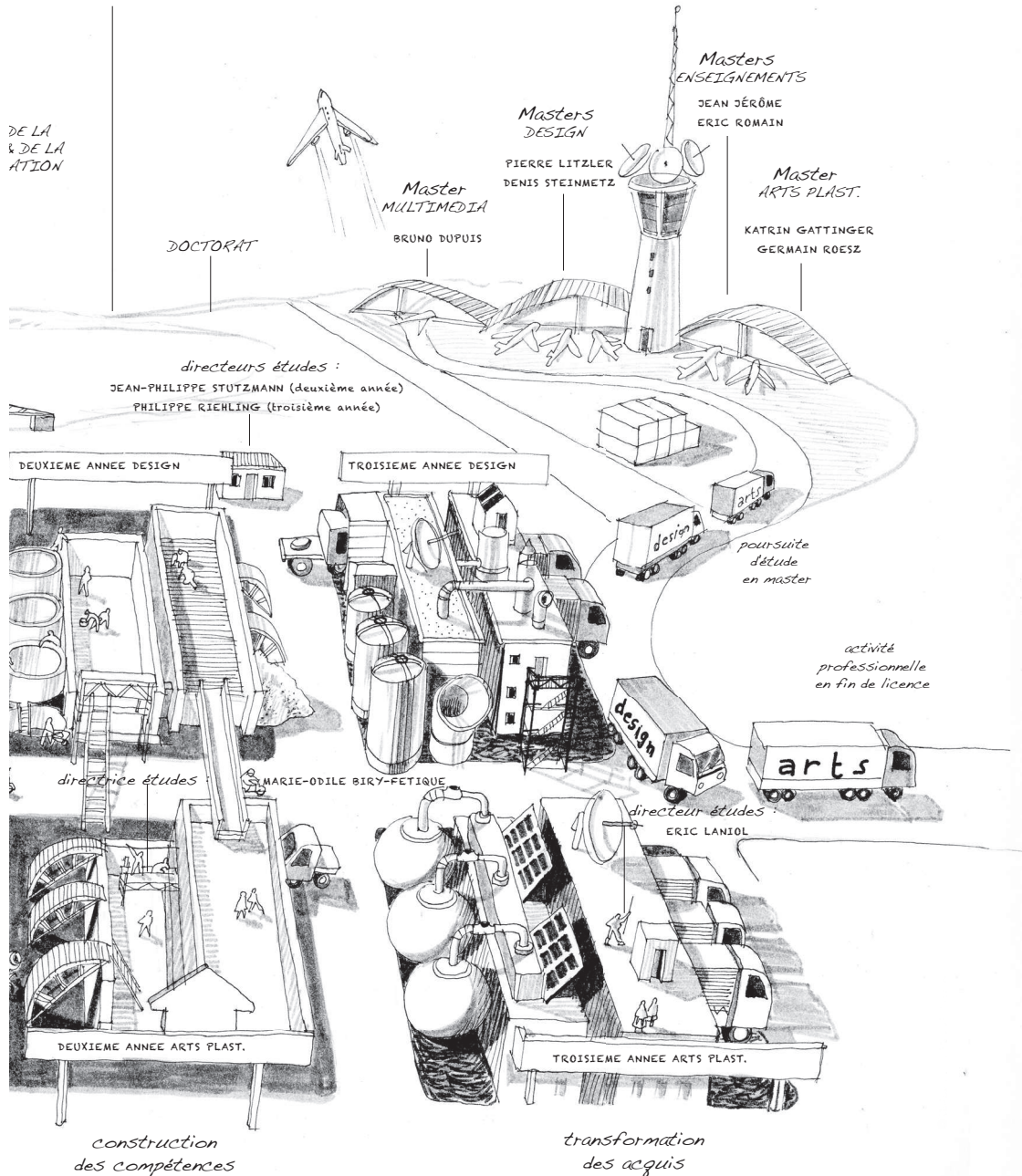


formation continue
(équivalences, validation acquis professionnels)



horizon professionnel

direction
MICHEL DEMANGE



ORGANISATION DES FORMATIONS

La Licence Arts Visuels propose **deux parcours: arts plastiques et design**. Outre certains cours théoriques communs, ces parcours sont distincts dès la première année de licence. Le descriptif du parcours design est présenté dans un livret guide séparé.

La durée de chaque parcours est de 3 ans, soit 6 semestres de 12 semaines chacun.

Nomenclature : Première année : L1/S1 et S2 ; Deuxième année : L2/S3 et S4 ; ; Troisième année : L3/S5 et S6 .

Les cours sont organisés en UE (Unité d'Enseignement) comprenant chacune un ou plusieurs modules identifiés par un code et doté d'un capital de crédits. Chaque semestre comporte 7 UE qui représentent 30 crédits. Une licence nécessite 180 crédits.

DÉBOUCHÉS

Les compétences techniques et théoriques et les capacités d'analyse et de création acquises favorisent l'accès aux activités dans les domaines du design graphique, design d'objet, design d'espace. Cette formation de base peut être complétée au niveau bac+5 par une formation spécialisée dans un des trois axes du design.

Outre les métiers de la recherche et de l'enseignement, cette formation prédispose aux métiers de la création industrielle et artisanale ainsi qu'aux métiers de l'image et de la communication visuelle.

L'ENSEIGNEMENT

L'étudiant est invité, dans les deux premières années, à une formation générale articulant de manière inédite pratique, création et culture. Les deux parcours sont mutualisés pour la plupart des cours théoriques et pratiques fondamentaux.

Outre les enseignements communs et obligatoires, ce cursus offre de nombreuses options permettant à chaque étudiant d'approfondir ses compétences personnelles tout en découvrant des disciplines voisines et complémentaires. Il permet ainsi à chacun de constituer son propre parcours en fonction de ses projets professionnels.

Les enseignements dits "fondamentaux" visent tout d'abord à l'acquisition de méthodologies et de bases solides dans les principaux domaines artistiques: techniques de la représentation, ateliers spécialisés, expression artistique et communication visuelle, histoire de l'art ancien et contemporain, esthétique et théorie de l'art.

Par ailleurs, l'étudiant est invité à suivre des enseignements généraux lui permettant d'acquérir des compétences en informatique et la maîtrise d'une langue étrangère appliquée au domaine des arts visuels.

Dès le deuxième semestre, des cours de soutien ou de renforcement sont également prévus pour aider l'étudiant dans les domaines où ses pré-requis seraient insuffisants (culture artistique, rédaction, représentation...). Ces enseignements sont également destinés à accompagner l'étudiant dans ses projets professionnels.

les cursus de licence en *Arts visuels*

INFORMATIONS

Les objectifs de ce cursus d'études sont les suivants :

- Acquérir des bases solides et polyvalentes dans les différentes techniques et modes d'expression relevant des arts plastiques et arts appliqués.
- Développer une culture approfondie et des connaissances diversifiées dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'esthétique et des sciences de l'art.
- Permettre à l'étudiant de développer une pratique personnelle étayée sur les arts appliqués, le design, son histoire et son évolution contemporaine.
- Favoriser ses capacités d'analyse et de communication, développer sa maîtrise de l'expression orale et écrite.

LE PRINCIPE DU CONTRÔLE CONTINU

L'assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu.

Ce contrôle s'exerçant tout au long du semestre, il peut prendre des formes variées : dissertation, articles, réalisation pratique, exposés, comptes-rendus de lecture, dossiers ou mémoires, rapports de stage ou d'activité, oraux, etc.

Les activités soumises à une évaluation notées sont précisées par l'enseignant responsable dans le cadre de chaque module. Ces informations figurent dans le livret guide ou sont indiquées en début d'année.

La présence aux T. D. est impérative s'agissant d'une formation dont la méthodologie repose sur des acquisitions de savoirs et de savoir-faire progressifs et qui supposent un travail personnel et des corrigés réguliers. De même la participation et la prise de parole régulières contribuent à la formation de l'étudiant et permettent à l'enseignant de vérifier et de corriger le cas échéant la progression des acquis.

En conséquence, aucune absence ne sera tolérée sans un motif valable. Trois absences dans un module, sans justificatif, pourront être sanctionnées par la non validation de ce module.

Les étudiants qui ne peuvent suivre le contrôle continu (salariés, raisons de santé, étudiants cumulatifs, ...) doivent justifier d'une dispense de contrôle continu auprès des directrices ou directeurs d'études de chaque niveau (ou du directeur de département). Il leur appartient cependant de prendre régulièrement contact avec l'enseignant afin de rester informés de l'avancée des cours et des travaux et pour se renseigner précisément sur les conditions de l'évaluation qui leur sera réservée.

ÉVALUATIONS

Les cours et TD sont évalués suivant des règles fixées par chaque enseignants. Généralement celles-ci reposent sur la moyenne des travaux, épreuves ou dossiers composant le contrôle continu et suivant des coefficients éventuellement différents.

Certains enseignements, notamment théoriques, associent des travaux faits sur place et une épreuve finale.

Les étudiants dispensés de contrôle continu passent obligatoirement un examen ou une épreuve orale en fin de semestre. Il est rappelé aux étudiants salariés que les examens obligatoires de fin de semestre ne peuvent être différés à leur convenance. Leur employeur est tenu de les libérer pour leur permettre de passer les épreuves suivant le calendrier qui sera arrêté par l'administration.

Une absence pour raison grave (accident, maladie grave, hospitalisation etc.) et attestée peut, *dans la mesure du possible*, donner lieu à une épreuve de remplacement (pour les examens terminaux seulement).

Il est recommandé de lire attentivement le livret guide pour bien comprendre la part de chaque module et de chaque sous module dans le système d'évaluation générale qui conditionne la réussite de chaque session et de chaque semestre.

Un module se caractérise principalement par un code qui est distinct. Dans une même UE, il peut y avoir un ou plusieurs modules (un ou plusieurs codes), et chaque module peut être lui-même subdivisé en un ou plusieurs enseignements (ou sous-modules) identifiés par un "intitulé" (de cours ou de TD).

Ces enseignements sont moyennés suivant des coefficients qui sont précisés ici et se compensent entre eux dans chaque UE (Unité d'Enseignement).

Si la moyenne des sept UE de chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé. Si cette moyenne est inférieure à 10/20 l'étudiant est ajourné et déclaré "défaillant". Les UE se compensent entre elles.

L'étudiant est alors invité à repasser tous les modules des UE en échec à la session de rattrapage de ce semestre. (règle appliquée, sous réserve de modifications précisées à la rentrée).

Les UE et modules réussis (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont définitivement capitalisés. (ainsi que les crédits (ECTS) afférents).

LICENCE DESIGN

OBJECTIFS GÉNÉRAUX.

La licence a des objectifs.

- Objectif de formation : former à la connaissance et aux pratiques du design par l'acquisition des fondamentaux du design.

- Objectif d'orientation professionnelle : A court terme à l'issue de la licence.

Accompagner l'étudiant vers l'activité professionnelle dans une voie qui correspond à ses aspirations et à ses capacités.

Préparer à la poursuite d'étude en Master, vers l'activité professionnelle (design ou enseignement) ou en Doctorat à des fins de recherches universitaires.

Possibilité de délivrer un diplôme de deug ou de maîtrise.

|

L1 S1 *Arts appliqués* DESIGN



LICENCE PREMIER SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE
MME ELISE RAZAIARISOA

UE1

AR1JAU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX
GÉRÉ PAR LE CRAL



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

Contenus : Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau des connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

Objectifs (connaissances et compétences) : consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné
Epreuve de substitution : se renseigner auprès du service concerné
Convocation : défini par le CRAL

UE2

AR1JAU02

MTU MÉTHODOLOGIE ET PROJET PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



AR10AM21 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 9H TD)

MME COSTA & MME HASER / 6 SÉANCES DE 1H30

Contenus : méthodologie universitaire générale et spécifique aux arts visuels (méthodologie de la rédaction d'analyse et de commentaire, recherche documentaire). Fonctionnement du cursus et des structures universitaires.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : Compétences méthodologiques (capacités d'analyse, de rédaction), connaissance des modes de recherche documentaire, exploitation de ressources documentaires. Savoir se repérer à l'université et dans les années d'études.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : exercices en autonomie et travaux sur place
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : dossier d'exercices et épreuves de même nature
Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation Contrôle continu : non
Contrôle global : non

► **AR10AM22 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL / TD (COEF. 1 / 9H TD)**

MME JORDY (1H30 TOUS LES 15 JOURS / 6 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : Visites de musées et institutions dédiés aux arts visuels (Musée archéologique, Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Cathédrale, Musée des Beaux-Arts, Cabinet des Arts graphiques, Musée des Arts décoratifs, Aubette, Musée Tomi Ungerer, MAMCS)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs : Connaissance des institutions (spécificités des collections, structure, organisation, fonctionnement, métiers) liés aux arts visuels.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : dossier (recherches, compte-rendu des visites et interventions)
Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution : Contrôle continu : dossier analogue
Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation Contrôle continu : non
Contrôle global : non

UE3
AR1JAU03

**MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN
COEF 3 - ECTS 9 / SIX MODULES**

► **AR10AM32 THÉORIE ET PRATIQUE DE LA REPRÉSENTATION (12H CM & 36H TD)**

► **1. THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN / CM (COEF. 1 / 12H CM)**

M. VERRY : 2 GROUPES DE CM (1H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : Histoire des techniques, des pratiques et des théories du dessin, de la préhistoire à nos jours. Étude des aspects matériels du dessin (techniques, outils, matériaux et supports), ses fonctions (esquisse, projet, dessin de présentation, « graphisme » dans le sens du design), ses théories (liens entre dessin et écriture, le « disegno », l'assujettissement à la peinture...), ainsi que les modes de représentation spécifiquement graphiques (perspective par exemple).

Bibliographie succincte :

- LEYMARIE Jean, MONNIER Geneviève, ROSE Bernice, *Histoire d'un art : le dessin*, Skira, 1979.
- GOMBRICH Ernst, *L'art et l'illusion*, Gallimard, 1960 / 1996 pour la traduction française.

Objectifs (connaissances et compétences) : Savoir identifier et nommer les techniques du dessin, les outils, les matériaux et les supports. Comprendre les enjeux et le statut des pratiques graphiques à différentes époques.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (1h a minima) Contrôle global : une épreuve écrite (1h a minima)
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : une épreuve analogue Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

2. THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN / TD (COEF. 2 / 24H TD)

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES

MMES RAZAIARISOA, BELOEIL & VIDELIER / M. VERRY : 8 GROUPES (12 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Fondamentaux du dessin d'observation et du croquis (proportions, morphologie, contraste, textures). Apprentissage des techniques et des méthodes de représentation à partir de référents et de situations variés, et à partir d'un outillage réduit (travail en noir et blanc : crayons, mine de plomb, pierre noire, encre).

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : Maîtrise des techniques et outils fondamentaux. Capacités d'observation et de restitution graphique de la silhouette, des proportions, de la morphologie, du volume, des ombres et des codes de la perspective.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

3. PERSPECTIVE (INITIATION) (COEF. 1 / 12H TD)

M. VERRY : 8 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Connaissance et maîtrise des codes liés à la représentation de l'espace et du volume.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : Maîtriser les concepts de base de la perspective (ligne d'horizon, point de fuite, lignes de fuite) et savoir les adapter dans des situations variées (avec ou sans modèle, à partir de contraintes précises, en sachant jouer des déformations inhérentes à certaines situations, etc.)

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10AM33 THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (6H CM & 12H TD)**

► **1. THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR / CM (COEF. 1 / 6H CM)**

M. JÉRÔME : 2 GROUPES DE CM (3 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Ce cours permettra, dans un premier temps, de se familiariser avec un lexique et des notions spécifiques au domaine chromatique. Ces notions seront essentiellement puisées dans les ouvrages de peintres et pédagogues tels Johannes Itten (*L'art de la couleur*), Josef Albers (*L'interaction des couleurs*). Le cours permettra, dans un second temps, d'approcher les principales théories scientifiques, tels les apports de Newton, Young, Von Helmholtz, Chevreul. Dans un troisième temps seront abordées des questions d'ordre artistique et esthétique, marquées par les luttes du dessin et de la couleur (*L'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, Rubens contre Poussin*). Seront ensuite évoqués les points de vue des artistes théoriciens (Charles Blanc, Georges Seurat, Paul Signac, Wassily Kandinsky, Piet Mondrian) et des artistes - les réfractaires - tels Eugène Delacroix, les Impressionnistes, Paul Cézanne, Paul Gauguin, Vincent Van Gogh, Paul Sérusier, Henri Matisse. Enfin, une ouverture se fera sur les approches plus contemporaines de l'usage des couleurs par les artistes plasticiens et par les designers.

Objectifs (connaissances et compétences) : Maîtrise du lexique des couleurs et des notions (les gammes, les contrastes, les harmonies des couleurs, les seuils de perception). Connaissances théoriques et historiques concernant la couleur dans un contexte culturel donné, capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (1h a minima) Contrôle global : une épreuve écrite (1h a minima)
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : une épreuve analogue Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

Bibliographie indicative :

- ALBERS Josef, *L'interaction des couleurs*, Paris, ed. Hazan, 2013
- EISENMAN Leatrice & RECKER Keith, *Pantone, le vingtième siècle en couleurs*, Paris, ed. Huginn & Muninn, 2011
- GAGE John, *Couleur & Culture. Usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*, Paris, ed. Thames & Hudson, 2008
- ITTEN Johannes, *L'art de la couleur*, Paris, ed. Dessain et Tolra, 2004
- PASTOUREAU Michel, *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris, ed. Seuil, 2010
- PASTOUREAU Michel, *Le petit livre des couleurs*, Paris, ed. Panama, 2005
- ROQUE Georges, *Art et science de la couleur : Chevreul et les peintres, de Delacroix à l'abstraction, nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, ed. Gallimard, 2009

► **2. THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR / TD (COEF. 1 / 12H TD)**

M. JÉRÔME / MME PULVERMULLER : 8 GROUPES DE TD (6 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Pratiques des théories de la couleur en articulation avec le cours magistral. Le travail se fera sous forme de dossiers, chaque dossier étant constitué d'un certain nombre de planches aux objectifs nettement ciblés. Par ailleurs, il sera également demandé à l'étudiant de mener une recherche plus personnelle concernant : soit une couleur, soit un artiste ou designer, ou tout autre domaine dont la couleur serait le fondement principal.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : Maîtrise d'un médium spécifique - gouache, acrylique-, ses techniques d'application. Méthodologie de l'élaboration un dossier (ensemble de planches, articulation texte/image, qualité formelle).

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10AM34 THÉORIE ET PRATIQUE DE L'INFOGRAPHIE (COEF. 1 / 24H TD)**

MM. THOMAS / PERILLE / X : 8 GROUPES (12 SÉANCE DE 2H)

Contenus : Initiation aux fondamentaux de l'infographie (logiciels de la suite Adobe : Photoshop, Illustrator, Indesign)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : Maîtrise et connaissance des paramètres de l'image numérique (dimensions, couleurs, contrastes, résolution, format), de l'utilisation de calques, de la retouche et la modification d'image. Création de formes vectorielles. Création de documents visuels et mise en page. Le premier semestre sera davantage porté sur des exercices d'application, notamment dans la mise en relation des trois logiciels.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE4
AR1JAU04

**MAJEURE THÉORIQUE
HISTOIRE, STYLES ET TECHNIQUES DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN
COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

► **AR10AM40 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ARTS VISUELS / CM (COEF. 1 / 24H CM).**

MME JORDY : 2 GROUPES DE CM (12 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Histoire des arts plastiques, de l'architecture et des arts appliqués de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance : il s'agira d'apprendre à repérer la chronologie artistique et reconnaître les courants à travers l'étude d'œuvres majeures de l'histoire de l'art.

Objectifs connaissances et compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite a minima (1 à 2h) Contrôle global : une épreuve écrite a minima (1 à 2h)
-------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuve(s) écrite(s) analogue(s)
Contrôle global : épreuve de même nature

Convocation Contrôle continu : oui
Contrôle global : oui

Bibliographie indicative :

- BARATTE François, HOLTZMAN Bernard, *L'Art de l'Antiquité, tome 1. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, Réunion des Musées Nationaux.
- BARRUCAND Marianne, HECK Christian, PERIN Patrick et SPIESER Jean-Michel, *Histoire de l'art Moyen Âge : chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996
- BERNARD Edina, CABANNE Pierre, DURAND Jannic, Gérard LEGRAND, *Histoire de l'art, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Larousse, 2010.
- GOMBRICH E. H., *Histoire De l'art, Paris, Flammarion, 1990 ; En Poche : Paris, Phaidon, 2006.*
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Temps Modernes XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, Flammarion, 2010
- SCHNAPP Alain (dir.), *Préhistoire Et Antiquité : Des Origines de l'humanité au monde classique*, Paris, Flammarion, 2010.

► AR10AM41 HISTOIRE DES ARTS ET DU DESIGN CONTEMPORAINS (COEF. 1 / 24H CM)

M. WERCKMEISTER : 2 GROUPES DE CM (12 SÉANCE DE 2H)
MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES

Contenus : Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une première approche des principaux mouvements, œuvres et acteurs qui ont façonné l'histoire des arts visuels occidentaux de la fin du XIXe siècle aux années 1980.

• *Histoire des arts plastiques :* Lors du premier semestre seront étudiées les grandes évolutions de l'art des années 1880 à la Seconde Guerre mondiale. A un rappel des fondements de l'art moderne succédera une étude systématique des principaux mouvements qui ont jalonné la première moitié du XXe siècle : le Fauvisme, l'Expressionnisme, le Cubisme, les abstractions (en particulier Mondrian, Kandinsky et Malevitch), le Futurisme, Dada, le Surréalisme, etc.

• *Histoire du design :* le cours sur l'histoire du design permettra de découvrir les grandes étapes de l'évolution des formes architecturales et industrielles de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Seront notamment étudiées l'organisation de nouveaux rapports entre art et industrie dès le milieu du XIXe siècle, l'émergence de la notion d'arts appliqués, et l'émergence des premiers mouvements (Arts and Crafts, Art Nouveau...), structures de formation ou écoles (Darmstadt, Bauhaus...) ou courants esthétiques (fonctionnalisme, l'Esprit Nouveau, Le Style international...).

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : une épreuve écrite a minima (1 à 2h)
Contrôle global : une épreuve écrite a minima (1 à 2h)

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuve(s) écrite(s) analogue(s)
Contrôle global : épreuve de même nature

Convocation Contrôle continu : oui
Contrôle global : oui

Bibliographie succincte :

- ARDENNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- BLISTENE Bernard, *Une Histoire de l'art du XXe siècle*, Paris, Beaux-arts Magazine / Centre G. Pompidou, 1999.
- BONY Anne, *Le Design, histoire, principaux courants, grandes figures*, Larousse, Paris, 2004 (rééd. 2008).
- FERRIER J. - Louis, *L'Aventure de l'art au XXe siècle*, Paris, éd. du Chêne, 1992.

- GAUVILLE Hervé, *L'Art depuis 1945, groupes et mouvements*, Paris, Hazan, 2007.
- GUIDOT Raymond (dir), *Design, techniques et matériaux*, Flammarion, Paris, 2006.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design, 1940 – 1990*, Hazan, Paris, 1994.
- MILLET Catherine, *L'Art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987.

► **AR10AM42 METHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (DESIGN) (COEF. 1 / 18H TD)**

MM. WERCKMEISTER / JEROME / MME BISCHOFF-FREGUIN / ROCHER :
8 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : Études d'œuvres et initiation aux techniques de l'analyse, analyses plastiques d'œuvres appartenant au corpus des cours magistraux.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : *Savoir repérer les caractéristiques essentielles d'une image (composition, rythmes, plans, perspective, contrastes chromatiques, lumières, etc.) et les transposer plastiquement sous forme de croquis (schémas, collages, prises de notes chromatique) en variant et en adaptant ses outils (papiers et outillage). Comprendre les caractéristiques formelles qui permettent d'inscrire une œuvre dans un style et une époque.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des travaux du semestre Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE5
AR1JAU05

**MAJEURE RECHERCHE
THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS VISUELS
PARCOURS DESIGN**

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

COURS MAGISTRAL MUTUALISÉ ET TD SPÉCIFIQUE AU PARCOURS DESIGN

► **AR10AM50 ESTHÉTIQUE - HISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES DES SCIENCES DE L'ART / CM (COEF. 1 / 12H CM)**

MME BÉGOC : 2 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

La figure du créateur dans les écrits sur l'art (1/2) : aspects socio-historiques et enjeux philosophiques

Contenus : *Conçu comme une introduction à la théorie de l'art, ce cours s'attache au regard que les grandes époques de l'histoire ont porté sur la figure de l'artiste. Tout en problématisant la question du discours (la pluralité des modes de pensée et d'écriture, le caractère historiquement construit des concepts et des catégories), il s'agit de saisir l'évolution du statut et de la condition sociale de l'artiste, de l'Antiquité jusqu'au 19e siècle, et d'étudier les différentes représentations du créateur qui ponctuent, parallèlement, les écrits sur l'art.*

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art. Capacité d'analyse, capacité rédactionnelle.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) Contrôle global : une épreuve écrite (1 à 2h a minima)
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : épreuve de même nature
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

Bibliographie succincte :

- ALBERTI, Leon Battista., *De la peinture / De Pictura* (1435), Paris, Macula, 1999.
- BAUDELAIRE Charles, *Le Peintre de la vie moderne* (1863), in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1976.
- COURBET Gustave, *Correspondance de Gustave Courbet* (1877), éd. Etablie par Petra Ten-Doesschate Chu, Paris, Flammarion, 1996.
- DE PILES Roger, *Cours de peinture par principes* (1708), Paris, Gallimard, 1989.
- DIDEROT Denis, *Essai sur la peinture. Salons de 1759, 1761, 1763*, Paris, Hermann, 1984.
- VASARI Giorgio, *Les Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* (1550), 12 vol., Paris, Berger-Levrault, 1981-1989.

► AR12AM51 ATELIER DE PROJET DESIGN / TD (COEF. 1 / 18H TD)

MME GUIGNON / MM. BALIGAND & FAVARD : 8 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation à la pratique du design dans quatre domaines fondamentaux (objet, communication, stylisme, espace) s'appuyant sur la méthodologie du projet : analyse du cahier des charges, constitution d'un cahier de tendance (collecte et organisation de références visuelles), d'un carnet de bord (réflexion, élaboration, analyse des possibilités de proposition, communication de la démarche réflexive), finalisation du projet sous forme de maquette, prototype, productions visuelles.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication (écrite, visuelle), d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, volume), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

OUVERTURE ET DÉCOUVERTE / ATELIERS COMPLÉMENTAIRES
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN
COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

▷ CHOIX 1

► **AR12AM61 ATELIER DÉCOUVERTE ARTS PLASTIQUES / TD (COEF. 1 / 18H TD).**
(CE MODULE EST INSCRIT DANS LE PARCOURS ARTS PLASTIQUES)

(12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation à la recherche en arts plastiques. Monter un projet personnel à partir d'une incitation, le concrétiser (le choix des moyens d'expression est libre dans cet atelier) et le présenter à l'oral.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : savoir construire un projet à partir de croquis, schémas, vues d'ensemble qui permettent d'évaluer les enjeux pratiques de la réalisation finale. Articuler une réflexion théorique à ce projet en se servant de sa culture personnelle et de la culture artistique indispensable à tout étudiant en arts plastiques. Les savoir-faire pratiques et théoriques acquis dans les autres cours sont ici mis en jeu dans le cadre d'une réflexion individuelle.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 2

► **AR12AM61 STYLISME / DESIGN DE MODE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME FASSEL : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation à la pratique du design de mode s'appuyant sur la méthodologie du projet.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

► AR12AM61 **ESPACE / OBJET / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M.BERTRAND : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation à la pratique du design d'espace et d'objet s'appuyant sur la méthodologie du projet.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype, maquette), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie
 Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier

Epreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues
 Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non
 Contrôle global : non

▷ CHOIX 4

► AR12AM61 **COMMUNICATION VISUELLE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MMES GUIGNON & SUMA : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation à la pratique de la communication visuelle s'appuyant sur la méthodologie du projet.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype, maquette), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie
 Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier

Epreuve de substitution : Contrôle continu : dossier de travaux analogues
 Contrôle global : dossier de travaux analogues

Convocation Contrôle continu : non
 Contrôle global : non

▷ CHOIX 5

► AR12AM61 **MISE À NIVEAU / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME HUBER : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : renforcement de la méthodologie du projet et de la maîtrise des moyens techniques fondamentaux.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype, maquette), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 6

▶ **AR12AM62** **AUTRE CHOIX (ENSEIGNEMENT DISPENSÉ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT)**
GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE

L1 S2 *Arts appliqués* DESIGN



LICENCE DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

UE 1

AR1JBU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

GÉRÉ PAR LE CRAL

Contenus : Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

Objectifs (connaissances et compétences) : Initiation ou consolidation des acquis linguistiques afin de permettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné

Epreuve de substitution : se renseigner auprès du service concerné

Convocation : Défini par le CRAL

UE2

AR1JBU02

MTU MÉTHODOLOGIE ET PROJET PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



AR10BM21 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINAIRE / TD (COEF. 1 / 9H TD)

MMES RAZAIARISOA & ZAHEDI (6 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : renforcement de la méthodologie universitaire générale et spécifique aux arts visuels (méthodologie de la rédaction d'analyse et de commentaire), renforcement pratique.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : *compétences méthodologiques, capacités d'analyse, de rédaction, d'exploitation de ressources documentaires / compétences pratiques (graphisme, représentation, perspective)*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices en autonomie et travaux sur place Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10BM22 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL / TD (COEF. 1 / 9H TD)**

MME JORDY (6 SÉANCE DE 1H30)

Contenus : *Visites de musées et institutions dédiés aux arts visuels (Musée archéologique, Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Cathédrale, Musée des Beaux-Arts, Cabinet des Arts graphiques, Musée des Arts décoratifs, Aubette, Musée Tomi Ungerer, MAMCS)*

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs : *Connaissance des institutions (spécificités des collections, structure, organisation, fonctionnement, métiers) liés aux arts visuels.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : dossier (recherches, compte-rendu des visites et interventions) Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE3
AR1JBU03

**MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS
PARCOURS DESIGN**

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

► **AR10BM32 THÉORIE & PRATIQUE DU GRAPHISME (DESIGN) / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES

M. VERRY / MMES. RAZAIARISOA & AMIOT : 7 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : *pratique du dessin selon trois grands axes : l'objet fonctionnel, le corps et le vêtement, l'espace construit. En termes de méthodologie, il s'agira d'approfondir les bases abordées en S1 tout en tenant compte des spécificités du dessin lié au design (présentation, outils, modes de représentation)*

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : *maîtrise des fondamentaux du dessin liés au design. Capacité à restituer la morphologie, la structure, les proportions, le volume (maîtrise de différentes perspectives, du modelé), la texture (utilisation d'écritures graphiques adaptées)*

d'un référent donné. Capacité à utiliser différentes modalités de représentation : croquis, dessin d'observation, rough, rendering, illustration didactique etc. Capacité à présenter et organiser une planche.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► AR10BM34 THÉORIE & PRATIQUE DE LA COULEUR (DESIGN) / TD (COEF. 1 / 18H TD)

MMES GUIGNON & WINTZ : 7 GROUPES DE TD (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : Ce td a pour objectif de revenir sur les acquis du S1 (contrastes, couleur et teinte, harmonies, camaïeux, variations de la couleur selon le support, la surface, la lumière) en vue d'application aux domaines du design : la gamme chromatique appliquée à un produit déclinaisonnable, le nuancier référencé (référence d'une époque historique, un style, un milieu), constitution d'une tendance (couleur, matière, motif).

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : maîtrise des fondamentaux du chromatisme liés au design. Connaissance des théories sur la couleur, de l'influence des paramètres culturels sur la couleur, pratique de fabrication de mélanges chromatiques, capacité à dissocier et trier les couleurs selon des critères distincts (harmonies, contraste, valeur). Capacité à développer un projet axé sur les qualités de la couleur.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices en autonomie et travaux sur place Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► AR10BM33 THÉORIE & PRATIQUE DU VOLUME (DESIGN) / TD (COEF. 1 / 18H TD)

MM. KASZTELAN & CROCITTI / MME LEBŒUF : 7 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : Ce cours propose une approche du volume spécifiquement adaptée aux méthodologies et contraintes du projet en design, prenant en compte la réflexion personnelle et les différentes dimensions liées à la démarche du projet. Il visera à la mise en œuvre de maquettes et de prototypes s'appuyant sur un travail de recherches (croquis), de plans cotés et de rendu perspectifs.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : maîtrise des fondamentaux du volume liés au design. Apprentissage des techniques de construction de maquettes par l'emploi de matériaux simples : carton-plume, papier, carton... Exploration des caractéristiques plastiques d'un volume (orientation, masse, plan, angles, arêtes, ligne, plein / vide, poids, densité, texture et leurs incidences sur la perception visuelle) en vue de l'application à un projet d'objet ou d'espace. Capacité à documenter et présenter un projet.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et travaux sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10BM35 THÉORIE & PRATIQUE DE L'INFOGRAPHIE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MM SCHREPFER / PERILLE / FRICK / MONZINGER & MME HERNANDEZ-PADILLA :
7 GROUPES DE TD (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation aux fondamentaux de l'infographie (logiciels de la suite Adobe : Photoshop, Illustrator, Indesign).

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : maîtrise et connaissance des paramètres de l'image numérique (dimensions, couleurs, contrastes, résolution, format), de l'utilisation de calques, de la retouche et la modification d'image. Création de formes vectorielles. Création de documents visuels et mise en page. Le deuxième semestre portera davantage sur l'utilisation de ces compétences dans le cadre de la pratique du projet.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE4
AR1JBU04

**MAJEURE THÉORIQUE
HISTOIRE, STYLES ET TECHNIQUES DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN
COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

► **AR10BM40 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ARTS VISUELS / CM (COEF. 1 / 24H CM)**

MME JORDY : 2 GROUPES DE CM (12 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Histoire des arts plastiques, de l'architecture et des arts appliqués dans la continuité du S1. Le cours portera ce semestre sur le Maniérisme, le Baroque, le Rococo, le Néoclassicisme et le Romantisme. Il s'agira d'apprendre à repérer la chronologie artistique et reconnaître les courants à travers l'étude d'œuvres majeures de l'histoire de l'art.

Objectifs connaissances et compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) Contrôle global : une épreuve écrite (1 à 2h a minima)
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : épreuve de même nature
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

Bibliographie indicative :

- ARDENNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- CACHIN Françoise et LACAMBRE Geneviève, *L'Art du XIXe siècle. 1850-1905*, Paris, éd. Citadelles, 1990
- LEVEY Michael, *Du Rococo à la Révolution. Les Principaux courants de la peinture au XVIIIe siècle*, Paris, éd. Thames et Hudson, (1966), 1989.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Temps Modernes XVIe-XVIIIe siècles*, Paris, éd. Flammarion, 2010
- WESTERMANN Mariët, *Le Siècle d'or en Hollande*, Paris, éd. Flammarion, « Tout l'Art Contexte », 1996

► **AR10BM41 HISTOIRE DES ARTS ET DU DESIGN CONTEMPORAINS / CM (COEF. 1 / 24H CM)**

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES

M. WERCKMEISTER : 12 SÉANCES DE 2H

Contenus : *Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une première approche des principaux mouvements, œuvres et acteurs qui ont façonné l'histoire des arts visuels occidentaux du XXe siècle.*

- *Histoire des arts plastiques : le second semestre portera sur les évolutions de la peinture et de la sculpture de 1945 aux années 80. Les grandes étapes en seront notamment : l'expressionnisme abstrait américain, les abstractions européennes des années 40 à 70, J. Dubuffet et les arts singuliers, le Pop'art et le Nouveau Réalisme, l'Art Minimal et l'Art Conceptuel, l'Arte Povera et le Land Art...*

- *Histoire du design : le deuxième semestre sera l'occasion d'étudier l'émergence de diverses «écoles» nationales (Etats Unis, Scandinavie, Italie, Allemagne, France...) et de diverses sources d'inspiration ou influences consenties par le design des années 50 aux années 80 (le design organique ou biomorphique, les années Pop; le design industriel, etc.)*

Objectifs (connaissances et compétences) : *Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.*

Bibliographie indicative :

- ARDENNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- BLISTENE Bernard, *Une Histoire de l'art du XXe siècle*, Paris, Beaux-arts Magazine / Centre G. Pompidou, 1999
- BONY Anne, *Le Design, histoire, principaux courants, grandes figures*, Larousse, Paris, 2004 (rééd. 2008)
- FERRIER J. - Louis, *L'Aventure de l'art au XXe siècle*, Paris, éd. du Chêne, 1992
- GAUVILLE Hervé, *L'Art depuis 1945, groupes et mouvements*, Paris, Hazan, 2007
- GUIDOT Raymond (dir.), *Design, techniques et matériaux*, Flammarion, Paris, 2006
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design, 1940 – 1990*, Hazan, Paris, 1994
- MILLET Catherine, *L'Art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) Contrôle global : une épreuve écrite (1 à 2h a minima)
-------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : épreuve de même nature
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

► **AR10BM42** **METHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'ŒUVRES / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MM. WERCKMEISTER & JEROME / MME ROCHER : 7 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : études d'œuvres et renforcement des techniques de l'analyse, analyses plastiques d'œuvres appartenant au corpus des cours magistraux.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : savoir repérer les caractéristiques essentielles d'une image (composition, rythmes, plans, perspective, contrastes chromatiques, lumières, etc.) et les transposer plastiquement sous forme de croquis (schémas, collages, prises de notes chromatique) en variant et en adaptant ses outils (papiers et outillage variés). Comprendre les caractéristiques formelles qui permettent d'inscrire une œuvre dans un style et une époque

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves d'analyse sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE5
AR1JBU05

**MAJEURE RECHERCHE
THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS VISUELS
PARCOURS DESIGN**

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

COURS MAGISTRAL MUTUALISÉ ET TD SPÉCIFIQUE AU PARCOURS DESIGN

► **AR10BM50** **ESTHÉTIQUE - HISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES DES SCIENCES DE L'ART / CM (COEF. 1 / 12H CM)**

MME BÉGOC (6 SÉANCES DE 2H)

La figure du créateur dans les écrits sur l'art (2/2), de la représentation au mythe

Contenus : La figure du créateur dans les écrits sur l'art (2/2), de la représentation au mythe. Après l'étude des origines et de l'évolution du statut de l'artiste (premier semestre), ce cours porte sur les figures stéréotypées qui ponctuent l'imagerie de l'artiste construite et véhiculée par la littérature romantique du 19e siècle. De « l'artiste héroïque » à « l'artiste maudit », en passant par « l'artiste bohème », il s'agit de déconstruire les mythes de l'artiste romantique, en soulevant les facteurs idéologiques, historiques, sociologiques et culturels qui ont contribué à leur édification, leur diffusion et leur survivance.

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art. Capacité d'analyse, capacité rédactionnelle.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) Contrôle global : une épreuve écrite (1 à 2h a minima)
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve(s) écrite(s) analogue Contrôle global : épreuve(s) écrite(s) analogue
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

Bibliographie :

- BALZAC HONORÉ DE, *Le Chef-d'œuvre inconnu* (1831), in *La comédie Humaine*, Paris, éd. Omnibus, 1999.
- BAUDELAIRE CHARLES, *Le spleen de Paris : petits poèmes en prose* (1869), Paris, éd. Gallimard, 2000.
- CHATEAUBRIAND FRANÇOIS-RENÉ DE, *René*, in *Génie du christianisme* (1802), Paris, éd. du Cerf, 2011.
- GOETHE JOHANN WOLFGANG VON, *Les Souffrances du jeune Werther* (1774, 1787), Paris, éd. Gallimard, 2012.
- MURGER HENRI, *Scènes de la vie de bohème* (1849), Paris, éd. Calmann-Lévy, 1988.
- VAN GOGH VINCENT, *Lettres à son frère Théo* (1890), Paris, éd. Gallimard, 1988.

► **AR12BM51 ATELIER PROJET DESIGN TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MM. VIDELIER, BALIGAND & VERCEY / MMES SUMA & GUIGNON : 7 GROUPES (12 SÉANCE DE 1H30)

Contenus : pratique du design dans quatre domaines fondamentaux (objet, communication, stylisme, espace) s'appuyant sur la méthodologie du projet : analyse du cahier des charges, constitution d'un cahier de tendance (collecte et organisation de références visuelles), d'un carnet de bord (réflexion, élaboration, analyse des possibilités de proposition, communication de la démarche réflexive), finalisation du projet sous forme de maquette, prototype, productions visuelles.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication (écrite, visuelle), d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, volume), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE6
AR1JBU06

**OUVERTURE ET DÉCOUVERTE / ATELIERS COMPLÉMENTAIRES
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

▷ CHOIX 1

► **AR12BM61 ATELIER DÉCOUVERTE ARTS PLASTIQUES / TD (COEF. 1 / 18H TD)**
(CE MODULE EST INSCRIT DANS LE PARCOURS ARTS PLASTIQUES)

Contenus : suite du premier semestre. Approfondissement de la recherche : dossier de recherche, références artistiques et théoriques. L'oral de présentation du projet prendra une part plus importante dans l'évaluation.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : A la fin du semestre, l'étudiant devra être autonome dans l'élaboration d'un projet : esquisses initiales, dossier de recherches, références artistiques et théoriques, élaboration de la réalisation in situ et présentation à l'oral. On attend un réel intérêt et un investissement personnel soutenu en vue des ateliers de recherche de la Licence 2 et 3.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices en autonomie et travaux sur place Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 2

► AR12BM61 **STYLISME / DESIGN DE MODE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MMES FASSEL & HUEBER : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation ou renforcement de la pratique du design de mode s'appuyant sur la méthodologie du projet.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

► AR12BM61 **ESPACE / OBJET / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M. FAVARD & MME BERTRAND : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation ou renforcement de la pratique du design d'espace et d'objet s'appuyant sur la méthodologie du projet.

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype, maquette), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 4

► AR12BM61 **COMMUNICATION VISUELLE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M. BECHLER (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : initiation à la pratique de la communication visuelle s'appuyant sur la méthodologie du projet.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype, maquette), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 5

► AR12BM61 **MISE À NIVEAU / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME GUIGNON : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : renforcement de la méthodologie du projet et de la maîtrise des moyens techniques fondamentaux.

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Objectifs (connaissances et compétences) : développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication, d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, prototype, maquette), capacité à répondre à une incitation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 6

► AR12BM62 **AUTRE CHOIX (ENSEIGNEMENT DISPENSÉ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT)
GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE**

L2 S3 *Arts appliqués* DESIGN



LICENCE TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE ARP
M. JEAN-PHILIPPE STUTZMANN

UE1

AR1JCU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX
GÉRÉ PAR LE CRAL



LANGUE VIVANTE (COEF. 1 / 24H TD)



ANGLAIS / ALLEMAND (COEF. 1 / 24H TD)

INSCRIPTION À PRENDRE DÈS LA RENTRÉE AUPRÈS DU CRAL

Contenus : Langue vivante étrangère (allemand ou anglais)

Objectifs (connaissances et compétences) : voir niveaux de compétences définis par le CRAL

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné
Epreuve de substitution : se renseigner auprès du service concerné
Convocation : définie par le CRAL



AUTRE LANGUE (COEF. 1 / 24H TD)

INSCRIPTION À PRENDRE À LA RENTRÉE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LANGUE CONCERNÉ

Modalités d'évaluation : voir dispositions prévues par la composante concernée.
Epreuve de substitution : voir dispositions prévues par la composante concernée.
Convocation : voir dispositions prévues par la composante concernée.

UE2

AR1JCU02

INFORMATIQUE ET INFOGRAPHIE PARCOURS DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

▶ AR12CM22 PRÉPARATION AU C2I

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

préparation (optionnelle) recommandée.

Cours en ligne (sur l'ENT) et sur le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type. .).

Mise à disposition d'une salle informatique avec tuteurs.

voir le site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Contenus : Préparation au C2i (certificat de compétence informatique)

Objectifs : Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base. Ce certificat permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (proposé en Master et obligatoire pour les futurs enseignants). Il vise à la connaissance de l'environnement d'un poste de travail, à la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur), à la réalisation de présentations multimédias, à l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif. Il propose également une connaissance des aspects déontologiques, éthiques et juridiques des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.
Convocation : voir dispositions prévues par le service concerné.



INFOGRAPHIE 2D / TD (COEF. 1 / 15H TD)

MME SIEGEL : 4 GROUPES (10 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Exercices pratiques relatifs aux logiciels de la suite Adobe : Indesign pour la mise en page, Illustrator pour le dessin vectoriel, Photoshop pour la retouche image et Acrobat pour la présentation, le partage de document, etc.

Bibliographie succincte :

- Guide pratique de Création numérique – Edition Dunod

Objectifs : Maîtrise des 4 logiciels de base de la suite Adobe adaptés à tout projet d'art appliqué et plus particulièrement à la communication visuelle.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers : 3 évaluations a minima Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE3
AR1JCU03

MAJEURE DISCIPLINAIRE : THÉORIE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

COURS MUTUALISÉS ET TD SPÉCIFIQUES AU PARCOURS DESIGN



AR10CM32 HISTOIRE DE L'ART / CM (COEF. 1 / 16H30 CM)

COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

MMES BEGOC & FARIAT (11 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : *Avant-gardes et Modernité au début du XXe siècle - Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une approche de l'émergence et des développements de la modernité au sein des avant-gardes de la première moitié du XXe siècle.*

- **Arts Plastiques :** *Ce cours est consacré aux innovations plastiques et aux transformations du statut de l'art développées au début du XXe siècle. De la remise en cause de l'idée même de ressemblance (Quête du champ coloré chez Matisse, épuration des formes par la matière chez Brancusi) à l'intégration du réel dans l'art (Enjeux du Cubisme, usages sociaux de la photographie) et de l'art dans le réel (Futurisme, Duchamp, Dada), il s'agit de comprendre les enjeux de la modernité picturale et de repérer au sein des avant-gardes artistiques la genèse de problématiques centrales dans l'art du XXe siècle (comme la notion de répétition et la stratégie du collage). Conçu sous la forme d'une réflexion sur l'évolution des régimes de représentation (modes de construction et de perception du réel, relation du spectateur à l'œuvre), ce cours cherche à sensibiliser les étudiants aux modalités d'écriture et de restitution de l'histoire.*

- **Design :** *Ce cours cherche à ré-historiciser la naissance de l'intérieur moderne ou comment des architectes, des plasticiens et des artistes ont tenté de mécaniser, colorer et enfin libérer ce que Rietveld identifie comme « tout espace délimité par des murs ». Discipline hybride, l'histoire du design nous pousse à reconsidérer d'un œil différent nombre de productions et d'événements de l'Exposition universelle de 1851 à l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925. Bien que ces deux bornes temporelles définissent le cadre de notre cours, nous nous intéressons plus spécifiquement aux avancées du début du siècle en Allemagne (Deutscher Werkbund, Sachplakat, Bauhaus), en Hollande (De Stijl) mais aussi en France, en Belgique et aux États-Unis.*

Bibliographie succincte :

- Histoire de l'art moderne : *de l'impressionnisme à nos jours*, Paris, Flammarion, 1989.
- Denys RIOU, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, 2000.
- Jean-Paul BOUILLON, Paul-Louis RINUY, Antoine BAUDIN, *L'art du XXe siècle : 1900-1939*, Paris, Citadelles & Mazenod, 1996.
- Reyner BANHAM, *Théorie et design à l'ère industrielle*, Orléans, HUYX, 2009 (1960).
- Anne BONY, *Le design : histoire, principaux courants, grandes figures*, Paris, Larousse, 2008.
- Alexandre MIDAL, *Design. Introduction à l'histoire d'une discipline*, Paris, Pocket, 2009.

Objectifs (connaissances et compétences) : *Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XXème siècle. Parvenir à identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque moderne.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : connaissances et compétences évaluées dans le TD Théorie des arts visuels Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée

► **AR10CM33 ESTHÉTIQUE DES ARTS VISUELS / CM (COEF. 1 / 12H CM)**
COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

M. LAFORGE (12 SÉANCES DE 1H / 1 SÉANCE HEBDOMADAIRE)

Contenus : *La principale visée du cours est d'amener les étudiants, à travers une lecture de quelques textes majeurs de la tradition philosophique, à une réflexion sur les grandes questions relatives au champ de l'art et de l'esthétique ; seront notamment examinées la question du statut de l'imitation, de la catharsis, ainsi que celle relative à des catégories esthétiques comme le beau et le sublime.*

Bibliographie succincte :

Ouvrages de Kant :

- *Critique de la faculté de juger* (première partie), trad. et prés. A. Renaut. GF Flammarion, Paris, 1995

Ouvrages sur Kant :

- J.M. Vaysse. *Le vocabulaire de Kant*, Paris (Ellipses).
- G. Deleuze, *La philosophie critique de Kant*, éd. Quadrige, PUF.

Ouvrages de Hegel :

- *Esthétique*, T1 & 2, Le livre de poche, n° 4637 - 4638, Paris 1997

Ouvrages sur Hegel :

- C. Guibet Lafaye, *Leçons d'esthétiques*, Hegel, Paris, Ellipses.
- H.G. Gadamer, *Fin de l'art ? in L'héritage de l'Europe*. Rivages poche, n°429, 2003.

Ouvrages de Schopenhauer :

- *Le Monde comme volonté et représentation* (Livre 3 et Supplément au livre 3) Préface de Clément Rosset — Intro R. Roos, éd. Quadrige, PUF.

Ouvrages sur Schopenhauer :

- Clément Rosset, *Ecrits sur Schopenhauer*, PUF, 2001.

Ouvrages de Nietzsche :

- *La naissance de la tragédie*, trad. M. Haar, Ph Lacoue-Labarthe, J.L. Nancy, Gallimard, 1977.
- *Humain trop humain* (T.1. chapitre 4) ; trad. R. Rovini, Gallimard, 1968.
- *Le gai savoir* (en particulier le Livre V) ; trad.. P. Klossowski, Gallimard, 1967.

Ouvrages sur Nietzsche :

- G. Deleuze, *Nietzsche*, PUF, 1965
- G. Deleuze, *Nietzsche et la philosophie*, PUF, 1962

Ouvrages de Simmel :

- *La tragédie de la culture, (La mode, Esthétique et sociologie, La signification esthétique du visage, Pont et Porte ; L'anse)*, éd Rivages, Paris 1988.
- *Sociologie, (Excursus sur la parure ; Excursus sur la sociologie des sens)* éd. Quadrige, PUF, 1999.
- *Le cadre ; Réflexions suggérées par l'aspect des ruines.*

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art, des arts appliqués et du design de l'antiquité au XIXème siècle. Comprendre situer et articuler les principales théories et problématiques de l'art et du design occidental. Approfondissement des aptitudes analytiques et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (2h a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10CM34 THÉORIE DES ARTS VISUELS / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MMES BEGOC & FARIAT : 4 GROUPES (12 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Avant-gardes et Modernité au début du XXe siècle

Ce TD, qui propose en alternance des séances consacrées à la théorie des arts plastiques et à celles du design et de l'architecture, vient compléter et élargir les problématiques étudiées en CM.

• **Arts Plastiques** : Ce cours cherche à sensibiliser les étudiants aux différents types de discours sur l'art, à travers un corpus de textes constitué à la fois de manifestes, d'écrits d'artistes, de documents d'archives et de synthèses historiques publiées dans des catalogues d'expositions ou dans des ouvrages théoriques. L'étude de ces textes permettra de soulever des questions transversales relatives au processus de création de l'œuvre (Matisse, Brancusi, Duchamp), aux formes de son énonciation (manifestes futuristes et dadaïstes), à sa circulation (Brancusi), à sa relecture (le dadaïsme par Theo Van Doesburg) et à l'interprétation de ses sources.

• **Design** : Nous reviendrons sur les grandes étapes de la naissance du design grâce aux travaux de personnalités exceptionnelles (Adolf Loos, Peter Behrens, Walter Gropius, Gerrit Rietveld, Le Corbusier, Raymond Loewy etc.) en évoquant leurs contextes de création et les discours qu'ils ont pu porter sur les premières avant-gardes du siècle. Les textes proposés vont ainsi nous permettre de préciser certaines problématiques (naissance du fonctionnalisme, notion d'objet-type, etc.) étudiées lors du CM. — L'alternance des textes d'art plastique et de design doit permettre à l'étudiant de tisser des passerelles entre des courants artistiques européens qui tendent à renouveler les supports et les modes de représentation, de même que les méthodes d'enseignement et de production de l'œuvre au début du XXe siècle.

Bibliographie succincte :

- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en Théorie, 1909-1990*, Paris, Hazan, 1997
- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Debout sur la cime du monde*, Paris, Dilecta, 2009 (anthologie des manifestes futuristes)
- Richard HUELSENBECK, Michel GIROUD, *Almanach Dada*, Dijon, Les Presses du réel, 2005.
- Ulrich CONRADS, *Programmes et manifestes de l'architecture du XXème siècle*, Paris, Les Editions de la Villette, 1991
- Kenneth FRAMPTON, *L'architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Thames & Hudson, 2006 (1980)

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance des textes, auteurs et problématiques majeurs de l'histoire de l'art et du design du début du XXème siècle ; Recherches bibliographiques, analyse et synthèses de texte, mises en perspective des écrits et œuvres dans le cadre du programme.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : épreuve(s) orale (s) et/ou écrite(s) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10CM35** **PROBLÉMATIQUES DE L'ART CONTEMPORAIN / CM (COEF. 1 / 16H30 CM)**
COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

MMES HEYD & FARIAT (11 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Ce cours vise la compréhension des enjeux et des problématiques des créations de nos jours (notamment dans leur distinction avec la modernité) et d'étudier différentes positions et propositions des artistes et designers. Seront étudiées dans ce cours les œuvres et les démarches contemporaines (à partir des années 70/80 jusqu'à 2013/14). Le cours d'histoire de l'art contemporain s'intéressera particulièrement aux pratiques artistiques de nos jours : les pratiques de la performance, de l'art in situ, de l'installation, les pratiques transdisciplinaires, les pratiques politisées ou encore le dessin et la peinture dans leurs spécificités contemporaines. En alternance avec le cours d'histoire de l'art contemporain, le cours de l'histoire contemporaine du design élaboré autour de thématiques conceptuelles se proposera de présenter, d'analyser et de comprendre les problématiques de création liées aux différents domaines du design que sont : l'image, l'espace et l'objet. Seront abordées des notions telles que les enjeux du design, le sens, la technique, l'implication sociale, etc.*

Bibliographie succincte :

Art contemporain :

- ARCHER Michel, *L'art depuis 1960*, Paris, Thames & Hudson Ltd, 1998. (Nouvelle édition 2002)
- HONNEF Klaus, *L'art contemporain*, Cologne, Benedikt Taschen, 1990.
- LUCIE-SMITH Edward, *L'art aujourd'hui*, Paris, Phaidon, 1995. (Nouvelle édition 2002).
- MILLET Catherine, *L'art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987. (Nouvelle édition, 1999)
- DE MAISON ROUGE Isabelle, *L'art contemporain*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2006.

Design :

- DE NOBLET Jocelyn - Design, miroir du siècle – Flammarion – 1993
- FIEEL Charlotte & Peter – Design now !, Taschen – 2007
- FIEEL Charlotte & Peter – Design du 20ème siècle, Taschen, 2007
- GUIDOT Raymond – Design carrefour des Arts, Flammarion, 2003
- GUIDOT Raymond – Histoire du Design de 1940 à nos jours, Hazan, 2005
- Abraham A. Moles - L'image, communication fonctionnelle, Casterman éd.
- BC Graphisme anglais de 1987 à 1997 - WHY NOT – BC, 1998
- HYLAND Angus & KING Emily - Identités graphiques & culturelles, PYRAMID, 2006
- MOLLERUP Per - Images de marques - identité visuelle des marques : histoire et typologie, Phaidon, 2005
- WLASSIKOFF Michel - Histoire du Graphisme en France, Les Arts Décoratifs, 2005

Objectifs (connaissances et compétences) : *Connaissance des œuvres et théories majeures de l'art contemporain depuis la deuxième moitié du XXème siècle ; identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art et du design à l'époque contemporaine.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (2h a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

UE4

AR1JCU04

MAJEURE RECHERCHE - THÉORIE & PRATIQUE DU DESIGN PARCOURS DESIGN

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► **AR12CM40 INFOGRAPHIE 3D / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M. DUPONT : 4 GROUPES DE TD (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : Initiation de base à « Sketchup pro 8 » sous forme d'exercices guidés. Méthode de modélisation en vue de la réalisation de maquettes numériques.

Objectifs connaissances et compétences) : Appréhender les bases de la création d'environnements et la conception de modèles 3D pour le design d'espace et d'objet afin de les mettre en situation.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation Contrôle continu : oui
Contrôle global : oui

► **AR12CM41 CONNAISSANCE DES MATÉRIAUX & PROCESS / CM (COEF. 1 / 18H CM)**

MME SUMA (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : Contrôle des connaissances, exercices d'analyses technologiques.

Objectifs connaissances et compétences) : Il s'agit d'un cours visant à installer un socle de connaissances de base sur les principaux matériaux : métaux, bois, verre, céramiques, plastiques, composites ainsi que leurs sous-produits. Les différentes propriétés, caractéristiques, procédés de mise en forme, process industriels d'où ils sont issus seront étudiés en vue de servir la définition concrète des avant-projets.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : épreuve écrite et/ou dossier(s)
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation Contrôle continu : non
Contrôle global : non

UE5

AR1JCU05

MAJEURE PRATIQUE & PROFESSIONNELLE PRATIQUE DU DESIGN PARCOURS DESIGN

COEF. 2 - ECTS 6 / QUATRE MODULES

► **AR12CM50 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL & PRÉPARATION AU STAGE / CM (COEF. 1 / 6H CM)**

M. STUTZMANN & INTERVENANTS PROFESSIONNELS

(6H CM /LES DATES DES COURS SERONT ANNONCÉES PAR AFFICHAGE)

Contenus : Le cours magistral durant lequel interviendront différents conférenciers professionnels consiste en 6 séances dédiées à une présentation du milieu professionnel relatif au design : architecture, design d'objet, stylisme, communication visuelle, fabrication etc. Outre la présentation de ces métiers, l'accent sera mis sur leur fonctionnement, leurs missions et leur avenir. Y sera aussi abordé le statut du designer et ses possibles inscriptions dans notre économie de marché.

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance plus approfondie des cadres professionnels spécifiques ou relatifs au design; aptitude à décider d'une orientation professionnelle.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : oral et/ou dossier Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► AR12CM51 ATELIER DESIGN D'OBJET / TD (COEF. 1 / 18H TD)

M. ANCEL & MME VERGUET : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Des exercices aux demandes concrètes sont proposés à l'aide d'une méthodologie précise à suivre, toujours appuyée de références imagées historiques et contemporaines.

La finalité des exercices (dessins, maquettes, carnet de recherches. .) est présentée et défendue à l'oral par chaque étudiant. Débute alors une discussion ouverte entre tous afin d'échanger les points de vue sur l'objet présenté.

Bibliographie succincte :

- *Qu'est-ce qu'un designer*, de Norman POTTER
- *Petite encyclopédie du design*, Solar Editions
- *Histoire du design de 1940 à nos jours*, de Raymond GUIDOT
- *Ultra Design La nouvelle génération de designers*, Thames&Hudson Editions
- *Court traité du design*, Stéphane VIAL
- Suivre la revue *Intramuros*.

Objectifs (connaissances et compétences) : Le TD Design vise à apprendre à analyser une demande, à travers un important travail de recherches d'une part (le but, la cible, l'environnement du projet à réaliser. .). D'autre part il vise à apprendre à définir, à trouver un concept intelligent et en cohérent d'après les recherches réalisées.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers et/ou oraux (2 évaluations minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12CM52 ATELIER DESIGN D'ESPACE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M. ROMAIN : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Conception et aménagement d'espaces intérieurs.

Bibliographie succincte :

- *Les fondamentaux de l'architecture d'intérieur*, John Coles & Naomi House, Ed. Pyramyd, 2009.
- *Forme + construction, l'aménagement de l'espace intérieur*, Ed. Graeme Brooker & Sally Stone, Ed. Pyramyd, 2009.
- *Eléments / objets, l'agencement de l'espace intérieur*, Graeme Brooker & Sally Stone, Ed. Pyramyd, 2009
- *Comment dessiner en perspective*, José M. Parramon, Ed. Bordas, 1993

Objectifs (connaissances et compétences) : Etude des modes de représentation permettant de communiquer des intentions et de traduire un espace en 2D et 3D. Méthodologie du projet en réponse à un cahier des charges.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers et/ou oraux (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12CM53 ATELIER DESIGN GRAPHIQUE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M. STUTZMANN & MME COFFRE : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Exercices visant l'apprentissage d'une syntaxe graphique et de méthodologies de recherche adaptées au contexte. Etude des principes de communication.

Bibliographie succincte :

- *L'homme et ses signes* d'Adrian Frutiger – Atelier Perrousseau éditeur
- *Encyclopédie de la chose imprimée / du papier à l'écran* – Editions Retz
- *L'image, communication fonctionnelle* d'Abraham A. Moles – Edition Casterman
- *Le Logo de Benoit Heilbrunn* – Collection Que sais-je - Edition PUF (Presses universitaires de France)
- *Le graphisme au XXème siècle* de Richard Hollis – Collection l'univers de l'Art
- *Colors in Graphics* – MAOMAO Publications
- Revue : *étapes* - éditeur : Pyramid

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance plus approfondie des concepts, des codes et des méthodologies liés au design graphique : Savoir définir un champ d'étude, orienter son projet et choisir un modèle de recherche efficace.
Comprendre la corrélation entre les facteurs formels de forme, de couleur, de composition et les indications culturelles contenues dans la communication graphique.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers et/ou oraux (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

DÉCOUVERTE & SOUTIEN / ATELIERS COMPLÉMENTAIRES PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

UN ATELIER AU CHOIX / 1 ATELIER MUTUALISÉ AVEC LE PARCOURS APL

Chaque groupe sera amené à expérimenter différentes techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres).
Travail en atelier sur place et production hors cours.

▷ CHOIX 1

► AR12CM61

SOUTIEN ET DESSIN CONSTRUIT À VUE (DESIGN) / TD (COEF. 1 / 18H TD).

MME REVEL-HILDEBRANDT : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Séances où sont dessinés de petits objets usuels (rapport mains/objets) des espaces intérieur et extérieur afin de traduire efficacement les propositions à rendre pour le cours de projet par exemple. A chaque cours une nouvelle notion est abordée et 10 croquis sont demandés entre chaque séance d'où la nécessité d'un suivi et d'un investissement régulier.

Bibliographie succincte :

- "La perspective pas à pas" Jean-Claude LUDI, Ed. Dunod
- "Apprendre à dessiner" Peter GRAY, Ed. Evergreen
- "L'art du dessin en perspective" Yves LEBLANC, Ed. Fleurus

Objectifs (connaissances et compétences) : Cours sur lequel est mis en place de manière très progressive l'acquisition des bases du dessin à main levée : observation de volumes simples, prise de proportion, rapports hauteur/largeur. . cela débouche sur la réalisation de géométraux qui eux mêmes permettent d'aborder la perspective parallèle, la perspective conique à deux et trois points de fuite. Simultanément les étudiants adaptent techniques, médiums et outils pour travailler les ombres, les ambiances, le rendu des matières.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 2

► AR12CM61 ATELIER VOLUME & MAQUETTE / TD (COEF. 1 / 18H TD)

M.BALIGAND : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Cet atelier permet à l'étudiant d'aborder les aspects techniques (matériaux, méthodes) liés à la construction de maquettes et de prototypes, mais également de s'interroger sur le fait de "rendre visible" une création (rôle de la maquette et du prototype dans l'élaboration d'un projet de design, validation formelle et technique, différences d'échelles, etc. .). La question du matériel nécessaire à cet enseignement sera abordée lors du premier cours.*

Objectifs (connaissances et compétences) : *Connaissance des procédures et matériaux nécessaires à la réalisation de maquettes et de prototypes.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

► AR12CM61 ILLUSTRATION ET TYPOGRAPHIE / TD (COEF. 1 / 18H TD)

MME AMIOT : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Initiation aux signes et images dans la publicité, approche des styles graphiques et connaissance de leur usage . L'image et son sens, organisation narrative, impact visuel, temps de lecture, codes visuels.*

Objectifs (connaissances et compétences) : *développement des techniques d'expression et de communication visuelle - initiation à la typographie.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 4

► AR12CM61 STYLISME DESIGN / TD (COEF. 1 / 18H TD)

MME FASSEL : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Initiation aux matériaux souples dans les domaines du design. (design d'objet, design d'espace, design graphique) Conception et réalisation de maquettes. Initiation au stylisme de mode. Dessin de figurine de mode, approche d'une collection, d'une tendance, d'une gamme.*

Objectifs (connaissances et compétences) : *initiation aux codes, usages et problématiques du design textile.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations à minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 5

▶ **AR12CM61**

ATELIER PHOTO / TD (COEF. 1 / 18H TD)

COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

MME IMMELÉ : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenu : *voir atelier du parcours choisi.*

Objectifs (connaissances et compétences) : *initiation aux codes, usages et problématiques des pratiques photographiques.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 6

▶ **AR10CM62**

AUTRE CHOIX (ENSEIGNEMENT DISPENSÉ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT)

GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE

L2 S4 Arts appliqués DESIGN



LICENCE QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE ARP
M. JEAN PHILIPPE STUTZMANN

UE1

AR1JDU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX
GÉRÉ PAR LE CRAL



▶ **LANGUE VIVANTE (COEF. 1 / 24H TD)**

▶ **ANGLAIS / ALLEMAND (COEF. 1 / 24H TD)**

INSCRIPTION À PRENDRE DÈS LA RENTRÉE AUPRÈS DU CRAL

Contenus : Langue vivante étrangère (allemand ou anglais)

Objectifs (connaissances et compétences) : voir niveaux de compétences définis par le CRAL

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès du service concerné

Epreuve de substitution : se renseigner auprès du service concerné

Convocation : définie par le CRAL



▶ **AUTRE LANGUE (COEF. 1 / 24H TD)**

INSCRIPTION À PRENDRE À LA RENTRÉE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE LANGUE CONCERNÉ

Modalités d'évaluation : voir dispositions prévues par la composante concernée.

Epreuve de substitution : voir dispositions prévues par la composante concernée.

Convocation : voir dispositions prévues par la composante concernée.

UE2

AR1JDU02

INFORMATIQUE ET INFOGRAPHIE PARCOURS DESIGN

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



▶ **AR12DM22 PRÉPARATION AU C2I**

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

préparation (optionnelle) recommandée.

Cours en ligne (sur l'ENT) et sur le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type. .).

Mise à disposition d'une salle informatique avec tuteurs.

voir le site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Contenus : Préparation au C2i (certificat de compétence informatique). Voir informations données au semestre précédent.

Objectifs : Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base. Ce certificat permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (proposé en Master et obligatoire pour les futurs enseignants). Il vise à la connaissance de l'environnement d'un poste de travail; à la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ; à la réalisation de présentations multimédias; à l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif. Il propose également une connaissance des aspects déontologiques, éthiques et juridiques des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Modalité d'évaluation : préparation et réussite aux épreuves du C2i non évaluée
Convocation : voir dispositions prévues par le service concerné

► **AR12DM22 INFOGRAPHIE 2D / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME SIEGEL : 4 GROUPES (12 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite des enseignements du semestre précédent.

Objectifs : suite et complément du S3 : Maîtrise et approfondissement des fondamentaux de l'infographie 2D.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers : 3 évaluations a minima
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

UE3
AR1JDU03

**MAJEURE DISCIPLINAIRE : THÉORIE DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

COURS MUTUALISÉS ET TD SPÉCIFIQUES AU PARCOURS DESIGN

► **AR10DM32 HISTOIRE DE L'ART / CM (COEF. 1 / 16H30 CM)**

COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

MMES BEGOC & FARIAT (11 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : « En quête de résonances : les arts visuels dans les années 1960-1970 »

Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une approche des grandes problématiques qui ont façonné les arts visuels après 1945.

• **Arts Plastiques :** Ce CM porte sur l'art des années 1960 et 1970. Du Pop art au Happening, du Land art à l'Art conceptuel, de la Performance à l'Art vidéo, il s'agit d'examiner les modalités par lesquelles les artistes dématérialisent l'art tout en recourant à divers médias afin de produire des traces de leurs œuvres. Ce cours, qui vise à interroger la façon dont les artistes

questionnent l'espace physique, psychologique, politique, social et institutionnel de l'époque, permet de souligner le dialogue entretenu par l'art des années 1960-70 avec les avant-gardes du début du siècle.

• **Design:** Afin d'aborder les périodes de l'Entre-deux-guerres et des Trente Glorieuses nous questionnerons trois notions : la modernité et ses adaptations (Alvar Aalto, Charles et Ray Eames, Eero Saarinen), l'environnement organique et hyperfonctionnel (Colombo, Panton, Paulin) et la radicalité (Branzi, Mendini, Ponti). Les trois thèmes se mêlent et se répondent tout au long des cours nous permettant ainsi de cartographier la production d'une nouvelle profession : designer. Au-delà des meubles phares du design d'après-guerre, nous nous intéresserons aux techniques, ainsi qu'aux modes de production et de diffusion de ces objets.

Bibliographie succincte :

- Michael ARCHER, *L'Art depuis 1960*, Paris, Thames and Hudson, 1997
- Philippe DAGEN, Françoise HAMON (dir.), *Epoque contemporaine. XIXe et XXe siècles*, Paris, Flammarion, 2011
- Daniel SOUTIF (dir.), *L'art du XXe siècle : de l'art moderne à l'art contemporain, 1939-2002*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005.
- Serge GUILBAULT, *Comment New York vola l'idée d'art moderne*, Nîmes, Chambon, 1983
- Raymond GUIDOT, *Histoire du design de 1940 à nos jours*, Paris, Hazan, 2004.
- Ásdís ÓLAFSDÓTTIR, *Le mobilier d'Alvar Aalto dans l'espace et dans le temps : la diffusion internationale du design 1920-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998
- Joe COLOMBO : *l'invention du futur* (cat. expo.), Weil am Rhein, Vitra Design Museum, 2007
- Jean-Louis MAUBANT, Frédéric MIGAYROU, *Architecture radicale* (cat. expo.), Villeurbanne, Institut d'art contemporain, 2001.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XXème s. Capacités d'analyse et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : connaissances et compétences évaluées dans le TD Théorie des arts visuels Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée

► AR10DM33 ESTHÉTIQUE DES ARTS VISUELS / CM (COEF. 1 / 12H CM)

COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

M. LAFORGE (12 SÉANCES DE 1H / 1 SÉANCE HEBDOMADAIRE)

Contenus : La principale visée du cours est d'amener les étudiants, à travers une lecture de quelques textes majeurs de la tradition philosophique, à une réflexion sur les grandes questions relatives au champ de l'art et de l'esthétique ; seront notamment examinées la question du statut de l'imitation, de la catharsis, ainsi que celle relative à des catégories esthétiques comme le beau et le sublime.

Bibliographie succincte :

Ouvrages de Kant :

- *Critique de la faculté de juger* (première partie), trad. et prés. A. Renaut. GF Flammarion, Paris, 1995

Ouvrages sur Kant :

- J.M. Vaysse. *Le vocabulaire de Kant*, Paris (Ellipses).
- G. Deleuze, *La philosophie critique de Kant*, éd. Quadrige, PUF.

Ouvrages de Hegel :

- *Esthétique*, T1 & 2, Le livre de poche, n° 4637 - 4638, Paris 1997

Ouvrages sur Hegel :

- C. Guibet Lafaye, *Leçons d'esthétiques*, Hegel, Paris, Ellipses.
- H.G. Gadamer, *Fin de l'art ? in L'héritage de l'Europe*. Rivages poche, n°429, 2003.

Ouvrages de Schopenhauer :

- *Le Monde comme volonté et représentation* (Livre 3 et Supplément au livre 3) Préface de Clément Rosset — Intro R. Roos, éd. Quadrige, PUF.

Ouvrages sur Schopenhauer :

- Clément Rosset, *Ecrits sur Schopenhauer*, PUF, 2001.

Ouvrages de Nietzsche :

- *La naissance de la tragédie*, trad. M. Haar, Ph Lacoue-Labarthe, J.L. Nancy, Gallimard, 1977.
- *Humain trop humain* (T.1. chapitre 4) ; trad. R. Rovini, Gallimard, 1968.
- *Le gai savoir* (en particulier le Livre V) ; trad.. P. Klossowski, Gallimard, 1967.

Ouvrages sur Nietzsche :

- G. Deleuze, *Nietzsche*, PUF, 1965
- G. Deleuze, *Nietzsche et la philosophie*, PUF, 1962

Ouvrages de Simmel :

- *La tragédie de la culture, (La mode, Esthétique et sociologie, La signification esthétique du visage, Pont et Porte ; L'anse)*, éd Rivages, Paris 1988.
- *Sociologie, (Excursus sur la parure ; Excursus sur la sociologie des sens)* éd. Quadrige, PUF, 1999.
- *Le cadre ; Réflexions suggérées par l'aspect des ruines.*

Objectifs (connaissances et compétences) : Suite et complément du S3 : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art, des arts appliqués et du design de l'antiquité au XIXème s. ; Comprendre, situer et articuler les principales théories et problématiques de l'art et du design occidental. Approfondissement des aptitudes analytiques et rédactionnelles.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite (2h a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuve de même nature Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

► AR10DM34 THÉORIE DES ARTS VISUELS / TD (COEF. 1 / 16H30 TD)

MMES BEGOC & FARIAT : 4 GROUPES (11 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Etude de textes « En quête de résonances : les arts visuels dans les années 1960-1970 »

Ce TD, qui propose en alternance des séances consacrées à la théorie des arts plastiques et à celle du design, vient compléter et élargir les problématiques étudiées en CM.

• **Arts Plastiques** : Les textes sélectionnés permettront d'aborder de nouvelles questions transversales : le passage de la théorie moderniste à la théorie postmoderniste (Greenberg, Krauss), les nouvelles modalités de présentation de l'œuvre (dans la galerie et dans « le champ élargi » de la sculpture), la relation entre l'art vidéo et la télévision (Mac Luhan, Françoise Parfait) et les enjeux théoriques et artistiques du féminisme (Laura Mulvey, Lucy R. Lippard). La réflexion permettra d'observer la place croissante des sciences humaines et sociales au sein de la théorie de l'art.

• **Design** : Si les CM se concentrent sur des personnalités d'exception, les TD du second semestre nous permettront d'identifier des lames de fond qui vont marquer de leurs empreintes le design industriel (Formes Utiles, l'Ecole d'Ulm). Laissant de côté la question du mobilier, nous nous intéresserons à des objets du quotidien et à des moyens de transport types de la société de consommation.

Bibliographie succincte :

- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en Théorie, 1909-1990*, Paris, Hazan, 1997
- Clement Greenberg, *Art et culture : essais critiques*, Paris, Macula, 1988
- Rosalind KRAUSS, *L'Originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993
- Claude GINTZ (éd.), *Regards sur l'art américain des années soixante : anthologie critique*, Le Vesinet, Territoires, 1979
- Fabienne DUMONT (éd.), *La rébellion du deuxième sexe*, Dijon, Les presses du réel, 2011
- Andrea BRANZI, *No-stop city : Archizoom associati*, Orléans, HYX, 2006
- Centre de création industrielle, *L'Ecole d'Ulm, textes et manifestes* (cat. expo.), Paris, Centre Georges Pompidou, 1988.
- Jocelyne LE BŒUF, *Jacques Viénot (1893-1959) : pionnier de l'esthétique industrielle en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

Objectifs (connaissances et compétences) : Connaissance des textes, auteurs et problématiques majeurs de l'histoire de l'art et du design du début du XX^{ème} siècle ; Recherches bibliographiques, analyse et synthèses de texte, mises en perspective des écrits et œuvres dans le cadre du programme.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : épreuve(s) orale (s) et/ou écrite(s) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR10DM35 PROBLÉMATIQUES DE L'ART CONTEMPORAIN / CM (COEF. 1 / 16H30 CM)**

COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

MMES HEYD & FARIAT (11 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du S3. Ce cours vise la compréhension des enjeux et des problématiques des créations de nos jours (notamment dans leur distinction avec la modernité) et d'étudier dif-

férentes positions et propositions des artistes et designers. Seront étudiées dans ce cours les œuvres et les démarches contemporaines (à partir des années 70/80 jusqu'à 2013/14). Le cours d'histoire de l'art contemporain s'intéressera particulièrement aux pratiques artistiques de nos jours : les pratiques de la performance, de l'art in situ, de l'installation, les pratiques transdisciplinaires, les pratiques politisées ou encore le dessin et la peinture dans leurs spécificités contemporaines. En alternance avec le cours d'histoire de l'art contemporain, le cours de l'histoire contemporaine du design élaboré autour de thématiques conceptuelles se proposera de présenter, d'analyser et de comprendre les problématiques de création liées aux différents domaines du design que sont : l'image, l'espace et l'objet. Seront abordées des notions telles que les enjeux du design, le sens, la technique, l'implication sociale, etc.

Bibliographie succincte : Voir semestre précédent

Objectifs (connaissances et compétences) : connaissance des œuvres et théories majeures de l'art contemporain depuis la deuxième moitié du XXème siècle ; identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque contemporaine.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : une épreuve écrite (2h a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuve de même nature
Contrôle global : précisé à la rentrée

UE4
AR1JDU04

MAJEURE RECHERCHE - THÉORIE & PRATIQUE DU DESIGN PARCOURS DESIGN

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR12DM40 INFOGRAPHIE 3D / TD (COEF. 1 / 18H TD).

M. DUPONT : 4 GROUPES DE TD (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenu : Initiation à « Sketchup pro 8 » (suite du semestre précédent).

Objectifs connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Maîtrise et approfondissement des fondamentaux de l'infographie 3D.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

► AR12DM41 CONNAISSANCE DES MATÉRIAUX & PROCESS / CM (COEF. 1 / 18H CM)

MME FASSEL (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs connaissances et compétences) : suite et complément du S3.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : épreuve écrite et/ou dossier(s) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE5
AR1JDU05

MAJEURE PRATIQUE & PROFESSIONNELLE PRATIQUE DU DESIGN PARCOURS DESIGN

COEF. 2 - ECTS 6 / QUATRE MODULES

► AR12DM50 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL & PRÉPARATION AU STAGE / TD (COEF. 1 / 12H TD).

M. PAGOTTO : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Dans le cadre des cours de TD, l'étudiant élaborera les orientations possibles de son projet professionnel, cherchera les informations nécessaires pour son élaboration. En fonction de ses choix, il sera amené à élaborer un dossier relatif à l'obtention d'un stage (liste des instances professionnelles concernées, lettre de motivation, cv etc.). Le stage sera à effectuer en L3.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et approfondissement du S3.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : oral et/ou dossier Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► AR12DM51 ATELIER DESIGN D'OBJET / TD (COEF. 1 / 18H TD)

M. ANCEL & MME VERGUET : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Connaissance plus approfondie des concepts, des codes et des méthodologies liés au design d'objet.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers et/ou oraux (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12DM52 ATELIER DESIGN D'ESPACE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME ROMBACH & M. ROMAIN : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Conception et aménagement d'espaces intérieurs et extérieurs. Méthodologie du projet en fonction de contraintes variées. Prise en compte du contexte et de la circulation, propositions d'aménagement, choix esthétiques et techniques. Présentation des avant-projets sous forme écrite et graphique avec rendu infographique et maquette.

Bibliographie succincte :

- *Les fondamentaux de l'architecture du paysage*, Tim Waterman, Ed. Pyramyd, 2010.
- *Forme + construction, l'aménagement de l'espace intérieur*, Ed. Graeme Brooker & Sally Stone, Ed. Pyramyd, 2009.
- *Eléments / objets, l'agencement de l'espace intérieur*, Graeme Brooker & Sally Stone, Ed. Pyramyd, 2009
- *Design commercial*, Lynne Mesher, Ed. Pyramyd, 2011

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Connaissance plus approfondie des concepts, des codes et des méthodologies liés au design d'espace.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers et/ou oraux (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12DM53 ATELIER DESIGN GRAPHIQUE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

M. STUTZMANN / M. BECHLER & MME COFFRE : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Connaissance plus approfondie des concepts, des codes et des méthodologies liés au design graphique.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers et/ou oraux (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

**DÉCOUVERTE & SOUTIEN / ATELIERS COMPLÉMENTAIRES
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

UN ATELIER AU CHOIX / 1 ATELIER MUTUALISÉ AVEC LE PARCOURS APL

Chaque groupe sera amené à expérimenter différentes techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres).

Travail en atelier sur place et production hors cours.

▷ CHOIX 1

► AR12DM61

SOUTIEN ET DESSIN CONSTRUIT À VUE (DESIGN) / TD (COEF. 1 / 18H TD)

MME REVEL-HILDEBRANDT : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Connaissance des codes et techniques liés à la représentation bidimensionnelle de l'espace et des volumes.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogue Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 2

► AR12DM61

ATELIER VOLUME & MAQUETTE / TD (COEF. 1 / 18H TD)

M. BALIGAND : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : Connaissance des procédures et matériaux nécessaires à la réalisation de maquettes et de prototypes.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : un travail sur place et/ou un dossier
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : dossier de travaux analogues
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

► AR12DM61 **ILLUSTRATION ET TYPOGRAPHIE / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME AMIOT : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : développement des techniques d'expression et de communication visuelle - initiation à la typographie.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 4

► AR12DM61 **STYLISME DESIGN / TD (COEF. 1 / 18H TD)**

MME FASSEL : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du semestre précédent.

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : initiation aux codes, usages et problématiques du design textile.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : Exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et dossiers analogue Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 5

► AR12DM61 **ATELIER PHOTO / TD (COEF. 1 / 18H TD)**
COURS MUTUALISÉ ARTS PLASTIQUES ET DESIGN

MME IMMELÉ : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenu : Suite du semestre précédent (voir parcours Arts plastiques L2 S4).

Objectifs (connaissances et compétences) : suite et complément du S3 : initiation aux codes usages et problématiques des pratiques photographiques.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier de travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 6

▶ AR12DM62

AUTRE CHOIX (ENSEIGNEMENT DISPENSÉ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT)
GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE

L3 S5 *Arts appliqués* DESIGN



LICENCE CINQUIÈME SEMESTRE
TROISIÈME ANNÉE

RESPONSABLE
M. PHILIPPE RIEHLING

UE1 AR1JEU01

LANGUE ÉTRANGÈRE DISCIPLINAIRE (DESIGN) COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

⚠ Langue vivante étrangère au choix de l'étudiant.

contenus : Seul l'anglais est proposé par le département Arts visuels dans le cadre d'un programme appliqué au champ disciplinaire (maîtrise de la terminologie propre au design et exercices appliqués au contexte professionnel).

Objectifs (connaissances & compétences) : Améliorer l'expression écrite et orale, favoriser la maîtrise du langage technique afférent à un projet - Être capable de présenter un projet dans une langue étrangère. Niveau de compétence visé : CLES2.

► AR10EM11 ANGLAIS DISCIPLINAIRE (DESIGN) (COEF. 1 / 18H TD)

MME KURY & MME CHAPPELL / 3 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : 3 exercices ou épreuves orales et/ou écrites (a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

► AR10EM13 ALLEMAND DISCIPLINAIRE (ARTS VIS.) (COEF. 1 / 18H TD)

M. NIEMOLLER / 1 GROUPE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : 3 exercices ou épreuves orales et/ou écrites (a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

► AUTRES LANGUES.

VOIR DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

► AR12EM20 PRÉPARATION STAGE & DOSSIER PERSONNEL (COEF. 1 / 6H TD)

M. RIEHLING / 4 GROUPES (1H TD TOUS LES 15 JOURS / 6 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : Cet enseignement est destiné à préparer l'étudiant à la recherche d'un stage professionnel en rapport avec son projet professionnel. Cette préparation portera notamment sur les outils de la recherche et de la communication (technique de l'entretien et mise en œuvre de CV et de books en rapport avec le profil de poste et la typologie des lieux de travail visés).

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprendre à maîtriser une communication selon différents contextes : Portfolio, CV, concours, recherche de stage, en entreprise, poursuite de formation, concours, recherche d'emploi.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : dossier professionnel (book) et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier analogue Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► AR12EM21 SPÉCIALISATION INFOGRAPHIE 3D (COEF. 2 / 18H TD)

MME KINTZ / 2 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Initiation aux logiciels Freecad, Sketchup et Solidworks : générer des images de présentations 3D, des fichiers de réalisations de produits. Une partie théorique apportera les bases de la manipulation et de la maîtrise des différents logiciels. La partie pratique sera mise en œuvre par les différents TD qui apporteront la matière pour apprendre à maîtriser ces outils.

Objectifs (connaissances & compétences) : produire des présentations réalistes ; créer des fichiers qui serviront à la mise en œuvre de maquettes, de prototypes de réalisations de moules etc.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12EM22 SPÉCIALISATION INFOGRAPHIE 2D (18H TD / COEF. 2)**

M. JONCHERAY / 2 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite de la formation initiée en L2. Communication par le croquis, le dessin, l'outil informatique.

Une partie théorique apportera les bases de la manipulation et de la maîtrise des différents logiciels.

La partie pratique sera prolongée par les exercices proposés dans les différents TD du cursus.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des systèmes de représentation conventionnels et ceux générés par PAO.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE3

AR1JEU03

MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUES DU DESIGN (DESIGN)

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

► **AR12EM32 ATELIER DESIGN PRODUIT (18H TD / COEF. 1)**

MM. ACCHIONE & VERGUET / MME FASSEL / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Etude des contraintes liées à la conception et à la production d'un objet destiné à une production en série. Cet enseignement comportera une partie théorique concernant des exemples concrets de réalisations d'agences, d'entreprises, de designer indépendant ainsi qu'un enseignement de méthodologie. Une partie pratique concernera un projet à mettre en oeuvre et à réaliser.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des outils nécessaires à la conception, la représentation et à la production en série d'un objet. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12EM33 ATELIER DESIGN ESPACE INTÉRIEUR (18H TD / COEF. 1)**

M. PAGOTTO & MME. GIORGETTI / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Etude des problématiques liées à la conception d'espaces (professionnel – individuel – micro espace).

Contenus : *Les espaces d'interventions sont nombreux. le point commun de chacun de ces espaces est l'usage, la fonctionnalité, son adaptation aux usagers, à des évolutions sociologique, technologiques, historiques, ainsi qu'à un mode de vie. Cet enseignement comportera une partie théorique concernant des exemples concrets de réalisations d'agences, d'entreprises, de designers indépendants ainsi qu'un enseignement de méthodologie. Une partie pratique concernera un projet à mettre en oeuvre et à réaliser.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise des outils nécessaires à la conception et la représentation d'espaces intérieurs. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12EM34 ATELIER DESIGN COMMUNICATION (18H TD / COEF. 1)**

MME ROUSSET / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Création de supports de communication et d'identités visuelles. La mise en oeuvre de ce cours s'articulera autour de documents théoriques d'exemples concrets, d'analyses des besoins selon le type de communication, d'une partie pratique et de travaux à réaliser et à présenter.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise des problématiques théoriques et pratiques liées à la communication visuelle et au projet de design graphique. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12EM35 ATELIER WEBDESIGN (18H TD / COEF. 1)**

MUTUALISÉ AVEC LE MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

M. COHEN / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Initiation au motion design

Contenus : *Cet atelier propose d'articuler les bases du graphisme d'édition papier (typographie, mise-en-page, rapport texte/image, codes couleurs) et ceux du langage cinématographique (prise de vue image par image, cadrage, montage, transitions, lumière...) dans le cadre de projets vidéo destinés au web design. Exercices envisagés : une signature graphique, un teaser, une vidéo didactique.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la gestion de dispositifs visuels dédiés à la communication sur internet. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE4
AR1JEU04

MAJEURE THÉORIQUE : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS (APL / DESIGN)

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

► **AR10EM40 HISTOIRE DE L'ART / CM (18H CM / COEF. 1)**

MM. GOY & LAFORGE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Art & Artefacts : une histoire des grandes expositions du XX e siècle

Contenus : *Etudier l'histoire des grandes expositions du XXe siècle revient à s'attacher à la fois aux conditions de socialisation de l'art (les acteurs, les lieux et les réseaux qui rendent possible sa mise en visibilité) ainsi qu'aux modalités de présentation des oeuvres et des artefacts (leur inscription dans l'espace de perception de ces objets par les spectateurs).*

Avant d'aborder ces questions autour d'un corpus représentatif de l'évolution de ces différents enjeux, nous étudierons les conditions culturelles et idéologiques de l'émergence des premières grandes expositions (premiers grands musées européens, expositions universelles) et la façon dont ces événements fondateurs ont contribué à l'autonomisation de l'art et à la mise en place d'un système pérenne, marqué par les figures du marchand, du critique d'art, du collectionneur, jusqu'à celle du commissaire-auteur (curator), et par la notion de « public ».

Objectifs (connaissances & compétences) : Utiliser et développer les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant à des problématiques transversales, articulant les diverses modalités et divers enjeux des arts visuels, notamment contemporains.

Bibliographie sélective :

- Jean-Louis DÉOTTE, Pierre-Damien HUYGHE, *Le jeu de l'exposition*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- Jérôme GLICENSTEIN, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009.
- Kinga GRZECH, *La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace*, La lettre de l'OCIM, N°96, publication numérique, 2004
- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en théorie, 1900-1990*, Anthologie, Hazan, Paris, 1997 pour l'édition française.
- Bernd KLÜSER, Katharina HEGEWISCH (dir.), *L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, Paris, éditions du regard, 1998.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

► AR10EM41 ESTHÉTIQUE / CM (12H CM / COEF. 1)

M. PAYOT (2H PAR QUINZAINE / 6 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : *Faisant suite au cours d'esthétique de L2, cet enseignement propose une approche des principaux concepts et enjeux qui articulent l'histoire de l'esthétique et des sciences de l'art de la fin du XIX^{ème} siècle à nos jours : entre continuité et rupture.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Identification et analyse des concepts et des problématiques majeurs qui articulent les champs théoriques et ceux de la création artistique, de l'architecture et du design.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

► **AR10EM42 ÉTUDE DE TEXTES / TD (18H TD / COEF. 1)**

M. LAFORGE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Art & Artefacts : une histoire des grandes expositions du XX e siècle

Contenus : *Etudier l'histoire des grandes expositions du XXe siècle revient à s'attacher à la fois aux conditions de socialisation de l'art (les acteurs, les lieux et les réseaux qui rendent possible sa mise en visibilité) ainsi qu'aux modalités de présentation des oeuvres et des artefacts (leur inscription dans l'espace de perception de ces objets par les spectateurs.*

Avant d'aborder ces questions autour d'un corpus représentatif de l'évolution de ces différents enjeux, nous étudierons les conditions culturelles et idéologiques de l'émergence des premières grandes expositions (premiers grands musées européens, expositions universelles) et la façon dont ces événements fondateurs ont contribué à l'autonomisation de l'art et à la mise en place d'un système pérenne, marqué par les figures du marchand, du critique d'art, du collectionneur, jusqu'à celle du commissaire-auteur (curator), et par la notion de « public ».

Objectifs (connaissances & compétences) : *Utiliser et développer les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant à des problématiques transversales, articulant les diverses modalités et divers enjeux des arts visuels, notamment contemporains.*

Bibliographie sélective :

- Jean-Louis DÉOTTE, Pierre-Damien HUYGHE, *Le jeu de l'exposition*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- Jérôme GLICENSTEIN, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009.
- Kinga GRZECH, *La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace*, La lettre de l'OCIM, N°96, publication numérique, 2004
- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en théorie, 1900-1990*, Anthologie, Hazan, Paris, 1997 pour l'édition française.
- Bernd KLÜSER, Katharina HEGEWISCH (dir.), *L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, Paris, éditions du regard, 1998.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral (deux évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE5
AR1JEU05

MAJEURE RECHERCHE : RECHERCHE ET PROBLÉMATIQUES
COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN ATELIER AU CHOIX

► **AR12EM50 HISTOIRE DU DESIGN ET ÉTUDES DE CAS (12H CM / 12H TD / COEF. 1)**

► **1. HISTOIRE DU DESIGN ET ÉTUDES DE CAS / CM (12H CM / COEF. 1)**

M. ROMAIN (1H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : De l'artisanat au processus industriel - le design a évolué à travers le temps. Depuis le début de l'industrialisation, le design d'objets renoue avec l'artisanat, il affiche des préoccupations environnementales, il répond aux services. Le design s'adapte donc aux époques, selon les besoins, les envies, les contraintes mais aussi pour devenir force de proposition. Cet enseignement donnera lieu à des apports théoriques et pratiques soutenus par une transversalité avec les autres disciplines et, notamment l'enseignement d'histoire des arts.

Objectifs (connaissances & compétences) : Parallèlement aux cours d'histoire du design, développer une réflexion sur les spécificités des activités du designer et de ses divers enjeux. Comprendre les évolutions qui conduisent des arts décoratifs et appliqués au design.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non



2. HISTOIRE DU DESIGN ET ÉTUDES DE CAS / TD (12H TD / COEF. 1)

M. ROMAIN / 4 GROUPES (1H HEBDOMADAIRE / 12H SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Epreuve de substitution :	Contrôle global : précisé à la rentrée Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non



ATELIERS (18H TD/ COEF. 1)

 Les étudiant-es doivent s'inscrire dans un TD au choix

▷ CHOIX 1

▷ AR12EM51

ATELIER 1: MATÉRIAUX, TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE / DOMAINE PRODUIT (18H TD/ COEF. 1)

M. ACCHIONE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Cet enseignement apporte un support à l'atelier design produit.

Il proposera une partie théorique dédiée :

- à l'apprentissage des propriétés des matériaux de base utilisés pour la conception de produits : Aciers, plastiques, composites, bois
- à leur mise en oeuvre : injection, moules, emboutissage, collage, estampage, fraisage, prototypage rapide, découpe laser, jet d'eau, soudures, assemblage etc.
- ainsi que leur traitements de surface.

Il proposera également des études de cas sur des produits existants afin de comprendre l'application des matériaux du choix de leur traitement de surface et de leur assemblage.

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise nécessaire des process et matériaux pour la conception d'un produit dans le but de les appliquer à la conception de produits.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 2

▷ **AR12EM52** **ATELIER 2 : MATÉRIAUX, TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE/ DOMAINE ESPACE**
(18H TD/ COEF. 1)

M. DUPONT (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Cet enseignement apporte un support à l'atelier design espace intérieur - Il proposera une partie théorique dédiée à l'apprentissage des propriétés des matériaux de base utilisés pour la conception d'espace intérieur : Aciers, plastiques, composites, bois, cloisons, tissus, lumières, normes ainsi que leur mise en oeuvre et les différents traitements de surface.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise nécessaire des process et matériaux pour la conception d'un espace intérieur.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

▷ **AR12EM53** **ATELIER 3 : MATÉRIAUX ET TECHNOLOGIE DE LA COMMUNICATION**
(18H TD/ COEF. 1)

M. ROESCH (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Cet enseignement apporte un support aux ateliers design communication, webdesign, atelier design produit, atelier design espace intérieur dans les domaines du multimédia. Il proposera une partie théorique portant sur les techniques, les supports liés à la communication et les moyens existants. Il proposera également des études de cas pour mieux comprendre l'utilisation et l'application de ces techniques et outils.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise nécessaire des matériaux, outils et*

support de communication dans le but de les appliquer à la conception de projets de communications.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE6
AR1JEU06

MAJEURE DÉCOUVERTE : OUVERTURE ET SPÉCIALISATION

COEF. 1 - ECTS 3 / UN ATELIER AU CHOIX

► **AR12EM61 ATELIER OPTIONNEL (24 H TD / COEF. 1)**

⚠ les étudiants doivent s'inscrire dans un atelier au choix.

Attention, seuls les ateliers réunissant un nombre suffisant d'étudiants sont susceptibles d'être ouverts. Prévoir un deuxième choix le cas échéant.

L'étudiant du parcours design choisira ici un domaine qui permettra d'approfondir le projet tutoré de l'UE2. Ces enseignements sont également ouverts aux étudiants du parcours arts plastiques.

▷ **CHOIX 1 ESPACE ARCHITECTURÉ**

M. DUPONT / 1 GROUPE (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Cet enseignement se compose d'une partie théorique et de TD liés à l'approche de la conception d'espaces liés à une architecture. Apprentissage de l'analyse d'un espace, de comportements d'usagers, de flux, d'étude de lumière, de matériaux de style architecturaux accompagnés de sujets de TD portant sur la mise en oeuvre d'espaces architecturés.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise de l'analyse d'un lieu et de ses usagers afin d'apporter une réponse cohérente à la proposition.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 2 **STYLISME MODE**

M. FASSEL / 1 GROUPE (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *le stylisme est un thème qui peut être abordé dans tous les domaines du "design" : graphisme, produit, vestimentaire, multimédia. .*

La mode peut également se décliner dans tous ces domaines. Nous pouvons alors parler de tendances liées à des époques, autant passées que contemporaine.

Cet enseignement, quelque soit le domaine abordé, sera composé d'une partie théorique, d'études de cas et de TD pratiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : *Les objectifs seront de vous apporter les aptitudes nécessaires pour comprendre, analyser, décrypter une mode, la sémiotique qui s'y rattache ainsi que de vous permettre d'adapter votre réponse par le biais du stylisme pour répondre à une demande orientée ou plus cohérente.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3 **ÉDITION, TYPOGRAPHIE, IMAGES**

M. DELANGLE / 1 GROUPE (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *L'édition, la typographie et l'image sont des domaines très liés au graphisme. Ce cours a pour finalité de mettre l'accent sur l'édition et la mise en page pour vous permettre de répondre à une thématique de façon cohérente - de la communication jusqu'à son support. Créer une typo, une image cohérente pour répondre de façon cohérente au besoin global de thème d'édition.*

Ce cours sera composé d'enseignements théoriques, d'études de cas et de TD.

Objectifs (connaissances & compétences) : *Être capable de maîtriser une mise en page pour répondre à une ligne éditoriale.*

Être capable de maîtriser le choix, la création d'une typo, le choix et la création d'une image afin de répondre à une demande et apporter une cohérence à une ligne éditoriale.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 4 PHOTO & VIDÉO APPLIQUÉE AU DESIGN

M. SPACH / 1 GROUPE (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : En support aux différents TD liés au design, cet enseignement a pour but de créer des supports visuels animés ou fixes liés à la communication de vos projets.

Cet atelier mettra en œuvre une partie théorique concernant les techniques de prise de vue, de mise en scène, des études de cas et des TD pour la mise en pratique.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtriser la prise de vue fixe ou en mouvement.

Maîtriser les logiciels de retouche photo, de montage vidéo ainsi que les techniques de prises de vues.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 5 ATELIER ARTS PLASTIQUES OU STAGE

Ouverture de la formation à l'expérience de la création artistique (voir ateliers du parcours arts plastiques en L3-S5)

L3 S6 *Arts appliqués* DESIGN



LICENCE SIXIÈME SEMESTRE
TROISIÈME ANNÉE

UE1

AR1JFU01

LANGUE ÉTRANGÈRE DISCIPLINAIRE (DESIGN)

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

MUTUALISÉE AVEC LE MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

Contenus : Langue vivante étrangère au choix de l'étudiant. Seul l'anglais est proposé par le département Arts visuels dans le cadre d'un programme appliqué au champ disciplinaire (maîtrise de la terminologie propre au design et exercices appliqués au contexte professionnel).

Objectifs (connaissances & compétences) : Améliorer l'expression écrite et orale, favoriser la maîtrise du langage technique afférent à un projet - Être capable de présenter un projet dans une langue étrangère. Niveau de compétence visé : CLES2.

► AR10FM11 ANGLAIS DISCIPLINAIRE (DESIGN) (COEF. 1 / 18H TD)

MME KURY & MME CHAPPELL / 3 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : 3 exercices ou épreuves orales et/ou écrites (a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

► AR10FM13 ALLEMAND DISCIPLINAIRE (ARTS VIS.) (COEF. 1 / 18H TD)

M. NIEMOLLER / 1 GROUPE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : 3 exercices ou épreuves orales et/ou écrites (a minima)
Contrôle global : précisé à la rentrée

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée

Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

► AUTRES LANGUES.

VOIR DÉPARTEMENTS CONCERNÉS

► AR12FM20 PRÉPARATION STAGE & DOSSIER PERSONNEL (COEF. 1 / 6H TD)

M. RIEHLING / 4 GROUPES (1H PAR QUINZAINE / 6 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : Cet enseignement est destiné à préparer l'étudiant à la recherche d'un stage professionnel en rapport avec son projet professionnel. Cette préparation portera notamment sur les outils de la recherche et de la communication (technique de l'entretien et mise en œuvre de CV et de books en rapport avec le profil de poste et la typologie des lieux de travail visés).

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprendre à maîtriser une communication selon différents contextes : Portfolio, CV, concours, recherche de stage, en entreprise, poursuite de formation, concours, recherche d'emploi.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : dossier professionnel (book) et/ou dossiers (2 évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : dossier analogue Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► AR12FM21 SPÉCIALISATION INFOGRAPHIE 3D (COEF. 2 / 18H TD)

MME. KINTZ / 2 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Initiation aux logiciels Freecad, Sketchup et Solidworks ; générer des images de présentations 3D, des fichiers de réalisations de produits. Une partie théorique apportera les bases de la manipulation et de la maîtrise des différents logiciels. La partie pratique sera mise en œuvre par les différents TD qui apporteront la matière pour apprendre à maîtriser ces outils.

Objectifs (connaissances & compétences) : produire des présentations réalistes ; créer des fichiers qui serviront à la mise en œuvre de maquettes, de prototypes de réalisations de moules etc.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12FM22 SPÉCIALISATION INFOGRAPHIE 2D (18H TD / COEF. 2)**

M. JONCHERAY / 2 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite de la formation initiée en L2. Communication par le croquis, le dessin, l'outil informatique.

Une partie théorique apportera les bases de la manipulation et de la maîtrise des différents logiciels. La partie pratique sera prolongée par les exercices proposés dans les différents TD du cursus

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des systèmes de représentation conventionnels et ceux générés par PAO.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE3

AR1JFU03

MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUES DU DESIGN (DESIGN)

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

► **AR12FM32 ATELIER DESIGN PRODUIT (18H TD / COEF. 1)**

M. ACCHIONE & MME FASSEL / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Etude des contraintes liées à la conception et à la production d'un objet destiné à une production en série. Cet enseignement comportera une partie théorique concernant des exemples concrets de réalisations d'agences, d'entreprises, de designer indépendant ainsi qu'un enseignement de méthodologie. Une partie pratique concernant un projet à mettre en oeuvre et à réaliser.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des outils nécessaires à la conception, la représentation et à la production en série d'un objet. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12FM33 ATELIER DESIGN ESPACE INTÉRIEUR (18H TD / COEF. 1)**

MME KINTZ & MORGEN / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Etude des problématiques liées à la conception d'espaces (professionnel – individuel – micro espace).

Contenus : Les espaces d'interventions sont nombreux. Le point commun de chacun de ces espaces est l'usage, la fonctionnalité, son adaptation aux usagers, à des évolutions sociologique, technologiques, historiques, ainsi qu'à un mode de vie. Cet enseignement comportera une partie théorique concernant des exemples concrets de réalisations d'agences, d'entreprises, de designer indépendant ainsi qu'un enseignement de méthodologie. Une partie pratique concernera un projet à mettre en oeuvre et à réaliser.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des outils nécessaires à la conception et la représentation d'espaces intérieurs. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12FM34 ATELIER DESIGN COMMUNICATION (18H TD / COEF. 1)**

M. SCHLIMPERT / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Création de supports de communication et d'identités visuelles. La mise en oeuvre de ce cours s'articulera autour de documents théoriques, d'exemples concrets, d'analyses des besoins selon le type de communication, d'une partie pratique et de travaux à réaliser et à présenter.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des problématiques théoriques et pratiques liées à la communication visuelle et au projet de design graphique. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12FM35 ATELIER WEBDESIGN (18H TD / COEF. 1)**

MUTUALISÉ AVEC LE MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

M. ANTONCZAK / 4 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Conception et réalisation de sites et de documents interactifs mettant en œuvre la gestion statique et animée d'images et de typographies. Ce cours comprendra une partie théorique sur les faisabilité, la mise en œuvre, des cas concrets et une partie pratique comportant des réalisations, mise en œuvre de contenu lié au webdesign.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise des outils informatiques nécessaires à la gestion de dispositifs visuels dédiés à la communication sur internet. Maîtrise d'une méthodologie de projet et des notions suivantes : Observation - Analyse de l'observation - Synthèse - Problématique - Concept - Cahier des charges - Formalisation - Proposition - Réalisation

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE4
AR1JFU04

MAJEURE THÉORIQUE : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS (APL/DESIGN)

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

► **AR10FM40 HISTOIRE DE L'ART / CM (18H CM / COEF. 1)**

MME VINCENT-FERIA (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Art & Artefacts : une histoire des grandes expositions du XXe siècle

Contenus : Etudier l'histoire des grandes expositions du XXe siècle revient à s'attacher à la fois aux conditions de socialisation de l'art (les acteurs, les lieux et les réseaux qui rendent possible sa mise en visibilité) ainsi qu'aux modalités de présentation des œuvres et des artefacts (leur inscription dans l'espace de perception de ces objets par les spectateurs. Avant d'aborder ces questions autour d'un corpus représentatif de l'évolution de ces différents enjeux, nous étudierons les conditions culturelles et idéologiques de l'émergence des premières grandes expositions (premiers grands musées européens, expositions universelles) et la façon dont ces événements fondateurs ont contribué à l'autonomisation de l'art et à la mise en place d'un système pérenne, marqué par les figures du marchand, du critique d'art, du collectionneur, jusqu'à celle du commissaire-auteur (curator), et par la notion de « public ».

Objectifs (connaissances & compétences) : Utiliser et développer les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant à des problématiques transversales, articulant les diverses modalités et divers enjeux des arts visuels, notamment contemporains.

Bibliographie sélective :

- Jean-Louis DÉOTTE, Pierre-Damien HUYGHE, *Le jeu de l'exposition*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- Jérôme GLICENSTEIN, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009.
- Kinga GRZECH, *La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace*, La lettre de l'OCIM, N°96, publication numérique, 2004
- Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en théorie, 1900-1990*, Anthologie, Hazan, Paris, 1997 pour l'édition française.
- Bernd KLÜSER, Katharina HEGEWISCH (dir.), *L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, Paris, éditions du regard, 1998.
- Claire MERLEAU-PONTY, Jean-Jacques EZRATI, *L'exposition, théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan, 2005, 204 p.
- Linda NOCHLIN, *Les Politiques de la vision : Art, société et politique au XIXe siècle*, Nîmes, Chambon, 1995.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

► **AR10FM41 ESTHÉTIQUE / CM (12H CM / COEF. 1)**

M. PAYOT (2H PAR QUINZAINE/ 6 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : *Faisant suite au cours d'esthétique de L2, cet enseignement propose une approche des principaux concepts et enjeux qui articulent l'histoire de l'esthétique et des sciences de l'art de la fin du XIXème siècle à nos jours : entre continuité et rupture.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Identification et analyse des concepts et des problématiques majeurs qui articulent les champs théoriques et ceux de la création artistique, de l'architecture et du design.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : oui Contrôle global : oui

► **AR10FM42 ÉTUDE DE TEXTES / TD (18H TD / COEF. 1)**

MM. FAVARD & LAFORGE

3 GROUPES (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Le musée à l'œuvre dans les arts visuels (2)

Contenus : *Après avoir étudié de manière transversale les enjeux historiques et théoriques de l'exposition, nous aborderons ce semestre des études de cas, centrées sur les XXe et XXIe siècles. Parallèlement à l'étude de programmes de concours (architecture et charte graphique des*

musées), nous nous intéressons aux nouvelles formes architecturales proposées par les architectes des grands musées internationaux. Il s'agira de saisir la dimension globale de ces projets, dans leur prise en compte simultanée de l'architecture, de la scénographie, du graphisme et du mobilier. La place du design au sein de l'institution muséale et les nouvelles formes curatoriales seront également abordées. Certaines séances pourront se tenir au musée. Les textes étudiés en cours seront distribués à la rentrée.

Objectifs (connaissances & compétences) : connaissance des enjeux fondamentaux de la théorie de l'art du XXe siècle. Capacités d'analyse et d'expression, capacités rédactionnelles.

Bibliographie sélective :

- Jérôme GLICENSTEIN, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009
- James PUTNAN, *Le musée à l'œuvre : le musée comme médium dans l'art contemporain*, Paris, Thames & Hudson, 2002
- Renzo PIANO, Richard Rogers et Antoine Picon, *Du plateau Beaubourg au Centre Georges Pompidou*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1987
- Bernd KLÜSER, Katharina Hegewisch (dir.), *L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, Paris, éditions du regard, 1998..

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral (deux évaluations a minima) Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : épreuves et travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

UE5
AR1JFU05

MAJEURE RECHERCHE : RECHERCHE ET PROBLÉMATIQUES
COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN ATELIER AU CHOIX

► **AR12FM50 HISTOIRE DU DESIGN ET ÉTUDES DE CAS (12H CM / 12H TD / COEF. 1)**

► **1. HISTOIRE DU DESIGN ET ÉTUDES DE CAS / CM (12H CM / COEF. 1)**

M. ROMAIN (1H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

Contenus : De l'artisanat au processus industriel - le design a évolué à travers le temps. Depuis le début de l'industrialisation, le design d'objets renoue avec l'artisanat, il affiche des préoccupations environnementales, il répond aux services. Le design s'adapte donc aux époques, selon les besoins, les envies, les contraintes mais aussi pour devenir force de proposition. Cet enseignement donnera lieu à des apports théoriques et pratiques soutenus par une transversalité avec les autres disciplines et, notamment l'enseignement d'histoire des arts.

Objectifs (connaissances & compétences) : Parallèlement aux cours d'histoire du design, développer une réflexion sur les spécificités des activités du designer et de ses divers enjeux. Comprendre les évolutions qui conduisent des arts décoratifs et appliqués au design.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral Contrôle global : précisé à la rentrée
-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non



2. HISTOIRE DU DESIGN ET ÉTUDES DE CAS / TD (12H TD / COEF. 1)

M. ROMAIN / 4 GROUPES (1H HEBDOMADAIRE / 12H SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral
Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution : Contrôle continu : épreuves et travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non



ATELIERS (18H TD/ COEF. 1)

 les étudiant-es doivent s'inscrire dans un TD au choix

▷ CHOIX 1

▷ AR12FM51 ATELIER 1: MATÉRIAUX, TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE / DOMAINE PRODUIT (18H TD/ COEF. 1)

M. ACCHIONE / 1 GROUPE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

contenus : Cet enseignement apporte un support à l'atelier design produit - Il proposera une partie théorique dédiée à l'apprentissage des propriétés des matériaux de base utilisés pour la conception de produits : Aciers, plastiques, composites, bois, leur mise en oeuvre : injection, moules, emboutissage, collage, estampage, fraisage, prototypage rapide, découpe laser, jet d'eau, soudures, assemblage etc. ainsi que leur traitements de surface. Il proposera également des études de cas sur des produits existants afin de comprendre l'application des matériaux du choix de leur traitement de surface et de leur assemblage.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise nécessaire des process et matériaux pour la conception d'un produit dans le but de les appliquer à la conception de produits

Modalité d'évaluation : Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets
Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution : Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues
Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation : Contrôle continu : non
Contrôle global : non

▷ CHOIX 2

▷ **AR12FM52 ATELIER 2 : MATÉRIAUX, TECHNIQUE ET TECHNOLOGIE/ DOMAINE ESPACE (18H TD/ COEF. 1)**

MME ROMBACH / 1 GROUPE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Cet enseignement apporte un support à l'atelier design espace intérieur - Il proposera une partie théorique dédiée à l'apprentissage des propriétés des matériaux de base utilisés pour la conception d'espace intérieur : Aciers, plastiques, composites, bois, cloisons, tissus, lumières, normes ainsi que leur mise en oeuvre et les différents traitements de surface.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise nécessaire des process et matériaux pour la conception d'un espace intérieur dans le but de les appliquer à la conception d'espace intérieur.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

▷ **AR12FM53 ATELIER 3 : MATÉRIAUX ET TECHNOLOGIE DE LA COMMUNICATION (18H TD/ COEF. 1)**

M. ROESCH / 2 GROUPE (1H30 HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Cet enseignement apporte un support aux ateliers design communication, webdesign, atelier design produit, atelier design espace intérieur dans les domaines du multimédia. Il proposera une partie théorique sur les techniques, supports liés à la communications et les moyens existants. Il proposera également des études de cas pour mieux comprendre l'utilisation et l'application de ces techniques et outils.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise nécessaire, matériaux, outils en support de communication dans le but de les appliquer à la conception de projets de communications.*

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

► **AR12FM61 ATELIER OPTIONNEL (24 HTD / COEF. 1)**

⚠ les étudiants doivent s'inscrire dans un atelier au choix.
Attention, seuls les ateliers réunissant un nombre suffisant d'étudiants sont susceptibles d'être ouverts. Prévoir un deuxième choix le cas échéant.

L'étudiant du parcours design choisira ici un domaine qui permettra d'approfondir le projet tutoré de l'UE 2. Ces enseignements sont également ouverts aux étudiants du parcours arts plastiques.

▷ **CHOIX 1**

ESPACE ARCHITECTURÉ

M. DUPONT (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Cet enseignement se compose d'une partie théorique et de TD liés à l'approche de conception d'espaces liés à une architecture. Apprentissage de l'analyse d'un espace, de comportements d'usagers, de flux, d'étude de lumière, de matériaux de style architecturaux accompagné de sujet TD de mise en oeuvre d'espaces architecturés.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise de l'analyse d'un lieu, de ses usagers afin d'apporter une réponse cohérente à la proposition

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ **CHOIX 2**

STYLISME MODE

MME FASSEL (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : le stylisme est un thème qui peut être abordé dans tous les domaines du "design" : graphisme, produit, vestimentaire, multimédia. .

La mode peut également se décliner dans tous ces domaines. Nous pouvons alors parler de tendances liées à des époques, autant passées que contemporaine.

Cet enseignement, quelque soit le domaine abordé, sera composé d'une partie théorique, d'études de cas et de TD pratiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : Les objectifs seront de vous apporter les aptitudes

nécessaires pour comprendre, analyser, décrypter une mode, la sémiotique qui s'y raccorde ainsi que de vous permettre d'adapter votre réponse par le biais du stylisme pour répondre à une demande orientée ou plus cohérente.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 3

ÉDITION, TYPOGRAPHIE, IMAGES

M. DELANGLE (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *L'édition, la typographie et l'image sont des domaines très liés au graphisme. Ce cours a pour finalité de mettre l'accent sur l'édition et la mise en page pour vous permettre de répondre à une thématique de façon cohérente - de la communication jusqu'à son support. Créer une typo, une image cohérente pour répondre de façon cohérente au besoin globale de thème d'édition.*

Ce cours sera composé d'enseignements théoriques, d'études de cas et de TD.

Objectifs (connaissances & compétences) : *Être capable de maîtriser une mise en page pour répondre à une ligne éditoriale.*

Être capable de maîtriser le choix, la création d'une typo, le choix et la création d'une image afin de répondre à une demande et apporter une cohérence à une ligne éditoriale.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ CHOIX 4

PHOTO & VIDÉO APPLIQUÉE AU DESIGN

M. SPACH (2H HEBDOMADAIRE / 12 SÉANCES PAR SEMESTRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *En support aux différents TD liés au design, cet enseignement a pour but de créer des supports visuels animés ou fixes liés à la communication de vos projets.*

Cet atelier mettra en œuvre une partie théorique concernant les techniques de prise de vue, de mise en scène, des études de cas et des TD pour la mise en pratique. .

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtriser la prise de vue fixe ou en mouvement.*

Maîtriser les logiciel de retouche photo, de montage vidéo ainsi que les techniques de prises de vues.

Modalité d'évaluation :	Contrôle continu : moyenne des exercices du semestre et/ou dossier - 2 à 4 évaluations liées aux étapes clés des projets Contrôle global : précisé à la rentrée
Epreuve de substitution :	Contrôle continu : évaluation portant sur des travaux analogues Contrôle global : précisé à la rentrée
Convocation :	Contrôle continu : non Contrôle global : non

▷ **CHOIX 5**

ATELIER ARTS PLASTIQUES OU STAGE

Ouverture de la formation à l'expérience de la création artistique (voir ateliers du parcours arts plastiques en L3-S5)



MASTERS DESIGN

RESPONSABLE DES MASTERS

PIERRE LITZLER

MASTER DESIGN & ARCHITECTURE

PIERRE LITZLER

MASTER DESIGN PROJET

PIERRE LITZLER

**MASTER COULEUR ARCHITECTURE
ESPACE**

DENIS STEINMETZ

MASTER MULTIMÉDIA

PIERRE LITZLER & BRUNO DUPUIS

SECRÉTARIAT :

VALÉRIE KOCHER

BRENDA RUNGASSAMY

NICOLAS MORGENHALER

CONTACTS :

PALAIS UNIVERSITAIRE, SALLE 28

arts@unistra.fr

03 68 85 68 16

HORAIRES D'OUVERTURE :

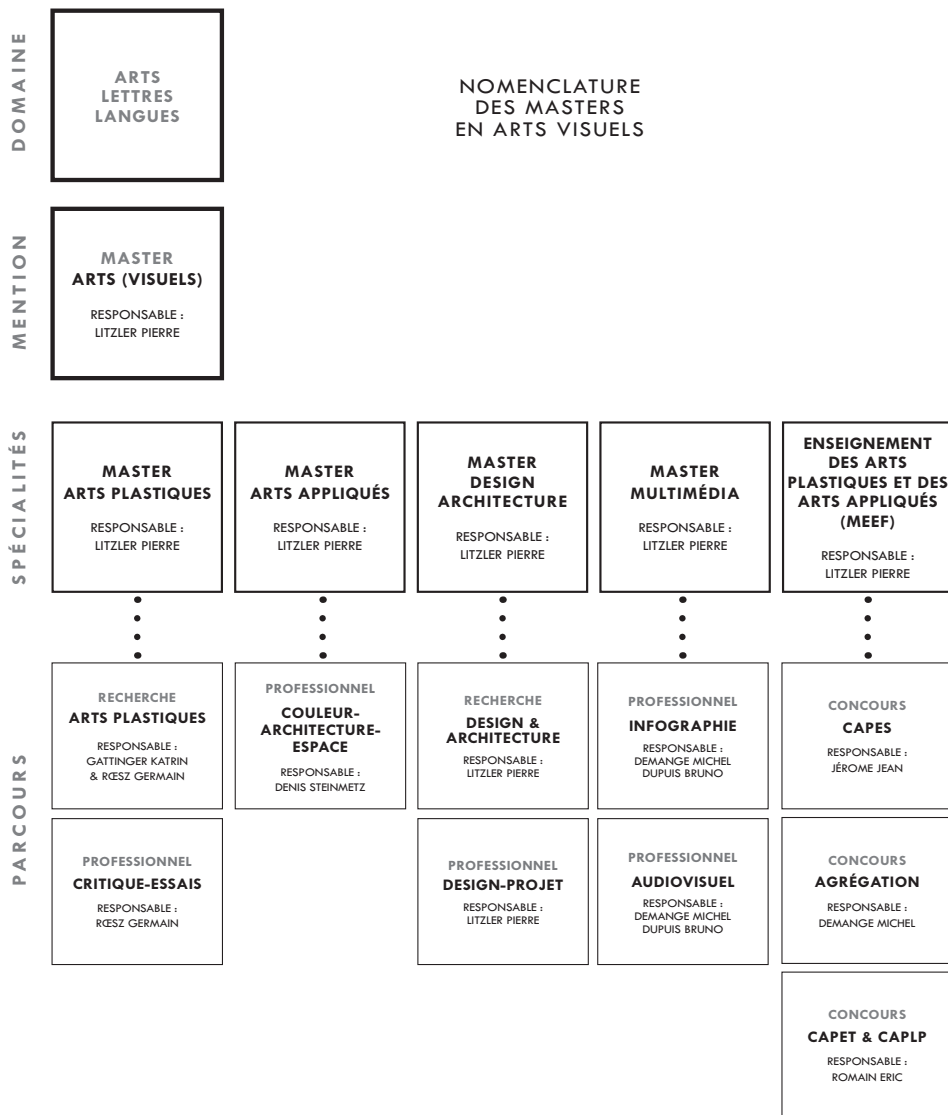
LUNDI 9-12H

MARDI 9-12H

MERCREDI 9-12H

JEUDI 14-16H

VENDREDI 9-12H



les cursus de master en *Arts visuels*

INFORMATIONS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le Master Arts visuels, propose des enseignements spécifiques aux champs des arts plastiques, des arts appliqués, du design et de l'architecture ainsi que des enseignements communs avec les autres disciplines du master arts.

Dès la 1ère année les étudiants déterminent leur spécialité, une orientation dans laquelle ils s'engageront ensuite en 2e année de master et confirment ainsi leur projet personnel.

► La 1ère année : **quatre spécialités sont proposées** (semestres M. S1, M. S2) avec des parcours différenciés :

1. Arts plastiques avec deux parcours:

Arts plastiques (recherche) et Critique essai (professionnel)

2. Arts appliqués – avec un parcours

- Couleur/Architecture Espace (professionnel)

3. Design - Architecture avec deux parcours

- Design et architecture (recherche)

- Design projet (professionnel)

4. Multimédia (professionnel)

► La deuxième année, prolonge les mêmes spécialités et parcours (semestres M. S3, M. S4) :

OBJECTIFS:

Assoir une compétence pratique alliée à une compétence théorique. Il s'agit donc pour chaque étudiant d'élaborer, en première année, un projet d'étude selon une méthodologie qui se fonde sur des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, philosophie...), et qui ouvre à la recherche ou au Master professionnel en deuxième année.

L'orientation recherche a pour objectif de former à la recherche en arts visuels (arts plastiques ou design et architecture) dans l'esprit d'une articulation entre la théorie et la pratique. Le cursus se constitue sur ces deux axes et les relie dans les structures pédagogiques. Il permet aux étudiants d'élaborer un projet de recherche sur un sujet et une problématique personnelle tout en approfondissant les connaissances spécifiques dans leur spécialité ainsi que dans leur pratique de l'art. Cette orientation permet d'accéder à la préparation au Doctorat en arts plastiques, design ou architecture.

L'orientation professionnelle a pour objectif de former les étudiants à la conception et la réalisation d'un projet professionnalisant qui articule théorie et pratique, savoirs et savoir-faire, dans un contexte spécifique. Ces études visent :

- à développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines
- à acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche appliquée et travail de conception
- à former les étudiants aux compétences, approches et méthodes liées à leur projet professionnel approfondi

L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires, de professionnels, d'artistes et de designers.

COMPÉTENCES ET MODALITÉS

Compétences à acquérir : Les compétences sont celles d'une spécialité duelle par nature, impliquant des connaissances théoriques et pratiques ancrées sur un parcours artistique de qualité, articulées aux divers domaines de création des arts visuels contemporains. Outre l'accession au doctorat, (recherche fondamentale et universitaire), la professionnalisation permet de s'insérer dans une activité de conception de projet ou de recherche appliquée tant en France qu'à l'étranger.

Admission en 1ère année de master des étudiants titulaires des diplômes suivants : licence Arts, parcours Arts visuels, licence Arts plastiques, licence Arts appliqués, design. Hormis les diplômes énumérés ci-dessus, certains diplômes délivrés par les écoles d'art pourront permettre l'accès en 1ère de master suite à un avis d'une commission pédagogique qui étudiera le niveau de l'étudiant dans les disciplines théoriques et pratiques. Pour les autres étudiants, l'admission se fera sur examen du dossier par la commission pédagogique.

Évaluation : contrôle continu : modalités spécifiques, se reporter aux pages dédiées dans chaque module. Chaque année du master offre 60 crédits ECTS.

Équivalence concours : Il est rappelé que les candidats admis ou admissibles aux concours de recrutement (Capes, Capet, PLP, Agrégation) peuvent obtenir 30 crédits. Ces crédits seront validés par la Sclolarité sur justificatif de leurs résultats. Les candidats non admissibles peuvent demander à bénéficier des mêmes avantages sous réserve d'une participation et de résultats satisfaisants à la formation. Il appartient à ces étudiants d'en faire la demande auprès des responsables de la préparation de leur concours. Ces derniers transmettront au responsable du Master une demande d'équivalence et les notes obtenues dans le cadre des simulations. Les candidats admis à l'agrégation obtiennent le Master sous réserve de la soutenance d'un mémoire.

Pour l'accès en 2e année de master, orientation recherche et orientation professionnelle, les étudiants établissent une demande d'admission, comportant un dossier de travaux et un projet de recherche, qui sera examinée par une commission pédagogique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

les règles d'évaluation définies et votées par les Conseils de l'Université (voir début de ce livret) s'appliquent naturellement aux cursus de Master du département Arts visuels.

Cependant, et suivant les amendements approuvés par le Conseil de faculté du 7 mai 2013, il a été proposé au CEVU plusieurs dérogations au principe de la compensation systématique entre UE. Le CEVU a adopté les MEE de la faculté des arts lors de la séance du 17 juin 2013,

MASTERS DESIGN RECHERCHE, DESIGN PRO ET MASTER COULEUR

NIVEAU DE DIPLÔME	MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE
M1 Design- Projet & Recherche 1er semestre	08/20 sauf UE1
M1 Design- Projet & Recherche 1er semestre	08/20 sauf UE1
M1 Design- Projet & Recherche 1er semestre	08/20 sauf UE1
M1 Design- Projet & Recherche 1er semestre	08/20

NIVEAU DE DIPLÔME	MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE
M1 Couleur 1er semestre	08/20 sauf UE1
M1 Couleur 2e semestre	08/20 sauf UE1
M2 Couleur 1er semestre	08/20 sauf UE1
M2 Couleur 2e semestre	10/20

MASTER MULTIMÉDIA

NIVEAU DE DIPLÔME

M1 Multimédia 1er semestre
M1 Multimédia 2e semestre
M2 Multimédia 1er semestre
M2 Multimédia 2e semestre

MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE

UE1 = 10/20 & UE2 à UE5 = 8/20
UE1 = 10/20 & UE2 à UE5 = 8/20
10/20 = UE1 et UE2 & UE3 à UE5 = 8/20
10/20

MASTER ENSEIGNEMENT

NIVEAU DE DIPLÔME

M1 Arts Appliqués 1er semestre CAPET & CALP
M1 Arts Appliqués 2e semestre CAPET & CALP
M2 Arts Appliqués 1er semestre CAPET & CALP
M2 Arts Appliqués 2e semestre CAPET & CALP

MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE

10/20 semestre
10/20 semestre
10/20 semestre
10/20 semestre

PARCOURS 1 : DESIGN & ARCHITECTURE (RECHERCHE)

OBJECTIF

Le design, c'est dessiner à dessein, c'est un mode d'approche qui interroge, invente, conçoit et transforme l'environnement des hommes : depuis la conception de supports graphiques, d'objets, jusqu'aux espaces de l'architecture, de la ville et du paysage. Cet art impliqué dans la vie se situe à l'interface des domaines de l'art, de la culture, de la technologie, de l'économie, du politique... Dans le cadre de cette formation la notion de design ne se limite pas à l'esthétique industrielle appliquée à un objet fonctionnel.

Cet enseignement a pour objectif de former à la recherche en design et architecture dans l'esprit d'une articulation entre la théorie et la pratique. Le cursus se constitue sur ces deux axes et les relie dans les structures pédagogiques.

Ces études permettent aux étudiants d'élaborer un projet de recherche sur un sujet et une problématique tout en approfondissant les connaissances spécifiques dans la pratique du projet. En effet, si ce parcours permet d'accéder à la préparation au Doctorat en design ou architecture, il permet également de former les étudiants à la conception, au projet design, à une activité complexe nécessitant une culture élargie, qui articule théorie et pratique, savoirs et savoir-faire, dans un contexte de conception.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR ET DÉBOUCHÉS :

Ce cursus permettra l'acquisition des outils et des compétences nécessaires pour s'engager dans une profession diversifiée, en continue mutation où les limites entre les différents aspects du design (graphique, objet, espace) sont souvent ténues et fluctuantes.

Les étudiants, selon leur formation initiale, opteront pour un domaine de recherche et de conception spécifique (design graphique, design objet, design espace ou design de service), mais auront, dans le cursus, une approche des différentes spécialités de la création design. L'étudiant pourra s'orienter vers différentes carrières relatives au monde :

- de la création design, graphique, objet, espace, scénographie, muséographie, urbanisme, paysage, stylisme...
- de la production graphique, des objets, des produits, des espaces, de la mode...
- de la gestion de projets dans les administrations et collectivités régionales, locales...
- de l'enseignement et de la recherche.
- des métiers de la médiation culturelle, etc.

ADMISSION

- Pré requis pour engager un master recherche :
- Culture historique, théorique et pratique, suffisante dans les domaines du design
- Connaissance de la méthodologie de projet et de la recherche
- Expérience dans la conception design

- Admission en 1ère année de master Arts, spécialités Arts visuels (M1S1 et M1S2) :
Diplômes recommandés : Licence Design, arts appliqués, licence pro design ou licence Architecture
- Admission en master recherche Design/architecture – 2e année de master (M2S3 et M2S4) :
Diplômes recommandés : 1ère année de Master dans les domaines du design, des arts appliqués ou Maîtrise en arts appliqués.
Équivalence 1ère année de Master, école d'architecture, école d'arts, école d'ingénieurs, maîtrise Arts appliqués, DSAA design, DNSEP (options : design, objet, espace, communication visuelle...) ou compétences professionnelles.

L'admission au master recherche Design-Architecture est soumise à l'accord d'une Commission pédagogique, sur présentation d'un dossier de travaux (théoriques et pratiques) et d'un entretien.

PARCOURS 2 : DESIGN PROJET (PROFESSIONNEL)

OBJECTIF

Le design, c'est dessiner à dessein, c'est un mode d'approche qui interroge, invente, conçoit et transforme l'environnement des hommes : depuis la conception de supports graphiques, d'objets, jusqu'aux espaces de l'architecture, de la ville et du paysage. Cet art impliqué dans la vie se situe à l'interface des domaines de l'art, de la culture, de la technologie, de l'économie, du politique... Dans le cadre de cette formation la notion de design ne se limite pas à l'esthétique industrielle appliquée à un objet fonctionnel. Cette formation a pour objectif de former des étudiants à la conception, au projet design, à une activité complexe nécessitant une culture élargie, qui articule théorie et pratique, savoirs et savoir-faire, dans un contexte de conception.

Ces études visent :

- à développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines : design graphique, design d'objet, design d'espace.
- à acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche et travail de conception
- à former les étudiants aux compétences, approches et méthodes liées à leur projet professionnel approfondi

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR ET DÉBOUCHÉS :

Ce cursus permettra l'acquisition des outils et des compétences nécessaires pour s'engager dans une profession diversifiée, en continue mutation où les limites entre les différents aspects du design (graphique, objet, espace) sont souvent ténues et fluctuantes.

Les étudiants, selon leur formation initiale, opteront pour un domaine de conception spécifique (design graphique, design objet, design espace ou design de service), mais auront, dans le cursus, une approche des différentes spécialités de la création design.

L'étudiant pourra s'orienter vers différentes carrières relatives au monde :

- de la création design, graphique, objet, espace, scénographie, muséographie, urbanisme, paysage, stylisme...
- de la production graphique, des objets, des produits, des espaces, de la mode...
- de la gestion de projets dans les administrations et collectivités régionales, locales...
- de l'enseignement et de la recherche appliquée...
- des métiers de la médiation culturelle, etc.

ADMISSION

- Pré requis pour engager un master professionnel :
- Culture historique, théorique et pratique, suffisante dans les domaines du design
- Connaissance de la méthodologie de projet et de la recherche
- Expérience dans la conception design
- Admission en 1ère année de master Arts, spécialités Arts visuels (M1S1 et M1S2) :
- Diplômes recommandés : Licence Design, arts appliqués, licence pro design ou licence Architecture
- Admission en master professionnel Design/projet – 2e année de master (M2S3 et M2S4) :
- Diplômes recommandés : 1ère année de Master dans les domaines du design, des arts appliqués ou Maîtrise en arts appliqués.
- Équivalence 1ère année de Master, école d'architecture, école d'arts, école d'ingénieurs, maîtrise Arts appliqués, DSAA design, DNSEP (options : design, objet, espace, communication visuelle...) ou compétences professionnelles.
- Admission – Effectif (maximum) étudiant envisagé : Master 1 : 25 – Master 2 : 15

L'admission au master pro Design-Projet est soumise à l'accord d'une Commission pédagogique, sur présentation d'un dossier de travaux (théoriques et pratiques) et d'un entretien.

UE1

AR1QGU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en anglais du travail artistique des participants. Exploration des aspects clés de la culture anglo-saxonne dans les domaines du design.

► **AR18GM10 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (18 HTD / COEF. 1)**

▷ CHOIX 1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ANGLAIS (18H TD / COEF. 1)
PETER GAFSON (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances :

Connaissance du vocabulaire et de la syntaxe permettant la présentation, l'analyse et la discussion en anglais du travail artistique et de création design des participants. Exploration des aspects clés de la culture anglo-saxonne dans les domaines du design.

Objectifs en termes de compétences:

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en anglais du travail artistique et de conception des participants. La compétence visée est de permettre à l'étudiant de travailler dans un environnement de culture anglo-saxonne et de pouvoir communiquer ses conceptions, ses projets dans les domaines du design.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▷ CHOIX 2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ALLEMAND (18H TD / COEF. 1)
BERND NIEMÖLLER (1H30 TD / SEMAINE)

▷ CHOIX 3 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (9H TD / COEF. 1)
CATHERINE HASER (1H30 / QUINZAINE)

▷ CHOIX 4 COURS DE SOUTIEN EN FRANÇAIS ET POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (9H TD / COEF. 1.)

renseignements et inscription dès la rentrée auprès de l'Institut International d'Étude française (IIEF): bâtiment Le Pangloss - 22, rue Descartes (accès rue de Rome) Tel +33 (0)3 68 85 60 50/51 // Fax +33 (0)3 68 85 60 60 <http://iief.unistra.fr/>. Voir les trois options au choix du programme PALAMEDE.: 1. entraînement aux techniques d'écriture universitaires (nécessaires pour faire les devoirs, réussir les contrôles, rédiger un mémoire) 2. perfectionnement en langue française générale (à partir de supports oraux ou écrits, et de ressources multimédia). 3. aide individualisée (tutorat).

CATHERINE HASER (1H30 SUR 8 SEMAINES)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissance du vocabulaire et de la syntaxe permettant la présentation, l'analyse et la discussion en français du travail artistique et de création design des participants. Exploration des aspects clés de la culture française dans les domaines du design.

Objectifs en termes de compétences

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en français du travail artistique et de conception des participants. La compétence visée est de permettre à l'étudiant de travailler dans un environnement de culture française et de pouvoir communiquer ses conceptions, ses projets dans les domaines du design.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▷ CHOIX 5 AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)
évaluations : règles définies par les parcours ou composantes concernées

UE2

AR1QGU02

FONDAMENTALE THÉORIE

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

Initiation générale à la recherche, connaissances générales des méthodes et des ressources, élaboration du projet de recherche à moyen et à long terme. Le séminaire de recherche disciplinaire a pour but d'approfondir les connaissances, la culture, les domaines historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement. Cours théorique disciplinaire.

▶ **AR17GM22 SÉMINAIRE & MÉTHODOLOGIE - RECHERCHE DESIGN / TD (36H TD / COEF. 2)**

PIERRE LITZLER, DANIEL PAYOT / VIVIEN PHILIZOT (EN ALTERNANCE)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la recherche, initiation au projet de recherche. Connaissance du design comme discipline de recherche fondamentale ou appliquée. Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement

Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la pratique du projet. Les étudiants sont engagés dès le 1er semestre du master 1 dans une recherche « poétique », appliquée en design projet et fondamentale en recherche Design, architecture, permettant l'élaboration d'une connaissance pour faire.

Cet enseignement permet d'accompagner chaque étudiant dans la construction thématique et l'élaboration de la problématique de son projet de recherche personnel. Le séminaire est destiné à l'élaboration d'une démarche de recherche - thématique, problématique, constitution d'un corpus de références, analyse d'objets et de textes, bibliographie – spécifique de chaque domaine d'étude (architecture, design, espace...) en vue de la conception du pré-mémoire.

Objectifs en termes de compétences

Acquisition des compétences générales pour la recherche, capacité à élaborer un projet de recherche singulier à moyen et à long terme.

Le séminaire de recherche disciplinaire a pour but d'initier l'étudiant aux compétences liées à la recherche en design : problématique, hypothèse, corpus de recherche, analyse, synthèse, permettant l'élaboration d'une connaissance pour faire d'une connaissance qui fait faire.

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BRANZI, Andrea, *Nouvelles de la métropole froide, Design et seconde modernité*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1988.
- BURKHARDT, Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- COLIN, Christine, *Design aujourd'hui*, Flammarion, 1988, catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1996.
- CONRADS, Ulrich, *Programmes et manifestes de l'architecture du XXème siècle*, La Villette, 1996.
- DAGOGNET, François, *Eloge de l'objet*, éditions Vrin, Paris, 1989
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minuit, Paris, 1991
- DENES Michel, *Form follows fiction*, La Villette, 1996.
- FLAMAND, Brigitte, sous la direction de, *Le design. Essais sur des théories et des pratiques*, éditions du regard, IFM, Paris, 2006
- FLUSSER, Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966
- FRANCASTEL, Pierre, *Art et technique*, Paris, 1956, rééd. 1988
- FRUTIGER, Adrian, *L'homme et ses signes. Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseau éditeur, Paris, 2004
- FRIEDL, Friedrich, OTT, Nicolaus, STEIN Bernard, *Typographie, Quand, qui, comment*, Köneman, 1998
- GIEDION, Siegfried, *La Mécanisation au pouvoir*, Centre Georges-Pompidou, Paris, 1980
- GOODMANN Nelson, *L'art en théorie et en action*, Edition de l'éclat, Paris, 1996
- GUIDOT, Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- GUIDOT, Raymond, *Design, carrefour des arts*, Flammarion, 2003.
- HALL, Edward Twitchell, *La Dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971
- JOLLANT-KNEEBONE, Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.
- JOUSSET, Marie-Laure (sous la dir. de), *La Collection de design du Centre Georges Pompidou*, Centre Georges Pompidou, 2001.
- LOEWY, Raymond, *La laideur se vend mal (Neuer Leave Well Enough Alone)*, Gallimard, Paris, 1953, rééd. 1990
- MAEDA, John, *Code de création*, éditions Thames & Hudson, Paris, 2004
- MANZINI, Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- MANZINI, Ezio, *Artefacts, vers une nouvelle écologie de l'environnement artificiel*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1991.
- MUMFORD, Lewis, *Technique et civilisation*, Paris, 1934, rééd. 1976
- NOBLET, Jocelyn de, *Design*, Stock, Paris, 1974
- NOBLET, Jocelyn de, *Design : le geste et le compas*, Somogy, 1988.

- PASSERON René, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck, Paris, 1989
- PEVSNER, Nikolaus, *Les sources de l'architecture moderne et du design*, Thames & Hudson, 1968
- PAPANEK, Victor, *Design pour un monde réel*, Mercure de France, 1974.
- SOURIAU Etienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Puf, Paris, 1990
- VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise, IZENOUR, Steven, *L'enseignement de Las Vegas*, Mardaga, 1978

Catalogue

- *Design contre Design. Deux siècles de créations*, réunion des musées nationaux, Paris, 2007
- *D.Day, le design aujourd'hui*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 2005
- *Gaetano PESCE, le temps des questions*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 1996

contrôle continu : suivi de la recherche
 contrôle global : dossier de recherche
 deuxième session : dossier de recherche

► AR17GM23 OEUVRES, PROBLÉMATIQUES ET CRÉATION DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN / CM (18H CM / COEF. 1)

DANIEL PAYOT, PIERRE VERCEY (1H30 CM / SEMAINE)

Théorie de l'architecture et du design de 1900 à nos jours.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissance du design dans ses dimensions théoriques et les différentes problématiques à l'œuvre selon les designers et les contextes. Ce cours a pour objectif de situer le cadre fondateur de notre moment historique, mais aussi de cerner l'identité de pratiques qui participent de notre devenir tant en architecture qu'en design.

Il s'agit de mettre au jour les problématiques, concepts, processus... de l'espace, de l'architecture et du design en interrogeant les notions de « création », « déconstruction », « innovation », « objet », « espace », « habitation » etc., selon plusieurs approches – historiques, expérimentales, artistiques et philosophiques. L'objectif de l'enseignement étant de proposer plusieurs conceptions, démarches, interprétations théoriques et pratiques afin d'enrichir et d'aiguiser, de manière critique, les connaissances et les thématiques de recherche des étudiants.

L'étude critique des œuvres et des textes qui présentent les problèmes fondamentaux de l'architecture et du design préparera les étudiants aux questions pratiques contemporaines.

Objectifs en termes de compétences

- développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines : design graphique, design d'objet, design d'espace.
- acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche et travail de conception

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BONY, Anne, *Le design, Histoire – Principaux courants – grandes figures*, Larousse, 2006.
- BURKHARDT, Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- FLAMAND, Brigitte (sous la direction de), *Le design – Essais sur les théories et des pratiques*, Regard, 2006.
- FLUSSER, Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- GUIDOT, Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- JOLLANT-KNEEBONE, Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.

- MANZINI, Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- NOBLET, Jocelyn de, *Design: le geste et le compas*, Somogy, 1988.
- PEARMAN, Hugh, *L'architecture du monde contemporain*, Phaidon, 2000.
- PLATON, *La république*, Gallimard, 2002.
- TIETZ, Jürgen, *Histoire de l'architecture, du XXe siècle*, Könemann, 1999.
- ZEVI, Bruno, *Apprendre à voir l'architecture*, Minuit, 1998.

contrôle continu : dossier
 contrôle global : dossier
 deuxième session : dossier

UE3

AR1QGU03

INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES (DONT UN AU CHOIX)

Cours théoriques communs aux trois composantes arts, tous parcours.
 Acquérir un niveau suffisant dans les disciplines théoriques pour étayer la recherche personnelle ; acquérir des connaissances nécessaires à la recherche commune « arts » de la deuxième année.

► AR17GM30 ESTHÉTIQUE / CM (18H CM / COEF. 1)

DANIEL PAYOT (1H30 CM/SEMAINE)

L'art et les arts

Adorno faisait dans les années 1960 le constat selon lequel « les frontières entre les genres artistiques fluent les unes dans les autres, ou plus précisément : leurs lignes de démarcation s'éfrangent ». Ce phénomène posait selon lui des questions de tous ordres, à commencer par celle de l'identité réelle ou supposée de chacun des arts, celle de l'« impureté » ou de l'hybridation constitutive de chacun et celle de la pertinence d'un concept d'« art » (au singulier) qui engloberait les arts (au pluriel). Ces questions étaient-elles nouvelles ? Comment les relations entre les différents arts étaient-elles pensées auparavant, dans les époques historiques antérieures ? La modernité est-elle de ce point de vue en rupture avec les siècles qui l'ont précédée ? Et l'époque contemporaine, est-elle à son tour en rupture avec la modernité ?.

Objectifs en termes de connaissances

- Avoir une bonne culture esthétique (dans le champ de l'esthétique contemporaine notamment)
- Acquérir des notions et connaissances en esthétique et philosophie de l'art

Objectifs en termes de compétences

- Acquérir des outils théoriques pour comprendre les débats de philosophie de l'art et d'esthétique aujourd'hui.
- Apprendre à faire le lien entre théorie esthétique et pratique.
- Apprendre à utiliser des concepts pour réfléchir à propos d'un sujet ou de leur propre travail de recherche.

contrôle continu : un devoir sur table 1h30
 contrôle global : un devoir sur table 1h30
 deuxième session : un devoir sur table 1h30

 Pour le module suivant, les étudiants doivent choisir un cours

magistral parmi les deux propositions suivantes (cours dialogue des arts OU gestion de la créativité et de l'innovation) :

▷ CHOIX 1

► **AR17GM42 COURS DIALOGUE DES ARTS / CM (18H CM / COEF. 1)**

GERMAIN ROESZ & ROGER SOMÉ (1H30 / SEMAINE)

Faire Oeuvre.

L'enjeu en est de comprendre l'articulation entre les différents champs de la création artistique selon une problématique commune. Chaque enseignant aborde le thème dans sa discipline tout en la rendant accessible à tous les étudiants.

Ce cours traite d'une thématique commune : « les arts à l'épreuve de la mondialisation », traitée sous quatre aspects : arts visuels, musique, arts du spectacle, anthropologie de l'art, afin de saisir les articulations entre les différents champs de la création artistique, leur ancrage aux données économiques, sociales, à l'accélération des processus d'information et de communication, entre autres.

Ce cours approche la thématique inter- arts de la deuxième année de master.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de sa discipline en relation aux autres domaines et disciplines de la Faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique)

A partir des thématiques de recherche de différents enseignants chercheurs de l'Ufr, les cours théoriques proposés, permettront l'acquisition d'une connaissance interdisciplinaire ou transdisciplinaire.

Objectifs en termes de compétences

Acquérir les compétences analytiques et théoriques interdisciplinaires pour comprendre les enjeux et problématiques de l'art d'aujourd'hui.

À travers ce dialogue des arts, acquérir une compétence transversale permettant de réfléchir, de questionner et de transformer les conceptions dans sa propre discipline.

contrôle continu :	dossier et/ou examen
contrôle global :	dossier
deuxième session :	dossier

▷ CHOIX 2

► **AR17GM42 GESTION DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'INNOVATION (18H CM / COEF. 1)**

Cours est donné en partenariat avec la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

JEAN-ALAIN HERAUD (FACULTÉ DE SCIENCE ÉCONOMIQUE ET DE GESTION) (1H30 / SEMAINE)

Ce cours donne des compétences pour des fonctions de direction des projets et d'équipe dans des organisations.

Il permet d'aborder les questions suivantes :

- Une approche économique de la culture et de la création
- Théorie de la connaissance et de la créativité
- Economie de l'innovation et Propriété Intellectuelle (théorie économique)
- Management créatif

Familiariser les étudiants avec les concepts et les pratiques développées par l'économie de la créativité et de l'innovation. Les former à cette nouvelle forme de culture. Les encourager à utiliser les opportunités ainsi développées.

évaluations : modalités fixées en général par la faculté de Science économiques gestion

UE4

AR1QGU04

FONDAMENTALE PROJET

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES AU CHOIX

Approfondissement de la théorie et de la pratique du design et de l'architecture, connaissances des méthodes de la recherche et de la conception. Cours théorique disciplinaire et atelier de projet.

► AR17GM40 WORKSHOPS (80H TD / COEF. 1)

INTERVENANTS PROFESSIONNELS : LUCA MERLINI, FRÉDÉRIC RUYANT, VIVIEN PHILIZOT

Workshop design architecture : projet, recherche et expérimentation

L'atelier est destiné à interroger la conception contemporaine dans sa dimension théorie-pratique dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet, graphisme).

Dans le cadre d'un WORKSHOP, un designer invité proposera une thématique et un programme de projet court. Après la présentation de sa démarche et de ses projets le créateur invité orientera le projet des étudiants dans le cadre d'un atelier.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la pratique du projet.

Connaissance des méthodes et démarches de projet.

Connaissance d'une démarche globale et une d'approche holistique de la conception pour engager un projet complexe.

Objectifs en termes de compétences

Acquisition des compétences théoriques et pratiques pour la conception :

- permettant d'interroger des contextes et des situations différents, de proposer des idées nouvelles.
- de mettre en œuvre dans la création et dans le projet des relations sensibles, structurelles, organisationnelles, fonctionnelles, ergonomiques et économiques, qui permettent une attitude éthique humaniste et environnementale.
- de mener ces idées, ces concepts, vers une mise en œuvre, une réalisation et matérialisation afin d'assurer la diversité culturelle, d'apporter des avantages et une liberté accrue à la communauté dans son ensemble (utilisateurs, producteurs et acteurs de notre société).

⚠ les étudiants doivent choisir deux ateliers au choix parmi trois propositions :

▷ **CHOIX 1** **WORKSHOP ESPACE (40H TD / COEF. 1)**

LUCA MERLINI

L'atelier est destiné à préciser et à compléter un projet dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet), et à élaborer un projet de concours, une commande concrète et à élaborer un projet thématique selon un programme particulier de l'enseignant.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

▷ **CHOIX 2** **WORKSHOP OBJET / PRODUIT / SERVICE (40H TD / COEF. 1)**

FRÉDÉRIC RUYANT

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

▷ **CHOIX 3** **WORKSHOP DESIGN GRAPHIQUE / COMMUNICATION (40H TD / COEF. 1)**

VIVIEN PHILIZOT

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE5

AR1QG05

FONDAMENTALE PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE AU CHOIX

Acquérir des outils théoriques et pratiques spécifiques ou connexes au parcours envisagé en deuxième année de Master. Enrichir et diversifier sa pratique principale, capacité à se confronter à des pratiques opérationnelles.

⚠ Un atelier au choix parmi 3 propositions :

▶ **AR17GM50 PROJET PRÉPROFESSIONNEL (36H TD / COEF1)**

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des aspects techniques et technologiques particuliers pour l'élaboration des projets.

▶ **1. PROJET PRÉPROFESSIONNEL ESPACE (18H TD / COEF1)**

▶ **2. PROJET PRÉPROFESSIONNEL OBJET (18H TD / COEF1)**

EMMANUELLE ROMBACH & PHILLIPE RIEHLING (1H30 / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- la culture au cœur et autour du projet: recherche de nouveaux concepts à partir de l'étude de l'existant.
- étapes d'une étude design
- la relation du design avec les partenaires de la conception: le marketing, l'ergonomie, la problématique de l'environnement, la communication de l'entreprise, la recherche et développement.
- approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie
- cahier des charges

Objectifs en termes de compétences

- développement du processus de la créativité, en le rendant opérationnel
- développement d'une posture personnelle pour le futur métier de designer
- intégration de la démarche design: approche raisonnée du projet en lien avec la demande d'une entreprise
- répondre à des contraintes, intégrer des normes de base
- mettre au point un projet, le définir
- communiquer un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans
- mobilisation des acquis et développement des modes conventionnels de représentation
- utilisation/ développement sur des logiciels professionnels
- élaboration d'un prototype (ponctuellement pour certains)

Bibliographie, références, liens fournis en fonction des projets choisis.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet



3. PROJET PRÉPROFESSIONNEL DESIGN GRAPHIQUE - COMMUNICATION (18H TD / COEF1)

PIERRE ROESCH (1H30 / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Approcher les principaux rôles du graphiste en tant que

- traducteur des messages sur un mode visuel
- metteur en scène, metteur en page
- architecte de l'information

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- Analyser des situations en termes de message/public/moyens
- S'approprier et pratiquer les outils visuels du graphiste (image, typographie, relations, grille de construction)
- Proposer une certaine diversité de « solutions à des problèmes

Bibliographie :

- LUPTON Ellen, *Comprendre la typographie*, Editions Pyramyd, 2007, ISBN-13: 978-2350170596
- WHITE Jan, *Editing by Design: For Designers, Art Directors, and Editors--the Classic Guide to Winning Readers*, Allworth Press, 3rd edition, 2003, ISBN-13: 978-1581153026
- HOCHULI Jost, *Le détail en typographie : La lettre, l'interlettrage, le mot, l'espacement, la ligne, l'interlignage, la colonne*, B42, 2010, ISBN-13: 978-2917855096
- J. MÜLLER-BROCKMANN, *The Graphic Artist and His Design Problems*, Ram Publications; 3rd edition, 2003 ISBN-13: 978-3721204667
- GAUTIER Claire, GAUTIER Damien, *Mises en page(s) etc : Manuel*, Editions Pyramyd, 2010, ISBN-13: 978-2350171692

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE 1

AR1QH01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en anglais du travail artistique des participants. Exploration des aspects clés de la culture anglo-saxonne dans les domaines du design.

► AR18HM10 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (18 HTD / COEF. 1)

▷ CHOIX 1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ANGLAIS (18 HTD / COEF. 1)
PETER GAFSON (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances :

Connaissance du vocabulaire et de la syntaxe permettant la présentation, l'analyse et la discussion en anglais du travail artistique et de création design des participants. Exploration des aspects clés de la culture anglo-saxonne dans les domaines du design.

Objectifs en termes de compétences:

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en anglais du travail artistique et de conception des participants. La compétence visée est de permettre à l'étudiant de travailler dans un environnement de culture anglo-saxonne et de pouvoir communiquer ses conceptions, ses projets dans les domaines du design.

contrôle continu : dossier

contrôle global : dossier

deuxième session : dossier

▷ CHOIX 2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ALLEMAND (18H TD / COEF. 1)
BERND NIEMÖLLER (1H30 TD / SEMAINE)

▷ CHOIX 3 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (9H TD / COEF. 1)
CATHERINE HASER (1H30 / QUINZAINE)

▷ CHOIX 4 COURS DE SOUTIEN EN FRANÇAIS ET POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS (9H TD / COEF. 1)

renseignements et inscription dès la rentrée auprès de l'Institut International d'Étude française (IIEF): bâtiment Le Pangloss - 22, rue Descartes (accès rue de Rome) Tel +33 (0)3 68 85 60 50/51 // Fax +33 (0)3 68 85 60 60 <http://iief.unistra.fr/>. Voir les trois options au choix du programme PALAMEDE.: 1. entraînement aux techniques d'écriture universitaires (nécessaires pour faire les devoirs, réussir les contrôles, rédiger un mémoire) 2. perfectionnement en langue française générale (à partir de supports oraux ou écrits, et de ressources multimédia). 3. aide individualisée (tutorat).

CATHERINE HASER (1H30 SUR 8 SEMAINES)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissance du vocabulaire et de la syntaxe permettant la présentation, l'analyse et la discussion en français du travail artistique et de création design des participants. Exploration des aspects clés de la culture française dans les domaines du design.

Objectifs en termes de compétences

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en français du travail artistique et de conception des participants. La compétence visée est de permettre à l'étudiant de travailler dans un environnement de culture française et de pouvoir communiquer ses conceptions, ses projets dans les domaines du design.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▷ CHOIX 4 AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)

évaluations : règles définies par les parcours ou composantes concernées

UE2

AR1QHU02

FONDAMENTALE THÉORIE

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

Initiation générale à la recherche, connaissances générales des méthodes et des ressources, élaboration du projet de recherche à moyen et à long terme. Le séminaire de recherche disciplinaire a pour but d'approfondir les connaissances, la culture, les domaines historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement. Cours théorique disciplinaire.

► AR17HM22 SÉMINAIRE RECHERCHE DESIGN / TD (36H TD / COEF. 2)

PIERRE LITZLER, DANIEL PAYOT / VIVIEN PHILIZOT (EN ALTERNANCE) / (3H / SEMAINE)

Les étudiants sont engagés dès le 1er semestre du master 1 dans une recherche « poétique », appliquée en design projet et fondamentale en recherche Design, architecture, permettant l'élaboration d'une connaissance pour faire.

Cet enseignement permet d'accompagner chaque étudiant dans la construction thématique et l'élaboration de la problématique de son projet de recherche personnel. Le séminaire est destiné à l'élaboration d'une démarche de recherche - thématique, problématique, constitution

d'un corpus de références, analyse d'objets et de textes, bibliographie – spécifique de chaque domaine d'étude (architecture, design, espace...) en vue de la conception du mémoire.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la recherche, initiation au projet de recherche.

Connaissance du design comme discipline de recherche fondamentale ou appliquée.

Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement

Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la pratique du projet.

Objectifs en termes de compétences

Acquisition des compétences générales pour la recherche, capacité à élaborer un projet de recherche singulier à moyen et à long terme.

Le séminaire de recherche disciplinaire a pour but d'initier l'étudiant aux compétences liées à la recherche en design : problématique, hypothèse, corpus de recherche, analyse, synthèse, permettant l'élaboration d'une connaissance pour faire d'une connaissance qui fait faire.

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BRANZI, Andrea, *Nouvelles de la métropole froide, Design et seconde modernité*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1988.
- BURKHARDT, Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- COLIN, Christine, *Design aujourd'hui*, Flammarion, 1988, catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1996.
- CONRADS, Ulrich, *Programmes et manifestes de l'architecture du XXème siècle*, La Villette, 1996.
- DAGOGNET, François, *Eloge de l'objet*, éditions Vrin, Paris, 1989
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minuit, Paris, 1991
- DENES Michel, *Form follows fiction*, La Villette, 1996.
- FLAMAND, Brigitte, sous la direction de, *Le design. Essais sur des théories et des pratiques*, éditions du regard, IFM, Paris, 2006
- FLUSSER, Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966
- FRANCASTEL, Pierre, *Art et technique*, Paris, 1956, rééd. 1988
- FRUTIGER, Adrian, *L'homme et ses signes. Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux éditeur, Paris, 2004
- FRIEDL, Friedrich, OTT, Nicolaus, STEIN Bernard, *Typographie, Quand, qui, comment*, Köneman, 1998
- GIEDION, Siegfried, *La Mécanisation au pouvoir*, Centre Georges-Pompidou, Paris, 1980
- GOODMANN Nelson, *L'art en théorie et en action*, Edition de l'éclat, Paris, 1996
- GUIDOT, Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- GUIDOT, Raymond, *Design, carrefour des arts*, Flammarion, 2003.
- HALL, Edward Twitchell, *La Dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971
- JOLLANT-KNEEBONE, Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.
- JOUSSET, Marie-Laure (sous la dir. de), *La Collection de design du Centre Georges Pompidou*, Centre Georges Pompidou, 2001.
- LOEWY, Raymond, *La laideur se vend mal (Neuer Leave Well Enough Alone)*, Gallimard, Paris, 1953, rééd. 1990
- MAEDA, John, *Code de création*, éditions Thames & Hudson, Paris, 2004
- MANZINI, Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- MANZINI, Ezio, *Artefacts, vers une nouvelle écologie de l'environnement artificiel*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1991.
- MUMFORD, Lewis, *Technique et civilisation*, Paris, 1934, rééd. 1976
- NOBLET, Jocelyn de, *Design*, Stock, Paris, 1974
- NOBLET, Jocelyn de, *Design : le geste et le compas*, Somogy, 1988.

- PAPANEK, Victor, *Design pour un monde réel*, Mercure de France, 1974.
- PASSERON René, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck, Paris, 1989
- PEVSNER, Nikolaus, *Les sources de l'architecture moderne et du design*, Thames & Hudson, 1968
- SOURIAU Etienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Puf, Paris, 1990
- VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise, IZENOUR, Steven, *L'enseignement de Las Vegas*, Mardaga, 1978

Catalogue

- *Design contre Design. Deux siècles de créations*, réunion des musées nationaux, Paris, 2007
- *D.Day, le design aujourd'hui*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 2005
- *Gaetano PESCE, le temps des questions*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 1996

contrôle continu : suivi de la recherche
 contrôle global : dossier de recherche
 deuxième session : dossier de recherche

► AR17HM23 METHODOLOGIE / CM (6H CM / COEF. 1)

TIFFAINE LARROQUE

Objectifs en termes de connaissances

*Connaissances générales des méthodes et des ressources de la recherche.
 Connaissance des méthodes du design comme discipline de recherche fondamentale ou appliquée.*

Objectifs en termes de compétences

Compétences générales à la recherche, acquisitions des méthodes et des ressources, pour l'élaboration du projet de recherche.

contrôle continu : dossier
 contrôle global : dossier
 deuxième session : dossier

► AR17HM24 OEUVRES, PROBLÉMATIQUES ET CRÉATION DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN / CM (18H CM / COEF. 1)

DANIEL PAYOT, PIERRE VERCEY (1H30 CM / SEMAINE)

Théorie de l'architecture et du design de 1900 à nos jours.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissance du design dans ses dimensions théoriques et les différentes problématiques à l'œuvre selon les designers et les contextes. Ce cours a pour objectif de situer le cadre fondateur de notre moment historique, mais aussi de cerner l'identité de pratiques qui participent de notre devenir tant en architecture qu'en design.

Il s'agit de mettre au jour les problématiques, concepts, processus... de l'espace, de l'architecture et du design en interrogeant les notions de « création », « déconstruction », « innovation », « objet », « espace », « habitation » etc., selon plusieurs approches – historiques, expérimentales, artistiques et philosophiques. L'objectif de l'enseignement étant de proposer plusieurs conceptions, démarches, interprétations théoriques et pratiques afin d'enrichir et d'aiguiser, de manière critique, les connaissances et les thématiques de recherche des étudiants.

L'étude critique des œuvres et des textes qui présentent les problèmes fondamentaux de l'architecture et du design préparera les étudiants aux questions pratiques contemporaines.

Objectifs en termes de compétences

- développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines : design graphique, design d'objet, design d'espace.
- Acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche et travail de conception

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BONY, Anne, *Le design, Histoire – Principaux courants – grandes figures*, Larousse, 2006.
- BURKHARDT, Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- FLAMAND, Brigitte (sous la direction de), *Le design – Essais sur les théories et des pratiques*, Regard, 2006.
- FLUSSER, Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- GUIDOT, Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- JOLLANT-KNEEBONE, Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.
- MANZINI, Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- NOBLET, Jocelyn de, *Design: le geste et le compas*, Somogy, 1988.
- PEARMAN, Hugh, *L'architecture du monde contemporain*, Phaidon, 2000.
- PLATON, *La république*, Gallimard, 2002.
- TIETZ, Jürgen, *Histoire de l'architecture, du XXe siècle*, Könemann, 1999.
- ZEVI, Bruno, *Apprendre à voir l'architecture*, Minuit, 1998.

contrôle continu : dossier

contrôle global : dossier

deuxième session : dossier

UE3

AR1QH03

INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Cours théoriques communs aux trois composantes arts, tous parcours.
Acquérir un niveau suffisant dans les disciplines théoriques pour étayer la recherche personnelle ; acquérir des connaissances nécessaires à la recherche commune « arts » de la deuxième année.

► AR17HM30 ESTHÉTIQUE / CM (18H CM / COEF. 1)

ALESSANDRO ARBO (1H30 CM/SEMAINE)

L'analyse de l'expérience esthétique, entre perception et jugement

Qu'est qu'une expérience esthétique ? Quel genre d'attitude ou de jugement implique-t-elle ? Dans quelle mesure se fonde-t-elle sur une forme de perception ou d'interprétation de l'objet artistique ?

Nous poserons ces questions à l'aide de textes d'auteurs modernes et contemporains.

Objectifs en termes de connaissances

- avoir une bonne culture esthétique (dans le champ de l'esthétique contemporaine notamment)
- acquérir des notions et connaissances en esthétique et philosophie de l'art

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques pour comprendre les débats de philosophie de l'art et d'esthétique aujourd'hui.

*Apprendre à faire le lien entre théorie esthétique et pratique.
Apprendre à utiliser des concepts pour réfléchir à propos d'un sujet ou de leur propre travail de recherche.*

Bibliographie :

- L. WITTGENSTEIN, *Recherches philosophiques*
- A. DANTO, *La transfiguration du banal*
- A. DANTO, *Après la fin de l'art*
- N. GOODMAN, *Langages de l'art*

contrôle continu : un devoir sur table 1h30
contrôle global : un devoir sur table 1h30
deuxième session : un devoir sur table 1h30

⚠ Un CM à choisir parmi 2 propositions (dialogue des arts OU gestion de la créativité et de l'innovation) :

▷ CHOIX 1

▶ AR17HM32 COURS DIALOGUE DES ARTS (18H CM / COEF. 1)

PIERRE MICHEL & CORINNE PENCENAT (1H30 / SEMAINE)

Faire Oeuvre.

L'enjeu en est de comprendre l'articulation entre les différents champs de la création artistique selon une problématique commune. Chaque enseignant aborde le thème dans sa discipline tout en la rendant accessible à tous les étudiants.

Ce cours traite d'une thématique commune : « les arts à l'épreuve de la mondialisation », traitée sous quatre aspects : arts visuels, musique, arts du spectacle, anthropologie de l'art, afin de saisir les articulations entre les différents champs de la création artistique, leur ancrage aux données économiques, sociales, à l'accélération des processus d'information et de communication, entre autres.

Ce cours approche la thématique inter- arts de la deuxième année de master

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de sa discipline en relation aux autres domaines et disciplines de la Faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique)

A partir des thématiques de recherche de différents enseignants chercheurs de l'Ufr, les cours théoriques proposés, permettront l'acquisition d'une connaissance interdisciplinaire ou transdisciplinaire.

Objectifs en termes de compétences

Acquérir les compétences analytiques et théoriques interdisciplinaires pour comprendre les enjeux et problématiques de l'art d'aujourd'hui.

À travers ce dialogue des arts, acquérir une compétence transversale permettant de réfléchir, de questionner et de transformer les conceptions dans sa propre discipline.

Bibliographie :

- COLQUHOUN Alan, *L'architecture moderne*, éditions in folio, Gollion, 2006
- DENES Michel, *Form follows fiction, écrits d'architecture fin de siècle*, éditions de la Villette, Paris, 1996
- FLAMMAND Brigitte, sous la direction de, *Le design, essai sur des théories et des pratiques*, éditions du regard, IFM, Paris 2006

- FIELL, Charlotte et Peter, *Design Handbook, concepts, matériaux, styles*, éditions Taschen, Köln, 2006
- GUIDOT René, *Histoire du Design 1940 – 2000*, éditions Hazan, Paris, 2000
- GUIDOT René, sous la direction de, *Design carrefour des arts*, éditions Flammarion, Paris, 2003
- GUIDOT René, sous la direction de, *Design techniques et matériaux*, éditions Flammarion, Paris, 2006
- JENCKS Charles, *Le langage de l'architecture postmoderne*, éditions Academy, Londres, 1979
- TIETZ Jürgen, *Histoire de l'architecture du XXème siècle*, éditions Könemann, Cologne, 1999
- ROUILLARD Dominique, *Superarchitecture, le futur de l'architecture 1950-1970*, éditions de la Villette, Paris, 2004

contrôle continu :	dossier et/ou examen
contrôle global :	dossier
deuxième session :	dossier

▷ CHOIX 2

► AR17HM32 GESTION DE LA CRÉATIVITÉ ET DE L'INNOVATION (18H CM / COEF. 1)

Cours donné en partenariat avec la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

JEAN-ALAIN HERAUD (FACULTÉ DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION)
(1H30 CM/ SEMAINE)

Ce cours donne des compétences pour des fonctions de direction des projets et d'équipe dans des organisations.

Il permet d'aborder les questions suivantes :

- Une approche économique de la culture et de la création
- Théorie de la connaissance et de la créativité
- Economie de l'innovation et Propriété Intellectuelle (théorie économique)
- Management créatif

Familiariser les étudiants avec les concepts et les pratiques développées par l'économie de la créativité et de l'innovation. Les former à cette nouvelle forme de culture. Les encourager à utiliser les opportunités ainsi développées.

évaluations : modalités fixées en général par la faculté de Science économiques gestion

UE4

AR1QH04

FONDAMENTALE PROJET

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE (CHOIX ENTRE OBJET-ESPACE OU GRAPHISME)

Approfondissement de la théorie et de la pratique du design et de l'architecture, connaissances des méthodes de la recherche et de la conception. Cours théorique disciplinaire et atelier de projet.

► AR17HM40 WORKSHOP LONG – PROJET COMPLEXE (30H TD / COEF. 1)

BRUNO ACCHIONE & VIVIEN PHILIZOT / 2 GROUPES

L'atelier est destiné à interroger la conception contemporaine dans sa dimension théorie-pratique dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet, graphisme).

Dans le cadre d'un WORKSHOP, l'enseignant proposera une thématique et un programme de projet long et orientera le projet des étudiants. Un suivi méthodologique régulier des projets sera assuré par les enseignants de la formation.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des méthodes de la conception.
Approfondissement de la pratique du design dans une démarche holistique,
Approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie.

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet long et complexe
Approfondissement des compétences dans la démarche holistique d'un projet design.
Elaborer un projet dans toutes ses dimensions : anthropologique, esthétique, technique, économique...
Résoudre un projet dans toutes ses échelles : programme, idées, concepts, intentions, communication
Finaliser un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans .

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

► **AR17HM41** WORKSHOP DESIGN RHIN SUPÉRIEUR (SOUS RÉSERVE) (40H TD / COEF. 1)

FRANCIS DUPONT & PHILIPPE RIEHLING & JULIA COFFRE / 3 GROUPES

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des méthodes de la conception.
Approfondissement de la pratique du design dans une démarche holistique,
Approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie.
L'atelier est destiné à interroger la conception contemporaine dans sa dimension théorie-pratique dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet, graphisme).

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques et pratiques spécifiques dans le domaine du design durable et dans un contexte international et transnational. Enrichir et diversifier sa pratique principale, capacité à se confronter à des pratiques opérationnelles.
Dans le cadre d'un WORKSHOP international, l'enseignant proposera une thématique et un programme de projet et orientera le projet des étudiants. Un suivi méthodologique régulier des projets sera assuré par le ou les intervenants.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE5

AR1QH05

FONDAMENTALE PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE AU CHOIX

Acquérir des outils théoriques et pratiques spécifiques ou connexes au parcours envisagé en deuxième année de Master. Enrichir et diversifier sa pratique principale, capacité à se confronter à des pratiques opérationnelles.

► **AR17HM51** PROJET PRÉPROFESSIONNEL (18H TD / COEF1)

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des aspects techniques et technologiques particuliers pour l'élaboration des projets.

 Un module à choisir parmi 3 propositions :



1. PROJET PRÉPROFESSIONNEL ESPACE (18H TD / COEF. 1)

2. PROJET PRÉPROFESSIONNEL OBJET (18H TD / COEF. 1)

FRANCIS DUPONT (1H30 / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- la culture au cœur et autour du projet: recherche de nouveaux concepts à partir de l'étude de l'existant
- étapes d'une étude design
- la relation du design avec les partenaires de la conception: le marketing, l'ergonomie, la problématique de l'environnement, la communication de l'entreprise, la recherche et développement.
- approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie
- cahier des charges

Objectifs en termes de compétences

- développement du processus de la créativité, en le rendant opérationnel
- développement d'une posture personnelle pour le futur métier de designer
- intégration de la démarche design: approche raisonnée du projet en lien avec la demande d'une entreprise
- répondre à des contraintes, intégrer des normes de base
- mettre au point un projet, le définir
- communiquer un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans
- mobilisation des acquis et développement des modes conventionnels de représentation
- utilisation/ développement sur des logiciels professionnels
- élaboration d'un prototype (ponctuellement pour certains)

Bibliographie, références, liens fournis en fonction des projets choisis.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet



3. PROJET PRÉPROFESSIONNEL DESIGN GRAPHIQUE - COMMUNICATION (18H TD / COEF. 1)

PIERRE ROESCH (1H30 / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Approcher les principaux rôles du graphiste en tant que

- traducteur des messages sur un mode visuel
- metteur en scène, metteur en page
- architecte de l'information

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- Analyser des situations en termes de message/public/moyens
- S'approprier et pratiquer les outils visuels du graphiste (image, typographie, relations, grille de construction)
- Proposer une certaine diversité de « solutions à des problèmes

Bibliographie :

- LUPTON Ellen, *Comprendre la typographie*, Editions Pyramyd, 2007, ISBN-13: 978-2350170596
- WHITE Jan, *Editing by Design: For Designers, Art Directors, and Editors--the Classic Guide to Winning Readers*, Allworth Press, 3rd edition, 2003, ISBN-13: 978-1581153026
- HOCHULI Jost, *Le détail en typographie : La lettre, l'interlettrage, le mot, l'espacement, la ligne, l'interlignage, la colonne*, B42, 2010, ISBN-13: 978-2917855096
- J. MÜLLER-BROCKMANN, *The Graphic Artist and His Design Problems*, Ram Publications; 3rd edition, 2003 ISBN-13: 978-3721204667
- GAUTIER Claire, GAUTIER Damien, *Mises en page(s) etc : Manuel*, Editions Pyramyd, 2010, ISBN-13: 978-2350171692

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE 1

AR1QKU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

L'objectif de cette UE est d'acquérir une bonne compréhension de la langue écrite et parlée et du vocabulaire spécialisé, et de développer une capacité à s'exprimer correctement dans les échanges avec les chercheurs étrangers.

▶ **AR17KM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (18 HTD / COEF. 1)**

▷ CHOIX 1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ANGLAIS (18 HTD / COEF. 1)
PETER GAFSON / 1H30 TD/SEMAINE

Objectifs en termes de connaissances :

Enseignement écrit et oral de l'anglais

Cet enseignement se fait dans le but de présenter oralement et par écrit dans une langue étrangère un document concernant son travail artistique et sa problématique de recherche.

Objectifs en termes de compétences:

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en anglais du travail artistique et de conception des participants. Il vise également à préparer l'étudiant à la participation à des manifestations disciplinaires de professionnels ou de scientifiques à l'étranger.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▷ CHOIX 2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ALLEMAND (18 HTD / COEF. 1)
BERND NIEMÖLLER (1H30 TD/SEMAINE)

▷ CHOIX 3 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (18 HTD / COEF. 1)

▷ CHOIX 4 AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)

évaluations : règles définies par les parcours ou composantes concernées

Approfondissement des connaissances et des méthodes pour la recherche dans les domaines du Design et de l'architecture.

► AR17KM24 SÉMINAIRE RECHERCHE DESIGN / TD (18H TD / COEF. 2)

PIERRE LITZLER (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la recherche, approfondissement de la recherche fondamentale. Connaissance du design comme discipline de recherche fondamentale. Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement. Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la recherche du projet complexe.

Ce séminaire propose une réflexion sur le faire de l'art, sur l'action de créer, de produire le design. Il a pour objectif de promouvoir une réflexion approfondie sur les aspects théoriques et pratiques de la conception du projet, par une approche poïétique de la création. La Poïétique, définie comme Étude scientifique et philosophique des conduites créatrices d'œuvres, a pour objet tout ce qui, en amont, est parvenu à donner existence à l'œuvre. Cette considération poïétique vise à mettre en valeur et à étudier :

- tout ce qui engage, détermine et instruit la création
- les concepts qui déterminent l'invention
- les « matériaux » de façonnement de l'architecture et du design : notions, objets, instances ...
- les « outils » et moyens de représentation (graphiques, infographique), permettant une présentation adéquate de la pensée.
- tout ce qu'il y a de créateur dans leur mise en œuvre.

Il s'agit, dans le cadre de ce séminaire, d'interroger les modalités et les déterminants de la création, par une recherche qui s'appuie et se fonde sur la manière dont l'œuvre va prendre corps. Les recherches menées par les étudiants, orientées par « l'œuvre à faire », portent sur l'étude de la constitution singulière d'œuvres. Elles ont pour but d'instruire les fondements théoriques et pratiques dans la conception du projet.

Objectifs en termes de compétences

Approfondissement des compétences générales pour la recherche, capacité à élaborer un projet de recherche fondamentale à long terme. Le séminaire de recherche a pour but d'élaborer une compétence permettant à l'étudiant de constituer "un savoir pour faire, un savoir qui fait faire". Cette compétence de recherche et de constitution théorique devra lui permettre d'évoluer dans un métier en constante évolution.

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BRANZI, Andrea, *Nouvelles de la métropole froide, Design et seconde modernité*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1988.
- BURKHARDT, Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- COLIN, Christine, *Design aujourd'hui*, Flammarion, 1988, catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1996.
- CONRADS, Ulrich, *Programmes et manifestes de l'architecture du XXème siècle*, La Villette, 1996.
- DAGOGNET, François, *Eloge de l'objet*, éditions Vrin, Paris, 1989

- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minuit, Paris, 1991
- DENES Michel, *Form follows fiction*, La Villette, 1996.
- FLAMAND, Brigitte, sous la direction de, *Le design. Essais sur des théories et des pratiques*, éditions du regard, IFM, Paris, 2006
- FLUSSER, Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966
- FRANCASTEL, Pierre, *Art et technique*, Paris, 1956, rééd. 1988
- FRUTIGER, Adrian, *L'homme et ses signes. Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseau éditeur, Paris, 2004
- FRIEDL, Friedrich, OTT, Nicolaus, STEIN Bernard, *Typographie, Quand, qui, comment*, Köneman, 1998
- GIEDION, Siegfried, *La Mécanisation au pouvoir*, Centre Georges-Pompidou, Paris, 1980
- GOODMANN Nelson, *L'art en théorie et en action*, Edition de l'éclat, Paris, 1996
- GUIDOT, Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- GUIDOT, Raymond, *Design, carrefour des arts*, Flammarion, 2003.
- HALL, Edward Twitchell, *La Dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971
- JOLLANT-KNEEBONE, Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.
- JOUSSET, Marie-Laure (sous la dir. de), *La Collection de design du Centre Georges Pompidou*, Centre Georges Pompidou, 2001.
- LOEWY, Raymond, *La laideur se vend mal (Neuer Leave Well Enough Alone)*, Gallimard, Paris, 1953, rééd. 1990
- MAEDA, John, *Code de création*, éditions Thames & Hudson, Paris, 2004
- MANZINI, Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- MANZINI, Ezio, *Artefacts, vers une nouvelle écologie de l'environnement artificiel*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1991.
- MUMFORD, Lewis, *Technique et civilisation*, Paris, 1934, rééd. 1976
- NOBLET, Jocelyn de, *Design*, Stock, Paris, 1974
- NOBLET, Jocelyn de, *Design : le geste et le compas*, Somogy, 1988.
- PASSERON René, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck, Paris, 1989
- PEVSNER, Nikolaus, *Les sources de l'architecture moderne et du design*, Thames & Hudson, 1968
- PAPANEK, Victor, *Design pour un monde réel*, Mercure de France, 1974.
- SOURIAU Etienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Puf, Paris, 1990
- VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise, IZENOUR, Steven, *L'enseignement de Las Vegas*, Mardaga, 1978

Catalogue

- *Design contre Design. Deux siècles de créations*, réunion des musées nationaux, Paris, 2007
- *D.Day, le design aujourd'hui*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 2005
- *Gaetano PESCE, le temps des questions*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 1996

contrôle continu : suivi de la recherche
 contrôle global : dossier de recherche
 deuxième session : dossier de recherche

► AR17KM25 MÉTHODOLOGIE RECHERCHE DESIGN / CM (6H CM / COEF. 1)

PIERRE LITZLER (6H CM)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances approfondies de la méthodologie de la recherche fondamentale. Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement

Cet enseignement est destiné à approfondir la réflexion méthodologique, à constituer l'appareillage théorique et conceptuel et à engager l'étudiant dans un projet de recherche. Il s'agit de réfléchir sur les outils de la recherche permettant l'articulation critique entre réflexion et création. Élaborer et instaurer une approche théorique et pratique de la conception, à l'épreuve du contemporain.

Objectifs en termes de compétences

Approfondissement des méthodes pour la recherche. Le cours de méthodologie de recherche a pour but d'élaborer une compétence permettant à l'étudiant de constituer un savoir pour faire. Cette compétence de recherche et de constitution théorique devra lui permettre d'évoluer dans un métier en constante évolution.

Bibliographie :

- Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minit, Paris, 1991
- Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966
- Nelson GOODMAN, *L'art en théorie et en action*, Edition de l'éclat, Paris, 1996
- René PASSERON, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck, Paris, 1989
- Etienne SOURIAU, *Vocabulaire d'esthétique*, Puf, Paris, 1990

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE3
AR1QKU03

FONDAMENTALE - RECHERCHE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE COMPRENANT DEUX ENSEIGNEMENTS

Approfondissement des méthodes et des connaissances liées au domaine de la recherche universitaire. La spécialisation disciplinaire permet d'approfondir les connaissances, la culture sur des questions précises et délimitées méthodologiquement. Dans le cadre du séminaire interarts, les étudiants assistent et participent aux séminaires et des conférences du master interarts

► **AR17KM30 SÉMINAIRE INTER ARTS (COEF. 2)**

COORDINATION : JANIG BÉGOC (6 SÉANCES DE 2H)

RESPONSABLES PAR DÉPARTEMENT : KATRIN GATTINGER (ARTS VISUELS)
CHRISTOPHE DAMOUR (ARTS DU SPECTACLE) ET PIERRE MICHEL (MUSIQUE)

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penche pour la 2e année consécutive sur les « Processus de création ». Trois personnalités du monde de l'art sont invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence est précédée d'une séance préparatoire, encadrée par un enseignant de l'équipe et menée par un groupe d'étudiants sous la forme d'exposés et de discussions, dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de recherche dans les différentes disciplines enseignées à la Faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique).

Objectifs en termes de compétences

*Enrichissement et ouverture de la réflexion par la confrontation avec d'autres disciplines et méthodologies.
Acquisition de compétences analytiques et théoriques interdisciplinaires.*

contrôle continu :	dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires)
contrôle global :	dossier (compte rendu critique des conférences)
deuxième session :	précisé à la rentrée

► **AR14KM30 SÉMINAIRE MASTER-DOCTORAT (18H TD / COEF. 1)**

mutualisé avec le Master recherche arts plastiques

PIERRE LITZLER & GERMAIN ROESZ

Dans le cadre du séminaire master – Doctorat, les étudiants assistent et participent à des présentations de recherche et des conférences Objectifs en termes de connaissances

Objectifs en termes de connaissances

Dans la perspective de la recherche, connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de sa discipline en relation aux autres domaines et disciplines de la faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique)

À partir des thématiques de recherche des doctorants et des masters, le séminaire proposé, permettra l'acquisition et l'approfondissement d'une connaissance interdisciplinaire ou transdisciplinaire.

Objectifs en termes de compétences

Acquérir les compétences analytiques et théoriques interdisciplinaires pour comprendre les enjeux et problématiques de l'art d'aujourd'hui.

À travers ce séminaire, approfondissement d'une compétence transversale permettant de réfléchir, de questionner et de transformer les conceptions et les recherches dans sa propre discipline.

contrôle continu :	dossier
contrôle global :	dossier
deuxième session :	dossier

UE4

AR1QKU04

FONDAMENTALE PROJET

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE COMPRENANT DEUX ENSEIGNEMENTS AU CHOIX

Approfondissement de la théorie et de la pratique du design et de l'architecture, connaissances des méthodes de la recherche et de la conception. Cours théorique disciplinaire et atelier de projet.

Interventions méthodologiques et ateliers de projets courts menés par des professionnels confirmés.

► **AR17KM41 WORKSHOPS (80H TD / COEF. 1)**

INTERVENANTS PROFESSIONNELS : LUCA MERLINI, FRÉDÉRIC RUYANT, VIVIEN PHILIZOT

⚠️ deux workshops à choisir parmi trois propositions :

Workshop design architecture : projet, recherche et expérimentation

L'atelier est destiné à interroger la conception contemporaine dans sa dimension théorie-pratique dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet, graphisme).

Dans le cadre d'un WORKSHOP, un designer invité proposera une thématique et un programme

de projet court. Après la présentation de sa démarche et de ses projets le créateur invité orientera le projet des étudiants dans le cadre d'un atelier.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la pratique du projet.

Connaissance des méthodes et démarches de projet.

Connaissance d'une démarche globale et une d'approche holistique de la conception pour engager un projet complexe.

Objectifs en termes de compétences

Acquisition des compétences théoriques et pratiques pour la conception :

- permettant d'interroger des contextes et des situations différents, de proposer des idées nouvelles.
- de mettre en œuvre dans la création et dans le projet des relations sensibles, structurelles, organisationnelles, fonctionnelles, ergonomiques et économiques, qui permettent une attitude éthique humaniste et environnementale.
- de mener ces idées, ces concepts, vers une mise en œuvre, une réalisation et matérialisation afin d'assurer la diversité culturelle, d'apporter des avantages et une liberté accrue à la communauté dans son ensemble (utilisateurs, producteurs et acteurs de notre société).

▷ CHOIX 1

WORKSHOP ESPACE (40H TD / COEF. 1)

LUCA MERLINI

L'atelier est destiné à préciser et à compléter un projet dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet), et à élaborer un projet de concours, une commande concrète et à élaborer un projet thématique selon un programme particulier de l'enseignant.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

▷ CHOIX 2

WORKSHOP OBJET / PRODUIT / SERVICE (40H TD / COEF. 1)

FRÉDÉRIC RUYANT

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

▷ CHOIX 3

WORKSHOP DESIGN GRAPHIQUE / COMMUNICATION (40H TD / COEF. 1)

VIVIEN PHILIZOT

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE5

AR1QKU05

FONDAMENTALE PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE AU CHOIX

Acquérir des outils théoriques et pratiques spécifiques ou connexes au projet de Master 2. Enrichir et diversifier sa pratique principale, capacité à se confronter à des pratiques opérationnelles.

► **AR17KM50 PROJET PRÉPROFESSIONNEL (18H TD / COEF. 1)**

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des aspects techniques et technologiques particuliers pour l'élaboration des projets.

⚠ Un module à choisir parmi 3 propositions :

- **1. PROJET PRÉPROFESSIONNEL ESPACE (18H TD / COEF1)**
 ► **2. PROJET PRÉPROFESSIONNEL OBJET (18H TD / COEF1)**

EMMANUELLE ROMBACH & PHILLIPE RIEHLING (1H30 / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- la culture au cœur et autour du projet: recherche de nouveaux concepts à partir de l'étude de l'existant
- étapes d'une étude design
- la relation du design avec les partenaires de la conception: le marketing, l'ergonomie, la problématique de l'environnement, la communication de l'entreprise, la recherche et développement.
- approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie
- cahier des charges

Objectifs en termes de compétences

- développement du processus de la créativité, en le rendant opérationnel
- développement d'une posture personnelle pour le futur métier de designer
- intégration de la démarche design: approche raisonnée du projet en lien avec la demande d'une entreprise
- répondre à des contraintes, intégrer des normes de base
- mettre au point un projet, le définir
- communiquer un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans
- mobilisation des acquis et développement des modes conventionnels de représentation
- utilisation/ développement sur des logiciels professionnels
- élaboration d'un prototype (ponctuellement pour certains)

contrôle continu : dossier de projet
 contrôle global : dossier de projet
 deuxième session : dossier de projet

Bibliographie, références, liens fournis en fonction des projets choisis.

- **3. PROJET PRÉPROFESSIONNEL DESIGN GRAPHIQUE - COMMUNICATION (18H TD / COEF. 1)**

PIERRE ROESCH (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Approcher les principaux rôles du graphiste en tant que

- traducteur des messages sur un mode visuel
- metteur en scène, metteur en page
- architecte de l'information

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- Analyser des situations en termes de message/public/moyens
- S'approprier et pratiquer les outils visuels du graphiste (image, typographie, relations, grille de construction)
- Proposer une certaine diversité de « solutions à des problèmes

Bibliographie :

- LUPTON Ellen, *Comprendre la typographie*, Editions Pyramyd, 2007, ISBN-13: 978-2350170596
- WHITE Jan, *Editing by Design: For Designers, Art Directors, and Editors--the Classic Guide to Winning Readers*, Allworth Press, 3rd edition, 2003, ISBN-13: 978-1581153026
- HOCHULI Jost, *Le détail en typographie : La lettre, l'interlettrage, le mot, l'espacement, la ligne, l'interlignage, la colonne*, B42, 2010, ISBN-13: 978-2917855096
- J. MÜLLER-BROCKMANN, *The Graphic Artist and His Design Problems*, Ram Publications; 3rd edition, 2003 ISBN-13: 978-3721204667
- GAUTIER Claire, GAUTIER Damien, *Mises en page(s) etc : Manuel*, Editions Pyramyd, 2010, ISBN-13: 978-2350171692

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE1

AR1QLU01

STAGE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

Expérience du monde de la recherche par la rencontre d'autres chercheurs et les échanges avec ceux-ci. Capacité à présenter son travail à d'autres personnes, notamment aux chercheurs de l'équipe d'accueil. Capacité à confronter ses idées et à assimiler la critique collégiale. Capacité à s'intégrer à des thématiques communes. Réflexion sur les structures de la recherche en France et à l'étranger.

► AR17LM11 PRÉPARATION ET SUIVI DU STAGE / TD (6H TD / COEF. 1)

PIERRE LITZLER

Le stage complète l'enseignement du projet par une formation pratique, la connaissance et l'insertion dans le milieu professionnel.

Objectifs en termes de connaissances

L'objectif du stage est d'avoir une connaissance :

- *du monde et des structures de recherche (statut, organisation des ressources humaines, positionnement...)*
- *des méthodes et des approches de recherche*
- *des relations entre les différents chercheurs et avec les différents partenaires et réseaux de recherche*

Objectifs en termes de compétences

Ces compétences à l'issue du stage permettront :

- *de mettre en œuvre une recherche dans un cadre institutionnel et de programme de recherche*
- *d'organiser des colloques et des journées d'études*
- *de mettre en œuvre les moyens pour la publication et la diffusion d'ouvrage et de la culture scientifique*
- *de concevoir et faire évoluer des dispositifs et programmes de recherche*
- *de présenter ses recherches et de les communiquer*
- *de se sensibiliser aux démarches institutionnelles de la recherche*
- *travailler en équipe de recherche*

rapport de stage:

- *Présentation de la structure de recherche, Thématiques, problématiques, méthodes, historique, organigramme, ressources humaines, moyens matériels.*

• *Missions de recherche proposées:*

- *Bilan critique.*
- *Bilan des compétences de l'étudiant en milieu de recherche*

contrôle continu :

suivi du stage

contrôle global :

rapport de stage

deuxième session :

rapport de stage

► **AR17LM20 SÉMINAIRE RECHERCHE - DESIGN ARCHITECTURE M2/S4 (24H TD / COEF 3)**

PIERRE LITZLER

Mémoire de recherche original de niveau prédoctoral, tenant compte de l'état actuel des connaissances au niveau international. Capacité à se situer dans le monde de la recherche. Capacité d'envisager la suite des recherches de façon claire, dans une direction bien déterminée, et avec des arguments solides pour les parties bibliographiques, pratiques et théoriques en général. En cas de non-poursuite vers un doctorat, capacité à valoriser le travail dans le secteur professionnel ou l'enseignement..

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la recherche, approfondissement de la recherche fondamentale. Connaissance du design comme discipline de recherche fondamentale. Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement. Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la recherche du projet complexe.

Objectifs en termes de compétences

Approfondissement des compétences générales pour la recherche, capacité à élaborer un projet de recherche fondamentale à long terme. Le séminaire de recherche a pour but d'élaborer une compétence permettant à l'étudiant de constituer un savoir pour faire. Cette compétence de recherche et de constitution théorique devra lui permettre d'évoluer dans un métier en constante évolution.

contrôle continu :	suivi de la recherche
contrôle global :	dossier de recherche
deuxième session :	dossier de recherche

► **TER (RÉDACTION DU TER) (COEF 9)**

Objectifs en termes de connaissances:

Connaissances générales de la recherche, approfondissement de la recherche fondamentale. Connaissance du design comme discipline de recherche fondamentale. Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement. Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la recherche du projet complexe.

Les étudiants sont invités à rédiger :

- **Un mémoire de 40 pages** (auxquelles pourront être associées des planches images) qui attestera de la validité d'un sujet et de la pertinence de son traitement dans son articulation entre pratique et théorie. En outre, ce travail de rédaction devra attester de la maîtrise de l'écriture et du respect des règles universitaires. Ce mémoire fera l'objet d'une soutenance.

- **Un projet de 10 pages** présentant la problématique d'un éventuel travail de recherche de doctorat (Thèse). Contenu : problématique, état de la question, enjeu de la recherche, corpus, méthodologie.

Il peut s'agir d'un déploiement de la problématique du mémoire.

De ce travail dépend l'autorisation de s'inscrire en thèse.

- **Enfin, un résumé du projet en 15 lignes maximum (1200 signes).**

Cet exercice (difficile) correspond à ce qui est demandé officiellement lors de l'inscription en thèse et du dépôt du sujet au Fichier central des thèses.

Objectifs en termes de compétences:

Approfondissement des compétences générales pour la recherche, capacité à élaborer un projet de recherche fondamentale à long terme.

contrôle continu :	mémoire de recherche
contrôle global :	mémoire de recherche
deuxième session :	mémoire de recherche

► **AR17LM21 SÉMINAIRE INTER ARTS / CM (12H CM / COEF. 1)**

COORDINATION : JANIG BÉGO (6 SÉANCES DE 2H)

RESPONSABLES PAR DÉPARTEMENT : KATRIN GATTINGER (ARTS VISUELS)
CHRISTOPHE DAMOUR (ARTS DU SPECTACLE) ET PIERRE MICHEL (MUSIQUE)

Ce séminaire interdisciplinaire (arts visuels, arts du spectacle, musique et musicologie), organisé en lien avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil ACCRA (« Faire œuvre »), se penche pour la 2e année consécutive sur les « Processus de création ». Trois personnalités du monde de l'art sont invitées à présenter leurs travaux sur ce thème. Chaque conférence est précédée d'une séance préparatoire, encadrée par un enseignant de l'équipe et menée par un groupe d'étudiants sous la forme d'exposés et de discussions, dans le but de contextualiser la démarche du conférencier, son objet et sa méthode.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de recherche dans les différentes disciplines enseignées à la Faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique).

Objectifs en termes de compétences

Enrichissement et ouverture de la réflexion par la confrontation avec d'autres disciplines et méthodologies.

Acquisition de compétences analytiques et théoriques interdisciplinaires.

contrôle continu :	dossier (compte rendu critique des conférences) ou exposé (dans le cadre des séances préparatoires)
contrôle global :	dossier (compte rendu critique des conférences)
deuxième session :	précisé à la rentrée



SÉMINAIRE MASTER DOCTORAT M2/S4 (18H TD / COEF. 1)

PIERRE LITZLER & GERMAIN ROESZ

Dans le cadre du séminaire master – Doctorat, les étudiants assistent et participent à des présentations de recherche et des conférences

Objectifs en termes de connaissances

Dans la perspective de la recherche, connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de sa discipline en relation aux autres domaines et disciplines de la Faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique)

À partir des thématiques de recherche des doctorants et des masters, le séminaire proposé, permettra l'acquisition et l'approfondissement d'une connaissance interdisciplinaire ou transdisciplinaire

Les étudiants participent également au séminaire de recherche doctorale. Dans ce séminaire, les doctorants proposent des interventions portant sur l'avancée de leur travail et/ou sur la thématique de recherche de la composante « arts visuels » : « Créations visuelles, espaces partagés ».

Objectifs en termes de compétences

Dans la perspective de la recherche, connaissances des enjeux, des problématiques, des concepts et des méthodes de sa discipline en relation aux autres domaines et disciplines de la Faculté des arts (arts plastiques, cinéma, danse, design, théâtre, musique)

À partir des thématiques de recherche de des doctorants et des masters, le séminaire proposé, permettra l'acquisition et l'approfondissement d'une connaissance interdisciplinaire ou transdisciplinaire

contrôle continu :	dossier
contrôle global :	dossier
deuxième session :	dossier

UE1

AR1RGU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE2

AR1RGU02

FONDAMENTALE THÉORIE

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE3

AR1RGU03

INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES (DONT UN AU CHOIX)

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE4

AR1RGU04

FONDAMENTALE PROJET

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES AU CHOIX

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE5

AR1RGU05

FONDAMENTALE PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE AU CHOIX

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

M1 S2 *design*

MASTER PROFESSIONNEL / PARCOURS DESIGN PROJET

MASTER
DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER
M. PIERRE LITZLER

UE1

AR1RHU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE2

AR1RHU02

FONDAMENTALE THÉORIE

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE3

AR1RHU03

INTERDISCIPLINAIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES (DONT UN AU CHOIX)

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE4

AR1RHU04

FONDAMENTALE PROJET

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES AU CHOIX

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE5

AR1RHU05

FONDAMENTALE PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE AU CHOIX

Voir descriptif et contenus de L'UE1 du parcours recherche (p.)

UE 1

AR1QKU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

L'objectif de cette UE est d'acquérir une bonne compréhension de la langue écrite et parlée et du vocabulaire spécialisé, et de développer une capacité à s'exprimer correctement dans les échanges avec les chercheurs étrangers.

▶ **AR18KM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (18 HTD / COEF. 1)**

mutualisé avec le master design recherche

▷ **CHOIX 1 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ANGLAIS (18 HTD / COEF. 1)**

PETER GAFSON (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances :

Enseignement écrit et oral de l'anglais

Cet enseignement se fait dans le but de présenter oralement et par écrit dans une langue étrangère un document concernant son projet design et sa problématique de recherche.

Objectifs en termes de compétences:

Maîtrise de la langue écrite et du vocabulaire spécialisé, capacité à s'exprimer oralement avec aisance. Présentation, analyse et discussion en anglais du travail artistique et de conception des participants. Il vise également à préparer l'étudiant à la participation à des manifestations disciplinaires de professionnels ou de scientifiques à l'étranger.

contrôle continu : dossier

contrôle global : dossier

deuxième session : dossier

▷ **CHOIX 2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE - ALLEMAND (18 HTD / COEF. 1)**

BERND NIEMÖLLER (1H30 TD/SEMAINE)

▷ **CHOIX 3 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (COEF. 1)**

▷ **CHOIX 4 AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)**

évaluations : règles définies par les parcours ou composantes concernées

Approfondissement des connaissances et des méthodes pour la recherche dans les domaines du Design et de l'architecture.

► AR18KM24 SÉMINAIRE RECHERCHE M2 S3 DESIGN PROJET / CM (18H TD / COEF. 2)

PIERRE LITZLER / FRÉDÉRIC LUCKEL (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la recherche, approfondissement de la recherche appliquée. Connaissance des domaines théoriques, historiques et analytiques sur des questions précises et délimitées méthodologiquement

Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la pratique du projet complexe.

Initiation aux méthodologies de la recherche par la pratique même de la recherche, mise à contribution de méthodes d'organisation et de représentation des connaissances intuitives, inductives et hypothético-déductives

Familiarisation avec les outils d'aide à la catégorisation, issus de résultats récents des sciences cognitives

Apprentissage de démarches de construction d'hypothèses à partir de l'analyse et de la représentation des connaissances dans un champ d'intérêt choisi.

Objectifs en termes de compétences

Approfondissement des compétences générales pour la recherche, capacité à élaborer un projet de recherche appliqué à long terme. Le séminaire de recherche a pour but d'élaborer une compétence permettant à l'étudiant de constituer un savoir pour faire, un savoir qui fait faire, dans une démarche singulière de projet. Cette compétence de recherche et de constitution théorique pour sa pratique, devra lui permettre d'évoluer dans un métier en constante évolution. Gérer une recherche appliquée adossée à des intentions de projet, avec un recul permettant d'intégrer les impondérables d'une démarche (sérendipité).

Bibliographie :

- BAUDRILLARD, Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BRANZI, Andrea, *Nouvelles de la métropole froide, Design et seconde modernité*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1988.
- BURKHARDT, Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- COLIN, Christine, *Design aujourd'hui*, Flammarion, 1988, catalogue d'exposition, Centre Georges Pompidou, 1996.
- CONRADS, Ulrich, *Programmes et manifestes de l'architecture du XXème siècle*, La Villette, 1996.
- DAGOGNET, François, *Eloge de l'objet*, éditions Vrin, Paris, 1989
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minuit, Paris, 1991
- DENES Michel, *Form follows fiction*, La Villette, 1996.
- FLAMAND, Brigitte, sous la direction de, *Le design. Essais sur des théories et des pratiques*, éditions du regard, IFM, Paris, 2006
- FLUSSER, Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966
- FRANCASTEL, Pierre, *Art et technique*, Paris, 1956, rééd. 1988
- FRUTIGER, Adrian, *L'homme et ses signes. Signes, symboles, signaux*, Atelier Perrousseaux éditeur, Paris, 2004

- FRIEDL, Friedrich, OTT, Nicolaus, STEIN Bernard, *Typographie, Quand, qui, comment*, Köneman, 1998
- GIEDION, Siegfried, *La Mécanisation au pouvoir*, Centre Georges-Pompidou, Paris, 1980
- GOODMAN Nelson, *L'art en théorie et en action*, Edition de l'éclat, Paris, 1996
- GUIDOT, Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- GUIDOT, Raymond, *Design, carrefour des arts*, Flammarion, 2003.
- HALL, Edward Twitchell, *La Dimension cachée*, Seuil, Paris, 1971
- JOLLANT-KNEEBONE, Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.
- JOUSSET, Marie-Laure (sous la dir. de), *La Collection de design du Centre Georges Pompidou*, Centre Georges Pompidou, 2001.
- LOEWY, Raymond, *La laideur se vend mal (Neuer Leave Well Enough Alone)*, Gallimard, Paris, 1953, rééd. 1990
- MAEDA, John, *Code de création*, éditions Thames & Hudson, Paris, 2004
- MANZINI, Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- MANZINI, Ezio, *Artefacts, vers une nouvelle écologie de l'environnement artificiel*, collection Les Essais, Centre Georges Pompidou, 1991.
- MUMFORD, Lewis, *Technique et civilisation*, Paris, 1934, rééd. 1976
- NOBLET, Jocelyn de, *Design*, Stock, Paris, 1974
- NOBLET, Jocelyn de, *Design : le geste et le compas*, Somogy, 1988.
- PASSERON René, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck, Paris, 1989
- PEVSNER, Nikolaus, *Les sources de l'architecture moderne et du design*, Thames & Hudson, 1968
- PAPANEK, Victor, *Design pour un monde réel*, Mercure de France, 1974.
- SOURIAU Etienne, *Vocabulaire d'esthétique*, Puf, Paris, 1990
- VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise, IZENOUR, Steven, *L'enseignement de Las Vegas*, Mardaga, 1978

Catalogue

- *Design contre Design. Deux siècles de créations*, réunion des musées nationaux, Paris, 2007
- *D. Day, le design aujourd'hui*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 2005
- *Gaetano PESCE, le temps des questions*, éditions du centre Georges Pompidou, Paris, 1996

contrôle continu : suivi de la recherche
 contrôle global : dossier de recherche
 deuxième session : dossier de recherche

► AR18KM25 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE EN DESIGN / CM (6H CM / COEF. 1) PIERRE LITZLER (1H CM/ QUIZAINÉ)

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances approfondies de la méthodologie de la recherche fondamentale.

Cet enseignement est destiné à approfondir la réflexion méthodologique, à constituer l'appareillage théorique et conceptuel et à engager l'étudiant dans un projet de recherche. Il s'agit de réfléchir sur les outils de la recherche permettant l'articulation critique entre réflexion et création. Élaborer et instaurer une approche théorique et pratique de la conception, à l'épreuve du contemporain.

Objectifs en termes de compétences

Approfondissement des méthodes pour la recherche. Le cours de méthodologie de recherche a pour but d'élaborer une compétence permettant à l'étudiant de constituer un savoir pour faire. Cette compétence de recherche et de constitution théorique devra lui permettre d'évoluer dans un métier en constante évolution.

Bibliographie :

- Gilles DELEUZE, Félix GUATTARI, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Minuit, Paris, 1991
- Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, Gallimard, Paris, 1966
- Nelson GOODMAN, *L'art en théorie et en action*, Edition de l'éclat, Paris, 1996
- René PASSERON, *Pour une philosophie de la création*, Klincksieck, Paris, 1989
- Etienne SOURIAU, *Vocabulaire d'esthétique*, Puf, Paris, 1990

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR18KM26 HISTOIRE ET THÉORIE DU DESIGN M2 S3 / CM (12H CM / COEF. 1)**
FARIAT (1H 30 CM / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Approfondissement des connaissances du design dans ses aspects historiques et théoriques soulevés et engagés par la démarche de conception. Il s'agit, à travers des points de vue singuliers (problématiques et acteurs – techniques et technologies), d'inscrire la problématique de chaque projet dans une culture historique et théorique afin d'enrichir les connaissances, la recherche et le projet des étudiants, et d'inscrire ce dernier dans une perspective contemporaine.

Objectifs en termes de compétences

Les compétences acquises permettront :

- D'approfondir les compétences théoriques, historiques et analytiques sur le design
- d'interroger des contextes et des situations différents, de proposer des idées nouvelles.
- La compréhension fine et complexe des relations sensibles, structurelles, organisationnelles, fonctionnelles, ergonomiques et économiques des conceptions et projets de design
- développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines : design graphique, design d'objet, design d'espace.
- à acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche et travail de conception.

Bibliographie :

- BAUDRILLARD Jean, *Le système des objets*, Gallimard, 1968.
- BONY Anne, *Le design, Histoire – Principaux courants – grandes figures*, Larousse, 2006.
- BURKHARDT Lucius, *Le design au-delà du visible*, Centre Georges Pompidou, 1991.
- FLAMAND Brigitte (sous la direction de), *Le design – Essais sur les théories et des pratiques*, Regard, 2006.
- FLUSSER Vilém, *Petite philosophie du design*, Circé, 2002.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du design 1940-2000*, Hazan, 1994 ; réédition revue et augmentée, Hazan, 2000.
- JOLLANT-KNEEBONE Françoise (textes rassemblés et préfacés par), *La Critique en Design, contribution à une anthologie*, collection Critiques d'art, Jacqueline Chambon, 2003.
- MANZINI Ezio, *La matière de l'invention*, Centre Georges Pompidou, 1989.
- NOBLET Jocelyn de, *Design: le geste et le compas*, Somogy, 1988.
- PEARMAN Hugh, *L'architecture du monde contemporain*, Phaidon, 2000.
- PLATON, *La république*, Gallimard, 2002.
- TIETZ Jürgen, *Histoire de l'architecture, du XXe siècle*, Könemann, 1999.
- ZEVI Bruno, *Apprendre à voir l'architecture*, Minuit, 1998.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

**FONDAMENTALE CONCEPTION
 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIE**
COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES DONT DEUX COMPRENANT UN CHOIX

Approfondissement des connaissances et des méthodes de la conception. Elaboration du projet complet et complexe.

► AR18KM30 SÉMINAIRE-PROJET, MÉTHODOLOGIE DE PROJET / TD (36H TD / COEF. 2)

PIERRE LITZLER / FRANCIS DUPONT / EMMANUELLE ROMBACH / PHILLIPE RHELING / VIVIEN PHILIZOT

Ce séminaire permet accompagner chaque étudiant dans une démarche de réflexion permettant de fonder et de construire les différentes étapes de la conception et de la construction de son projet personnel.

Le séminaire est destiné à l'élaboration des fondements théoriques et pratiques nécessaires à la constitution d'un savoir singulier et pertinent pour appréhender la complexité de la conception design. Cette culture de projet s'échafaude au moyen d'une recherche appliquée permettant d'élaborer les concepts, la méthodologie, le processus.

Objectifs en termes de connaissances

Développer une méthodologie de projet liée à une recherche personnelle élargissant les questionnements sur les enjeux du projet, dans le contexte (la situation) de notre société et des transformations.

Approfondissement des connaissances et développer :

- le projet design dans ses aspects théoriques et pratiques
- le design global et une approche holistique,
- une démarche de conception d'un projet complexe
- une attitude pragmatique dans les différents domaines : design graphique, design d'objet, design d'espace.
- Des compétences, approches et méthodes liées à leur projet professionnel approfondi
- à travailler en groupe, à créer des synergies en vue d'apporter des compétences collaboratives et communicatives indispensables à l'activité professionnelle

Objectifs en termes de compétences

Mener un projet personnel, savoir conseiller et diriger une équipe de projet

Ouvrir le projet de design sur la variété des poétiques (arts de faire).

Les compétences acquises permettront :

- d'interroger des contextes et des situations différents, de proposer des idées nouvelles.
- de mettre en œuvre dans la création et dans le projet des relations sensibles, structurelles, organisationnelles, fonctionnelles, ergonomiques et économiques, qui permettent une attitude éthique humaniste et environnementale
- de mener ces idées, ces concepts, vers une mise en œuvre, une réalisation et matérialisation afin d'assurer la diversité culturelle, d'apporter des avantages et une liberté accrue à la communauté dans son ensemble (utilisateurs, producteurs et acteurs de notre société).
- de mettre en œuvre les matériaux, les techniques et les technologies traditionnelles et se servir des outils et technologies numériques
- de concevoir et faire évoluer des dispositifs de conception et de projet
- d'énoncer ses idées et de communiquer les multiples aspects d'un projet.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

► **AR18KM33 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES (18H TD / COEF. 1)**

INTERVENANTS PROFESSIONNELS : FRANCIS DUPONT, VIVIEN PHILIZOT

⚠ choix dans l'enseignement de techniques et technologies : entre Espace, produit ou design graphique-communication

▷ **CHOIX 1 TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES (ESPACE) (12H TD / COEF. 1)**

FRANCIS DUPONT (1H 30 CM / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des connaissances techniques et technologiques pour l'élaboration des projets et plus précisément :

- éventail de matériaux et de technologies susceptibles de répondre aux contraintes du projet grâce à un travail d'investigation
- propriétés des matériaux: physiques, chimiques, mécaniques, mais aussi esthétiques (textures, aspects)
- actualité technique, connaissance des process de fabrication, sous-traitance
- objets comparables (par le biais d'études de cas)
- normes.

Objectifs en termes de compétences

- capacité d'analyse critique sur le plan technologique d'un champ d'objets du même type que celui auquel appartient le projet
- capacité à mener une analyse fonctionnelle, analyse des besoins auxquels répond l'objet, analyse d'objets du même type, analyse de la valeur
- méthodologiques dans l'investigation:
- savoir dégager un ensemble d'hypothèses de matériaux, mise en forme, en œuvre qui seront ensuite affinées, validées au fur et à mesure de l'avancée du projet.
- établir des interactions entre différentes dimensions :
 - . techniques (outil de production disponible, sous-traitance possible..)
 - . esthétiques (qualités plastiques, style, tendance, mode,..)
 - . ergonomiques (adaptation à l'utilisateur, amélioration du confort et de l'efficacité dans le travail, dans l'utilisation d'un produit)
 - . écologiques (recyclabilité, impact sur l'environnement, entretien, maintenance, durée de vie...)
 - . économiques...
- capacité à la recherche de voies de solutions concrètes sur des points particuliers du projet (principe, structure, forme, mécanisme, assemblage..).

Bibliographie :

- GUIDOT ,Raymond, Design, technique et matériaux, Flammarion, 2006
- KULA, Daniel, TERNAUX, Elodie, *Materialogy, Matériaux et technologies: l'essentiel à l'usage des créateurs*, Coproduction avec Frame Publishers, Amsterdam, 2009
- CAZAMIAN P., HUBAULT F., NOULIN M, *Traité d'ergonomie*, Octarès, Toulouse (1996).
- DELFAOLIE G., *Analyse de la valeur* , Hachette technique
- MANZINI ,Ezio, *La matière de l'invention*, éditions du Centre Georges Pompidou,1989.
- QUARANTE, Daniele, *Eléments de design industriel* , Editions Polytechnica. 1994.
- *Conception de produits et environnement* Edité par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie et O2 France. 1999.
- *90 exemples de réalisations concrètes, illustrant le concept d'éco-conception.*
- *Les Techniques de l'Ingénieur*

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▷ CHOIX 2 **TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES (PRODUIT) (12H TD / COEF. 1)**
FRANCIS DUPONT (1H 30 CM / SEMAINE)

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▷ CHOIX 3 **TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES (DESIGN GRAPHIQUE, COMMUNICATION)**
(12H TD / COEF. 1)
VIVIEN PHILIZOT (1H 30 CM / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des connaissances techniques et technologiques pour l'élaboration des projets :

- éventail de procédés, matériaux et de technologies du design graphique, du numérique et de l'impression
- éventail des typographies, des mises en pages
- propriétés des supports d'impression
- chartes graphiques
- actualité technique

Objectifs en termes de compétences

Les compétences acquises permettront de :

- s'approprier et pratiquer les outils visuels du graphiste (image, typographie, mise en page, grille de construction)
- une capacité d'analyse critique sur le plan technologique dans le champ du design graphique et de la communication
- capacité à la recherche de solutions concrètes sur les aspects particuliers du projet

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR18KM34 ASPECTS JURIDIQUES / CM (COEF. 1)**

mutualisé avec le Master recherche design et Critique essai)

STÉPHANE THOMAS (1H CM / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des aspects juridiques relatifs à la création design.

Introduction générale au droit

- A) Les caractères de la règle de droit
- B) Les différentes branches du droit
- C) Les sources du droit

Objectifs en termes de compétences

Cette intervention permet aux étudiants de découvrir les grands principes du droit et surtout de comprendre l'ordonnement juridique dans lequel évolue le droit de la propriété intellectuelle, dans la mesure où l'étude de la propriété intellectuelle nécessite d'examiner des textes juridiques.

La protection des créations intellectuelle par le droit de la propriété intellectuelle

- *Le droit d'auteur*
- *Dessins et modèles*
- *Les marques*

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

⚠ les étudiants doivent choisir un module parmi les deux propositions suivantes : (Aspects juridiques de la création TD OU initiation au droit des affaires et au droit social)

► **AR14KM30 ASPECTS JURIDIQUES DE LA CRÉATION (DESIGN) / TD (12H TD / COEF. 1)**

mutualisé avec le Master critique essai

STÉPHANE THOMAS (1H TD / SEMAINE)

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR14KM30 INITIATION AU DROIT DES AFFAIRES ET AU DROIT SOCIAL / TD (12H TD / COEF. 1)**

mutualisé avec le Master critique essai

STÉPHANE THOMAS (1H TD / SEMAINE)

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE4

AR1QKU04

FONDAMENTALE PROJET

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE COMPRENANT TROIS ENSEIGNEMENTS

Approfondissement de la théorie et de la pratique du design et de l'architecture, connaissances des méthodes de la recherche et de la conception. Cours théorique disciplinaire et atelier de projet.

Interventions méthodologiques et ateliers de projets courts menés par des professionnels confirmés.

► **AR18KM41 WORKSHOPS (40H TD / COEF. 1)**

mutualisés avec le master 1 et master 2 design recherche

INTERVENANTS PROFESSIONNELS : LUCA MERLINI, FRÉDÉRIC RUYANT, VIVIEN PHILIZOT

Workshop design architecture : projet, recherche et expérimentation

L'atelier est destiné à interroger la conception contemporaine dans sa dimension théorie-pratique dans les domaines de l'architecture et du design (espace, objet, graphisme).

Dans le cadre d'un WORKSHOP, un designer invité proposera une thématique et un programme de projet court. Après la présentation de sa démarche et de ses projets le créateur invité orientera le projet des étudiants dans le cadre d'un atelier.

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances générales de la pratique du projet.

Connaissance des méthodes et démarches de projet.

Connaissance d'une démarche globale et une d'approche holistique de la conception pour engager un projet complexe.

Objectifs en termes de compétences

Acquisition des compétences théoriques et pratiques pour la conception :

- permettant d'interroger des contextes et des situations différents, de proposer des idées nouvelles.
- de mettre en œuvre dans la création et dans le projet des relations sensibles, structurelles, organisationnelles, fonctionnelles, ergonomiques et économiques, qui permettent une attitude éthique humaniste et environnementale.
- de mener ces idées, ces concepts, vers une mise en œuvre, une réalisation et matérialisation afin d'assurer la diversité culturelle, d'apporter des avantages et une liberté accrue à la communauté dans son ensemble (utilisateurs, producteurs et acteurs de notre société).

▷ CHOIX 1 **WORKSHOP ESPACE (40H TD / COEF. 1)**

LUCA MERLINI

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

▷ CHOIX 2 **WORKSHOP OBJET / PRODUIT / SERVICE (40H TD / COEF. 1)**

FRÉDÉRIC RUYANT

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

▷ CHOIX 3 **WORKSHOP DESIGN GRAPHIQUE / COMMUNICATION (40H TD / COEF. 1)**

VIVIEN PHILIZOT

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

UE5

AR1QKU05

FONDAMENTALE PRATIQUE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE INTÉGRANT TROIS ENSEIGNEMENTS AU CHOIX

Acquérir des outils théoriques et pratiques spécifiques ou connexes au projet de Master 2. Enrichir et diversifier sa pratique principale, capacité à se confronter à des pratiques opérationnelles.

► **AR18KM50 PROJET PRÉPROFESSIONNEL (COEF. 1)**

mutualisé avec le master design recherche

Cet enseignement permet l'étude et l'approfondissement des aspects techniques et technologiques particuliers pour l'élaboration des projets.

⚠ Un module à choisir parmi 3 propositions :

► **1. PROJET PRÉPROFESSIONNEL ESPACE (18H TD / COEF1)**

EMMANUELLE ROMBACH & PHILLIPE RIEHLING / 2 GROUPES (1H30 / QUINZAINE)

► **2. PROJET PRÉPROFESSIONNEL OBJET (18H TD / COEF1)**

EMMANUELLE ROMBACH & PHILLIPE RIEHLING / 2 GROUPES (1H30 / QUINZAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- la culture au cœur et autour du projet: recherche de nouveaux concepts à partir de l'étude de l'existant
- étapes d'une étude design
- la relation du design avec les partenaires de la conception: le marketing, l'ergonomie, la problématique de l'environnement, la communication de l'entreprise, la recherche et développement.
- approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie
- cahier des charges

Objectifs en termes de compétences

- développement du processus de la créativité, en le rendant opérationnel
- développement d'une posture personnelle pour le futur métier de designer
- intégration de la démarche design: approche raisonnée du projet en lien avec la demande d'une entreprise
- répondre à des contraintes, intégrer des normes de base
- mettre au point un projet, le définir
- communiquer un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans
- mobilisation des acquis et développement des modes conventionnels de représentation
- utilisation/ développement sur des logiciels professionnels
- élaboration d'un prototype (ponctuellement pour certains)

contrôle continu : dossier de projet
 contrôle global : dossier de projet
 deuxième session : dossier de projet

Bibliographie, références, liens fournis en fonction des projets choisis.



3. PROJET PRÉPROFESSIONNEL DESIGN GRAPHIQUE - COMMUNICATION (18H TD / COEF. 1)

PIERRE ROESCH (1H30 TD / SEMAINE)

Objectifs en termes de connaissances

Approcher les principaux rôles du graphiste en tant que

- traducteur des messages sur un mode visuel
- metteur en scène, metteur en page
- architecte de l'information

Objectifs en termes de compétences

Acquérir des outils théoriques et pratiques du projet dans un contexte pré professionnel

- Analyser des situations en termes de message/public/moyens
- S'approprier et pratiquer les outils visuels du graphiste (image, typographie, relations, grille de construction)
- Proposer une certaine diversité de « solutions à des problèmes

Bibliographie :

- LUPTON Ellen, *Comprendre la typographie*, Editions Pyramyd, 2007, ISBN-13: 978-2350170596
- WHITE Jan, *Editing by Design: For Designers, Art Directors, and Editors--the Classic Guide to Winning Readers*, Allworth Press, 3rd edition, 2003, ISBN-13: 978-1581153026
- HOCHULI Jost, *Le détail en typographie : La lettre, l'interlettrage, le mot, l'espacement, la ligne, l'interlignage, la colonne*, B42, 2010, ISBN-13: 978-2917855096
- J. MÜLLER-BROCKMANN, *The Graphic Artist and His Design Problems*, Ram Publications; 3rd edition, 2003 ISBN-13: 978-3721204667
- GAUTIER Claire, GAUTIER Damien, *Mises en page(s) etc : Manuel*, Editions Pyramyd, 2010, ISBN-13: 978-2350171692

contrôle continu : dossier de projet
 contrôle global : dossier de projet
 deuxième session : dossier de projet

UE 1

AR1QLU01

PROFESSIONNELLE / STAGE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

Stage en milieu professionnel et mémoire de stage.

Le stage complète l'enseignement du projet par une formation pratique, la connaissance et l'insertion dans le milieu professionnel.

► AR18LM11 PRÉPARATION ET SUIVI DU STAGE / TD (24H TD / COEF. 1)

FRANCIS DUPONT

Le stage complète l'enseignement du projet par une formation pratique, la connaissance et l'insertion dans le milieu professionnel.

Sur une durée de huit semaines minimum, le stage permettra aux étudiants de confronter leurs connaissances à la pratique des métiers du design. Le stage devrait également permettre une réflexion renouvelée sur le projet personnel.

Toutes les structures de conception ou de production, dans les différents domaines du design, peuvent être des lieux d'accueil pour les stagiaires. Il semble toutefois pertinent de choisir le lieu de stage en fonction de son projet personnel.

Rapport de stage, présentant la structure d'accueil, les tâches ou les projets effectués ainsi qu'un bilan critique sur les compétences, les manques et les difficultés rencontrés dans une situation professionnelle.

Objectifs en termes de connaissances

L'objectif du stage est d'avoir une connaissance :

- de l'entreprise (statut, organisation des ressources humaines, positionnement...)
- de l'équipement, des bases de données, des moyens financiers...
- des méthodes de travail
- des relations avec les différents partenaires de l'entreprise (sous-traitants, clients, institutions,...)

Objectifs en termes de compétences

Ces compétences à l'issue du stage permettront :

- faire une articulation entre le choix du(es) stage(s) avec le projet personnel
- aller chercher en complément des compétences spécifiques identifiées en amont (savoir-faire particulier, démarche de projets similaires, autre regard sur le projet apporté par un interlocuteur professionnel,...)
- adaptation à un contexte humain, organisationnel donné, s'insérer dans une hiérarchie
- réponse à des demandes, contraintes, un budget, des délais
- effectuer des démarches de projet professionnelles
- travailler en groupe

rapport de stage :

- *Présentation de l'entreprise (agence, organisme...), statut juridique, génèse, historique rapide, organigramme de l'agence, ressources humaines, sous-traitants, fournisseurs, organisation de l'espace de travail, moyens matériels.*
- *Missions proposées: contraintes, hypothèses et esquisses des avant-projets, solutions retenues, contacts clientèles, visite d'atelier, chantier suivis...*
- *Bilan critique.*
- *Bilan des compétences de l'étudiant en milieu professionnel*

contrôle continu : suivi du stage
contrôle global : rapport de stage
deuxième session : rapport de stage

UE2

AR1QLU02

FONDAMENTALE PROJET / TER

COEF 8 - ECTS # / DEUX MODULES

Maîtrise et mise en œuvre de la culture, de la théorie, de la méthodologie et de la recherche dans le contexte d'un projet personnel et de sa présentation..

► AR18LM20 PROJET PERSONNEL ET MÉMOIRE M2 S4 (24H TD / COEF 3)

BRUNO ACCHIONE, FRANCIS DUPONT, PIERRE LITZLER, PHILIPPE RIEHLING, EMMANUELLE ROMBACH, VIVIEN PHILIZOT

Cet enseignement permet d'accompagner chaque étudiant dans la conception, la réalisation et la présentation de son projet personnel (projet et mémoire).

Dans la continuité du travail de recherche et de conception engagée lors du premier semestre, il s'agit de finaliser un projet personnel, de montrer sa capacité à concevoir un projet complet dans sa complexité et ses différentes échelles, de le représenter dans ses différentes dimensions et de le présenter avec pertinence lors des différentes étapes de la conception..

Objectifs en termes de connaissances

Connaissances des méthodes et de la pratique de conception

Approfondissement de la pratique du design dans une démarche holistique et un projet complet et complexe

Approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie

Objectifs en termes de compétences

Compétences acquises :

- *Projeter le thème envisagé sur le terrain professionnel, dans une dimension de réflexion sociale, économique et culturelle*
- *Aborder le projet selon une démarche holistique.*
- *Définir et suivre les différents stades de la gestion d'un projet depuis l'élaboration du cahier des charges jusqu'à la réalisation*
- *Affirmer un positionnement personnel et une force d'innovation*
- *Maîtrise des outils méthodologiques et techniques adaptés au développement du projet.*
- *Elaborer un projet dans toutes ses dimensions : anthropologique, esthétique, technique, économique...*

- Résoudre un projet dans toutes ses échelles : programme, idées, concepts, intentions, communication
- Finaliser un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans
- Maîtrise de la recherche fondamentale relative à un projet personnel complet et complexe.

contrôle continu : suivi de projet
 contrôle global : Mémoire projet +R
 deuxième session : Mémoire projet +R

► **AR18LM22 TER (RÉDACTION DU TER) (COEF 9)**

Rédaction d'un TER et conception d'un projet professionnel complet et complexe. Soutenance du TER et du projet professionnel

Un mémoire de recherche appliquée attestera de la validité d'un projet et de la pertinence de son traitement dans son articulation entre pratique et théorie.

Objectifs en termes de connaissances:

Connaissance du design comme discipline de recherche appliquée.

Connaissance du design dans ses dimensions théoriques dans la perspective de la pratique du projet.

Connaissances des méthodes de la théorie et de la pratique de conception

Approfondissement de la pratique du design dans une démarche holistique et un projet complet et complexe

Approcher le design dans toutes ses dimensions: prendre en considération l'usage, l'identité du produit, l'esthétique, la technologie

Objectifs en termes de compétences:

Maîtrise des outils théoriques et pratiques du projet personnel

Maîtrise des compétences dans la démarche holistique d'un projet design.

Maîtrise de l'élaborer un projet dans toutes ses dimensions : anthropologique , esthétique, technique, économique...

Résoudre un projet dans toutes ses échelles : programme, idées, concepts, intentions, communication

Finaliser un projet à toutes ses étapes : esquisse, maquette, maquette numérique, dossier de plans

Maîtrise et mise en œuvre de la culture, de la théorie, de la méthodologie dans le contexte d'un mémoire de recherche fondamentale et d'un projet personnel complet et complexe et de sa présentation.

Mémoire de recherche appliquée et de projet.

contrôle continu : mémoire de recherche
 contrôle global : mémoire de recherche
 deuxième session : mémoire de recherche

M1 S1 *design*

MASTER PROFESSIONNEL
SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS
COULEUR ARCHITECTURE ESPACE

PREMIER SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DE LA SPÉCIALITÉ
M. DENIS STEINMETZ

UE1

AR1LGU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **AR15GM11 ANGLAIS (18 HTD / COEF. 1)**

MARIËL POLMAN (WORKSHOP 3 JOURNÉES + TRAVAIL EN AUTONOMIE)

Enseignement du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe à partir de textes relatifs à la couleur appliquée à l'architecture et à l'espace public. Immersion linguistique dans le cadre d'un ensemble de pratiques liées à la connaissance et à la compréhension du Mouvement Moderne :

- acquisition des termes spécialisés pour les domaines de la couleur appliquée à l'architecture, au design, aux arts plastiques
- étude de textes d'auteurs traitant de la couleur
- analyse in-situ d'œuvres majeures du Mouvement Moderne
- acquisition des méthodes et des capacités à participer à des réunions professionnelles et des événements scientifiques en langue anglaise

contrôle continu : oral et dossier thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier thématique et professionnel

► **AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)**

UE2

AR1LGU02

CULTURE ET THÉORIES DE LA COULEUR

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

► **AR15GM22 SÉMINAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA COULEUR DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN (12H CM / COEF. 2)**

DENIS STEINMETZ

Définition et mesure de la couleur, perception, règles, normes et contraintes. Mise en œuvre des connaissances au moyen de productions variées : recherches graphiques et picturales, compositions chromatiques, gammes, échantillonnages, palettes...

contrôle continu : oral et dossier thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier thématique et professionnel

UE3

AR1LGU03

RECHERCHE - COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► **AR15GM32 COURS THÉORIQUE THÉMATIQUE (6H CM / COEF. 1)**

Philosophie – psychologie - symbolisme

Les systèmes chromatiques et leur traduction dans le paysage, l'architecture et l'espace public. Question de la couleur et du dessin – subjectivité/objectivité.

Construction d'un système de références permettant de comprendre le sens et la chronologie des applications chromatiques dans l'art, dans l'architecture, l'espace public et le paysage bâti.

contrôle continu :	dossier de recherche thématique
contrôle global :	sans objet
deuxième session :	dossier de recherche thématique

► **AR15GM33 HISTOIRE DE LA COULEUR (6H CM / COEF. 1)**

DENIS STEINMETZ

Études des domaines des arts appliqués procédant de la couleur : émail, verre, vitrail, mosaïque, peinture, laque, objets, design, etc. Origine des techniques, leur contextes leur évolution et leurs applications dans les arts et dans le design.

contrôle continu :	dossier de recherche thématique
contrôle global :	sans objet
deuxième session :	dossier de recherche thématique

UE4

AR1LGU04

MÉTHODOLOGIE RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR15GM40 SÉMINAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA COULEUR DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN (24H TD / COEF. 2)**

DENIS STEINMETZ

Initiation au travail de recherche à partir de l'exploration des différents domaines de la couleur appliquée à l'architecture et à l'espace public.

Constitution d'un corpus de références et de questionnements - constitution d'un territoire spécifique par le développement d'une thématique personnelle ; études de cas sur le thème choisi, analyses de documents en vue d'une application. Méthodologie professionnelle et préparation du stage : connaissance des métiers de la couleur appliquée à la création industrielle et artisanale - identification des activités et des structures professionnelles, formations, corporations, syndicats, ... Construction d'un profil professionnel : recherche et définition d'un domaine préférentiel d'application de la couleur et de ses débouchés.
Élaboration d'un pré mémoire : acquisition d'une méthode de travail universitaire - utilisation des notes, de la bibliographie, rigueur du référencement - mise en place d'un plan de travail.

contrôle continu : dossier de recherche thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier de recherche thématique

UE5
AR1 LGU05

PROFESSIONNELLE - ATELIERS

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► AR15GM50 ATELIER 1 COULEUR-OBJET (24H TD / COEF. 2)

Projet de création d'objets usuels procédant de la couleur, conception simultanée et synthétique de l'objet (forme-volume-matière-couleur) en rapport avec son usage et son image de marque. Enseignement de la couleur comme principe conceptuel, constructif et symbolique des objets usuels, ainsi que ses extensions marketing : problématique de la diversification et de l'unité chromatique - rôle de la couleur dans l'établissement des gammes et des collections ainsi que son rapport avec l'image de marque - relations fonctionnelles, symboliques et décoratives entre les objets et la couleur.

contrôle continu : dossier d'analyse, de recherches et rendu d'un projet de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du projet

► AR15GM51 ATELIER 2 COULEUR-ESPACE/ARCHITECTURE (24H TD / COEF. 2)

PIERRE STIEFEL

Aménagement d'un espace privé commercial ou de loisir – restaurant, hôtel, bâtiment culturel ou public. Coloration – recherche des matériaux. Représentation tridimensionnelle 3D et dessin géométraux.

contrôle continu : dossier d'analyse, de recherches et rendu d'un projet de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du projet

UE6
AR1LGU06

TICE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR15GM60 INFOGRAPHIE 3D (18H TD / COEF. 2)**

XIAOLIN WANG

Élaboration d'un projet : microarchitecture, espace, objet, signalétique, etc.

Apprentissage et perfectionnement des techniques de représentations tridimensionnelles.

contrôle continu :	rendu de type professionnel
contrôle global :	sans objet
deuxième session :	rendu de type professionnel

M1 S2 *design*

MASTER PROFESSIONNEL
SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS
COULEUR ARCHITECTURE ESPACE

DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DE LA SPÉCIALITÉ
M. DENIS STEINMETZ

UE1

AR1LHU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **AR15HM11 ANGLAIS (18 HTD / COEF. 1)**

MARIÉL POLMAN (WORKSHOP 3 JOURNÉES + TRAVAIL EN AUTONOMIE)

Enseignement du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe à partir de textes relatifs à la couleur appliquée à l'architecture et à l'espace public. Immersion linguistique dans le cadre d'un ensemble de pratiques liées à la connaissance et à la compréhension du Mouvement Moderne :

- acquisition des termes spécialisés pour les domaines de la couleur appliquée à l'architecture, au design, aux arts plastiques
- étude de textes d'auteurs traitant de la couleur
- analyse in-situ d'œuvres majeures du Mouvement Moderne
- acquisition des méthodes et des capacités à participer à des réunions professionnelles et des événements scientifiques en langue anglaise

contrôle continu : oral et dossier thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier thématique et professionnel

► **AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)**

UE2

AR1LHU02

CULTURE ET THÉORIES DE LA COULEUR

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

► **AR15HM22 SÉMINAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA COULEUR DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN (12H CM / COEF. 2)**

DENIS STEINMETZ

Couleur-matière, couleur-lumière et couleur optique. Éléments théoriques utiles à la composition chromatique dans ses différents domaines d'application

contrôle continu : oral et dossier thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier thématique et professionnel

UE3

AR1LHU03

RECHERCHE - COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► **AR15HM32 ESTHÉTIQUE DE LA COULEUR (6H CM / COEF. 1)**

DANIEL PAYOT

Philosophie – psychologie - symbolisme

*Les systèmes chromatiques et leur traduction dans le paysage, l'architecture et l'espace public
Question de la couleur et du dessin – subjectivité/objectivité de la couleur*

contrôle continu : oral et dossier thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier thématique et professionnel

► **AR15HM33 HISTOIRE DE LA COULEUR (6H CM / COEF. 1)**

DENIS STEINMETZ

Les fondements historiques de la couleur architecturale depuis l'Antiquité en Occident. Études des domaines des arts appliqués procédant de la couleur : émail, verre, vitrail, mosaïque, peinture, laque, objets, design, etc. Origine des techniques, leur contextes leur évolution et leurs applications dans les arts et dans le design.

contrôle continu : oral et dossier thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier thématique et professionnel

UE4

AR1LHU04

MÉTHODOLOGIE RECHERCHE ET PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR15HM40 SÉMINAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA COULEUR DANS L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN / PROJETS PROFESSIONNELS DE COLORATION DES ESPACES ET DES OBJETS USUELS (36H TD / COEF 3)**

DENIS STEINMETZ

Finalisation du Prémémoire. Développement d'un projet professionnel - constitution d'un cahier des charges et élaboration du projet selon le cahier des charges. Élaboration d'un système de références permettant de comprendre le sens et la chronologie des applications chromatiques dans l'art, dans l'architecture, l'espace public et le paysage bâti.

contrôle continu : rendu de type professionnel : maquette, prototype, multimédia, ou 3D
contrôle global : idem
deuxième session : perfectionnement du dossier

UE5

AR1LHU05

PROFESSIONNELLE - ATELIERS

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

► **AR15HM50 ATELIER COULEUR-COMMUNICATION S2 COULEUR (24H TD / COEF. 2)**

PHILIPPE RIEHLING

Projet de conception d'une image de marque et d'une charte graphique pour un établissement public ou privé. Application de la charte graphique à tous les éléments de communication de l'institution ou de l'entreprise - logotype, cartes de visites, enseignes, signalétique extérieure et intérieure, véhicules et bâtiment.

contrôle continu : dossier d'analyse, de recherches et rendu d'un projet de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du projet

► **AR15HM51 ATELIER DESIGN TEXTILE (24H TD / COEF. 2)**

FRANÇOISE WINTZ

Projet de motif textile à partir d'une thématique générée par une planche tendance ; déclinaison du motif et de ses extensions sur des pièces d'ameublement, des revêtements architecturaux et des accessoires de mode. Couleur textile – matières – transparence. Échantillonnage, projet de design textile. Création de pages-tendances.

contrôle continu : dossier d'analyse, de recherches et rendu d'un projet de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du projet

UE6

AR1LHU06

TICE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR15HM60 INFOGRAPHIE 3D (18H TD / COEF. 2)**

XIAOLIN WANG

*Élaboration d'un projet : microarchitecture, espace, objet, signalétique, etc.
Apprentissage et perfectionnement des techniques de représentations tridimensionnelles.*

contrôle continu : rendu d'un projet de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du projet

M2 S3 design

MASTER PROFESSIONNEL
SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS
COULEUR ARCHITECTURE ESPACE

TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DE LA SPÉCIALITÉ
M. DENIS STEINMETZ

UE1

AR1LKU01

LANGUE VIVANTE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► **AR15KM12 ANGLAIS (18 HTD / COEF. 1)**

MARIÉL POLMAN (WORKSHOP 3 JOURNÉES + TRAVAIL EN AUTONOMIE)

Enseignement du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe à partir de textes relatifs à la couleur appliquée à l'architecture et à l'espace public. Immersion linguistique dans le cadre d'un ensemble de pratiques liées à la connaissance et à la compréhension du Mouvement Moderne :

- acquisition des termes spécialisés pour les domaines de la couleur appliquée à l'architecture, au design, aux arts plastiques
- étude de textes d'auteurs traitant de la couleur
- analyse in-situ d'œuvres majeures du Mouvement Moderne
- acquisition des méthodes et des capacités à participer à des réunions professionnelles et des événements scientifiques en langue anglaise

contrôle continu : ral, écrit et rendu documentaire
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement de l'oral, de l'écrit et du rendu documentaire

► **AUTRE LANGUE (VOIR DÉPARTEMENT CONCERNÉ)**

UE2

AR1LKU02

SCIENCES ET TECHNIQUES FONDAMENTALES

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES DONT UN INTÉGRANT TROIS ENSEIGNEMENTS

► **AR15KM23 PHYSIQUE-CHIMIE-OPTIQUE (18H TD / COEF. 2)**

Aspects physiques et chimiques des couleurs appliqués aux revêtements architecturaux, au design d'objet, au textile et à la reprographie. Propriété des pigments – colorants alimentaires. Permanence et impermanence des couleurs - illuminant, métamérisme et autres phénomènes. Illusions d'optique et altération de la vision des couleurs, etc.

contrôle continu : dossier de recherche thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier de recherche thématique

► **AR15KM24 TECHNOLOGIES, REVÊTEMENTS ET APPLICATIONS (24H TD)**

► **1. COMPOSANTS ET REVÊTEMENTS (8H TD / COEF. 2)**

Revêtements souples minéraux et organiques : pigments, liants, charges, fabrication - application ; les systèmes d'étanchéité et d'isolation - pigments, liants, charges etc. Expérimentations, analyses et synthèse.

contrôle continu : dossier de recherche thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier de recherche thématique

► **2. REPRODUCTION - IMPRESSION COULEUR (8H TD / COEF. 1)**

JEAN-PHILIPPE STUTZMANN

Reproductibilité des teintures : imprimerie, couleurs numériques, profils et calibrage des périphériques. Études de cas – atelier infographie.

contrôle continu : dossier de recherche thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier de recherche thématique

► **3. CONCEPTION ET REPRÉSENTATION (8H TD / COEF. 1)**

FRANÇOISE WINTZ

Méthodologie de conception et de représentation des projets textile – de la matière au dessin et à l'impression numérique

contrôle continu : dossier de recherche thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier de recherche thématique

UE3

AR1LKU03

RECHERCHE - CULTURE/MÉTHODOLOGIE/APPLICATION

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN INTÉGRANT SEPT ENSEIGNEMENTS

► **AR15KM30 ARCHITECTURE – PAYSAGE – PATRIMOINE ET INTÉRIEURS**

► **1. COULEUR - ARCHITECTURE (30H TD / COEF. 1)**

DENIS STEINMETZ 18H TD

Les logiques de la coloration architecturale selon les matériaux, les systèmes constructifs, les relations symboliques, fonctionnelles et spatiales des bâtiments au sein de l'espace urbain.

Le rôle de la couleur dans la réalisation des paysages bâtis, les zones historiques, les sites touristiques, les zones pavillonnaires et l'habitat social.

► **2. ARCHITECTURE ET REPRÉSENTATION (12H TD / COEF. 1)**

PIERRE STIEFEL

Dessin d'architectures : relevés et géométriques

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **3. COULEUR ET PAYSAGE (30H TD / COEF. 1)**

CHRISTIANE MASSEL / 18H TD

Coloration des ensembles – paysage bâti – bâti urbain - bâti social

YONG WANG / 12H TD

Infographie – retouche d'image – impression numérique – création d'un site Internet

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **4. COULEUR ET PATRIMOINE BÂTI (12H TD / COEF. 2)**

Histoire et conceptions de la coloration architecturale – archéologie des façades

MATTEI LAZARESCU

Archéologie des façades : méthode et application, mise à jour des diverses couches de revêtements sur un bâtiment historique, de la Renaissance jusqu'au 19ème siècle. Stratigraphie, notation des couches successives et restitution du décor sur papier, travail sur site et en atelier.

contrôle continu : dossier de recherche thématique
contrôle global : sans objet
deuxième session : dossier de recherche thématique

► **5. CONNAISSANCE ET GESTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL – PRATIQUES ET SITES PROTÉGÉS (18H TD / COEF. 2)**

JEAN CHRISTOPHE BRUA

Utilisation des données de l'étude archéologique comme base d'un projet architectural procédant du matériau historique. Étude des problématiques du patrimoine et des programmes ou systèmes destinés à l'amélioration des édifices et des ensembles ainsi qu'à la protection des sites. Principes d'organisation et de direction d'opérations globales de valorisation du bâti dans les villes, les communautés de communes, les ensembles immobiliers ou industriels.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **6. AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE INTÉRIEUR (15H TD / COEF. 2)**

ÉRIC LAFougÈRE / 15H TD

Aménagement, transformation d'un espace intérieur à caractère collectif ou public. Répartition et hiérarchisation des locaux – contraintes techniques de base – ergonomie. Représentation tridimensionnelle.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **7. DENIS STEINMETZ (15H TD / COEF. 2)**

La couleur dans les espaces intérieurs publics. Caractère et symbolique des couleurs dans les locaux spécifiques. Création de palettes – choix du mobilier et des matériaux.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **AR15KM32 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE À LA COLORATION ARCHITECTURALE (12 CM / COEF. 1)**

DENIS STEINMETZ

Construire une démarche à partir des enseignements et des expérimentations pratiques ; élaborer des champs de questionnements et de prospections. Transposer les problématiques élaborées dans le cadre des expériences pratiques en thématiques de recherche - rédaction de textes analytique et critiques selon les principes de la recherche universitaire.

Contrôle continu : dossier de recherche thématique
Contrôle global : sans objet
Deuxième session : dossier de recherche thématique

UE4
AR1LKU04

APPLICATIONS PROFESSIONNELLES POLYVALENTES
COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE INTÉGRANT QUATRE ENSEIGNEMENTS

► **AR15KM40 USAGES POLYVALENTS DE LA COULEUR (60H TD / COEF. 1)**

► **1. PACKAGING (12H TD / COEF. 1)**

NADINE CAHEN

Couleur-volume. Conception d'emballages pour les produits usuels, techniques, de luxe - P.L.V. - stands, symbolisme des couleurs - mode et packaging. Réaliser un projet dans le cadre d'une campagne promotionnelle.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **2. SIGNALÉTIQUE - IMAGE DE MARQUE (18H TD / COEF. 1)**

JEAN-PHILIPPE STUTZMANN

Image de marque et charte graphique. Application de la charte graphique à tous les éléments de communication - logotype, cartes de visites, enseignes signalétique extérieure et intérieure, véhicules et bâtiment. Réaliser l'image de marque d'une société privée ou un établissement public : charte graphique et application de la charte aux productions et aux éléments de communication de l'entreprise.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **3. DESIGN OBJET (12H TD / COEF. 1)**

NADINE CAHEN

Couleur et usage - aspects symboliques. Gammes de couleurs - déclinaisons, constitutions de gammes de produits. Objets usuels et couleurs de produits alimentaires.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

► **4. DESIGN TEXTILE - STYLE ET TENDANCES (18H TD / COEF. 1)**

FRANÇOISE WINTZ

Élaboration d'un cahier des tendances - thèmes, matières, couleurs. Création de motifs textiles pour l'ameublement, la création de revêtements et la mode vestimentaire. Constituer un cahier de tendances selon un thème choisi. Élaborer une collection de produits d'après le cahier de tendances mise en situation sur les objets et les espaces.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session

UE5

AR1LKU05

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES TRANSVERSALES

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE INTÉGRANT TROIS ENSEIGNEMENTS

► **AR15KM50 PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET PROFESSIONNELLES (24H TD / COEF. 1)**

► **1. MARKETING DE LA COULEUR (8H TD / COEF. 1)**

CAROLINE BOISSON

Conception d'opérations promotionnelles mettant en œuvre les ressources créatrices et commerciales à partir d'objets usuels.

contrôle continu : rendu de type professionnel
contrôle global : sans objet
deuxième session : perfectionnement du rendu de la 1ère session



2. ÉCONOMIE DE LA COULEUR (8H TD / COEF. 1)

CAROLINE BOISSON – SANDRA CAISEY

Commerce des produits colorés - "merchandising" - fabricants et distributeurs. Création de gammes colorées pour des objets usuels.

contrôle continu :	rendu de type professionnel
contrôle global :	sans objet
deuxième session :	perfectionnement du rendu de la 1ère session



3. DOSSIER PROFESSIONNEL (8H TD / COEF. 2)

SANDRA CAISEY

Réalisation d'un dossier complet sur un objet usuel et son environnement commercial selon les critères du marketing et de l'économie. Synthèse des trois modules de l'UES.

contrôle continu :	dossier de recherche thématique
contrôle global :	sans objet
deuxième session :	dossier de recherche thématique

M2 S4 *design* MASTER PROFESSIONNEL SPÉCIALITÉ ARTS APPLIQUÉS COULEUR ARCHITECTURE ESPACE

QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DE LA SPÉCIALITÉ
M. DENIS STEINMETZ

UE1

AR1LLU01

STAGE EN ENTREPRISE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE
ENSEIGNEMENTS

► **AR15LM10 PRÉPARATION ET SUIVI DE STAGE (12H TD)**

DENIS STEINMETZ

Le stage est choisi parmi les entreprises de la création, de la production, de la distribution et de l'application des produits procédant de la couleur. Les domaines sont variés ; ils peuvent concerner les cabinets d'architecture, d'urbanisme ou de décoration, les bureaux de style, les établissements de commerce de gros ou de détail, les entreprises de fabrication ou d'application des produits colorés, où les étudiants sont, en général, confrontés à la réalité économique et où ils découvrent, en complément de leur formation initiale, les réalités économiques et les principes du fonctionnement des entreprises.

Évaluation dans le cadre du TER

UE2

AR1LLU02

MEMOIRE ET SOUTENANCE

COEF. 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► **AR15LM20 SUIVI DE MÉMOIRES (30H TD)**

DENIS STEINMETZ

Mémoire technique et critique sur le travail en entreprise - confrontation avec les savoirs et les compétences acquis - compte rendu analytique et comparatif des travaux et réalisations. Le mémoire d'une trentaine de pages fera l'objet d'une soutenance en septembre, dans le cadre de la présentation générale des travaux en vue de l'obtention du diplôme. Il sera envoyé par Internet aux membres du jury. Un exemplaire du mémoire ainsi que le volume comportant les annexes (détails des projets réalisés ou documentation subsidiaire) sera remis au président du jury à la fin de la soutenance.

Évaluation dans le cadre du TER

► **AR15KLXX TER / TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE**

Le Travail d'Études et de Recherche consiste en une soutenance du mémoire de stage ainsi qu'une brève présentation du portfolio, devant un jury constitué de 3 enseignants.

PARCOURS 4 : MULTIMÉDIA (PROFESSIONNEL)

Le master multimédia propose une formation approfondie dans les différents domaines que recouvre aujourd'hui le multimédia : le champ des créations audiovisuelles numériques, celui de l'infographie, de l'animation, des images de synthèse et du webdesign.

Il s'agit d'une filière à caractère universitaire et professionnel s'appuyant sur une articulation étroite du théorique et de la pratique et visant à l'acquisition de compétences solides favorisant la connaissance des nouveaux médias dans leurs dimensions culturelles et techniques, et visant l'acquisition d'un véritable savoir-faire relatif à la conception et à la réalisation de projets artistiques et de communication, et adaptables à des supports numériques, variés et évolutifs.

Deux parcours sont accessibles. L'un propose une dominante audiovisuelle, l'autre orienté vers l'infographie et le webdesign. A l'issue du premier semestre de découverte, l'étudiant sera amené à construire son parcours en orientant son projet vers son domaine de prédilection et en s'appuyant sur un choix d'ateliers.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Les compétences visées par le Master Multimédia sont de quatre ordres :

- 1 une culture du multimédia qui s'appuie sur l'histoire, les œuvres, les enjeux et les théories de l'image numérique dans les domaines de l'audiovisuel, de l'infographie, du webdesign, de l'animation et des créations artistiques.
- 2 une capacité à structurer un projet et à le communiquer efficacement, tant du point de vue écrit et oral que du point de vue graphique et visuel.
- 3 La maîtrise de l'écriture de scénarios spécifiques aux domaines de la création et de la communication multimédia. Le développement d'une pratique singulière jointe à la maîtrise de la chaîne de production d'œuvres et de produits multimédia.
- 4 La connaissance des milieux professionnels et des perspectives de développement du multimédia.

L'acquisition de ces compétences est préparée à l'Université de Strasbourg par des enseignements spécifiques en licence (ateliers multimédia du département arts visuel ou ateliers pratiques du département arts du spectacle) et en première année de master (séminaire atelier et atelier)

INSERTION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

De nombreux débouchés existent dans le monde de la communication visuelle (commerciale ou institutionnelle), du multimédia, de la production d'animations audiovisuelles mais aussi dans la production de publicité ou d'effets spéciaux pour le cinéma. Ces dernières années, la production en France de films d'animation a connu un essor remarquable. De même, le développement de nouveaux supports multimédias ouvre de nouvelles perspectives d'emplois. Un programme d'exposés animés par des personnalités du milieu professionnel, la fréquentation et la participation à des salons et des festivals spécialisés, permettront aux étudiants de mieux cerner ces débouchés et d'y adapter leur projet personnel de fin d'études. Un stage leur permettra d'approfondir leur choix.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission en master multimédia est soumise à condition et nécessite la production d'un dossier témoignant d'aptitudes, de connaissances et d'intérêts conséquents pour les univers du multimédia et de l'audiovisuel.

L'admission en 2ème année de master se fait également sur dossier: les candidats doivent être titulaires d'une première année de Master (de préférence Multimédia) ou d'un niveau équivalent à bac+4. Le cas échéant, les candidats peuvent faire valoir un avis favorable de la commission statuant sur la Validation des Acquis Professionnels (V.A.E) ou un niveau d'études et/ou de compétences pratiques et professionnelles susceptible de leur permettre de suivre avec profit cette formation.

ADMISSION

Pré requis pour engager un master multimédia

compétences et expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants : cinéma, vidéo, image de synthèse, animation, webdesign, gamedesign, design graphique. expérience de la méthodologie de projet et de la recherche en audiovisuel et/ou en infographie.

ADMISSION EN 1RE ANNÉE :

diplômes recommandés : Licence cinéma, arts plastiques ou design, BTS et Licence pro dans les de la communication, de l'informatique et de l'internet

ADMISSION EN 2E ANNÉE :

diplômes recommandés : 1er année de Master (ou Maîtrise) dans les domaines du multimédia, de l'audiovisuel, du cinéma et du design (communication graphique et audiovisuelle). formation supérieure ou compétences professionnelles en multimédia.

Les candidats souhaitant intégrer directement la formation en deuxième année sont invités à soumettre un projet de recherche (enjeux et problématique théoriques et expérimentations pratiques)

EFFECTIFS ENVISAGÉS (MAXIMUM)

Master 1 : 24

Master 2 : 12

INSERTION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

De nombreux débouchés existent dans le monde de la communication visuelle (commerciale ou institutionnelle), du multimédia, de la production d'animations audiovisuelles du film documentaire, de l'information, des métiers de l'internet, mais aussi dans la production de publicité ou d'effets spéciaux pour le cinéma.

Ces dernières années, la production en France de films d'animation a connu un essor remarquable. De même, le développement de nouveaux supports multimédias ouvre de nouvelles perspectives d'emplois.

Un programme d'exposés animés par des personnalités du milieu professionnel, la fréquentation et la participation à des salons et des festivals spécialisés, permettront aux étudiants de mieux cerner ces débouchés et d'y adapter leur projet personnel de fin d'études. Un stage leur permettra d'approfondir leur choix.



RESPONSABLE DU PARCOURS
M. PIERRE LITZLER

COORDONATEUR
M. BRUNO DUPUIS

UE1

AR1TGU01
AR1UGU01

LVE LANGUE ET COMMUNICATION - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE (AU CHOIX)

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Les cours d'anglais proposés dans le cadre du master Multimédia se déroulent sur trois semestres et sont assurés en ligne, ou in-situ, par un professionnel. Ils associent exercices à distance et contacts personnalisés et proposent une formation adaptée au niveau linguistique de chaque étudiant. Les objectifs de cet enseignement visent à un perfectionnement progressif dans la maîtrise de l'usage professionnel de l'anglais écrit et parlé. Une attention particulière est portée sur le vocabulaire, la culture et l'environnement anglo-saxon du multimédia afin de favoriser une recherche d'emploi à l'étranger ou dans une structure internationale..

► AR19GM10 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE APPLIQUÉE AU MULTIMÉDIA (18 HTD / COEF. 1)

M. ANTONCZAC / 1H30 TD / SEMAINE + COURS EN LIGNE

Objectifs en termes de connaissances :

Evaluation des compétences linguistiques (orales et écrites) de l'étudiants. Remise à niveaux éventuelle et initiation au vocabulaire spécifique de la spécialité.

Objectifs en termes de compétences:

Savoir rédiger et s'exprimer dans une langue étrangères et dans le domaine disciplinaire.

contrôle continu :	Ecrits, dossier, oral
contrôle global :	dossier
deuxième session :	dossier

UE2

AR1TGU02
AR1UGU01

MAJEURE RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Cette UE vise à la connaissance des méthodes de l'élaboration d'un projet de recherche et d'un projet pratique / Connaître les apports du numérique dans les processus d'élaboration d'un projet artistique / Définir une thématique de recherche articulée à un corpus de références culturelles, artistiques et numériques / Élaborer une bibliographie et un projet de recherche pratique.

► **AR19GM20 MÉTHODOLOGIE DISCIPLINAIRE S1 / CM (6H CM / COEF. 1)**

M. DUPUIS / 6H CM (VOIR RÉPARTITION SUR LE SEMESTRE À LA RENTRÉE)

Contenu :

Les technologies numériques, les interfaces homme-machine, la numérisation, les modèles et algorithmes, les bases de données, les technologies numériques et le web dynamique.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Connaître et comprendre les fondements technologiques du multimédia

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **SÉMINAIRE DE RECHERCHE THÉORIE ET PRATIQUE S1 INFOGRAPHIE / TD (18H TD / COEF. 4)**

M. GOULON / 2 GROUPES (3 SÉANCES DE 1H30TD DANS CHAQUE ACTIVITÉ (THÉORIQUE ET PRATIQUE) - VOIR CALENDRIER DES SÉANCES À LA RENTRÉE)

Contenu :

Ces trois séances de séminaire sont destinées à introduire le travail de recherche du master et à initier l'étudiant aux divers aspects méthodologiques de ce travail. L'étudiant sera invité à définir le territoire de sa recherche (thème) et à en présenter les différents aspects (notions concernées, actualité, bibliographie, références artistiques, culturelles et numériques). Ceux-ci seront articulés dans un dossier thématique (pré-mémoire).

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Définir une thématique de recherche articulée à un corpus de références culturelles, artistiques et numériques. Élaborer une bibliographie et un projet de recherche pratique.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR19GM21 MÉTHODOLOGIE DE PROJET / CM (12H CM / COEF. 1)**

(COURS MUTUALISÉ AVEC LE MASTER DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE & LE PARCOURS AUDIOVISUEL)

M. MELOUNOU / 1H30 CM (8 SÉANCES - VOIR CALENDRIER DES SÉANCES À LA RENTRÉE)

Contenu :

Appréhender un projet dans son ensemble, définir les ressources, les tâches, les acteurs. planifier les délais : PERT et GANTT, maîtriser les risques.

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

► **AR19GM22 TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE ET AUDIO / CM & TD (12H TD + 8H CM / COEF. 1)**

CM / M. BLOCH / 8H CM (VOIR CALENDRIER DES CM À LA RENTRÉE)

TD / M. CELLIER / 2 GROUPES D'1H30 TD SUR 4 SÉANCES



Contenu :

Découverte des Techniques de l'audiovisuel et du multimédia (audio) - Ce cours se propose de sensibiliser les étudiants aux techniques de son associé aux images afin de les amener à savoir définir les illustrations sonores pour porter un récit, un message.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Comprendre les différents apports du son à l'image multimédia. Savoir utiliser une banque de sons et connaître les usages des différents formats. Être capable prendre en compte des éléments sonores et de les utiliser pour servir le récit, le rythme. Savoir justifier les choix réalisés.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE3

AR1TGU03
AR1UGU03

**OUVERTURE RECHERCHE & PROFESSIONNELLE
PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL**

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Cette UE est consacrée à la connaissances des problématiques générales de la création artistique. Elle vise également à l'acquisition de repères et d'éléments de réflexion sur l'histoire et les caractéristiques de la création multimédia.

► **AR19GM30 HISTOIRE ET THÉORIE DU MULTIMÉDIA / CM (12H CM / COEF. 1)**

M. JAXEL-TRUER / 1H30 CM

(8 SÉANCES - VOIR RÉPARTITION SUR LE SEMESTRE À LA RENTRÉE)

L'image animée, un nouveau rapport au temps - Dessin animé - Stop motion – Cinéma

Contenu :

Connaissances des problématiques générales de la création artistique. Acquisition de repères et d'éléments de réflexion sur l'histoire et les caractéristiques de la création multimédia..

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

► **AR19GM32 ESTHÉTIQUE / CM (18H CM / COEF. 1)**

M. PAYOT / 1H30 CM HEBDOMADAIRE

L'art et les arts

Adorno faisait dans les années 1960 le constat selon lequel « les frontières entre les genres artistiques fluent les unes dans les autres, ou plus précisément : leurs lignes de démarcation s'effrangent ». Ce phénomène posait selon lui des questions de tous ordres, à commencer par celle de l'identité réelle ou supposée de chacun des arts, celle de l'« impureté » ou de l'hybridation constitutive de chacun et celle de la pertinence d'un concept d'« art » (au singulier) qui engloberait les arts (au pluriel).

Ces questions étaient-elles nouvelles ? Comment les relations entre les différents arts étaient-elles pensées auparavant, dans les époques historiques antérieures ? La modernité est-elle de ce point de vue en rupture avec les siècles qui l'ont précédée ? Et l'époque contemporaine, est-elle à son tour en rupture avec la modernité ?

contrôle continu : un devoir sur table 1h30
contrôle global : un devoir sur table 1h30
deuxième session : un devoir sur table 1h30

► **AR19GM33 CONFÉRENCES (24H CM / COEF. 1)**

COURS MUTUALISÉ AVEC LE MASTER DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

M. DUPUIS & INTERVENANTS / 2H CM HEBDOMADAIRES

Contenu :

Les conférences et rencontres professionnelles visent à la découverte du champ d'application du multimédia dans les grands domaines d'activités du monde professionnel au travers de témoignages des différents acteurs du secteur. Connaissances : connaître les grands domaines d'application et les activités liées au multimédia dans le monde professionnel.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Identifier les métiers et les articulations entre les acteurs du domaine.

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

UE4

AR1TGU04

AR1UGU04

PROFESSIONNELLE - PRATIQUES DE L'INFOGRAPHIE PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES AU CHOIX

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Cette UE porte sur la connaissance et l'analyse des pratiques et des enjeux contemporains du multimédia sur le plan professionnel et artistique. Elle encourage à l'approfondissement des pratiques graphiques et de l'écriture du scénario. De plus, elle permet d'acquérir une connaissance de l'économie et des champs professionnels du Multimédia. Enfin, elle forme les étudiants à la pratique d'une veille technique et artistiques.

► **AR19GM40 ACTUALITÉ ET PROBLÉMATIQUE DU MULTIMÉDIA (36H TD / COEF. 1)**

M. GOULON / 2 GROUPES DE 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Contenu :

Connaissance de l'actualité du multimédia et de ses principaux enjeux.. Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'articuler son travail pratique à des problématiques de manière claire et documentée, favorisant ainsi la mise en place et l'approfondissement d'un projet personnel. Etude et analyse des divers aspects et des principales innovations de l'univers du multimédia qui seront présentés dans des articles courts et sous forme d'exposés.



Objectifs en termes de connaissances et de compétences

savoir identifier les vecteurs de l'innovation, pratiquer une veille technique et l'intégrer dans ses pratiques.

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

► **AR19GM41 ATELIER SPÉCIALISÉ DESIGN GRAPHIQUE ET COMMUNICATION INTERNET / TD**
(30H TD / COEF. 1)

MME OHL / 2 GROUPES DE 1H30 TD HEBDOMADAIRES
(SUR 10 SEMAINES - VOIR CALENDRIER DES SÉANCES À LA RENTRÉE)

Contenu :

contenu communiqué à la rentrée

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

savoir identifier les vecteurs de l'innovation, pratiquer une veille technique et l'intégrer dans ses pratiques.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR19GM42 TECHNIQUE DU SCÉNARIO (18H CM / COEF. 1)**
(COURS MUTUALISÉ AVEC LE MASTER DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE)

M. JAXEL-TRUER / 1H30 HEBDOMADAIRE

Contenu : contenu communiqué à la rentrée

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

UE5

AR1TG05

AR1UG05

**OUVERTURES PROFESSIONNELLES ATELIERS SPÉCIALISÉS
DÉCOUVERTE - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL**

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

OBJECTIFS PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Cette UE est dédiée à la connaissance des outils et pratiques dans le champ de la création multimédia. Elle contribue à l'enrichissement et à la diversification de la pratique principale de chaque étudiant en lui permettant de se confronter à des pratiques complémentaires.

 trois ateliers dont un au choix :

► **AR19GM50 ATELIERS (72H TD / COEF. 1)**

► **1. IMAGE DE SYNTHÈSE - DÉCOUVERTE (24H TD / COEF. 1)**

M. SCHERRER / 2 GROUPES DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Découverte du logiciel de création blender pour la réalisation d'images et des animations de synthèse.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Savoir mettre en œuvre et réaliser des modèles 3D.

contrôle continu : dossier

contrôle global : dossier

deuxième session : dossier

► **2. ANIMATION - DÉCOUVERTE (24H TD / COEF. 1)**

MME DURAND / 2 GROUPES DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Découverte de l'outil de création Adobe Flash, animer par le biais de l'interface graphique et le langage de programmation Action Script. Initiation à la POO, à la notion d'interactivité et l'intégration de médias externes (vidéos, sons, images).

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Découverte de l'outil de création Adobe Flash, animer par le biais de l'interface graphique et le langage de programmation Action Script. Initiation à la POO, à la notion d'interactivité et l'intégration de médias externes (vidéos, sons, images)..

contrôle continu : dossier de projet

contrôle global : dossier de projet

deuxième session : dossier de projet

► **3. WEBDESIGN - DÉCOUVERTE (24H TD / COEF. 1)**

MME OHL / 2 GROUPES DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Etude de la composition d'un document web, gestion des styles (CSS) liés à une structure HTML, Découverte du CMS Wordpress. Réalisation d'un thème personnalisé pour la mise en page d'un portfolio.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Savoir mettre en page et utiliser les feuilles de style et les CMS.

contrôle continu : dossier de projet

contrôle global : dossier de projet

deuxième session : dossier de projet



4. VIDÉO - DÉCOUVERTE (24H TD / COEF. 1)

M. RODRIGUEZ / 2 GROUPES DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Découverte des champs d'application de l'audiovisuel et des modes et moyens d'expression propre à l'image, mise en pratique.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Savoir utiliser les outils de prise de vue et de montage.

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

M1 S2 *Multimédia*



M1 S2

MASTER DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

SEMESTRE 2 : APPROFONDISSEMENT ET SPÉCIALISATION

Le deuxième semestre permet aux étudiants de développer leur formation générale tout en affirmant leurs aptitudes et leurs orientations dans le cadre des options. Les acquis des enseignements y sont confrontés aux expériences et contraintes du terrain dans le cadre de projets professionnels transversaux. — Les étudiants seront également amenés à s'engager dans la réalisation de leurs projets de recherche théorique et pratique et à approfondir leurs créations personnelles

UE 1

AR1THU01
AR1UHU01

LVE LANGUE ET COMMUNICATION - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Savoir rédiger et s'exprimer dans une langue étrangères et dans le domaine disciplinaire.

► AR19HM10 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE APPLIQUÉE AU MULTIMÉDIA (18 HTD / COEF. 1)

M. ANTONCZAK / 2 GROUPES DE 1H30 TD HEBDOMADAIRES

Objectifs en termes de connaissances :

Ce cours propose des activités (orales et écrites) liées au domaine du multimédia: Nomenclature du vocabulaire anglais et américain du multimédia . Préparation à l'embauche (C.V., entretien). Réalisation d'un projet multimédia en langue anglaise.

Objectifs en termes de compétences:

Suite du S1. Nomenclature du vocabulaire anglais et américain du multimédia . Préparation à l'embauche (C.V., entretien). Réalisation d'un projet multimédia en langue anglaise. Connaître le milieu professionnel anglo-saxon.

contrôle continu :	travaux écrits et oraux
contrôle global :	idem
deuxième session :	idem

► **AR19HM17 COMMUNICATION VISUELLE (36H TD & CM / COEF. 1)**

M. DEMANGE / 2 GROUPES DE 1H30 TD & CM HEBDOMADAIRES

Objectifs en termes de connaissances :

Ce cours favorisera la compréhension des stratégies artistiques, expressives et sémantiques liées à l'usage des signes iconiques et plastiques dans les œuvres graphiques, photographiques et vidéographiques.

Objectifs en termes de compétences:

Vocabulaire et méthodologie de l'analyse de documents iconiques et d'œuvres multimédias. Développer la capacité à décrire et interpréter les caractéristiques formelles et sémantiques des images fixes et animées : analyses formelles, stylistiques et sémantiques..

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

UE2

AR1THU02

**MAJEURE RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE - RECHERCHE
PARCOURS INFOGRAPHIE**

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE :

UE spécifique au parcours infographie : Ces enseignements favorisent la capacité de l'étudiant à problématiser et à analyser les orientations et les contraintes spécifiques de son projet. Ils l'engagent à mettre celui-ci en relation avec les références et les enjeux majeurs de la discipline (dans le domaine audiovisuel et multimédia.

► **AR1THM20 SÉMINAIRE DE RECHERCHE THÉORIQUE & PRATIQUE S2 INFOGRAPHIE / TD
(48H TD / COEF. 1)**

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS INFOGRAPHIE

M. GOULON / ATELIER THÉORIQUE : 1 GROUPES DE 2H TD HEBDOMADAIRES

M. GOULON / ATELIER PRATIQUE : 1 GROUPES DE 2H TD HEBDOMADAIRES

Contenu :

Approfondissement du projet de recherche.

Cet enseignement se propose de développer le projet de recherche esquissé dans le dossier thématique du premier semestre. Il permettra à l'étudiant de mettre en place un cadre méthodologique pertinent et de préciser son sujet autour d'une problématique en accord avec son projet pratique. Les séances de TD lui donneront l'occasion de communiquer régulièrement l'avancée de son travail et de préparer la soutenance de son projet en fin de semestre.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Approfondissement du projet de recherche. Savoir définir une problématique articulant théorie et pratique du MM. Développer son projet personnel et capacité à identifier les contenus techniques, iconiques, plastiques et sémantiques.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR1THM21** **TECHNIQUE DU SCÉNARIO / TD (6H TD / COEF. 1)**

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS INFOGRAPHIE
(CONTENU DIFFÉRENT DU PARCOURS AUDIOVISUEL)

M. JAXEL-TRUER / 1H TD (6 SÉANCES - VOIR CALENDRIER DES SÉANCES À LA RENTRÉE)

Contenu :

Construire l'architecture du récit - genre et dramaturgie - construire les personnages.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Techniques du scénario. Savoir Construire l'architecture du récit - Connaissance des genres et de la dramaturgie

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR1THM22** **RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES / CM (6H CM / COEF. 1)**

ENSEIGNEMENT MUTUALISÉ AVEC LE PARCOURS AUDIOVISUEL

MME LARROQUE / 6H CM (VOIR CALENDRIER DES CM À LA RENTRÉE)

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE2
AR1UHU02

**MAJEURE RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE -
PARCOURS AUDIOVISUEL**

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

OBJECTIFS / PARCOURS AUDIOVISUEL :

Connaître les méthodes de l'élaboration d'un projet de recherche et d'un projet pratique. Connaître les apports du numérique dans les processus d'élaboration d'un projet artistique. Définir une thématique de recherche articulée à un corpus de références culturelles, artistiques et numériques. Élaborer une bibliographie et un projet de recherche pratique.

► **AR1UHM20** **SÉMINAIRE DE RECHERCHE THÉORIQUE S2 AUDIOVISUEL / TD (18H TD / COEF. 3)**

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL

M. GOULON / 1H30 TD HEBDOMADAIRE

Approfondissement du projet de recherche

Contenu :

Développement du projet de recherche esquissé dans le dossier thématique du premier semestre. Mise en place d'un cadre méthodologique permettant d'articuler le sujet choisi à une problématique pertinente Les séances de TD lui donneront l'occasion de communiquer régulièrement l'avancée de son travail et de préparer la soutenance de son projet en fin de semestre.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Approfondissement du projet de recherche audiovisuel : Savoir définir une problématique articulant théorie et pratique du MM. et identifier les contenus techniques, iconiques, plastiques et sémantiques. Savoir Construire l'architecture d'un récit et/ou l'arborescence d'un projet - initiation à la connaissance des genres et des règles de la dramaturgie .

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **SÉMINAIRE DE RECHERCHE PRATIQUE S2 AUDIOVISUEL / TD (18H TD / COEF. 3)**

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL

M. GOULON / 1H30 HEBDOMADAIRE

Contenu :

Ce séminaire est un TD où l'étudiant présente les avancées de son projet pratique et les recherches associées à son sujet. Ce séminaire s'inscrit dans la continuité du premier semestre avec pour objectif : la mise en perspective du projet personnel avec la thématique étudiée, la présentation des recherches visuelles et l'identification précise du projet retenu.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR1UHM21 TECHNIQUE DU SCÉNARIO / CM (6H TD / COEF. 1)**

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL
(CONTENU DIFFÉRENT DU PARCOURS INFOGRAPHIE)

M. JAXEL-TRUER / 1H CM (6 SÉANCES - VOIR CALENDRIER DES SÉANCES À LA RENTRÉE)

Atelier spécifique au parcours audiovisuel

Contenu :

Construire l'architecture du récit - genre et dramaturgie - construire les personnages.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR1UHM22 RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES / CM (6H CM / COEF. 1)**

ENSEIGNEMENT MUTUALISÉ AVEC LE PARCOURS INFOGRAPHIE

MME LARROQUE / 6H CM (VOIR CALENDRIER DES CM À LA RENTRÉE)

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE3

AR1THU03
AR1UHU03

OUVERTURE RECHERCHE - CULTURE THÉORIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

OBJECTIFS PARCOURS INFOGRAPHIE :

Cette UE propose deux cours théoriques communs aux trois composantes arts, tous parcours : esthétique et cours théorique selon une thématique de recherche commune. Ces connaissances historiques et théoriques permettant à l'étudiant de situer son projet dans une perspective contemporaine..

COMPLÉMENT PARCOURS AUDIOVISUEL :

Connaitre les problématiques générales de la création artistique. Identifier les repères et éléments de réflexion sur l'histoire et les caractéristiques de la création multimédia.

- **AR19HM30 HISTOIRE ET THÉORIE DE L'INFOGRAPHIE ET DU MULTIMÉDIA / CM (12H CM / COEF. 1)**
M. JAXEL-TRUER / 1H CM HEBDOMADAIRE

Contenu :

La caméra subjective - La caméra joue la comédie - Le décor joue le jeu - L'imaginaire des personnages. - Les récits croisés - Le ciblage d'un public.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Identifier les repères et éléments de réflexion sur l'histoire et les caractéristiques de la création multimédia.

contrôle continu :	dossier
contrôle global :	dossier
deuxième session :	dossier

- **AR19HM42 ESTHÉTIQUE / CM (18H CM / COEF. 1)**
COURS MUTUALISÉ AVEC LES PARCOURS DES MASTER ARTS
M. ARBO / 1H30 CM HEBDOMADAIRE

Contenu :

contenu précisé à la rentrée.

Textes étudiés et bibliographie seront distribués lors de la première séance.

contrôle continu :	un devoir sur table 1h30
contrôle global :	un devoir sur table 1h30
deuxième session :	un devoir sur table 1h30

- **AR19HM33 TECHNIQUE DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA (AUDIO) (12H TD / COEF. 1)**
COURS MUTUALISÉ AVEC LE MASTER DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
M. CELIER / 2 GROUPES DE 1H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Connaître les moyens techniques de la prise de son et du Midi, les mettre en œuvre.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE4

AR1THU04
AR1UHU04

PROFESSIONNELLE - PRATIQUES DU MULTIMÉDIA PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES AU CHOIX

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Ces enseignements font suite à ceux de l'UE4 du S1. Ils favorisent la capacité de l'étudiant à lier le champ historique, théorique et technique du domaine multimédia à son projet personnel.

► **AR19HM40 ACTUALITÉ ET PROBLÉMATIQUE DU MULTIMÉDIA / TD (18H TD / COEF. 1)**

M. DUPUIS / 1H30 TD HEBDOMADAIRE

Contenu :

Connaissance de l'actualité du multimédia et de ses principaux enjeux.. Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'articuler son travail pratique à des problématiques de manière claire et documentée en l'appuyant sur son projet personnel à travers études et analyses des divers aspects et des principales innovations de l'univers du multimédia en correspondance avec ce projet. Il sera amené à les présenter dans des articles courts et sous forme d'exposés.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

savoir identifier les vecteurs de l'innovation et les adosser à ses pratiques pratiquer une veille technique et en définir les perspectives en matière d'innovation.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR19HM41 CONFÉRENCES (MUTUALISÉES AVEC LE MASTER CST) (24H CM / COEF. 1)**

COURS MUTUALISÉ AVEC LE MASTER DE COMMUNICATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

M. DUPUIS / 2H CM HEBDOMADAIRE

Contenu : contenu communiqué à la rentrée

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR1THM40 ATELIER SPÉCIALISÉ INFOGRAPHIE & WEB (COURS SPÉCIFIQUE PARCOURS 1)
(12H TD / COEF. 1)**

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS INFOGRAPHIE

M. GOULON / 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

contenu communiqué à la rentrée

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

savoir identifier les vecteurs de l'innovation. pratiquer une veille technique et l'intégrer dans ses pratiques.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR1THM40 ATELIER SPÉCIALISÉ VIDÉO (SPÉCIFIQUE PARCOURS 2) (12H TD / COEF. 1)**
ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL

M. RODRIGUEZ / 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

contenu communiqué à la rentrée

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Connaissance et approfondissement de la théorie et de la pratique du multimédia.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **AR19HM42 1. ATELIER OPTIONNEL IMAGE DE SYNTHÈSE (12H TD / COEF. 1)**

M. SCHERRER / 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu : Etude et analyse d'un projet, réalisation dans le cadre du projet encadré

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Savoir répondre spécifiquement à une demande dans le cadre d'un projet

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

► **2. ATELIER OPTIONNEL ANIMATION (12H TD / COEF. 1)**

MME DURAND / 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu : Etude et analyse d'un projet, réalisation dans le cadre du projet encadré

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Savoir répondre spécifiquement à une demande dans le cadre d'un projet

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE5

AR1THU05
AR1UHU05

OUVERTURES PROFESSIONNELLES - ATELIERS COMPLÉMENTAIRES - PARCOURS INFOGRAPHIE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE COMPRENANT DEUX ATELIERS AU CHOIX

OBJECTIFS PARCOURS INFOGRAPHIE :

Cette UE vise à enrichir et à diversifier la pratique principale de chaque étudiant et sa capacité à se confronter à des pratiques divergentes. L'étudiant est invité à compléter et enrichir ses connaissances des logiciels et des méthodologies de travail en infographie et en multimédia. A cette fin, il choisit de suivre le stage-atelier spécialisé en infographie de troisième année de Licence arts plastiques ou l'atelier de multimédia du même semestre (voir L3/S6)
2 atelier au choix.

⚠ deux ateliers au choix parmi 4 propositions :

▶ AR19HM50 ATELIERS (24H TD / COEF. 1)

▶ 1. DESIGN D'ESPACE (12H TD / COEF. 1)

MUTUALISÉ CST & PARCOURS AUDIOVISUEL

M. SCHERRER / 1 GROUPE DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

s'initier aux procédures de modélisation, les mécanismes des textures, du rendu et de l'animation niveau intermédiaire.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

compléter et enrichir ses connaissances des logiciels et des méthodologies de travail en infographie, audiovisuel et en multimédia..

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

▶ 2. WEB DESIGN, HABILLAGE GRAPHIQUE (12H TD / COEF. 1)

MME DURAND & GOULON / 2 GROUPE DE 1H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

S'initier à la réalisation de contenus spécifiques, interactifs et dynamiques (niveau intermédiaire).

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

compléter et enrichir ses connaissances des logiciels et des méthodologies de travail en infographie, audiovisuel et en multimédia..

contrôle continu : dossier de projet
contrôle global : dossier de projet
deuxième session : dossier de projet

► **3. AUDIOVISUEL - MOTION DESIGN (18H TD / COEF1)**

M. DANTZER / 1 GROUPE DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

S'initier au tournage et au montage spécifique de formats courts intégrant de l'habillage graphique.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

compléter et enrichir ses connaissances des logiciels et des méthodologies de travail en infographie, audiovisuel et en multimédia..

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

► **4. AUDIOVISUEL - EFFET SPÉCIAUX (18H TD / COEF1)**

M. COHEN / 1 GROUPE DE 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

principes de l'animation par points clés - le suivi de mouvement - l'animation de calques 3D (Adobe After Effects).

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

compléter et enrichir ses connaissances des logiciels et des méthodologies de travail en infographie, audiovisuel et en multimédia..

contrôle continu :	dossier de projet
contrôle global :	dossier de projet
deuxième session :	dossier de projet

M2 S3 *Multimédia*



M2 S3

MASTER **TROISIÈME SEMESTRE**
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS
M. PIERRE LITZLER

COORDONATEUR
M. BRUNO DUPUIS

SEMESTRE 3 : PROFESSIONNALISATION

Le troisième semestre est consacré à l'élaboration du projet de recherche et au projet pratique ainsi qu'à la préparation du stage au travers d'un projet professionnel. Ce projet professionnel permettra aux étudiants de conforter leurs choix en terme de spécialisation. Il permettra également d'organiser, de mettre en œuvre, de gérer afin d'établir et de suivre un cahier des charges.

UE 1

AR1TKU01

AR1UKU01

LVE LANGUE ET COMMUNICATION - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► AR19KM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (18H TD / COEF. 1)

M. ANTONCZAK / 1H30 TD HEBDOMADAIRE

Contenu :

s'initier aux procédures de modélisation, les mécanismes des textures, du rendu et de l'animation niveau intermédiaire.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

compléter et enrichir ses connaissances des logiciels et des méthodologies de travail en infographie, audiovisuel et en multimédia.

contrôle continu :	travaux écrits et oraux
contrôle global :	idem
deuxième session :	idem

**MAJEURE RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE - RECHERCHE
PARCOURS INFOGRAPHIE**

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE COMPRENANT DEUX ENSEIGNEMENTS

UE SPÉCIFIQUE PARCOURS INFOGRAPHIE.

Ces enseignements favorisent la capacité de l'étudiant à problématiser et à analyser les orientations et les contraintes spécifiques de son projet. Ils l'engagent à mettre celui-ci en relation avec les références et les enjeux majeurs de la discipline (dans le domaine audiovisuel et multimédia).

► **AR1TKM20 1. SÉMINAIRE RECHERCHES THÉORIQUES / TD (18H TD / COEF. 1)**

SÉMINAIRE SPÉCIFIQUE AU PARCOURS INFOGRAPHIE

M. DEMANGE / 1H30 TD HEBDOMADAIRE

Contenu :

Le cours portera sur la reprise et la formulation des méthodes et des enjeux des recherches proposées par les étudiants en S2. Il favorisera l'identification des objectifs et des contraintes, la formulation de concepts et la mise en œuvre des recherches, ainsi que la communication des projets.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Apprendre à problématiser et à analyser les orientations et les contraintes spécifiques de son projet. Mettre celui-ci en relation avec les références et les enjeux majeurs de la discipline (dans le domaine audiovisuel et multimédia). Articuler enjeux et problématiques culturelles et théoriques aux intentions définies par le projet pratique personnel.

contrôle continu : première partie du mémoire (thèmes, problématiques, références)
contrôle global : idem
deuxième session : reprise du mémoire corrigé

► **2. SÉMINAIRE RECHERCHES PRATIQUES ET INFOGRAPHIQUES / TD (18H TD / COEF. 1)**

SÉMINAIRE SPÉCIFIQUE AU PARCOURS INFOGRAPHIE

M. GOULON / 1H30 TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Ce cours a pour but de suivre l'étudiant dans la conception de son projet et de répondre aux questions soulevées par ce dernier. Il portera notamment sur les recherches pratiques menées par l'étudiant, l'écriture de son projet multimédia et sa réalisation.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Apprendre à problématiser et à analyser les orientations et les contraintes spécifiques de son projet. Mettre celui-ci en relation avec les références et les enjeux majeurs de la discipline (dans le domaine audiovisuel et multimédia). Articuler enjeux et problématiques culturelles et théoriques aux intentions définies par le projet pratique personnel.

contrôle continu : dossier
contrôle global : dossier
deuxième session : dossier

UE2

AR1UKU02

MAJEURE RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE - RECHERCHE PARCOURS AUDIOVISUEL

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE COMPRENANT DEUX ENSEIGNEMENTS

UE SPÉCIFIQUE PARCOURS AUDIOVISUEL.

Ces enseignements favorisent la capacité de l'étudiant à problématiser et à analyser les orientations et les contraintes spécifiques de son projet. Ils l'engagent à mettre celui-ci en relation avec les références et les enjeux majeurs de la discipline (dans le domaine audiovisuel et multimédia).

► **AR1TKM20 1. SÉMINAIRE DE RECHERCHES (THÉORIE DE L'AUDIOVISUEL) (18H TD / COEF. 1)**
SÉMINAIRE SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL

► **2. SÉMINAIRE DE RECHERCHES PRATIQUE DE L'AUDIOVISUEL) (18H TD / COEF. 1)**
SÉMINAIRE SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL

UE3

AR1TKU03

AR1UKU03

OUVERTURE RECHERCHE - CULTURE THÉORIQUE ET INTERDISCIPLINAIRE - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES (DONT UN À CHOISIR SELON LE PARCOURS SUIVI)

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Cette UE propose d'une part une initiation à la législation dans le domaine audiovisuel. Elle informe sur le milieu professionnel (acteurs et nomenclature des chaînes de production) .

Ces cours sont destinés à favoriser la recherche d'un commanditaire, à comprendre les problèmes liés à la commande. En complément du cours sur la conception de projet, ils initient l'étudiant à la recherche de stratégies professionnelles et commerciales. D'autre part, l'étudiant est formé à la maîtrise du scénario, des techniques d'acquisition et de traitement des données visuelles et sonores.

L'objectif de ces enseignements est d'apporter aux étudiants, ayant vocation à travailler dans le monde de la création multimédia, les bases dans le domaine de la propriété intellectuelle. comprendre et appréhender le processus de protection des créations intellectuelles, actif immatériel du monde économique.

► **AR19KM30 HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS NUMÉRIQUES (12H CM / COEF. 1)**

M. JAXEL-TRUER / 1H CM HEBDOMADAIRE

Contenu :

Les nouveaux médias - Une économie en pleine mutation - Les écritures cross et transmédia - L'introduction du réel dans la narration - Le réel augmenté.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Articuler enjeux et problématiques culturelles et théoriques aux intentions définies par le projet pratique personnel.

contrôle continu : précisé à la rentrée
contrôle global : précisé à la rentrée
deuxième session : précisé à la rentrée

► **AR19KM32 ASPECTS JURIDIQUES DE LA CRÉATION INFOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE (COEF. 1)**

Contenu :

L'enseignement sur les bases juridiques consiste à étudier la terminologie et les fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle appliqués à la création multimédia (œuvre multimédia) : définition et qualification, conditions de protection, titulaire(s) des droits, exploitation, défense des droits. Ces aspects sont examinés sur le plan national, européen et international. Il est également étudié les principes et le régime juridique de la protection de l'image en particulier le droit à l'image des biens. — L'enseignement est dispensé sous forme de cours et d'études de cas pratiques — L'enseignement sur les bases juridiques consiste à étudier la terminologie et les fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle appliqués à la création multimédia (œuvre multimédia) : définition et qualification, conditions de protection, titulaire(s) des droits, exploitation, défense des droits. Ces aspects sont examinés sur le plan national, européen et international. Il est également étudié les principes et le régime juridique de la protection de l'image en particulier le droit à l'image des biens.

L'enseignement est dispensé sous forme de cours et d'études de cas pratiques. Plan de cours : Droit d'auteur - Droit des dessins et modèles - Droit des marques - Droit des bases de données - Droit à l'image (l'image des biens) - Le sujet de la brevetabilité des logiciels.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux étudiants, ayant vocation à travailler dans le monde de la création multimédia, les bases dans le domaine de la propriété intellectuelle pour qu'ils puissent comprendre et appréhender le processus de protection des créations intellectuelles, actif immatériel du monde économique. Ainsi, dans leur démarche de création, ils disposeront des clés pour éviter toute atteinte à un droit qu'il serait susceptible de commettre en cas « d'interférence » de leurs créations à une création déjà existante et surtout ils seront attentifs à suivre les règles nécessaires à la protection de leur œuvre et en particulier pour en assurer la défense contre une éventuelle atteinte (contrefaçon).

► **1. ASPECTS JURIDIQUES CM (12H CM / COEF. 1)**

MUTUALISÉ AVEC MASTER DESIGN ET CRITIQUE ESSAI

M. THOMAS / 2H CM PAR QUINZAINE

► **2.1. ASPECTS JURIDIQUES DE LA CRÉATION INFOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE (12H TD / COEF. 1)**

M. THOMAS / 2H TD PAR QUINZAINE



► **AR19KM33 ATELIER CONCEPTION : THÉORIE ET ARCHITECTURE DU PROJET PROFESSIONNEL EN INFOGRAPHIE (12H TD / COEF. 1)**

SÉMINAIRE SPÉCIFIQUE AU PARCOURS INFOGRAPHIE

M. DUPUIS / 2H TD PAR QUINZAINE

Contenu :

Cet atelier vise à la préparation du projet professionnel commun. Il sera proposé aux étudiants de « problématiser » une demande pour proposer des solutions et définir le cahier des charges, les tâches et délais.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Maîtrise de la conduite d'un projet, analyse de la demande, réalisation du cahier des charges.

► **AR19KM33 ATELIER CONCEPTION : THÉORIE ET ARCHITECTURE DU PROJET PROFESSIONNEL AUDIOVISUEL (12H TD - COEF. 1)**

SÉMINAIRE SPÉCIFIQUE AU PARCOURS AUDIOVISUEL

M. DUPUIS (2H TD /QUINZAINE)

UE4

AR1TKU04

AR1UKU04

PROFESSIONNELLE - PRATIQUES DU MULTIMÉDIA PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES AU CHOIX

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Cette UE vise à familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique, leurs articulations, leur édition et leur diffusion :

- étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées)
- connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement)
- techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.

Les ateliers spécialisés communs visent à l'approfondissement des pratiques. Ils sont à choisir en fonction du choix des spécialités : audiovisuel et infographie (48h d'enseignements à définir parmi la liste proposée).

► **AR19KM41 ATELIERS SPÉCIALISÉS (COEF. 1)**

► **1. ATELIER SPÉCIALISÉ 1 / VIDÉO ET AUDIOVISUEL (24H TD / COEF. 1)**

M. DANTZER / 2H TD HEBDOMADAIRES

Contenu :

Approche de l'efficacité et de la rythmique du montage, à travers la réalisation d'un métrage court contenant montage vidéo et compositing. — Le cours constituera en ateliers de travail autour de la réalisation (par chaque étudiant) d'une courte vidéo (1 à 2 minutes). Le sujet (commun au groupe), et l'orientation qu'aura choisi l'étudiant pour son travail personnel seront discutés lors de la première séance de travail.

Remarques : ce TD ne constitue pas, à proprement parler, en une formation à un logiciel en particulier, mais en un suivi de projet et une aide autour des logiciels suivant : Final Cut X, Adobe Premiere CS6 et After effect CS6.

Les étudiants souhaitant suivre ce TD doivent avoir accès, en dehors des heures de cours à l'un des logiciels cités plus haut, et sur lesquels ils réaliseront leur vidéo.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.

Contrôle continu : 1ère note : Note d'intention et dispositif technique choisi
2ème note : Rendu final de la vidéo

La note correspondant au rendu final tiendra compte d'éléments de fond (pertinence, originalité, efficacité du montage) et d'éléments formels (qualité professionnelle du rendu et maîtrise technique du ou des logiciels utilisés).

► **2. ATELIER SPÉCIALISÉ 2 / INTERNET ET WEBDESIGN (24H TD / COEF. 1)**
MME DURAND / 2H TD HEBDOMADAIRES

Contenu :

Réalisation d'un document interactif HTML5 : utilisation du canvas HTML5, méthodes d'affichage et d'animations des objets, gestion de l'interactivité par programmation javascript.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.

► **3. ATELIER SPÉCIALISÉ 3 / ANIMATION 2D (12H TD / COEF. 1)**
MME DURAND / 1H TD HEBDOMADAIRES

Contenu :

Approfondissement des connaissances Flash et développement d'un projet personnel

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.

► **4. ATELIER SPÉCIALISÉ 4 / DESIGN GRAPHIQUE ET PAO (12H TD / COEF. 1)**
MME OHL / 1H TD HEBDOMADAIRES

Contenu :

Approfondissement et maîtrise des principaux outils de création ainsi que des techniques de composition.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.

- **5. ATELIER SPÉCIALISÉ 5 / SON ET MUSIQUE (12H TD / COEF. 1)**
M. CELLIER / 1H TD HEBDOMADAIRES
- Contenu :**
Approfondissement des techniques de prise de son et de création Midi.
- Objectifs en termes de connaissances et de compétences**
Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.
- **6. ATELIER SPÉCIALISÉ 6 / IMAGES DE SYNTHÈSE (12H TD / COEF. 1)**
M. SCHERRER / 1H TD HEBDOMADAIRES
- Contenu :**
La modélisation et l'animation sous blender, rendu de surfaces, mises en scènes, mouvements de caméras, gestion des éclairages. Découverte des autres logiciels 3D courants.
- Objectifs en termes de connaissances et de compétences**
Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.
- **7. ATELIER SPÉCIALISÉ 7 / EFFETS SPÉCIAUX (12H TD / COEF. 1)**
M. COHEN / 1H TD HEBDOMADAIRES
- Contenu :**
Maîtriser les outils numériques en effets spéciaux numériques (VFX) : compositing, matte painting, tracking, in crust...
- Objectifs en termes de connaissances et de compétences**
Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.
- **WORKSHOP 1 (15H TD / COEF. 1)**
M. DUPUIS (15H)
- Contenu :**
atelier de conception (projet professionnel) workshop— Projet de conception et de réalisation de projet « performance » sur une semaine bloquée.
- Objectifs en termes de connaissances et de compétences**
Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.

**WORKSHOP 2 (15H TD / COEF. 1)**

M. LOUHAEM (15H)

*Contenu : atelier de conception (projet professionnel projet Serious Game).***Objectifs en termes de connaissances et de compétences***Maîtrise des différentes applications du numérique, de leurs articulations, de leur édition et de leur diffusion. Familiariser l'étudiant avec les principes et les applications du numérique : étude des principaux systèmes de création et de traitement d'images numériques (images 2D et 3D, fixes et animées) ; connaissance des principaux logiciels (Formation ou perfectionnement) ; techniques de montage et exportations sur différents supports et plateformes.***UE5**

AR1TKU05

AR1UKU05

**OUVERTURES PROFESSIONNELLES - ATELIERS
COMPLÉMENTAIRES - PARCOURS INFOGRAPHIE &
AUDIOVISUEL****COEF. 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES**

OBJECTIFS / PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL :

Gérer un stage professionnel. Evaluer ses attentes, prospecter et communiquer, élaborer dossier personnel mettant en valeur les compétences et le profil de l'étudiant.

► AR19KM50 1. ATELIER PROFESSIONNEL : PROJET ET DOSSIER PERSONNEL (36H TD / COEF. 2)

M. DUPUIS / 3H TD HEBDOMADAIRES

Contenu : Mise en œuvre du projet professionnel commun..**2. PRÉPARATION AU STAGE (6H TD / COEF. 1)**

M. DUPUIS (6 SÉANCES DE 2H TD)

Contenu :*Accompagnement dans la recherche de stage, cibler les établissements d'accueil en fonction d'un projet professionnel défini. Mettre en valeur son projet et ses compétences.*

contrôle continu :	précisions à la rentrée
contrôle global :	précisions à la rentrée
deuxième session :	précisions à la rentrée

► AR19KM51 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL (24H TD / COEF. 1)

MUTUALISÉ AVECLES CONFÉRENCES PROPOSÉES EN M1

M. DUPUIS (12 SÉANCES DE 2H TD)

contrôle continu :	précisions à la rentrée
contrôle global :	précisions à la rentrée
deuxième session :	précisions à la rentrée

► AR19KM52 OUVERTURE ET DÉCOUVERTE (18H TD / COEF. 1)

RENFORCEMENT AU CHOIX

Choix d'un module de cours « d'ouverture » en relation avec le projet de recherche.





SEMESTRE 4 : PROFESSIONNALISATION

Le troisième semestre est consacré à l'élaboration du projet de recherche et au projet pratique ainsi qu'à la préparation du stage au travers d'un projet professionnel. Ce projet professionnel permettra aux étudiants de conforter leurs choix en terme de spécialisation. Il permettra également d'organiser, de mettre en œuvre, de gérer afin d'établir et de suivre un cahier des charges.

UE 1

AR1TLU01
AR1ULU01

STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL - PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF. 4 - ECTS 12 / UN MODULE

Stage en milieu professionnel et mémoire de stage. Le stage complète l'enseignement du projet par une formation pratique, la connaissance et l'insertion dans le milieu professionnel.

► AR19LM50 STAGE ET ACCOMPAGNEMENT S4 MULTIMÉDIA (18H TD / COEF. 1)

M. DUPUIS

Contenu :

Suivi et accompagnement d'un stage professionnel. Aide à la rédaction du rapport, — Conférences, visites, entretiens : un programme régulier d'exposés animés par des personnalités du milieu professionnel permettra aux étudiants de mieux cerner le monde de la production. Visite de salons professionnels. — Le rapport de stage rédigé à l'issue de cette première expérience professionnelle permettra à l'étudiant de faire valoir les connaissances et compétences acquises, son apport à l'entreprise et l'analyse du travail qui lui aura été proposé. Le rapport présentera également une synthèse du fonctionnement de l'entreprise, et de son positionnement dans l'industrie de la production audiovisuelle et multimédia.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Connaître le monde professionnel. Analyser ses acquis. Le rapport de stage rédigé à l'issue de cette première expérience professionnelle permettra à l'étudiant de faire valoir les expériences acquises, son apport dans l'entreprise et l'analyse du travail qui lui aura été proposé. Le rapport présentera également une synthèse du fonctionnement de l'entreprise et son positionnement dans le secteur d'activité.

contrôle continu :	suivi de stage, rapport du stage
contrôle global :	rapport du stage
deuxième session :	reprise du rapport du stage

Le rapport de stage rédigé à l'issue de cette première expérience professionnelle permettra à l'étudiant de faire valoir les connaissances et compétences acquises, son apport à l'entreprise et l'analyse du travail qui lui aura été proposé. Le rapport présentera également une synthèse du fonctionnement de l'entreprise, et de son positionnement dans l'industrie de la production audiovisuelle et multimédia.

UE2

AR1TLU02

AR1ULU02

MAJEURE RECHERCHE & MÉTHODOLOGIE - RECHERCHE PARCOURS INFOGRAPHIE & AUDIOVISUEL

COEF 6 - ECTS 18 / DEUX MODULES

► AR19LM40 ATELIERS (96 TD / COEF1)

- **1. ATELIER ÉCRITURE S4 MULTIMÉDIA (12H TD)**
M. DEMANGE / 12 SÉANCE D'1H / RENDEZ-VOUS À CONVENIR AVEC L'ENSEIGNANT

Contenu :

Cet atelier est destiné à la finalisation de la rédaction du mémoire et à sa mise en forme.

- **2. ATELIER SUIVI DE PROJET S4 MULTIMÉDIA (12H TD)**
M. GOULON / 12 SÉANCE D'1H / RENDEZ-VOUS À CONVENIR AVEC L'ENSEIGNANT

Contenu :

Cet atelier est consacré à la mise en œuvre et à la concrétisation du projet pratique de l'étudiant. Il sera aidé pour développer, programmer et produire chaque étape de son projet multimédia.

- **3. ATELIER VIDÉO ET AUDIO-VISUEL S4 MULTIMÉDIA (12H TD)**
M. CELLIER / 12 SÉANCE D'1H / RENDEZ-VOUS À CONVENIR AVEC L'ENSEIGNANT
Précisions à la rentrée.

- **4. ATELIER VIDÉO ET AUDIO-VISUEL S4 MULTIMÉDIA (12H TD)**
M. DANTZER / 12 SÉANCE D'1H / RENDEZ-VOUS À CONVENIR AVEC L'ENSEIGNANT
Précisions à la rentrée.

- **5. ATELIER INTERNET ET WEBDESIGN S4 MULTIMÉDIA (12H TD)**
M. GOULON / 12 SÉANCE D'1H / RENDEZ-VOUS À CONVENIR AVEC L'ENSEIGNANT
Précisions à la rentrée.

- **6. ATELIER ANIMATION 2D ET 3D S4 MULTIMÉDIA (12H TD)**
M. JAXEL-TRUER / 12 SÉANCE D'1H / RENDEZ-VOUS À CONVENIR AVEC L'ENSEIGNANT
Précisions à la rentrée.

contrôle continu :	précisions à la rentrée
contrôle global :	précisions à la rentrée
deuxième session :	précisions à la rentrée



► **AR19LM42 TER S4 MULTIMÉDIA**

Contenu :

atelier de conception (projet professionnel) workshop—Projet de conception et de réalisation de projet « performance » sur une semaine bloquée.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Problématiques de la soutenance. Finaliser le projet de recherche dans ses différentes dimensions : Rédaction et maquette du mémoire, coordonner les travail en atelier pour l'aboutissement du projet multimédia. Edition sur différents supports et réseaux des matériaux audiovisuels et numérique.

MASTERS
MEEF
ARTS APPLIQUÉS
& DESIGN
CAPET
CAPLP

MASTER MEEF

(MASTER DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION)

PARCOURS ENSEIGNER LE DESIGN ET LES ARTS APPLIQUÉS (CAPET)

Céline Brindeau, ESPE,
Co-responsable et coordonnateur
de la Formation Professionnelle (CFP)
pour les parcours CAPET et CAPLP

Eric Romain, Faculté des arts,
Co-responsable

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master MEEF parcours Enseigner le design et les arts appliqués (CAPET) prépare les futurs enseignants d'arts appliqués des lycées technologiques (sections STD2A, MÀNAA, BTS, DMA, DSAA) et le Master MEEF parcours Enseigner le design et les arts appliqués (CAPLP) prépare les futurs enseignants des lycées professionnels (Cap, Bac Pro, BMA, Bac Pro AMA). Les deux parcours sont en grande partie mutualisés. Ils sont divisés en unités d'enseignements. Ces UE peuvent se répartir en quatre grands blocs :

la formation disciplinaire qui a pour objectif de préparer aux concours de l'Éducation nationale en Arts Appliqués (CAPET et/ou CAPLP)

la formation professionnelle qui a pour objectif de former aux métiers de l'enseignement en lycée technologique et/ou professionnel
la recherche qui a pour objectif de faire acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche et travail de conception et de développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines du design.

la langue vivante étrangère qui a pour objectif de favoriser la maîtrise de l'expression orale et écrite dans les contextes spécifiques à la discipline.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation) assure la partie professionnelle (organisation et suivi des stages et formation professionnelle) du Master MEEF Enseigner le Design et les Arts Appliqués pour les deux parcours à travers une alternance entre stages dans les établissements scolaires et une formation pédagogique et didactique.

Le M1S1 est entièrement mutualisé CAPET/CAPLP. Le stage se déroulera soit en lycée professionnel soit en lycée technologique. Le M1S2 est majoritairement mutualisé. Des enseignements spécifiques aux parcours sont dispensés. Le M2 est partiellement mutualisé CAPET/CAPLP.

En 2013-2014, des stages d'observation et de pratique accompagnée sont proposés aux étudiants.

Un contrat en lycée pour les étudiants admissibles au concours 2014 (session exceptionnelle) est proposé par le Rectorat. L'étudiant sous-contrat, inscrit en M2, prend la responsabilité d'une classe de lycée technologique et/ou professionnel à partir de la rentrée 2013. Ce contrat de 6h hebdomadaires est rémunéré à hauteur d'un mi-temps. Il s'accompagne d'une formation professionnalisante dispensée à l'ESPE.

Ces stages et contrats seront évalués et pris en compte dans les UE de Formation Professionnelle du Master.

La formation professionnelle s'attache à développer les compétences à acquérir par les professeurs pour l'exercice de leur métier (voir Bulletin Officiel n° 29 du 25 juillet 2013).

Le parcours « Enseigner le design et les arts appliqués » bénéficiera du tronc commun de la formation professionnelle : Connaissances du système éducatif et ses valeurs, les missions de l'enseignant, communication verbale et non verbale, l'évaluation, les processus d'apprentissage, la prise en compte de la diversité des élèves, le développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent, le socle commun de connaissances et de compétences, la prévention des violences scolaires, lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme - femme, la gestion des conflits, l'adaptation aux situations de handicap, la liaison inter-cycles, les usages du numérique et l'éducation aux médias au service des apprentissages et de l'enseignement – C2i2e, les techniques du théâtre forum. Ce tronc commun est mutualisé entre les différents parcours pour des enseignements relatifs à l'exercice du métier.

PREPARATION DU CONCOURS EXTERNE : CAPET ARTS APPLIQUES

Le Master MEEF parcours Enseigner le design et les arts appliqués (CAPET) intègre la préparation au concours du CAPET d'arts appliqués. La formation du parcours CAPET et celle du parcours CAPLP sont en partie mutualisées.

En 2013-2014, deux sessions de concours auront lieu. D'une part, les étudiants admissibles à la « session exceptionnelle 2014 », dont les résultats sont connus depuis juillet 2013, passeront les épreuves d'admission en 2014. D'autre part, les étudiants inscrits en M1 ou M2 pourront passer le concours 2014 (concours rénové) ; les épreuves d'admissibilité du nouveau concours sont prévues le 24 avril et le 25 avril 2014. Ci-dessous, les modalités des épreuves d'admission du concours 2014 (session exceptionnelle) ainsi que l'ensemble des épreuves du concours 2014 (concours rénové).

N.B. : Le département d'Arts Visuels n'assure pas de préparation au concours interne, ni au concours spécifique. Les candidats intéressés par ces concours doivent se renseigner à la DAFOR, au Rectorat.

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DU CAPET D'ARTS APPLIQUES, session exceptionnelle 2014

CAPET section Arts Appliqués

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique
Généralités & composition du concours

Textes de référence : Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.

Epreuves d'admission

1. Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat. Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes. Coef. 3
2. Epreuve sur dossier comportant deux parties : 14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde (durée de la préparation : une heure trente minutes ; durée totale de l'épreuve : une heure). Coef. 3
Première partie : soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de spécialité préparée, suivi d'un entretien (présentation n'excédant pas vingt minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).
Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes)

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DU CAPET ARTS APPLIQUES session 2014 (concours rénové)

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques, techniques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance que revêt le choix de l'option, lors de leur inscription au concours.

L'option design vise au recrutement de professeurs d'arts appliqués aptes à dispenser les enseignements des différents pôles du BAC STD2A et formations supérieures postbaccalauréat des lycées technologiques.

L'option métiers d'art vise au recrutement de professeurs de spécialités métiers d'art aptes à dispenser les enseignements professionnels, théoriques et pratiques, dans les formations conduisant au diplôme des métiers d'art (DMA).

A. Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles.

Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique mettant en question les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.

L'articulation des notions et principes dégagée conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens gra-

phiques adaptés et en justifiant les choix.
Durée : cinq heures ; coefficient 1.

2° Epreuve de culture design et métiers d'art.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Au titre de la même session, le sujet de chacune des épreuves d'admissibilité peut être commun avec celui des épreuves d'admissibilité du concours externe de recrutement du CAPLP dans la section correspondante.

B. Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient 2.

Pour cette épreuve, le candidat effectue son choix parmi une liste limitative de spécialités au moment de l'inscription.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes des lycées et des classes post baccalauréat.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

2° Epreuve d'entretien à partir d'un dossier.

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 2.

L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée.

L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

MASTER MEEF

(MASTER DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION) PARCOURS ENSEIGNER LE DESIGN ET LES ARTS APPLIQUÉS (CAPLP)

Céline Brindeau, ESPE,
Co-responsable et coordonnateur
de la Formation Professionnelle (CFP)
pour les parcours CAPET et CAPLP

Eric Romain, Faculté des arts,
Co-responsable

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Master MEEF parcours Enseigner le design et les arts appliqués (CAPLP) prépare les futurs enseignants des lycées professionnels (Cap, Bac Pro, BMA, Bac Pro AMA) et le Master MEEF parcours Enseigner le design et les arts appliqués (CAPET) prépare les futurs enseignants d'arts appliqués des lycées technologiques (sections STD2A, MÀNAA, BTS, DMA, DSAA) et Les deux parcours sont en grande partie mutualisés.

Ils sont divisés en unités d'enseignements. Ces UE peuvent se répartir en quatre grands blocs :

- la formation disciplinaire qui a pour objectif de préparer aux concours de l'Éducation nationale en Arts Appliqués (CAPET et/ou CAPLP)
- la formation professionnelle qui a pour objectif de former aux métiers de l'enseignement en lycée technologique et/ou professionnel.
- la recherche qui a pour objectif de faire acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche et travail de conception et de développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines du design.
- la langue vivante étrangère qui a pour objectif de favoriser la maîtrise de l'expression orale et écrite dans les contextes spécifiques à la discipline.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation) assure la partie professionnelle (organisation et suivi des stages et formation professionnelle) du Master MEEF Enseigner le design et les arts appliqués pour les deux parcours à travers une alternance entre stages dans les établissements scolaires et une formation pédagogique et didactique.

Le M1S1 est entièrement mutualisé CAPET/CAPLP. Le stage se déroulera soit en lycée professionnel soit en lycée technologique. Le M1S2 est majoritairement mutualisé. Des enseignements spécifiques aux parcours sont dispensés. Le M2 est partiellement mutualisé CAPET/CAPLP.

En 2013-2014, des stages d'observation et de pratique accompagnée sont proposés aux étudiants.

Un contrat en lycée pour les étudiants admissibles au concours 2014 (session exceptionnelle) est proposé par le Rectorat. L'étudiant sous-contrat, inscrit en M2, prend la responsabilité d'une classe de lycée technologique et/ou professionnel à partir de la rentrée 2013. Ce contrat de 6h hebdomadaires est rémunéré à hauteur d'un mi-temps. Il s'accompagne d'une formation professionnalisante dispensée à l'ESPE.

Ces stages et contrats seront évalués et pris en compte dans les UE de Formation Professionnelle du Master.

La formation professionnelle s'attache à développer les compétences à acquérir par les professeurs pour l'exercice de leur métier (voir Bulletin Officiel n° 29 du 25 juillet 2013).

Le parcours « Enseigner le design et les arts appliqués » bénéficiera du tronc commun de la formation professionnelle : Connaissances du système éducatif et ses valeurs, les missions de l'enseignant, communication verbale et non verbale, l'évaluation, les processus d'apprentissage, la prise en compte de la diversité des élèves, le développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent, le socle commun de connaissances et de compétences, la prévention des violences scolaires, lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme - femme, la gestion des conflits, l'adaptation aux situations de handicap, la liaison inter-cycles, les usages du numérique et l'éducation aux médias au service des apprentissages et de l'enseignement – C2i2e, les techniques du théâtre forum. Ce tronc commun est mutualisé entre les différents parcours pour des enseignements relatifs à l'exercice du métier.

PREPARATION DU CONCOURS EXTERNE: CAPLP ARTS APPLIQUES

Le Master MEEF parcours Enseigner le Design et les Arts Appliqués (CAPLP) intègre la préparation au concours du CAPLP d'arts appliqués. La formation du parcours CAPLP et celle du parcours CAPET sont en partie mutualisées.

En 2013-2014, deux sessions de concours auront lieu. D'une part, les étudiants admissibles à la « session exceptionnelle 2014 », dont les résultats sont connus depuis juillet 2013, passeront les épreuves d'admission en 2014. D'autre part, les étudiants inscrits en M1 ou M2 pourront passer le concours 2014 (concours renouvelé) ; les épreuves d'admissibilité du nouveau concours sont prévues le 24 avril et le 25 avril 2014. Ci-dessous, les modalités des épreuves d'admission du concours 2014 (session exceptionnelle) ainsi que l'ensemble des épreuves du concours 2014 (concours renouvelé).

N.B. : Le département d'Arts Visuels n'assure pas de préparation au concours interne, ni au concours spécifique. Les candidats intéressés par ces concours doivent se renseigner à la DAFOR, au Rectorat.

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DU CAPLP D'ARTS APPLIQUES, session exceptionnelle 2014

CAPLP section Arts Appliqués

Certificat d'Aptitude au Professorat en Lycée Professionnel

Généralités & composition du concours

Textes de référence : Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel.

Epreuves d'admission

1. Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes des lycées professionnels. Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes. Coef. 3

2. Epreuve sur dossier comportant deux parties : 14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde (durée de la préparation : une heure trente minutes ; durée totale de l'épreuve : une heure). Coef. 3

Première partie : soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de spécialité préparée, suivi d'un entretien (présentation n'excédant pas vingt minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes)

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE DU CAPLP ARTS APPLIQUES session 2014 (concours renouvelés)

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques, techniques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

L'attention des candidats est attirée sur l'importance que revêt le choix de l'option, lors de leur inscription au concours.

L'option design vise le recrutement des professeurs d'arts appliqués aptes à dispenser les enseignements artistiques dans les formations des lycées professionnels.

L'option métiers d'art vise le recrutement des professeurs de spécialités métiers d'art aptes à dispenser les enseignements professionnels, théoriques et pratiques, dans les formations de niveau V et IV, principalement les CAP, les brevets de métiers d'art et les baccalauréats professionnels artisanat et métiers d'art.

A. Epreuves d'admissibilité

1° Epreuve d'investigation méthodique en design et en métiers d'art.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances et compétences professionnelles.

Il lui est demandé d'engager une démarche d'investigation méthodique mettant en question les dimensions esthétique, technique, technologique, économique et sociologique dans un processus de conception en design ou en métiers d'art, à partir d'une documentation visuelle et/ou textuelle fournie.

L'articulation dégagée des notions et principes conduit à la formulation d'hypothèses de conception en utilisant des moyens graphiques adaptés et en justifiant les choix.

2° Epreuve de culture design et métiers d'art.

Durée : cinq heures ; coefficient 1.

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création, de dégager une problématique et d'intégrer une réflexion critique à partir des références proposées.

Au titre de la même session, le sujet de chacune des épreuves d'admissibilité peut être commun avec celui des épreuves d'admissibilité du concours externe de recrutement du CAPLP dans la section correspondante.

B. Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient 2.

Pour cette épreuve, le jury peut déterminer une liste limitative de spécialités parmi lesquelles le candidat effectue son choix au moment de l'inscription au concours.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un problème de conception et de réalisation en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, à justifier ses choix liés à ses maîtrises professionnelles, à mettre en évidence les informations, données et résultats issues des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et à justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

2° Epreuve d'entretien à partir d'un dossier.

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 2.

L'épreuve consiste en la soutenance devant le jury d'un dossier réalisé par le candidat dans un des domaines de la spécialité préparée, suivie d'un entretien (présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : trente minutes).

Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle. Son contenu est susceptible d'être utilisé pour une application pédagogique en lycée professionnel.

L'épreuve permet d'apprécier l'authenticité et l'actualité du problème choisi par le candidat, sa capacité à en faire une présentation construite et claire, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Elle permet également au candidat de mettre en valeur la qualité de son dossier et l'exploitation pédagogique qu'il peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Elle permet en outre au jury, notamment au cours de l'entretien qui suit la présentation, d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.

UE1

AR1QGU01

PRATIQUE: INVESTIGATION EN DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR1GGM12 INVESTIGATION EN DESIGN & MÉTIERS D'ART (24H TD - COEF1)**

MME BRINDEAU & MME BUTEAU / MARDI DE 8H À 12H30 PENDANT 15 SEMAINES
ET DE 8H À 14 PENDANT 3 SEMAINES (POUR LES SIMULATIONS).

Contenu :

- Méthodologie de la démarche de projet en design & métiers d'art.
- Analyse d'œuvres et de produits en design & métiers d'art.
- Etude de cas sous forme écrite et graphique.
- Moyens graphiques de communication.
- Analyse, problématique, synthèse.
- Introduction à la préparation de l'épreuve de synthèse.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Engager une démarche méthodologique d'analyse des dimensions esthétique, technique, économique, sociologique dans un processus de conception en Design ou en Métiers d'art en vue de proposer une investigation écrite et graphique. Utiliser des moyens graphiques spécifiques et être capable de justifier ses choix. Préparer l'épreuve d'admissibilité "investigation méthodique en design 1 métiers d'art".

Sitographie : <http://cbrindeau.fr/?p=306>

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE2

AR1QGU01

THÉORIE: CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR1GGM10 CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (ANT. XX°) (COEF1)**

► **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (ANT. XX°) / CM (12H CM - COEF1)**

MME JORDY / 12H CM (1H CM / SEMAINE)

► **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (ANT. XX°) / TD (18H TD - COEF1)**

MME JORDY / 18H TD (1H30 TD / SEMAINE)

Contenu :

*Enseignement d'histoire de l'art, des arts appliqués et du design, du Moyen-âge à nos jours.
Cours Chronologiques et thématiques de culture design et métiers d'art.
Analyse de documents visuels et étude de textes.*

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création. Dégager une problématique et intégrer une réflexion critique à partir de références proposées. Composer et rédiger un devoir écrit.

voir bibliographie distribuée à la rentrée et rapports de jury des sessions 2012 et 2013

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

► **AR1GGM11 CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (XX°) (COEF1)**

► **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (XX°) / CM (24H CM - COEF1)**

M. ROMAIN / 24H CM (2H CM / SEMAINE)

► **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (XX°) / TD (24H TD - COEF1)**

M. ROMAIN / 24H TD (2H TD / SEMAINE)

Contenu :

Analyse de documents visuels et étude de textes.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Situer un produit ou une œuvre dans un contexte de création. Dégager une problématique et intégrer une réflexion critique à partir de références proposées. Composer et rédiger un devoir écrit.

voir bibliographie distribuée à la rentrée et rapports de jury des sessions 2012 et 2013

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE3

AR1QGU01

RECHERCHE: INITIATION ET MÉTHODOLOGIE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► **AR1GGM11 INITIATION ET MÉTHODOLOGIE (COEF1)**

► **INITIATION ET MÉTHODOLOGIE / CM (2H CM - COEF1)**

M. DUPONT / 2H CM (2 SÉANCES DE 1H SUR LE SEMESTRE)

► **INITIATION ET MÉTHODOLOGIE / TD (22H TD - COEF1)**

M. DUPONT / 22H TD (11 SÉANCES DE 2H SUR LE SEMESTRE)

Contenu :

Cet enseignement est destiné à approfondir la réflexion méthodologique, à constituer l'appareillage théorique et conceptuel et à engager l'étudiant dans un projet de recherche. Il s'agit d'amener l'étudiant à, d'une part, réfléchir sur les outils de la recherche permettant l'articulation critique entre réflexion et création et d'autre part, à élaborer et instaurer une approche historique, théorique et pratique de la conception, à l'épreuve du contemporain.- Recherche bibliographique d'après une thématique.

Recherche d'un corpus de productions, d'oeuvres dans le champ de la thématique.
Amorce de l'étude de tout ce qui engage, détermine et instruit la création en design; les concepts, les notions relatives, les démarches des designers, les intentions qui les animent.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Comprendre les enjeux d'une recherche en design. Engager le travail de recherche à partir de la construction d'une connaissance. Apprendre à forger les outils de la recherche. Développer une attitude analytique, réflexive et critique dans les différents domaines: design graphique, design d'objet, design d'espace.

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE4
AR1QGU01

PRATIQUE PROFESSIONNELLE : DOSSIER ET ÉPREUVES ORALES

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR1GGM30 DOSSIER (24H TD - COEF1)**

M. ROMAIN

Contenu :

Introduction à l'« épreuve d'entretien à partir d'un dossier » au concours. Etude et approfondissement d'un thème personnel lié aux arts appliqués et choisi en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, de sa pratique personnelle et d'un thème de recherche. « Le dossier est relatif à une production destinée à être fabriquée en petite, moyenne ou grande série ou en pièce unique. Il prend appui sur une situation de conception rencontrée en milieu professionnel et résultant d'une recherche personnelle ».

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Engager une démarche méthodologique d'investigation en design et métiers d'art. prendre en compte les dimensions esthétique, technique, économique et sociologique dans un processus de conception en design et métiers d'art. élaborer un dossier personnel, articulant théorie et pratique.

rapport de jury du concours des sessions 2012 et 2013 sur le site SIAC :
www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

► **AR1GGM30 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (12H TD)**

MME BRINDEAU

Contenu :

Investigation et analyse relatives à un problème de conception en Design ou Métiers d'art. Construction, description et présentation d'une séance constitutive d'une séquence. Choix didactiques et dispositifs pédagogiques.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
E 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Sitographie : <http://cbrindeau.fr/?p=306>

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE5

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

COURS DISPENSÉ PAR L'ÉSPÉ



TRONC COMMUN / voir livret de l'ÉSPÉ



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

Sitographie : <http://cbrindeau.fr/?p=306>

UE6

AR1QGU01

STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

COURS DISPENSÉ PAR L'ÉSPÉ



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ



TRONC COMMUN "COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE"
voir livret de l'ÉSPÉ

Sitographie : <http://cbrindeau.fr/?p=306>

M1S2 enseignement arts appliqués

PARCOURS CAPET

CAPET M1/S2

MASTER

DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER 1
MME ANEMONE GEIGER JAILLET
CO-RESPONSABLES DU PARCOURS
MME CELINE BRINDEAU

UE1

AR1QGU01

PRATIQUE: INVESTIGATION EN DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► AR1GHM12 DOSSIER (36H TD - COEF1)

M. ROMAIN / 36H TD (3H TD / SEMAINE)

Contenu :

Préparation de l'« épreuve d'entretien à partir d'un dossier ». Développement et approfondissement d'un thème personnel lié aux arts appliqués en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, de sa pratique personnelle et d'un thème de recherche. Elaboration de pistes pédagogiques en rapport avec le thème de recherche et le projet personnel. Conception des séquences pédagogiques. Construction du dossier et préparation à l'épreuve orale.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Développer la capacité à faire une présentation construite et claire du dossier, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Mettre en valeur la qualité du dossier et l'exploitation pédagogique que l'étudiant peut en faire dans le cadre d'un enseignement.

rapport de jury du concours des sessions 2012 et 2013 sur le site SIAC :
www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE2

AR1QGU01

THÉORIE: CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► AR1GHM21 ÉPREUVES ORALES (48H TD - COEF1)

MME BRINDEAU / 12H TD (1H TD / SEMAINE)

MME BUTEAU / 12H TD (1H TD / SEMAINE)

M. ROMAIN / 24H TD (2H TD / SEMAINE)

Contenu :

Investigation et analyse relatives à un problème de conception en Design et Métiers d'art. Construction, description et présentation d'une séance constitutive d'une séquence d'apprentissage. Choix didactiques et dispositifs pédagogiques.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
E 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.

Sitographie: <http://cbrindeau.fr/?p=306>

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE3

AR1QGU01

RECHERCHE: INITIATION ET MÉTHODOLOGIE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► **AR1GHM31 INITIATION ET MÉTHODOLOGIE (12H TD - COEF1)**

M. DUPONT / 12H TD (1H TD / SEMAINE)

Contenu :

Détermination d'une problématique et affinage de sa formulation. Engagement de la réflexion : questionnement à partir de l'analyse des œuvres réunies dans le corpus. Formulation d'hypothèses, élaboration d'un plan.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Apprendre à analyser en profondeur des œuvres, recouper des informations, des données. Pouvoir opérer des déductions, établir des liens. Acquérir des connaissances historiques, s'approprier des savoir théoriques et pratiques approfondis au fil des lectures.

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE4

AR1QGU01

PRATIQUE PROFESSIONNELLE : DOSSIER ET ÉPREUVES ORALES

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **TRONC COMMUN** / voir livret de l'ÉSPÉ

► **DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE** / voir livret de l'ÉSPÉ

Sitographie: <http://cbrindeau.fr/?p=306>

UE5

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE** / voir livret de l'ÉSPÉ

► **TRONC COMMUN "COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE"**
voir livret de l'ÉSPÉ

Sitographie: <http://cbrindeau.fr/?p=306>

M2S3 enseignement arts appliqués CAPET M2/S3

PARCOURS CAPET
(ANNÉE TRANSITOIRE)

MASTER
TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER
M. PIERRE LITZLER

CO-RESPONSABLES DU PARCOURS
MME CELINE BRINDEAU
M. ERIC ROMAIN

UE1

AR1QGU01

EPREUVE SUR DOSSIER

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► AR1GHM12 DOSSIER (18H TD - COEF1)

M. ROMAIN / 18H TD (1H30 TD / SEMAINE)

Contenu :

Préparation de l' « épreuve d'entretien à partir d'un dossier ». Développement et approfondissement d'un thème personnel lié aux arts appliqués en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, de sa pratique personnelle et d'un thème de recherche. Elaboration de pistes pédagogiques en rapport avec le thème de recherche et le projet personnel. Conception des séquences pédagogiques. Construction du dossier et préparation à l'épreuve orale.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Développer la capacité à faire une présentation construite et claire du dossier, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Mettre en valeur la qualité du dossier et l'exploitation pédagogique que l'étudiant peut en faire dans le cadre d'un enseignement.

rappports de jury du concours des sessions 2012 et 2013 sur le site SIAC:
www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE2

AR1QGU01

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE EN LYCÉE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► USAGES DU NUMÉRIQUE / voir livret de l'ÉSPÉ

► DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

Sitographie: <http://cbrindeau.fr/?p=306>

UE3

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ



TRONC COMMUN : THÉÂTRE FORUM

Sitographie: <http://cbrindeau.fr/?p=306>

UE4

AR1QGU01

RECHERCHE : MÉMOIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



RECHERCHE : MÉMOIRE

M. DUPONT / 18H TD (1H30 TD / SEMAINE)

Contenu :

Détermination des enjeux soulevés par la problématique. Appropriation des connaissances et savoirs théoriques accumulés. Développement et maturation d'une réflexion personnelle qui s'appuie sur l'analyse et s'articule avec des apports théoriques. Méthodologie de la rédaction elle-même: affinage de l'expression écrite des idées.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Développer une réflexion approfondie sur les aspects théoriques et pratiques de la conception du projet. Apprendre à conduire, construire une réflexion; opérer une synthèse, un recul critique.

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

M2 S4 enseignement arts appliqués CAPET M2/S4

PARCOURS CAPET
(ANNÉE TRANSITOIRE)

MASTER
QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER
M. PIERRE LITZLER

CO-RESPONSABLES DU PARCOURS
MME CELINE BRINDEAU
M. ERIC ROMAIN

UE1

AR1QGU01

ÉPREUVE SUR DOSSIER

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



PRÉPARATION DES ÉPREUVES ORALES (36H TD - COEF 1)

MME BRINDEAU (12H TD) / MME BUTEAU (12H TD) / M. ROMAIN (12H TD)

Contenu :

Préparation de l'« épreuve d'entretien à partir d'un dossier ». Développement et approfondissement d'un thème personnel lié aux arts appliqués en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, de sa pratique personnelle et d'un thème de recherche. Elaboration de pistes pédagogiques en rapport avec le thème de recherche et le projet personnel. Conception des séquences pédagogiques. Construction du dossier et préparation à l'épreuve orale. Préparation à l'épreuve de la leçon. Entraînement à l'oral, simulations.

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Développer la capacité à faire une présentation construite et claire du dossier, à mettre en évidence les questionnements qu'il suscite et à en dégager les points remarquables et caractéristiques de la discipline. Mettre en valeur la qualité du dossier et l'exploitation pédagogique que l'étudiant peut en faire dans le cadre d'un enseignement. Pour la leçon, analyser une documentation relative à une question de conception en design et métiers d'art. Construire, décrire et présenter une séance constitutive d'une séquence d'apprentissage. Faire des choix didactiques et proposer un dispositif pédagogique.

rappports de jury du concours des sessions 2012 et 2013 sur le site SIAC:
www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE2

AR1QGU01

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE EN LYCÉE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



TRONC COMMUN : THÉÂTRE FORUM / voir livret de l'ÉSPÉ



USAGES DU NUMÉRIQUE / voir livret de l'ÉSPÉ



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

UE3

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE



DIDACTIQUE ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF / voir livret de l'ÉSPÉ

UE4

AR1QGU01

RECHERCHE: MÉMOIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



MÉMOIRE ET SOUTENANCE

Contenu :

- Appropriation personnelle de la problématique, ouverture de la réflexion.
- Synthèse
- Élaboration du mémoire, rédactionnel, mise en forme (suivi).

Objectifs en termes de connaissances et de compétences

Capacité à produire un mémoire de recherche articulant recherches bibliographiques, recherches pratiques et théoriques. En cas d'échec au concours: capacité à valoriser le travail dans le secteur professionnel ou pour la préparation d'un doctorat.

Modalités d'évaluations : précisées à la rentrée.

UE1

AR1QGU01

PRATIQUE: INVESTIGATION EN DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

▶ **AR1GGM12 INVESTIGATION EN DESIGN & MÉTIERS D'ART (24H TD - COEF1)**

MME BRINDEAU & MME BUTEAU / 2 GROUPES (2H TD / SEMAINE)

UE2

AR1QGU01

THÉORIE: CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

▶ **AR1GGM10 CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (ANT. XX°) (COEF1)**

▶ **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (ANT. XX°) / CM (12H CM - COEF1)**

MME JORDY / 12H CM (1H CM / SEMAINE)

▶ **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (ANT. XX°) / TD (18H TD - COEF1)**

MME JORDY / 18H TD (1H30 TD / SEMAINE)

▶ **AR1GGM11 CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (XX°) (COEF1)**

▶ **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (XX°) / CM (24H CM - COEF1)**

M. ROMAIN / 24H CM (2H CM / SEMAINE)

▶ **CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART (XX°) / TD (24H TD - COEF1)**

M. ROMAIN / 24H TD (2H TD / SEMAINE)

UE3

AR1QGU01

RECHERCHE: INITIATION ET MÉTHODOLOGIE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

- ▶ **AR1GGM11 INITIATION ET MÉTHODOLOGIE (COEF1)**
- ▶ **INITIATION ET MÉTHODOLOGIE / CM (2H CM - COEF1)**
M. DUPONT / 2H CM (2 SÉANCES DE 1H SUR LE SEMESTRE)
- ▶ **INITIATION ET MÉTHODOLOGIE / TD (22H TD - COEF1)**
M. DUPONT / 22H TD (11 SÉANCES DE 2H SUR LE SEMESTRE)

UE4

AR1QGU01

PRATIQUE PROFESSIONNELLE : DOSSIER ET ÉPREUVES ORALES

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

- ▶ **AR1GGM30 DOSSIER (24H TD - COEF1)**
M. ROMAIN
- ▶ **AR1GGM30 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (12H TD)**
MME BRINDEAU

UE5

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

COURS DISPENSÉ PAR L'ÉSPÉ

- ▶ **TRONC COMMUN** / voir livret de l'ÉSPÉ
- ▶ **DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE** / voir livret de l'ÉSPÉ

UE6

AR1QGU01

STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

COURS DISPENSÉ PAR L'ÉSPÉ

- ▶ **DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE** / voir livret de l'ÉSPÉ
- ▶ **TRONC COMMUN "COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE"**
voir livret de l'ÉSPÉ

M1S2 *enseignement arts appliqués* CAPLP M1/S2

PARCOURS CAPLP

MASTER
DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER 1
MME ANEMONE GEIGER JAILLET
CO-RESPONSABLES DU PARCOURS
MME CELINE BRINDEAU
M. ERIC ROMAIN

UE1

AR1QGU01

PRATIQUE: INVESTIGATION EN DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

► AR1GHM12 DOSSIER (36H TD - COEF1)

M. ROMAIN / 36H TD (3H TD / SEMAINE)

Histoire des arts appliqués de la Renaissance à la fin du 18ème siècle.

UE2

AR1QGU01

THÉORIE: CULTURE DESIGN & MÉTIERS D'ART

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

► AR1GHM21 ÉPREUVES ORALES (48H TD - COEF1)

MME BRINDEAU / 12H TD (1H TD / SEMAINE)

MME BUTEAU / 12H TD (1H TD / SEMAINE)

M. ROMAIN / 24H TD (2H TD / SEMAINE)

UE3

AR1QGU01

RECHERCHE: INITIATION ET MÉTHODOLOGIE

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

► AR1GHM31 INITIATION ET MÉTHODOLOGIE (12H TD - COEF1)

M. DUPONT / 12H TD (1H TD / SEMAINE)

UE4

AR1QGU01

PRATIQUE PROFESSIONNELLE : DOSSIER ET ÉPREUVES ORALES

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



TRONC COMMUN / voir livret de l'ÉSPÉ



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

UE5

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ



TRONC COMMUN "COMMUNICATION VERBALE ET NON VERBALE"

voir livret de l'ÉSPÉ

M2S3 *enseignement arts appliqués* CAPLP M2/S3

PARCOURS CAPLP
(ANNÉE TRANSITOIRE)

MASTER
TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER
M. PIERRE LITZLER

CO-RESPONSABLES DU PARCOURS
MME CELINE BRINDEAU
M. ERIC ROMAIN

UE1

AR1QGU01

EPREUVE SUR DOSSIER

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

► AR1GHM12 DOSSIER (18H TD - COEF1)

M. ROMAIN / 18H TD (1H30 TD / SEMAINE)

UE2

AR1QGU01

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE EN LYCÉE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► USAGES DU NUMÉRIQUE / voir livret de l'ÉSPÉ

► DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

UE3

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

► TRONC COMMUN : THÉÂTRE FORUM

UE4

AR1QGU01

RECHERCHE : MÉMOIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)

► RECHERCHE : MÉMOIRE

M. DUPONT / 18H TD (1H30 TD / SEMAINE)

M2 S4 enseignement arts appliqués CAPLP M2/S4

PARCOURS CAPLP
(ANNÉE TRANSITOIRE)

MASTER
QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU MASTER
M. PIERRE LITZLER

CO-RESPONSABLES DU PARCOURS
MME CELINE BRINDEAU
M. ERIC ROMAIN

UE1

AR1QGU01

ÉPREUVE SUR DOSSIER

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)



PRÉPARATION DES ÉPREUVES ORALES (36H TD - COEF 1)

MME BRINDEAU (12H TD) / MME BUTEAU (12H TD) / M. ROMAIN (12H TD)

UE2

AR1QGU01

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE EN LYCÉE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE



TRONC COMMUN : THÉÂTRE FORUM / voir livret de l'ÉSPÉ



USAGES DU NUMÉRIQUE / voir livret de l'ÉSPÉ



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE / voir livret de l'ÉSPÉ

UE3

AR1QGU01

DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

COEF. 1 - ECTS 3 / UN MODULE



DIDACTIQUE ET CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF / voir livret de l'ÉSPÉ

UE4

AR1QGU01

RECHERCHE: MÉMOIRE

COEF. 2 - ECTS 6 / UN MODULE

(UE MUTUALISÉE AVEC LE PARCOURS CAPET)



MÉMOIRE ET SOUTENANCE

Arts visuels

DOCTORAT ARTS VISUELS PARCOURS DESIGN ARCHITECTURE

Le doctorat arts, mention arts visuels a pour objectifs de développer et finaliser les compétences pratiques alliées à des compétences théoriques dans un projet abouti au bout de trois années de recherche au sein d'une équipe composée de doctorants et d'enseignants. Il s'agit pour chaque doctorant d'élaborer sur trois ans une recherche approfondie, fondée sur une démarche de conception affirmée, dont l'analyse est mise en jeu par une réflexion théorique articulée à des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, philosophie...) et des méthodologies appropriées (notamment la poïétique).

L'inscription en doctorat s'accompagne de l'obligation de fournir un projet de recherche de 10 pages présentant la problématique d'un travail de recherche de doctorat (Thèse), véritable plan de travail pour les trois années de recherche spécifiques au doctorat, et proposé avec l'accord du directeur de recherche. Celui-ci, choisi parmi les professeurs ou maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, suit régulièrement l'avancée du travail. Les doctorants rendent également compte de leur activité annuellement à l'École doctorale.

Contenu du projet de recherche : problématique, état et actualité de la question, enjeu de la recherche, corpus, méthodologie, plan de travail, bibliographie. Il peut s'agir d'un déploiement de la problématique du mémoire de master. De ce travail dépend l'autorisation de s'inscrire en thèse. L'étudiant doit avoir trouvé un enseignant habilité à diriger des recherches qui accepte le sujet, en relation avec son champ de compétences au sein de l'équipe de recherche.

Ce projet de 10 pages est accompagné d'un résumé en 15 lignes maximum (1200 signes).

Cet exercice (difficile) correspond à ce qui est demandé officiellement lors de l'inscription en thèse et du dépôt du sujet au Fichier central des thèses.

LES ÉTUDES DOCTORALES

Chaque doctorant détermine en accord avec le professeur directeur de recherche, son plan de travail annuel. Il participe à l'un des séminaires doctoraux proposés par les professeurs, selon les lignes de recherche de la composante arts visuels de l'EA 3402. Il intervient dans ce séminaire selon la thématique générale et/ou annuelle fixée par l'enseignant. Il participe également à l'organisation des activités propres à l'équipe (colloques et journées d'études, publications, rencontres).

Il participe aussi aux rencontres du séminaire inter-arts de master.

Les séminaires doctoraux, en partie mutualisés avec les séminaires de master 2, sont l'expression de la ligne de recherche des arts visuels dans l'équipe d'accueil «*Créations visuelles, espaces partagés. Faire oeuvre*», divisée en quatre axes de réflexion :

« *Espaces publics, représentations et fictions* » (responsable : Pierre Litzler)

« *Espaces et pratiques de la reproductibilité* » (responsable : Jean-François Robic)

« *La représentation de la mort dans le champ de l'art contemporain* » (responsable : Germain Roesz)

« *Faire oeuvre* » (responsabilité partagée entre les 3 professeurs de la sous-équipe : Pierre Litzler, J-F. Robic & Germain Roesz)

Les étudiants en Doctorat arts visuels, parcours design architecture, s'inscriront prioritairement dans la ligne de recherche 1

PROGRAMME DE L'ÉQUIPE ARTS VISUELS AU SEIN DE L'EA 3402 APPROCHES CONTEMPORAINES DE LA CRÉATION ET DE LA RÉFLEXION ARTISTIQUES (RÉSUMÉ)

L'art contemporain met en jeu des interrelations ou partages aussi multiples que complexes entre les artistes et les publics, les oeuvres et les réceptions, les pratiques et les médiums. Les esthétiques, les technologies, les arts et les personnes se rencontrent ainsi dans un espace de création partagé, incertain et infiniment diversifié, au regard de notre familiarité avec les créations classiques et modernes.

La création artistique ouvre des espaces de contact entre imaginaire et réel, reproduction et singularité, représentation et présentation, et par là entre des disciplines que les impératifs de la spécialisation ont dû séparer.

L'équipe de la composante Arts visuels de l'EA 3402 se propose donc, sous cette thématique commune de «*Créations visuelles, espaces partagés. Faire oeuvre* » et suivant quatre thèmes de recherche (1), de susciter et de fédérer les travaux de plasticiens, designers, architectes, historiens et théoriciens de l'art.

Thématique n°1 : *Espaces publics, représentations et fictions*

Sous la responsabilité de Pierre Litzler

La thématique «*Espaces publics, représentations et fictions* » poursuit la recherche déclarée et engagée lors du précédent contrat («*La commande publique – l'art dans l'espace public*»). Elle touche aux arts dont la pratique se situe, dans leur phase de création ou de représentation, hors de leurs espaces réservés (atelier, galerie, cinéma, salle d'exposition, de concert, théâtre, musée, opéra, etc.)

Cette situation périphérique de la pratique des arts ne se résume pas à la recherche futile d'un espace à part ou marginal, mais est commandée par des contraintes poétiques liées à l'« impureté » du médium (quand la création invente un espace où se rencontrent de multiples médiums), par la nécessité de rencontrer ou de faire se rencontrer d'autres publics, d'autres champs (politique, social, festif, rituel, etc.) – par la nécessité générale d'inventer d'autres formes d'inscription de l'art.

Ces interrelations entre différentes pratiques (arts visuels, arts du spectacle, musique, cinéma, design, architecture, etc.) inventent des écritures, des formes et des dispositifs qui donnent lieu à des représentations et des fictions singulières – nous en étudierons les nécessités, les formes et les sensibilités telles qu'elles ouvrent aujourd'hui, hors des lieux institués de l'art, de nouveaux espaces de partage de la création, des espaces et des publics.

Thématique n°2 : Les espaces et pratiques de la reproductibilité

Sous la responsabilité de Jean-François Robic

La ligne « *Espaces et pratiques de la reproductibilité* » accueille des travaux théoriques et pratiques touchant aux situations et aux médiums (2) , aux mixages et aux dispositifs technologiques où la reproductibilité est en question, où se joue une pratique ou un espace de la reproductibilité. On entendra en ce sens la « *reproductibilité* » comme un principe qui traverserait une diversité de notions telles que l'appropriation, l'archétype, la citation, la copie, le détournement, la diffusion, le double, la machine, le modèle, l'original, la (re)présentation, la (re)production, la série, etc. La reproductibilité permet ainsi de constituer un corpus pratique et théorique où il est question du geste reproducteur, et celui-ci envisagé en particulier dans une tradition de la copie, mais sans qu'il soit nécessairement engagé dans une production en nombre. Il y va de la problématique d'une création dans le champ de l'art déterminée par l'emprunt d'images et de moyens de production industriels et post-industriels du monde médiatique, d'une création où se jouent, sans la définition a priori d'aucun domaine propre ou réservé, des espaces de partages et de contacts, des processus d'empiètement et de métissage qui impliquent les pratiques reproductives dans des formes singulières de représentations et de sens.

Thématique n°3 : La mort dans l'art contemporain

La ligne « *La représentation de la mort dans les champs de l'art contemporain* » envisage la thématique de la mort sous tous les angles susceptibles d'une approche inter-relationnelle et interdisciplinaire, en impliquant non seulement les arts plastiques, mais également la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, la psychanalyse, etc.

Cet axe dans le nouveau quadriennal reste afin de finaliser les projets de livres, les éditions. D'autre part, dans le nouveau quadriennal il envisage de montrer à la fabrique de l'œuvre ce qui constitue une dimension funéraire, inductive, iconographique, etc. Des processus même de fabrication de l'œuvre.

Ces points seront particulièrement définis dans le quatrième axe.

Thématique N° 4 : Faire œuvre

Dans le précédent quadriennal la situation de certains enseignants chercheurs s'est modifiée par l'obtention de l'HDR). C'est le cas de Geneviève Jolly qui a donc immédiatement rejoint les séminaires doctoraux de Germain Roesz, Jean-François Robic et Pierre Litzler.

À partir de cet apport, et dans la tradition de l'EA 3402, des travaux d'interdisciplinarité sont envisagés. C'est dans le même temps un travail comparatif concernant le processus créatif (dans les différentes disciplines), et une estimation des modes opératifs, une prise en compte des objets (l'aspect des œuvres sans objet, l'aspect des œuvres participatives, l'aspect des œuvres collectives) et bien entendu toute les questions liées à l'interprétation.

Nous verrons ainsi des thématiques dans la thématique qui réévalueront certaines pratiques artistiques.

Autour de Germain Roesz la question de la peinture aujourd'hui et des œuvres qu'elle produit sera abordée. Stéphane Mroczkowski (en HDR actuellement) reprendra cet axe plus spécifiquement (projet sur David Diaio, journée d'étude et exposition) qui fédère à la fois la question de la peinture et celle de la reproductibilité-intermédialité.



DAS PROJEKT DESIGN AM OBERRHEIN / DESIGN RHIN SUPÉRIEUR WIRD VON DER EUROPÄISCHEN UNION KOFINANZIERT / EUROPÄISCHER FOND FÜR REGIONALE ENTWICKLUNG (EFRE).
LE PROJET DESIGN AM OBERRHEIN / DESIGN RHIN SUPÉRIEUR BÉNÉFICIE DU SOUTIEN FINANCIER DE L'UNION EUROPÉENNE (FEDER).



CE GUIDE PRÉSENTE LES CURSUS ET LES ENSEIGNEMENTS ASSURÉS PAR VOTRE DÉPARTEMENT EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE LICENCE, D'UN MASTER, D'UN DOCTORAT OU, LE CAS ÉCHÉANT, POUR LA PRÉPARATION DES CONCOURS D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ. IL EST CONÇU COMME UN CAHIER DE RÉFÉRENCE QUI VOUS PERMETTRA DE COMPRENDRE L'ORGANISATION DE VOTRE CURSUS, DE REPÉRER LES COURS À SUIVRE, LEURS CONTENUS ET LEURS RÈGLES D'ÉVALUATION. IL EST ÉGALEMENT DESTINÉ À VOUS AIDER À PRÉPARER VOTRE INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE. GARDEZ-LE TOUJOURS À PORTÉE DE MAIN. EN CAS DE PERTE, VOUS POURREZ EN RETROUVER LE CONTENU SUR LE SITE DE L'UFR ARTS : WWW.UNISTRA.FR

ATTENTION : **LE CONTENU DE CE LIVRET-GUIDE NE SAURAIT ENGAGER LA RESPONSABILITÉ DE LA FACULTÉ DES ARTS.** SES INFORMATIONS SONT EN EFFET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉES POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ. CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT LES PANNEAUX D'AFFICHAGE LORS DE LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE.



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

EN CAS DE DIFFICULTÉ, N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER CONSEIL AU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE VOTRE ANNÉE D'ÉTUDE, OU À VOTRE SECRÉTARIAT AUX HEURES D'OUVERTURE

FACULTÉ DES ARTS, LE PORTIQUE,
14, RUE RENÉ DESCARTES
BP 80010
67084 STRASBOURG CEDEX

DIRECTEUR
PIERRE LITZLER
03 85 64 82

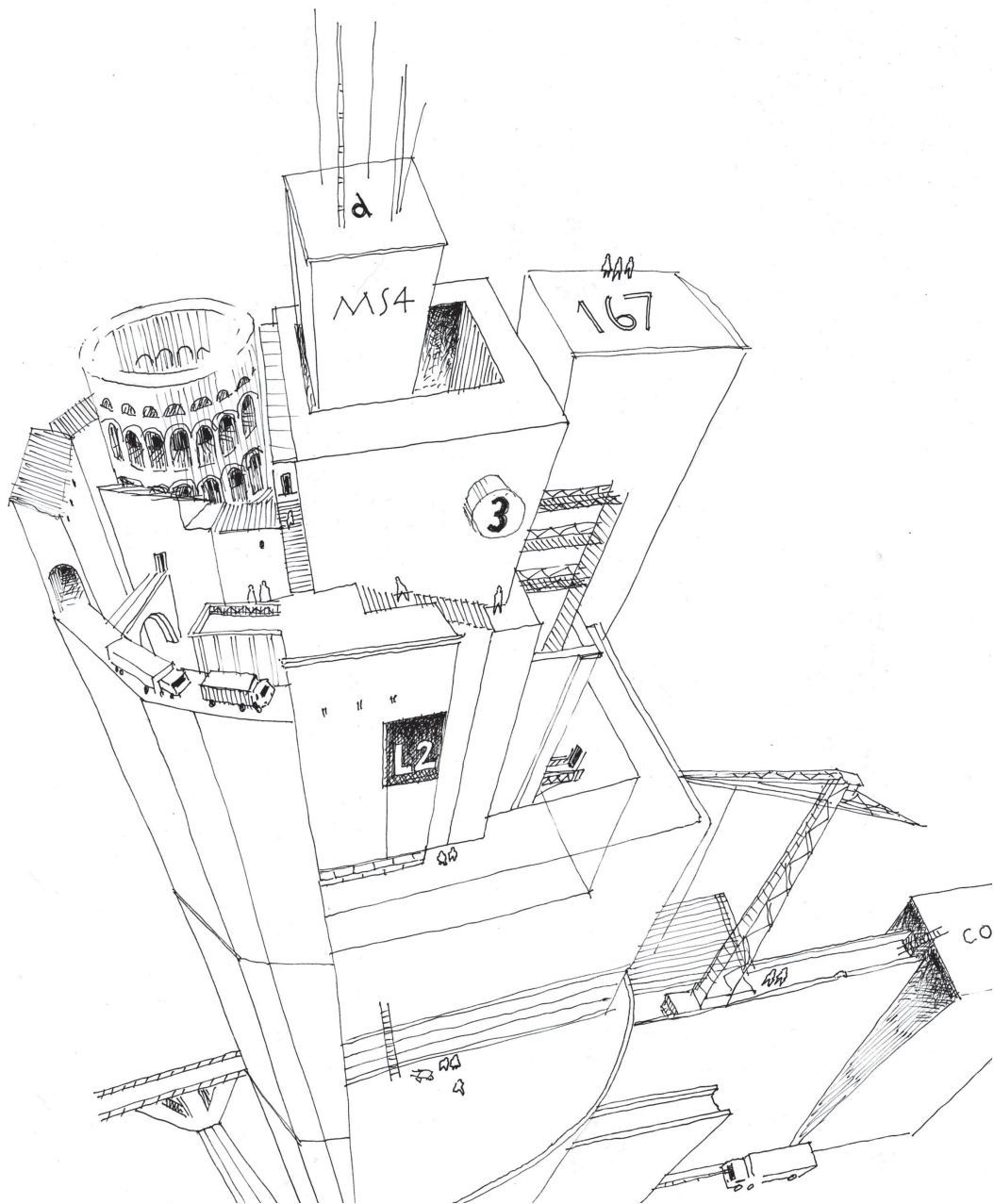
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
NATHALIE GROUT
03 68 85 63 46

RESPONSABLE ANTENNE FINANCIÈRE
ISHRAT AHMAD
03 68 85 64 81

LIVRET-GUIDE
FACULTÉ DES ARTS
2013-2014

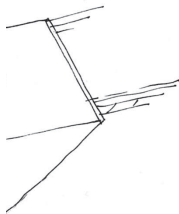


ARTS VISUELS
ARTS PLASTIQUES



SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE	4	MASTERS ARTS PLASTIQUE & CRITIQUE ESSAIS	103
INFORMATIONS GÉNÉRALES	5	MS1 - PREMIER SEMESTRE	103
ENSEIGNANTS	32	MS2 - DEUXIÈME SEMESTRE	111
LICENCE ARTS PLASTIQUES	36	MS3 - TROISIÈME SEMESTRE	119
LES CURSUS DE LICENCE	36	MS4 - QUATRIÈME SEMESTRE	127
LS1 - PREMIER SEMESTRE	39	MASTER MEEF CAPES & AGRÉGATION	133
LS2 - DEUXIÈME SEMESTRE	49	MS1 - PREMIER SEMESTRE	137
LS3 - TROISIÈME SEMESTRE	57	MS2 - DEUXIÈME SEMESTRE	141
LS4 - QUATRIÈME SEMESTRE	69	MS3 - TROISIÈME SEMESTRE	145
LS5 - CINQUIÈME SEMESTRE	79	MS4 - QUATRIÈME SEMESTRE	153
LS6 - SIXIÈME SEMESTRE	89	MASTER MEEF CAPES ANNÉE DE TRANSITION	
LES MASTERS	97	MS3 - TROISIÈME SEMESTRE	159
NOMENCLATURES	98	MS4 - QUATRIÈME SEMESTRE	161
LES CURSUS DE MASTER	99	DOCTORAT ARTS VISUELS	165



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014

Date	Semaine	Calendrier (évaluation continue intégrale)	Calendrier (évaluation avec contrôle terminal)
02/09/2013	36	Accueil – rentrée de L1	Accueil – rentrée de L1
09/09/2013	37	Semaine 1 semestre 1	Semaine 1 semestre 1
16/09/2013	38	2	2
23/09/2013	39	3	3
30/09/2013	40	4	4
07/10/2013	41	5	5
14/10/2013	42	6	6
21/10/2013	43	7	7
28/10/2013	44	Congés de la Toussaint	Congés de la Toussaint
04/11/2013	45	8	8
11/11/2013	46	9	9
18/11/2013	47	10	10
25/11/2013	48	11	11
02/12/2013	49	12	12
09/12/2013	50	13	13
16/12/2013	51	14	Examens session 1 S1 ou révisions
23/12/2013	52	Congé de Noël	Congé de Noël
30/12/2013	1	Congé de Noël	Congé de Noël
06/01/2014	2	15	Examens session 1 S1
13/01/2014	3	16	Examens session 1 S1
20/01/2014	4	Semaine 1 semestre 2	Semaine 1 semestre 2
27/01/2014	5	2	2
03/02/2014	6	3	3
10/02/2014	7	4	4
17/02/2014	8	5	5
24/02/2014	9	Congés d'hiver	Congés d'hiver
03/03/2014	10	6	6
10/03/2014	11	7	7
17/03/2014	12	8	8
24/03/2014	13	9	9
31/03/2014	14	10	10
07/04/2014	15	11	11
14/04/2014	16	12	12
21/04/2014	17	Congés de Pâques	Congés de Pâques
28/04/2014	18	13	Semaine 13 (fin de cours /révisions/examens)
05/05/2014	19	14	Examens session 1 S2
12/05/2014	20	15	Examens session 1 S2
19/05/2014	21	16	Corrections + Dispositifs pédagogiques S1
26/05/2014	22	Dispositif de préprofessionalisation	Corrections + Dispositifs pédagogiques S1
02/06/2014	23	Jurys et Publications des résultats Dispositif de préprofessionalisation	Jurys de semestre 2 et d'année
09/06/2014	24	Dispositif de préprofessionalisation	Examens session 2 S1 /Dispositif de préprofessionalisation
16/06/2014	25	Dispositif de préprofessionalisation	Examens session 2 S1 et S2 /Dispositif de préprofessionalisation
23/06/2014	26	Dispositif de préprofessionalisation	Examens session 2 S2 /Dispositif de préprofessionalisation
30/06/2014	27		Corrections
07/07/2014	28		Jurys et publication des résultats
<i>30 septembre 2014 : fin de l'année universitaire</i>			

informations générales

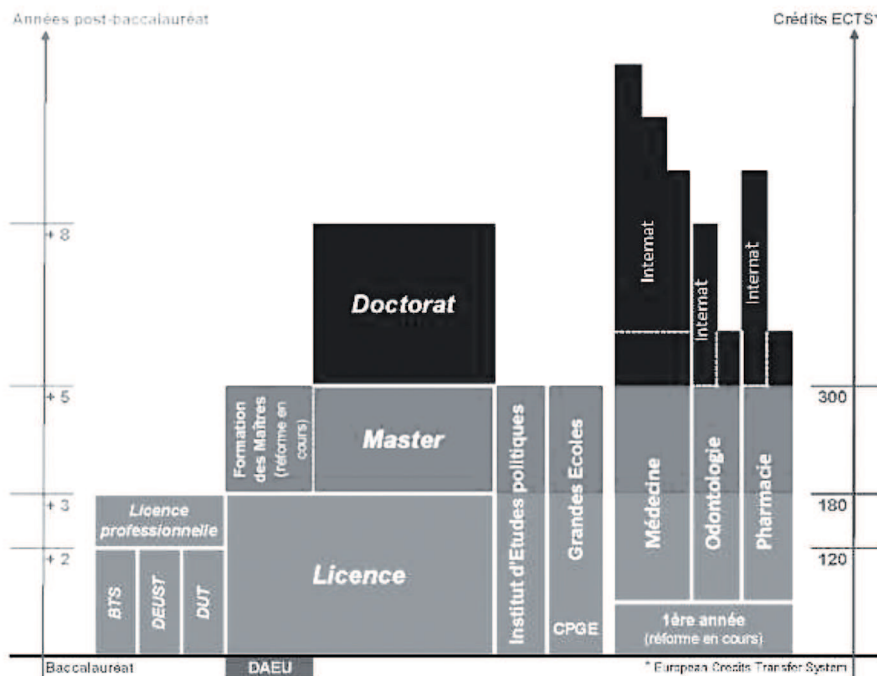
DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA SCOLARITÉ
SCOLARITE@UNISTRA.FR
HTTP://WWW.UNISTRA.FR

L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2005-06 les universités alsaciennes ont intégré l'Espace européen de l'enseignement supérieur : elles ont adapté leurs diplômes nationaux à une architecture commune aux universités européennes en procédant à la réforme dite « L, M, D », Licence, Master, Doctorat :

- trois grades lisibles et comparables dans toute l'Europe ;
- des diplômes et leurs unités d'enseignement (UE) organisés en semestres,
- exprimés en crédits ECTS qui traduisent la charge de travail d'un étudiant : cours, TD, TP, stages, travaux personnels en bibliothèque, en laboratoire, en ligne...
- des crédits ECTS (European Credit Transfer and accumulation System) capitalisables et transférables d'une université européenne à l'autre pour favoriser la mobilité étudiante et la reconnaissance mutuelle des diplômes

Schéma des études supérieures en France



**LES DOMAINES DE FORMATION
ET LES DIPLÔMES NATIONAUX LM(D)
PROPOSÉS PAR L'UNIVERSITÉ DE
STRASBOURG**

		SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Licence	Licence	Médiations citoyennes : éducation, culture, social, environnement
		Droit canonique
		Géographie
		Histoire
		Histoire de l'art et Archéologie
		Philosophie
		Psychologie
		Sciences de l'éducation
		Sciences sociales
		Théologie catholique
Licence professionnelle	Licence professionnelle	Théologie protestante
		Activité et techniques de communication
Master	Master	Réalisation de projet multimédia
		Gestion des ressources humaines
		Formation et accompagnement
		Anthropologie, Ethnologie
		Anthropologie sociale et culturelle
		Muséologie : patrimoines immatériels et collections
		Démographie
		Droit canonique
		Education, formation et communication
		Apprentissages et médiations
Communication scientifique		
Didactique des langues étrangères et secondes		
Ingénierie de la formation et des compétences		
Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif		
Utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation		
Master	Master	Epistémologie et médiation scientifique
		Ethique : Vie, Normes et Sociétés
		Histoire
		Histoire et civilisation de l'Europe
		Histoire de l'art et architecture
		Philosophie
		Psychologie
		Psychologie sociale, organisation et travail
		Psychologie du développement : évolution, involution et handicap
		Psychoanalyse, psychopathologie et psychologie clinique
Neuropsychologie cognitive et clinique		
Sciences de l'Antiquité		
Archéologie		
Histoire ancienne		
Histoire des religions		
Sociologie		
Cultures, conflits, territoires		
Intervention sociale, conflits et développement		
Enjeux et pratiques de développement dans les pays du Sud		
Théologie catholique		
Théologie protestante		
Sciences religieuses		
Théologie protestante		
Urbanisme et aménagement		
Aménagement, développement et urbanisme.		
Etude et conduite de projets		
Aménagement, développement et urbanisme.		
Architecture, structure et projets urbains		
Aménagement, développement et urbanisme.		
Projets et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement		

DEUST	STAPS
	Métiers de la forme
	Pratique et gestion des activités physiques et sportives et de loisir pour publics seniors
	Sport adapté : activités physiques adaptées aux personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques
Licence	Sport et intervention sociale auprès de personnes en difficulté ou exclues
	STAPS
Master	Activités physiques adaptées et de santé
	Education et motricité Entraînement sportif Management du sport
Master	STAPS
	Déficiences et activités physiques adaptées Entraînement, préparation physique et management sportif Expertise des activités physiques et sportives Marketing et gestion du sport

DEUST	DROIT, ECONOMIE, GESTION
	Collectivités territoriales : gestionnaire territorial polyvalent
DUT	Information et communication
	Communication des organisations Gestion de l'information et du document dans les organisations Publicité
	Techniques de commercialisation
	Gestion des entreprises et des administrations
Licence	Finances-comptabilité Petites et moyennes organisations Ressources humaines
	Administration économique et sociale
Licence professionnelle	Administration publique
	Droit
	Economie et gestion
	Mathématiques, économie
	Activités et techniques de communication
	Métiers de la publicité
	Activités juridiques
	Etudes territoriales appliquées Métiers du notariat
	Assurance, banque, finance
	Chargé de clientèle Conseiller gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers Investigations judiciaires en matière de délinquance économique et financière
Commerce	
Commercial dans l'environnement européen Commercialisation des produits et services sportifs (Ouverture reportée à 2010-11) Distribution, management et gestion des rayons	
Management des organisations	
Management des entreprises par la qualité Management et entrepreneuriat dans l'espace européen	
Ressources documentaires et bases de données	
Médiation de l'information et du document dans les environnements numériques	
Master	Administration des entreprises
	Administration économique et sociale
	Achat international Gestion et droit de l'économie numérique Gestion et droit des énergies et développement durable
	Administration publique
	Administrations locales et régionales en Europe Carrières et action publiques Management des organismes sociaux
	Analyse et Politique économiques
Economie et management de l'innovation Macroéconomie et politiques européennes Statistique et économétrie	
Comptabilité, Contrôle, Audit	

Master	DROIT, ECONOMIE, GESTION
	Droit de la propriété intellectuelle
	Droit européen et international de la propriété intellectuelle
	Droit de la propriété intellectuelle dans la société de la connaissance
	Droit de l'Union européenne
	Contentieux communautaire
	Droit international et européen des affaires
	Droit de l'économie et de la régulation en Europe
	Droit de l'Union européenne
	Droit des produits de santé
	Droit pénal de l'Union européenne
	Droit des affaires
	Conseil en gestion de patrimoine
	Droit bancaire et financier
	Droit du Multimédia et des systèmes d'information
	Juriste et Conseil d'entreprise
	Lutte contre les fraudes et le blanchiment
	Droit international
	Droit privé
	Droit privé fondamental
	Droit de la famille interne, international et comparé
	Droit public
	Droit public général
	Marchés et travaux publics
	Droit public et droit privé
	Droit du contentieux
	Dimensions historiques en droit européen
	Droit de l'environnement et des risques
Droit pénal et sciences criminelles	
Droit notarial et immobilier	
Droit social	
Droit social interne, européen et international	
Droits de l'Homme	
Protection des droits de l'homme	
Minorités nationales	
Affaires humanitaires et coopération internationale	
Droits européens	
Droit comparé	
Droit européen économique	
Finance	
Actuariat et gestion du risque	
Finance d'entreprise et pratique des marchés financiers	
Gestion financière de la banque	
Gestion juridique et financière	
Stratégie et finance d'entreprise en Europe	
Management	
Comptabilité, contrôle	
Entrepreneuriat en PME	
Gestion des ressources humaines	
Ingénierie d'affaires	
Marketing	
Management des projets et des organisations	
Management de projets internationaux	
Production, logistique, innovation	
Qualité	
Sciences et droit des religions	
Droit européen comparé des religions	
Islamologie	

Master	SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
	Etudes européennes et interntionales
	Histoire des relations internationales et des processus d'intégration régionale
	L'Allemagne en Europe
	Le modèle européen dans la mondialisation : approches interdisciplinaires
	Journalisme
	Politiques européennes
	Science politique
	Economie sociale et solidaire (Ingénierie de projets)
	Politique et gestion de la culture
Sciences sociales du politique	

SCIENTES, TECHNOLOGIE, SANTE	
DUT	Chimie
	Génie biologique Industries alimentaires et biologiques Génie de l'environnement
	Génie civil
	Génie électrique et informatique industrielle
	Génie industriel et maintenance
	Informatique
	Mesures physiques
	Qualité, logistique industrielle et organisation Organisation et gestion des flux
	Services et réseaux de communication
	Chimie
Licence	Informatique
	Mathématiques
	Mathématiques, Physique, Chimie
	Physique et sciences pour l'ingénieur
	Sciences de la Terre et de l'environnement
	Sciences du Vivant
	Agronomie Agriculture durable
	Electricité et électronique Qualité et maîtrise de l'énergie électrique Systèmes électroniques et réseaux industriels
	Génie civil et construction Construction et aménagement Energies et confort
	Gestion de la production industrielle Contrôle industriel et maintenance des installations Logistique et performance industrielles
Licence professionnelle	Industrie agro-alimentaire, alimentation Qualité, sécurité des aliments, des produits biotechnologiques et de santé
	Industries chimiques et pharmaceutiques Chimie analyse contrôle
	Production industrielle Pré-industrialisation et prototypage Techniques nucléaires et radioprotection
	Protection de l'environnement Gestion des eaux urbaines et rurales
	Santé Métiers de la santé au travail et de la santé dans l'environnement Métier de l'optique et de la vision : aspects scientifiques, techniques et commerciaux Instrumentation et maintenance en imagerie et techniques nucléaires pour la santé Visiteur médical
	Systèmes informatiques et logiciels Administration de réseaux et services Concepteur-développeur en environnement distribué Qualification complémentaire en informatique
	Techniques et activités de l'image et du son Création et intégration numériques

SCIENTES, TECHNOLOGIE, SANTE	
Master	Biologie et bioingénierie crânienne, faciales et dentaires
	Chimie Chimie moléculaire et supramoléculaire Chimie physique des molécules et des interfaces Chimie verte Chemo-informatique Sciences analytiques
	Chimie et biologie Chimie et biologie : interfaces et applications Chimie et biologie : aspects analytiques
	Géographie environnementale Observation de la terre et géomatique Systèmes géographiques et environnements
	Imagerie, robotique et ingénierie pour le vivant Imagerie du vivant, robotique médicale et chirurgicale Vision, automatique, nanophotonique
	Informatique ingénierie des logiciels et des connaissances Réseaux informatiques et systèmes embarqués Informatique et sciences de l'image Informatique interdisciplinaire Gestion de projets informatiques
	Matériaux Ingénierie des matériaux Ingénierie des polymères Ingénierie des surfaces
	Mathématiques et applications Mathématiques fondamentales Statistique Calcul scientifique et sécurité informatique
	Physique Astrophysique Instrumentation et méthodes d'analyse physico-chimiques Matière condensée et nanophysique Physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie Physique subatomique et astroparticules
	Santé publique et environnement
	Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement Ingénierie et sciences de l'environnement Sciences de la terre : géophysique, géologie et dynamique des systèmes terrestres
	Sciences du médicament Analyse des médicaments et des aliments Assurance qualité microbiologique des produits de santé et des aliments Biotechnologie et innovations thérapeutiques Droit communautaire et réglementations pharmaceutiques Ingénierie pharmaceutique Pharmacologie Recherche et développement pharmaceutiques
	Sciences pour l'ingénieur Génie industriel Mécanique numérique et ingénierie Mécatronique Micro et nano électronique
	Vie et Santé Architectures et fonctions du vivant : bioinformatique et biologie structurale Biochimie, biologie moléculaire et cellulaire Biologie des micro-organismes Biologie et valorisation des plantes Ecophysiologie et éthologie Gérontologie générale (sanitaire et sociale) Neurosciences Physiopathologie cellulaire et moléculaire

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

Les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master rappellent que :

« L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation ».

En conséquence, les services de scolarité des composantes voudront bien avoir achevé l'ensemble des inscriptions pédagogiques dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives. Ce délai sera bien évidemment adaptable pour tenir compte des situations particulières d'inscriptions tardives.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITÉ

L'étudiant qui remet en cause son choix initial, en vue de suivre une formation dans un autre établissement, peut demander le remboursement des droits d'inscription versés jusqu'au 30 octobre 2013, comme ce qui avait été autorisé durant la précédente année universitaire.

CALENDRIER GÉNÉRAL DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES POUR ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

- ▶ INSCRIPTIONS EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE : DU 18 JUILLET AU 15 SEPTEMBRE 2013
- ▶ INSCRIPTIONS DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : DU 18 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2013
- ▶ INSCRIPTIONS EN MASTER : DU 18 JUILLET AU 15 OCTOBRE 2013
- ▶ PREMIÈRE INSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 3 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2013
- ▶ RÉINSCRIPTION EN DOCTORAT : DU 18 JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2013

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES POUR ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

Les inscriptions pédagogiques seront closes dans un délai de 8 semaines suivant la date de clôture des inscriptions administratives.

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis. Elle est obligatoire.

- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN 1ÈRE ANNÉE DE LICENCE : 8 NOVEMBRE 2013
- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS LES AUTRES ANNÉES DE LICENCE : 22 NOVEMBRE 2013
- ▶ DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE EN MASTER : 2 DÉCEMBRE 2013

EN L'ABSENCE D'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE, L'ÉTUDIANT N'EST PAS AUTORISÉ À SE PRÉSENTER AUX ÉPREUVES D'ÉVALUATION.

LES DIPLÔMES NATIONAUX : APERÇU GÉNÉRAL

1. LE DEUST, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.

Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable.

Durée des études : 4 semestres

Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

2. LE DUT, Diplôme Universitaire de Technologie, à vocation professionnelle. 120 crédits ECTS.

Conditions d'accès : baccalauréat + sélection. Consulter l'UT responsable.

Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

Durée des études : 4 semestres

3. LA LICENCE, formation généraliste. 180 crédits ECTS

Conditions d'accès : baccalauréat

Durée des études : 6 semestres.

Les futurs bacheliers expriment leurs vœux d'inscription sur le site « Admission PostBac » : <http://www.admission-postbac.fr/index.htm>

NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN LICENCE

- au-delà de 3 inscriptions en 1ère année de Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;

- au-delà de 5 inscriptions en Licence, votre réinscription sera soumise à l'avis de votre directeur des études ou responsable de formation ;

- si à l'issue de votre 2ème année vous avez épuisé vos 5 inscriptions en Licence mais passez en 3ème année, votre inscription en 3ème année sera soumise à l'avis de votre directeur de études ou responsable de formation ;

- vous pouvez vous inscrire en année supérieure de Licence si vous n'avez pas plus d'un semestre en échec.

UN PARCOURS PARTICULIER « PRÉPARATION AU PROFESSORAT DES ÉCOLES EN CONTEXTE RÉGIONAL ET TRANSFRONTALIER »

Aux semestres 5 et 6 des Licences d'Allemand, Anglais et Lettres modernes, vous pouvez opter pour ce parcours si vous souhaitez entrer à l'UFM pour y préparer le concours de Professeur des Ecoles. Ce parcours comporte notamment :

- des Unités d'enseignement de Langue vivante (Allemand ou Anglais) et Lettres (Linguistique et Littérature françaises),

- des Unités d'enseignement de didactique, de mise en contexte régional et transfrontalier, de mise à niveau en mathématiques, et d'ouverture aux sciences.

Accès : réussite complète des 4 premiers semestres (120 crédits ECTS) des Licences de Lettres modernes, Allemand, Anglais ou LEA (Allemand et/ou Anglais) ou réussite à l'année préparatoire à ce parcours particulier.

4. LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Conditions d'accès : bac+2 années d'études supérieures réussies et sélection. Consulter l'UFR ou le Département responsable. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 2 semestres + stage obligatoire de 12 semaines minimum

5. LE MASTER

Accès en 1ère année :

- de plein droit : licence complète de la même discipline, mais attention, certains Masters comportent cependant des conditions particulières d'admission ou une capacité d'accueil limitée : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité.

- ou sur dossier : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Accès en 2ème année :

- de plein droit : réussite intégrale des 2 premiers semestres mais attention, certains Masters comportent des exigences particulières: consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation.

- ou sur dossier : consultez l'UFR ou le Département responsable de la formation ou la Direction des Etudes & de la scolarité. Les candidatures sont à déposer sur un site réservé : <https://aria.u-strasbg.fr/globale/>

Durée des études : 4 semestres.

Schéma du Master. Il varie selon les formations : il peut comporter en 1ère année un tronc commun précédant des choix précis d'orientation ou de spécialisation en 2ème année.

Mémoire de recherche – Mémoire professionnel. Il s'élabore au cours du 2e semestre, dans l'UE intitulée « Projet de recherche » ou « Projet professionnel » et s'achève par sa soutenance au 4e semestre.

NOUVEAU: DIPLÔMES INTERMÉDIAIRES : MAÎTRISE. Il a été proposé de restaurer l'ancien niveau de Maîtrise supprimés par la réforme LMD. La Maîtrise pourra ainsi valider quatre années de formation universitaire (Licence + M1).

Se renseigner à la rentrée auprès des Services de la Scolarité.

LES LANGUES POUR NON SPÉCIALISTES OFFRE DE FORMATION – VALIDATION – CERTIFICATION

QU'EST-CE QU'UN ÉTUDIANT NON SPÉCIALISTE ?

- Vous êtes inscrit à une Licence ou un Master, autre qu'une Licence ou Master de langue, vous êtes un NON SPECIALISTE en langue.
- Vous êtes inscrit à une Licence ou Master de langue, vous êtes spécialiste de la langue choisie, mais NON SPECIALISTE pour toute autre langue.

OÙ SUIVRE ET VALIDER VOTRE FORMATION EN LANGUE ÉTRANGÈRE DANS LE CADRE DE VOTRE CURSUS ?

- dans votre UFR ou Département de rattachement : principalement anglais et allemand (+ espagnol en Sciences sociales). Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques de votre UFR.

- à l'UFR des Langues Vivantes

Les 19 départements de l'UFR des langues vivantes vous proposent des enseignements de langues et cultures, en initiation et/ ou perfectionnement, pour 24 langues. Renseignez-vous auprès des secrétariats pédagogiques des départements de l'UFR des Langues Vivantes - Patio, bâtiment 4.

LE CRAL propose des formations en groupes de niveau et en parcours individualisés en allemand et en anglais, langue usuelle : enseignements d'initiation et enseignements de pratique communicative, du niveau A1 au niveau C2 du CECR. Bureau 25, Le Patio, bât. 5, 2ème étage. Plus d'informations : <http://cral.u-strasbg.fr/Validation> - Certification CLES 1 et 2 en allemand et anglais. Responsable du CRAL : Mme Anne DELHAYE, adelhay@unistra.fr

SPIRAL : Auto-formation guidée (sans validation mais certification)

Bâtiment Le Pangloss, 3ème étage, ouverture tous les jours de 10h à 20h, samedi de 9 à 13h.

Service Pédagogique Interuniversitaire de Ressources pour l'Autoformation en Langues des trois universités de Strasbourg.

- SPIRAL propose gratuitement 23 langues (sauf l'anglais) en autoformation guidée

- Inscriptions sur place et en ligne : <http://spiral.u-strasbg.fr/>

- Certification CLES 1 et CLES 2 en espagnol, italien, portugais, roumain, arabe, russe...

CENTRE DE FORMATION EN LANGUES (CFL)

Esplanade, Le Patio - Bât. 5 – 1er étage – Bureau 51-35

- Formation continue : formations payantes pouvant être prises en charge par l'employeur ou tout autre organisme payeur

- Formations en Allemand et en Anglais, grec moderne, néerlandais et roumain

Directrice : Annie BLACKBOROW : Black@umb.u-strasbg.fr

Informations au secrétariat du CFL : <http://www.unistra.fr/index.php?id=324> Courriel : cfl@umb.u-strasbg.fr

SERVICE COMMUN D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (SCED)

Bâtiment « L'Atrium »

Le SCED propose des cours à distance, par courrier et en ligne, validés par des sessions d'examens.

- Anglais, arabe, espagnol, italien et grec moderne.

- Cours ouverts à tout public, étudiant ou non. Pour le public extérieur, les formations sont payantes.

- Renseignements au secrétariat : levasse@unistra.fr et sur le site : <http://www.unistra.fr/index.php?id=863>

LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

1. PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT (SANS CRÉDITS ECTS)

Un programme particulier est proposé gratuitement à tous les étudiants étrangers inscrits dans un diplôme de l'Université de Strasbourg ou en programmes d'échanges (Erasmus ou autres).

- Pour vous mettre à niveau ou rafraîchir vos connaissances : à la rentrée, cours intensifs de français à l'IIEF, gratuits, réservés aux étudiants étrangers ayant passé le test de rentrée. <http://iief.unistra.fr>

- Pour faire des progrès réguliers en français : autoformation guidée en salle multimédia, ateliers de conversation, tandems avec étudiants français, à SPIRAL. <http://spiral.u-strasbg.fr/>

- Pour vous aider à mieux préparer et réussir vos examens écrits et oraux dans votre discipline, à PALAMEDE, Programme d'Accompagnement en Langue et Méthodologie Disciplinaire pour les Etudiants Etrangers, Le Patio, Bâtiment 4, sous-sol, salle 4s06. Site : <http://u2.u-strasbg.fr/fle/palamede/index.htm>

Voir conditions d'accès spécifiques au Service des Relations Internationales, au Kiosque d'accueil des étudiants étrangers, à l'Espace avenir, à l'IIEF ou à SPIRAL. Contact : etudiantetranger@umb.u-strasbg.fr

2. ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE RÉSERVÉS AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

(avec crédits ECTS)/ Techniques d'expression pour l'université : en 1ère année de Licence. Nombre de places limitées.

Renseignements : UFR des Lettres.

3. DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ DE LANGUE FRANÇAISE POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS.

Renseignements : IIEF, Institut international d'études françaises, Le Pangloss.

LA CERTIFICATION CLES (CERTIFICAT DE LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR)

- Le CLES est une certification nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'Éducation nationale.
 - Le CLES est gratuit pour les étudiants. L'obtention du CLES n'ouvre pas droit à crédits ECTS. Il constitue un supplément au diplôme.
 - Le CLES permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Le CLES s'appuie sur le cadre européen commun de référence (CECR).
 - Il existe 3 niveaux de certification : CLES1, CLES2, (prochainement CLES3), actuellement pour 6 langues :
 - Anglais, allemand : Sessions et inscriptions au CRAL : <http://cral.u-strasbg.fr/>
 - Arabe, espagnol, grec, italien, portugais, roumain, russe : sessions et inscriptions à SPIRAL : <http://spiral.u-strasbg.fr/>
- Informations sur le site national du CLES : <http://www.certification-cles.fr/> et sur le site de l'UMB.

AUTRES CERTIFICATIONS

L'UDS propose aux étudiants la possibilité de passer à titre payant :

- les examens du Goethe Institut : Zertifikat Deutsch (ZD), Zentrale Mittelstufenprüfung (ZMP) et Zertifikat Deutsch für den Beruf (ZDfB)
- Le TOEIC (Test Of English for International Communication)

Informations: CFL (Centre de formation en langues) Mèl : cfl@umb.u-strasbg.fr

Adresse Web : <http://www.umb.u-strasbg.fr/cfl.html>

LA CERTIFICATION INFORMATIQUE INTERNET EN LICENCE : C2I NIVEAU 1

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le C2i niveau 1 est une certification informatique et internet nationale mise en place par les universités et accréditée par le Ministère de l'éducation nationale.

Il permet d'attester de compétences désormais indispensables à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion professionnelle. Il s'appuie sur un référentiel national et sa mise en œuvre est assurée par les universités.

- Il porte sur :
- la connaissance de l'environnement d'un poste de travail
 - la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur)
 - la réalisation de présentations multimédias
 - l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif
 - les aspects déontologiques, éthiques et juridiques des technologies de l'information et de la communication (TIC).

QUELLES SONT SES FINALITÉS ?

- Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base ; il constitue en quelque sorte un « passeport informatique » et son obtention au cours de la licence est un objectif pour tout étudiant, et ceci quelles que soient son UFR d'appartenance et les études poursuivies.

- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de s'adapter à l'évolution des nouvelles technologies de communication, du matériel, des programmes...

- Le C2i devrait permettre à tout étudiant de savoir utiliser les ressources numériques de l'ENT offertes par l'université et de naviguer dans l'espace numérique.

- Le C2i niveau 1 permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (médecine, droit, enseignement...).

MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

Le C2i comprend 2 types d'épreuves : une épreuve attestant de compétences pratiques sur ordinateur et une épreuve attestant de compétences théoriques sous forme de QCM.

Le C2i est acquis si l'étudiant valide les compétences pratiques et les compétences théoriques requises.

Tout étudiant est soumis aux mêmes conditions de réussite du C2i. Les modalités de certification C2i sont identiques pour tous et elles sont inscrites dans les sessions d'examen.

MISE EN PLACE DU C2I À L'UDS POUR LA RENTRÉE 2013

La structure C2i de l'UdS est constituée d'un comité de pilotage qui impulse une politique générale du C2i et assure son application au niveau des UFR (composantes) par l'intermédiaire d'enseignants-correspondants C2i.

Tout étudiant s'inscrit au C2i dès sa première inscription à l'université et reste inscrit aussi longtemps qu'il ne l'a pas validé. Il lui est attribué un identifiant lui permettant d'accéder à l'ENT (Environnement Numérique de Travail). Cet espace intègre le site C2i Alsace qui pendant toute la durée de la formation sera le site de référence C2i pour tous les usagers. Les informations concernant le fonctionnement du C2i se trouvent sur ce site (ressources, informations, inscriptions, compte de l'étudiant...).

Adresse du site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

Pour permettre à chaque étudiant de réussir la certification, une UE « Préparation au C2i » est inscrite dans un des semestres de la licence. Cette préparation revêt différents aspects qui sont complémentaires :

- Une formation assurée par les UFR (composantes) sous forme de TD/TP encadrés par des enseignants (variable d'une UFR à l'autre)

- Une formation en ligne s'appuyant sur les ressources offertes par le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...)
- Une mise à disposition d'une salle informatique réservée au C2i avec une offre de TP de préparation encadrée par des tuteurs.

LE C2I ET LA LICENCE

Le C2i est un supplément au diplôme de la licence.

- Chaque étudiant doit se présenter aux épreuves de la certification dans son cursus de licence.
- Une UE préparatoire au C2i est inscrite dans un des 6 semestres de la licence, elle porte sur 3 crédits et comporte 2 enseignements : un enseignement pratique et un enseignement théorique. L'évaluation de ces 2 enseignements correspond aux 2 épreuves de la certification C2i.

Le rôle de l'UE est double :

- validation de l'UE dans le semestre (au même titre que n'importe quelle UE de licence avec compensation possible entre enseignements et UE)
- obtention du C2i si l'étudiant valide les compétences de chaque enseignement sans compensation
- Si l'étudiant n'a pas obtenu le C2i, il peut se représenter aux épreuves non validées lors des sessions d'examens ultérieures, soit à chaque semestre.

ÉVALUATION DU C2I

PERSONNES RESSOURCES - INFORMATIONS

Pour toute information concernant le C2i niveau 1, s'adresser à :

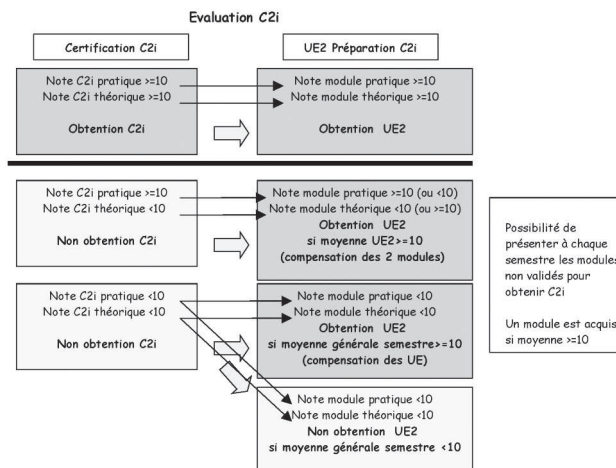
- Cellule C2i – Direction des usages du numérique (DUN) : bâtiment l'ATRIUM (3ème étage)
- Chargée de mission : Claudine Faber, faber@unistra.fr
- Gestion-secrétariat : Anne-Marie Colin, amc@unistra.fr
- L'enseignant-correspondant C2i nommé dans chaque UFR ou composante (courriel indiqué sur le site C2i Alsace)

LES INSCRIPTIONS

Elles sont OBLIGATOIRES pour toutes les UE, sans exception, qui vont composer votre diplôme. Elles conditionnent vos semestres (cours, travaux dirigés, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Lisez et relisez vos guides pédagogiques, n'oubliez aucune inscription (pensez à vos 2 semestres !), vérifiez le code de chaque UE ; si vous changez d'UE en cours de semestre, pensez à rectifier vos inscriptions pédagogiques.

De plus en plus d'étudiants se trompent d'UE, de code, de semestre : leurs inscriptions pédagogiques ne sont pas conformes au cursus prévu et leur diplôme est donc incomplet. C'est trop bête d'être coincé pour une UE ou un code. C'est compliqué ? C'est vrai, pour vous comme pour nous tous. Mais avec un peu d'attention, vous pouvez vous épargner des situations parfois dramatiques (résultats non enregistrés, diplôme non validé).

Soyez très attentifs et RESPECTEZ LES DATES INDIQUÉES. La qualité et la rapidité de l'organisation et de la gestion des contrôles continus, des examens, la délivrance de vos diplômes dépendent également de votre respect des dates : elles s'imposent à vous comme à nous, car on ne peut pas traiter des dizaines de milliers d'étudiants, des centaines de diplômes nationaux et des milliers d'UE sans organisation.



BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

<http://crous-strasbourg.cnous.fr/>
<http://www.unistra.fr/index.php?id=546>

Cumul d'une bourse avec un emploi.

Un emploi d'enseignement ou de surveillance peut être exercé dans la limite d'un demi-service : la bourse est alors réduite au 1er échelon. Dans tous les autres cas, consultez le Bureau des bourses (03 88 41 73 22).

Inscription pédagogique, assiduité aux cours et TD et présence aux examens sont obligatoires et contrôlées.

Toute absence ou interruption d'études non déclarée et non justifiée entraîne la suspension, la suppression de la bourse, voire le remboursement des termes perçus.

DROITS À BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX ET CONDITIONS DE MAINTIEN

Un étudiant peut utiliser 7 droits à bourse sur critères sociaux ou allocations d'études durant la totalité de ses études supérieures.

Les bourses de mérite sont également comptabilisées.

- Le 3e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 60 crédits, 2 semestres ou 1 année
- Le 4e ou le 5e droit ne peuvent être accordés que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits, 4 semestres ou 2 années
- Le 6e droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 180 crédits, 6 semestres ou 3 années.

Dates de dépôt des dossiers de demande de bourse sur critères sociaux et de logement en résidence universitaire : entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire.

COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE AU MÉRITE »

Ce complément mensuel de 200 € s'ajoute à la bourse sur critères sociaux. Il est accordé

- pour le cursus de Licence : aux bacheliers 2013 boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le Baccalauréat avec la mention très bien
- pour le cursus de Master : aux meilleurs diplômés 2012-2013 de Licences générale et professionnelle, boursiers sur critères sociaux. 20% au maximum par mention de Licence.

- Les étudiants n'ont aucune démarche à faire : l'Université de Strasbourg transmet directement au CROUS la liste des bénéficiaires.

- Montant du complément bourse de mérite pour 2013-2014 : 1800 € versés en 9 mensualités.

- Durée d'attribution : Les aides au mérite sont attribuées pour une année universitaire et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'au niveau d'études correspondant au concours ou cursus envisagé.

L'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés, stages obligatoires sont vérifiées ainsi que les conditions de scolarité applicables aux boursiers sur critères sociaux.

Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux dont le foyer fiscal de rattachement n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier de l'aide au mérite.

COMPLÉMENT DE BOURSE « AIDE À LA MOBILITÉ »

Les étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant de 2 à 9 mois d'études ou un stage à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire peuvent demander cette Aide à la mobilité pour faire face aux frais de voyage et de séjour. Ils doivent retirer un dossier au Service des relations internationales.

- Montant du complément de bourse de mobilité internationale pour 2013-2014 : 400 € par mois. Il est versé en deux fois : une première partie en décembre après réception du certificat d'inscription à l'étranger et une deuxième partie au mois de mars.

Cas particulier : un étudiant non boursier sur critères sociaux mais dont la famille n'est pas imposable sur le revenu peut également bénéficier d'une aide à la mobilité

AIDES DIVERSES

BOURSES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG, PRÊTS D'HONNEUR, BOURSES DE VOYAGE POUR UN STAGE À

L'ÉTRANGER :

consultez le Service des bourses et de l'action sociale.

BOURSES POUR L'ÉTRANGER (bourses de mobilité, d'études ou de vacances) : consultez votre UFR et le Service des relations internationales.

RÉFUGIÉS POLITIQUES, AIDES AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : pour les conditions d'attribution et la constitution des dossiers, contactez le Service des bourses et de l'action sociale.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS : consultez le Chargé de mission Handicap et le Service des bourses et de l'action sociale.

LE FONDS D'URGENCE DU CROUS peut également vous aider.

Dans tous les cas, consultez les Assistantes sociales dont les permanences à l'université et au CROUS sont affichées au Service des bourses et de l'action sociale.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXAMENS ET DES CONCOURS DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

PRÉAMBULE

Le présent règlement général des examens, commun à l'ensemble des cursus de l'Université de Strasbourg vise à offrir aux étudiants une garantie d'égalité, de clarté et de transparence et à préserver les compétences des jurys. Il entend également apporter aux enseignants et aux personnels administratifs un cadre et un appui dans l'organisation des évaluations des étudiants.

Dans le respect des compétences de chacun, il s'impose à l'ensemble de la communauté universitaire : enseignants, étudiants et personnels administratifs.

Il vient compléter les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master adoptées chaque année par le Conseil d'Administration de l'Université, après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Il complète et précise les modalités de contrôle des connaissances élaborées pour chaque formation par les composantes et adoptées par le Conseil d'Administration après avis du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.

Il s'appuie sur les différents textes réglementant les diplômes nationaux, les examens et les concours.

Il veille au respect des principes les régissant puisque comme l'a rappelé le Conseil d'Etat, « le respect des principes généraux du droit s'impose, même sans texte, à l'autorité réglementaire.

Au nombre de ces principes figure le principe d'égalité entre les candidats admis à se présenter à un ,même examen ou à un même concours. Il appartient au ministre compétent et aux autorités universitaires de veiller rigoureusement à son application »1.

En cela, l'examen est bien « une opération complexe », tant du point de vue juridique que du point de vue pratique. Le règlement général des examens a vocation à être mis à jour selon les orientations de l'Université en matière d'offre de formation et de politique pédagogique.

CE, avis n°348653 du 11 octobre 1990

PREMIÈRE PARTIE : PRÉPARATION ET ORGANISATION DES ÉPREUVES D'EXAMENS ET DE CONCOURS

I. MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. Les modalités du contrôle des connaissances doivent être arrêtées chaque année par le Conseil d'Administration au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement, après avis des conseils des composantes et du Conseil des Études et de la Vie Universitaire.

2. Pour les Licences et les Masters, l'élaboration des modalités du contrôle des connaissances doit respecter les règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master, adoptées chaque année par le Conseil d'Administration de l'université.

3. Dans le respect des règles particulières qui s'imposent au diplôme, les modalités du contrôle des connaissances doivent comporter l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient et de la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal.

4. Une fois arrêtées, les modalités du contrôle des connaissances doivent être portées à la connaissance des usagers par voie d'affichage sur les lieux d'enseignement et demeurer affichées.

5. Une publication dans les guides pédagogiques et/ou une diffusion sur les sites internet des composantes est recommandée.

6. Les modalités du contrôle des connaissances ne peuvent être modifiées en cours d'année universitaire.

7. Les modalités du contrôle des connaissances peuvent prévoir les adaptations nécessaires au présent règlement pour la mise en oeuvre du contrôle continu.

Anonymat

Anonymat des épreuves de concours

8. Les épreuves écrites d'un concours sont soumises au principe d'anonymat, sauf si le règlement du concours écarte expressément cette exigence.

9. Le candidat qui porte sur sa copie son nom ou tout signe permettant de l'identifier est exclu du concours.

Anonymat des épreuves d'examens

10. Aucun principe général de droit n'impose l'anonymat des épreuves écrites lors d'un examen universitaire. Toutefois, si cette règle est introduite dans les modalités du contrôle des connaissances, elle doit alors être respectée.

Etudiants en situation de handicap

11. Les étudiants en situation attestée de handicap, même de façon temporaire, et qui ont préalablement obtenu une autorisation spécifique du service compétent, bénéficient de conditions particulières dans le cadre du déroulement des examens.

Régimes spéciaux

12. Les étudiants relevant de l'un des profils spécifiques énumérés au point 4.1.14 de la délibération du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2009² peuvent bénéficier d'une pédagogie adaptée et de modalités particulières d'assiduité et d'évaluation.

13. Les modalités du contrôle des connaissances doivent indiquer les aménagements d'études et d'examens proposés dans la formation considérée.

14. Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions doivent en faire la demande auprès du service de la scolarité de la composante dans le délai imparti après le début des enseignements du semestre.

Cas particulier des refus de participation à une épreuve pour motif religieux

15. Le service public de l'enseignement supérieur est laïc. L'administration doit tenir compte des contraintes inhérentes au fonctionnement du service et agir dans le respect des modalités d'organisation et du contrôle des connaissances.

16. Dans la détermination du calendrier des évaluations des étudiants, et si les modalités du contrôle des connaissances et les contraintes de service le permettent, la composante s'efforce d'organiser les examens et les contrôles à des dates auxquelles les convictions religieuses des candidats n'empêcheraient pas ceux-ci de s'y présenter.

17. Toutefois, dans le cas où une épreuve ne peut être organisée que le samedi ou un jour de cérémonie ou de fête religieuse, la composante est en droit de refuser de modifier la date de l'examen ou la date du contrôle continu prévue. Aucune session spéciale ou dérogatoire n'est organisée dans une telle situation, car cela ne permettrait pas d'assurer l'égalité de tous les candidats.

II. JURY

Composition

18. Le jury est composé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de chercheurs et de personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

19. La composition du jury doit garantir son impartialité, en excluant par avance, dans la mesure du possible, toute personne en relation familiale directe avec des candidats. Si lors du déroulement des épreuves, un membre du jury découvre que ses liens avec l'un des candidats sont susceptibles de mettre en cause son impartialité, il doit se retirer du jury. Ce retrait constitue un motif légitime d'absence.

Désignation

20. La composition des jurys est arrêtée par le Président de l'université ou, sur sa délégation, par les Directeurs de composante.

21. Conformément aux règles générales relatives aux modalités d'évaluation des étudiants en Licence et en Master, le président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants chercheurs habilités à diriger des recherches.

22. La composition d'un jury et le nom de son président sont affichés au moins quinze jours avant le début des épreuves.

23. En cas d'indisponibilité de l'un des membres du jury connue avant les épreuves, son remplacement doit être assuré, sauf si les délais sont insuffisants pour le permettre³.

² Voir annexe n°1

³ Un délai d'une semaine est jugé suffisant

III. SUJETS

24. L'enseignant responsable de l'enseignement est responsable de la forme et de la nature du sujet.

25. Les sujets des épreuves écrites terminales doivent comporter, outre le texte du sujet lui-même :

- ▶ l'année universitaire, le semestre, le diplôme (et si nécessaire l'année dans le diplôme), la session d'examens, l'intitulé de l'enseignement sur lequel porte l'épreuve,
- ▶ la durée de l'épreuve,
- ▶ les documents et/ou les matériels de composition autorisés. En l'absence d'indication, aucun document ni aucun matériel n'est autorisé.

26. Tous les sujets doivent être remis au service de la scolarité compétent dans le délai fixé par la direction de la composante et au minimum huit jours avant l'épreuve.

IV. CONVOCATION AUX ÉPREUVES

27. La convocation aux épreuves terminales de première et de deuxième session se fait par voie d'affichage, sur des panneaux accessibles et réservés à cet effet, au minimum quinze jours avant le début des épreuves. Il est également recommandé de diffuser le calendrier des épreuves par le biais de l'ENT.

28. Cette convocation précise la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve. Il est souhaitable qu'elle précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés.

29. Une convocation individuelle doit être envoyée par courrier aux étudiants dispensés d'assiduité, à l'adresse qu'ils ont indiquée lors de leur inscription administrative ou, en cas de changement de leur adresse, à celle qu'ils doivent avoir communiquée au service de la scolarité compétent.

DEUXIÈME PARTIE : DÉROULEMENT DES EXAMENS

30. Le président du jury est compétent pour prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement des épreuves. Il est compétent pour décider de l'utilisation de sujets de remplacement lorsque ces derniers existent. Il doit être présent ou immédiatement joignable durant les épreuves.

I. ACCÈS AUX SALLES

Horaires

31. Les étudiants et les surveillants doivent être présents devant la salle d'examen quinze minutes au moins avant le début de l'épreuve.

32. Les étudiants ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.

33. Les candidats ne peuvent accéder à la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve, ou au-delà de la moitié de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est inférieure ou égale à une heure. Les candidats retardataires ne bénéficient d'aucune durée supplémentaire.

Identification

34. Les étudiants ne peuvent être admis à composer que sur présentation de la carte d'étudiant, ou, à défaut, de l'une des pièces d'identité suivantes :

- ▶ carte nationale d'identité,
- ▶ passeport,
- ▶ permis de conduire,
- ▶ carte de séjour.

35. Si un étudiant se présente au moment de l'épreuve sans figurer sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer. Toutefois, la note obtenue à cette épreuve ne sera prise en compte qu'après vérification de son autorisation à composer.

Placement et consignes

36. Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été assignée, lorsque tel est le cas. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

37. Sacs, porte-documents, cartables doivent être déposés à l'entrée de la salle d'examen à la demande des enseignants qui surveillent l'épreuve.

38. L'étudiant ne doit en aucun cas être en possession de documents non expressément autorisés pour l'épreuve.

39. L'étudiant ne doit pas être en possession d'un quelconque matériel de stockage et de transmission d'informations. Les agendas électroniques et les téléphones portables (même à usage d'horloge) doivent impérativement être éteints et rangés. Leur manipulation est strictement interdite durant l'examen.

40. En cas de port de tenues couvrant les oreilles d'un candidat ou d'une candidate, les surveillants peuvent s'assurer de l'absence de dispositif de communication électronique de nature à permettre une fraude. Lorsque le port de cette tenue répond aux prescriptions religieuses du candidat ou de la candidate, cette vérification se déroule dans des conditions compatibles avec le respect de ces prescriptions.

II. TENUE DE L'ÉPREUVE

Lecture des consignes

41. Les informations concernant la durée de l'épreuve, les possibilités de sortie de la salle de composition, les différentes interdictions, ainsi que les dispositions en matière de fraude doivent être communiquées avant le début de l'épreuve par le surveillant responsable de la salle.

Matériel d'examen

42. Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition.

43. Lorsque l'anonymat est prévu, le matériel d'examen doit permettre d'assurer la correction anonyme des copies.

Surveillance des épreuves

44. La surveillance des épreuves d'examen relève des personnels enseignants. Aucun enseignant, ATER et PAST inclus, ne peut être dispensé de surveillance d'examens, sauf s'il est provisoirement déchargé de la totalité de ses enseignements.

45. La désignation des surveillants est de la compétence du Directeur de composante. Pour les épreuves relevant du Département L1-Sciences, la Directrice des Etudes et de la Scolarité envoie aux Directeurs des composantes concernées une demande précisant le nombre d'enseignants nécessaires pour assurer la surveillance des épreuves. Les Directeurs des composantes adressent à la Directrice des Etudes et de la Scolarité la liste des enseignants choisis dans les délais requis.

46. Pour chaque salle d'examen, le Directeur de la composante désigne un surveillant responsable de salle. Pour les salles d'examen accueillant au moins 100 candidats, il est affecté au moins deux surveillants.

47. Le calendrier des surveillances doit parvenir aux enseignants au moins quinze jours avant le début de la session, ou de l'épreuve si celle-ci a lieu de façon isolée. Si pour une raison impérative, un enseignant ne peut assurer une surveillance, il lui appartient de pourvoir à son remplacement et d'en informer le service de la scolarité de la composante. Le Directeur de composante peut désigner, pour chaque demi-journée d'épreuves, des surveillants suppléants.

48. L'enseignant responsable du sujet est tenu d'être joignable pendant la durée de l'épreuve pour pouvoir être contacté en cas de problème ou de doute sur la rédaction ou la présentation du sujet. En cas d'empêchement majeur, il désigne un représentant qualifié et indique au service de la scolarité en charge des examens les coordonnées permettant de joindre ce dernier.

49. Les surveillants doivent assurer une surveillance effective et continue.

Déroulement des épreuves

50. Les candidats qui demandent à quitter la salle provisoirement ne peuvent y être autorisés qu'un par un et, de préférence, accompagnés d'un surveillant.

51. Aucun candidat n'est autorisé à quitter définitivement la salle avant la fin de l'épreuve pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à une heure et avant la première heure, pour les épreuves d'une durée supérieure.

52. À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, les candidats doivent remettre leur copie et émarger la liste de présence avant de quitter la salle.

53. La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.

54. A l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par le responsable de salle. Le procès-verbal doit préciser l'année, le semestre concerné, le diplôme, la session, l'enseignement sur lequel porte l'épreuve, la date, l'heure, le lieu et la durée de l'épreuve, le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents à l'épreuve, le

nombre de copies recueillies, ainsi que les observations ou incidents constatés pendant l'épreuve.

55. Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

III. TRAITEMENT DES INCIDENTS

Retards

56. En cas d'événement exceptionnel entraînant un retard massif des étudiants, il appartient au président du jury de décider de retarder le début de l'épreuve ou de la reporter. S'il n'est pas présent sur les lieux, le responsable de salle recueille ses instructions.

Fraude ou tentative de fraude⁴

57. Conformément aux dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, les usagers auteurs ou complices d'une fraude ou d'une tentative de fraude sont passibles des sanctions suivantes :

- ▶ avertissement ;
- ▶ blâme ;
- ▶ exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- ▶ exclusion définitive de l'établissement ;
- ▶ exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une duréemaximum de cinq ans ;
- ▶ exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

58. En cas de constatation de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes les mesures pour faire cesser cette situation, sans interrompre la participation à l'épreuve du candidat auteur présumé.

59. Le responsable de salle saisit les pièces ou/et les matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal qui est signé par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude. Lorsque ce dernier refuse de signer, mention en est portée au procès-verbal.

60. Lorsque la fraude n'est constatée qu'a posteriori (au moment de la correction par exemple), ce procès-verbal n'est pas requis. Toutefois, l'ensemble des pièces concourant à matérialiser la fraude doit être transmis.

61. Le Directeur de la composante concernée doit immédiatement informer le Président de l'Université qui décide d'engager, ou non, des poursuites en saisissant la section disciplinaire.

62. Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, la copie doit être corrigée dans les mêmes conditions que celles des autres candidats. Le jury ne peut en aucun cas attribuer à un étudiant la note zéro en raison d'un soupçon de fraude.

63. La délibération du jury est provisoire. Aucun relevé de notes ou aucune attestation de réussite ne peut être délivré à l'étudiant tant que la section disciplinaire ne s'est pas prononcée.

64. Lorsque l'examen comporte un second groupe d'épreuves, l'étudiant suspecté de fraude est admis à y participer si ses résultats le lui permettent.

65. Si les résultats de l'étudiant (en première ou en seconde session) le lui permettent, il peut s'inscrire dans l'année supérieure.

66. En cas de troubles affectant le bon déroulement des épreuves, le responsable de la salle prend les dispositions nécessaires afin de permettre la poursuite des épreuves dans de bonnes conditions. Il prévient le Directeur de la composante qui peut prononcer l'expulsion définitive de la salle de l'auteur ou des auteurs des troubles.

⁴Voir note interne du Service des Affaires Juridiques de l'université sur la procédure disciplinaire à l'égard des usagers en date du 3 novembre 2009, jointe en annexe n° 2.

Remise tardive des copies.

67. Un candidat n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où un étudiant continue à composer, mention doit en être portée sur le procès-verbal. Seul le jury peut apprécier les conséquences à tirer de ce comportement.

IV. EXAMENS ORAUX

68. L'étudiant doit être en mesure de prouver son identité au moyen de l'une des pièces visées au paragraphe 34 du présent règlement général. Sa présence doit être attestée par une signature sur la feuille d'émargement.

69. La durée de l'épreuve définie par les modalités du contrôle des connaissances et, le cas échéant, le temps de préparation prévu doivent être respectés.

V. CAS PARTICULIER DES CONCOURS

70. Du fait de leur nature particulière, les épreuves de concours peuvent être soumises à des modalités spécifiques. Ces dernières doivent être détaillées dans le règlement du concours, qui est porté à la connaissance des candidats au plus tard à la date de l'ouverture des inscriptions.

TROISIÈME PARTIE : CORRECTIONS, DÉLIBÉRATIONS ET COMMUNICATION DES RÉSULTATS

CORRECTIONS ET DÉLIBÉRATIONS DES JURYS

Corrections et préparations des délibérations

71. La correction des copies se déroule sous l'autorité de l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'épreuve. Il appartient au jury de désigner les correcteurs en son sein ou, le cas échéant, parmi d'autres personnes ayant participé aux enseignements. En cas de pluralité de correcteurs, l'enseignant dont la matière a fait l'objet de l'épreuve, veille à l'harmonisation des corrections et des notes dans le respect du principe d'égalité entre étudiants.

72. En règle générale, une double correction n'est pas de droit. Néanmoins, si les modalités du contrôle des connaissances propres à un diplôme ou si le règlement d'un concours imposent une double correction, son non-respect entraîne l'irrégularité de l'épreuve et son annulation.

73. L'annotation des copies n'est pas obligatoire. Elle est vivement recommandée.

74. Les notes sont transmises par l'enseignant responsable au service de la scolarité en charge des examens dans les délais et suivant les modalités fixés dans chaque composante.

75. Lorsque l'anonymat est prévu, la correction des copies doit être faite sous anonymat. Les copies corrigées sont rendues au service de la scolarité compétent, qui lève l'anonymat et enregistre les notes.

76. Aucune des notes obtenues aux épreuves d'examens ne doit être communiquée aux candidats avant la tenue du jury. Dans les cas exceptionnels où une note le serait, cela ne pourrait être qu'à titre provisoire et « sous réserve de la délibération du jury ». Elle ne deviendra définitive qu'après délibération du jury.

Délibération du jury

77. Les membres du jury sont convoqués au moins une semaine avant les délibérations selon des modalités définies dans chaque composante.

78. Le jury doit siéger et délibérer en formation complète, sauf cas de force majeure ou motif légitime.

79. La délibération du jury a lieu en séance non publique et en la seule présence de ses membres ; la présence du personnel administratif est admise au titre du secrétariat de la séance.

80. A chaque session, le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats. Le jury est ainsi compétent pour modifier, à la hausse comme à la baisse, les notes proposées par les correcteurs.

81. La validation d'un semestre et/ou la délivrance du diplôme sont prononcés à l'issue de la délibération du jury. Le jury de diplôme peut être réuni à chaque semestre. Il est en particulier fortement recommandé de le réunir lorsque des étudiants sont en mesure d'être diplômés à l'issue du premier semestre de l'année universitaire.

82. Les différents éléments (copies, rapports, mémoires, procès-verbaux de déroulement d'examen...) qui ont servi aux notations, ainsi que les listes d'émargements et les procès-verbaux de déroulement des épreuves doivent être mis à la disposition du jury lorsqu'il délibère.

83. Un procès-verbal de délibération est dressé sous la responsabilité du président du jury.

84. Les membres du jury présents émargent le procès-verbal de délibération. Le procès-verbal doit être daté et signé par le président du jury qui l'arrête dans sa forme définitive.

85. Après une délibération proclamant les résultats des épreuves, un jury ne peut pas procéder à une appréciation supplémentaire des mérites d'un candidat, ni modifier ses résultats. Cependant, une erreur matérielle constatée dans le procès-verbal⁵ doit être aussitôt signalée au Président de l'université, ainsi qu'au président de jury. Il appartient au seul jury de rectifier cette erreur et de procéder à une nouvelle délibération dans sa formation complète.

86. Si la modification conduit à prendre une décision défavorable à l'égard de l'étudiant⁶, cette modification doit intervenir dans un délai de quatre mois au plus, et uniquement aux fins de corriger une irrégularité ou une erreur.

87. Au-delà du délai de quatre mois, à l'exception du cas de fraude imputable à l'étudiant, la délibération ne peut être modifiée que dans un sens favorable au candidat et sur sa seule demande.

88. Une nouvelle délibération n'est pas nécessaire pour corriger les erreurs matérielles commises en reproduisant la délibération du jury.

II. PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET DÉLIVRANCE DES DIPLOMES

89. Il convient de distinguer les résultats des examens (c'est-à-dire la mention « admis » ou « ajourné »), des notes obtenues par les étudiants.

Publicité des résultats

90. Les résultats des examens (« admis » ou « ajourné ») sont portés à la connaissance des étudiants par la voie d'un affichage dans les composantes. Le document affiché ne doit comporter aucune rature qui ne serait pas signée par le président du jury.

91. Dans la mesure où l'affichage des résultats des examens a pour objet d'assurer la publicité de la délibération du jury, l'anonymat n'est pas requis sur les listes. Il est toutefois autorisé.

Communication des notes

92. Les notes obtenues par un candidat ne sont communiquées qu'à celui-ci.

93. La notification individuelle de ses notes à un étudiant lui est donnée via son ENT ou par la délivrance d'un relevé de notes. La notification doit indiquer les voies de recours et leur délai.

Attestation de réussite et délivrance du diplôme

94. Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme doit être fournie aux étudiants qui en font la demande, au plus tard trois semaines après la proclamation des résultats.

95. Le diplôme est un document sécurisé. Il est élaboré conformément aux dispositions réglementaires en vigueur⁷. Le Bureau Central des Etudes au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité s'assure du respect de la réglementation dans le maquetage et le paramétrage des diplômes.

96. Le diplôme est délivré au plus tard dans un délai de six mois.

⁵ Comme par exemple une erreur dans le décompte des points ou le report des notes.

⁶ Abaissement d'une note, suite à une erreur matérielle dans le report de notes, par exemple.

⁷ Les diplômes de Licence et de Master, en particulier, doivent être conformes aux dispositions de la circulaire n°2006-202 du 8 décembre 2006.

97. Toute personne peut demander que lui soit établi le duplicata de son diplôme si le document original a été détruit, perdu ou volé. Elle doit alors fournir une déclaration sur l'honneur accompagnée de toutes les pièces justificatives permettant de vérifier la réalité de la situation alléguée (déclaration de sinistre, récépissé de plainte...). La mention « duplicata » doit figurer sur le nouveau document. Il est impossible de délivrer un duplicata à une personne dont l'obtention du diplôme original n'a pas été prouvée. La demande de duplicata doit être faite auprès du Bureau Central des Etudes au sein de la Direction des Etudes et de la Scolarité.

III. CONSULTATION DES COPIES ET RÉGLES DE CONSERVATION.

Consultation des copies et entretien avec le jury

98. Lors de la publication des résultats, les composantes informent les étudiants des modalités pratiques prévues pour la communication des copies et/ou pour les entretiens avec le jury.

99. Les copies d'examens ou de concours sont des documents administratifs à caractère nominatif. Elles doivent être communiquées aux étudiants qui en font la demande dans un délai raisonnable et uniquement après la proclamation par le jury des résultats définitifs. Ce droit d'accès peut être exercé sur place par consultation directe des copies ou par la délivrance de photocopies aux frais du demandeur.

100. Comme pour toutes données à caractère personnel portant une appréciation ou un jugement de valeur sur une personne physique nommément désignée ou facilement identifiable, ce droit n'est ouvert qu'aux étudiants et qu'en ce qui concerne leurs propres copies.

101. Il est recommandé de prévoir une possibilité d'entretien avec le jury pour les étudiants qui en feraient la demande. Ce dispositif est mis en oeuvre dans les conditions définies par les composantes.

Règles de conservation

102. La durée légale de conservation des copies est d'un an au minimum à partir de la publication des résultats. Les copies qui font ou qui sont susceptibles de faire l'objet d'un litige doivent être conservées jusqu'à ce qu'il ait été statué à titre définitif sur l'issue de celui-ci.

103. La conservation, l'échantillonnage ou la destruction des documents et copies concernant les examens et concours doivent être réalisés conformément à l'instruction DAF/DPACI/RES/2005/003 du 22 février 2005.

RÈGLES GÉNÉRALES RELATIVES AUX MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS EN LICENCE ET EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

(Conseil d'administration du 30 avril 2013)

1. PRÉAMBULE

Les composantes soumettent au CEVU et au CA chaque année, à une date déterminée, leurs modalités d'évaluation des étudiants y compris pour les enseignements mutualisés.

Lorsque sont proposées des dérogations aux règles générales inscrites dans le présent document, elles transmettent à la Vice-présidence Formation initiale et continue leurs modalités d'évaluation des étudiants, l'extrait de la délibération de leur conseil, le résultat du vote et la liste d'émargement des conseillers. Ces documents font foi des présences et des débats.

Lorsque les circonstances l'y conduisent, la Vice-présidence réunit une commission tripartite constituée de trois élus au CA appartenant à des collèges distincts, trois élus au CEVU appartenant à des collèges distincts et six élus au conseil de la composante appartenant à des collèges distincts et ne siégeant ni au CEVU, ni au CA. Cette commission a pour but de proposer au CEVU de nouvelles modalités de contrôle d'évaluation des étudiants dans un délai de quinze jours.

2. RÈGLES RELATIVES À LA LICENCE

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Licence. Elles sont prévues au point 2.1 ci-après.

En outre, pour l'année universitaire 2013-2014, les composantes, en accord avec la Vice-présidence Formation initiale et continue, adoptent l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Licence :

- soit, dans les conditions figurant au point 2.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale.
- soit, dans les conditions figurant au point 2.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu ;

2.1. Dispositions générales applicables au cursus de Licence

2.1.1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Tout étudiant peut acquérir les unités d'enseignement constitutives de son cursus, de manière progressive, année après année, quelle que soit ce nombre d'année.

2.1.2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

2.1.3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.

Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.

Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent être dispensés d'assiduité. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accès à ce profil spécifique.

Pour l'ensemble du document l'expression «Etudiants à profil spécifique» renvoie à la définition suivante adoptée par le CA du 30 juin 2009. Constituent des profils spécifiques les situations suivantes :

- Etudiant salarié à partir de 10 heures de travail par semaine,
- Etudiant sportif ou arbitre de haut niveau,
- Etudiant en situation de handicap,
- Etudiant en situation de longue maladie,
- Etudiant artiste confirmé,
- Etudiant chargé de famille et étudiante enceinte,
- Etudiant engagé en situation de responsabilité dans une association dont l'objet est en lien avec l'université ou étudiant élu des Conseils de l'université ou des Conseils d'UFR ou pouvant attester d'une activité significative dans la vie associative au sein de l'université ou d'une composante.

2.1.4 Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre.

En cas de non-validation de l'un ou des deux semestres d'une année, l'étudiant devra se réinscrire l'année suivante à ces éléments non validés. Il pourra cependant compléter son inscription semestrielle par des UE de l'année supérieure. La somme totale en ECTS des UE suivies ne pourra pas, par défaut, excéder 30 ECTS par semestre. Cette progression est subordonnée aux prérequis pédagogiques propres à chaque UE. Elle est également soumise à la compatibilité des emplois du temps.

Les maquettes ou les modalités du contrôle des connaissances propres à chacune des formations font état des prérequis pédagogiques pour chaque UE.

Par dérogation aux principes énoncés ci-dessus, l'étudiant peut être autorisé à s'inscrire à un nombre d'UE correspondant à plus de 30 crédits ECTS par semestre.

Les modalités d'évaluation propres à chacune des formations de Licence et adoptées par les instances compétentes précisent les conditions dans lesquelles ces dépassements sont possibles.

L'instance chargée d'appliquer ces dérogations (jury ou commission pédagogique) est désignée par la composante.

La dérogation est consignée dans un contrat pédagogique signé par le responsable pédagogique et par l'étudiant.

2.1.5. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg.

Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année.

2.1.6. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis.

Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

2.1.7. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre.

Il est créé des jurys d'année. A l'issue de chacune des deux sessions d'examens, le jury d'année se prononce sur la validation par compensation de deux semestres immédiatement consécutifs, tels que définis au point 2.1.8 ci-après.

Il est créé des jurys de diplôme. Le jury de diplôme prononce la délivrance du diplôme.

2.1.8. Compensation

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA sur proposition du CEVU, la compensation s'opère à l'intérieur d'une UE et entre UE d'un même semestre, sans note éliminatoire. Elle s'opère aussi entre les deux semestres d'une même année d'études.

Au niveau de l'UE : les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant y obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Au niveau du semestre : les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles, sans note éliminatoire. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

Au niveau des deux semestres d'une même année d'études : la compensation opère entre les moyennes obtenues aux deux semestres immédiatement consécutifs d'une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

Au niveau du diplôme : les semestres de la Licence ne se compensent pas entre eux, à l'exception de deux semestres immédiatement consécutifs dans une même année d'études, c'est-à-dire entre les semestres 1 et 2, ou entre les semestres 3 et 4, ou entre les semestres 5 et 6.

- Etudiant élu au CROUS

- Toute autre situation particulière retenue par le directeur de la composante après avis de l'équipe pédagogique

Toutefois, lorsqu'un seul semestre n'est pas validé et que la moyenne des six semestres est égale ou supérieure à 10/20, le jury de diplôme a la possibilité d'accorder la compensation de ce semestre non validé. L'étudiant peut déclarer renoncer au bénéfice de cette compensation.

2.1.9. Calcul de la moyenne générale en Licence

La moyenne générale obtenue en Licence est la moyenne des notes des six semestres, sans pondération des semestres.

En cas de dispense de semestre, la moyenne générale en Licence est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés,

sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg.
Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.
En cas de réorientation, la moyenne générale obtenue au diplôme est la moyenne des notes des seuls semestres effectués dans le diplôme terminal.
L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Licence.
Des points de jury peuvent être accordés pour l'attribution d'une mention.

2.1.10. Diplôme intermédiaire de DEUG

La réussite au diplôme intermédiaire de DEUG repose sur la réussite aux quatre premiers semestres de Licence. Toutefois, la compensation opère, sans note éliminatoire, entre les semestres 1 et 2 et entre les semestres 3 et 4.
La moyenne générale obtenue au DEUG est la moyenne des quatre premiers semestres de Licence, sans pondération des semestres.
En cas de dispense de semestre, la moyenne obtenue au DEUG est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg.

2.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues à des épreuves dans des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

2.1.12. Capitalisation

L'acquisition d'une UE emporte celle des crédits européens correspondants.
Les éléments constitutifs d'une UE ne sont pas affectés individuellement de crédits européens.
Une UE acquise ne peut plus être représentée à un examen, quel que soit le parcours d'études où elle est inscrite.
Une UE non acquise appartenant à un semestre validé ne peut pas être représentée à un examen en vue d'améliorer la note de ce semestre. Elle peut toutefois être représentée à un examen si elle est inscrite dans un autre diplôme (mention ou spécialité).
En cas de redoublement ou de modification de l'offre de formation, les UE acquises au titre d'une année universitaire antérieure et ne figurant plus au programme du diplôme font l'objet de mesures transitoires. Les mesures transitoires préservent le nombre de crédits européens acquis par l'étudiant.
La validation d'un semestre emporte l'acquisition des 30 crédits européens du semestre. La validation de la Licence emporte l'acquisition des 180 crédits européens de la Licence.

2.2. Régime de l'évaluation continue intégrale

2.2.1. Principe général de l'évaluation continue intégrale

L'évaluation continue intégrale consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements, ce qui rend inutile le recours à des sessions terminales d'examens.
Elle doit permettre à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et compétences visées dans une UE.
Elle n'a pas nécessairement pour objectif d'évaluer tous les contenus pédagogiques d'une UE.

2.2.2. Organisation de l'évaluation continue intégrale

L'organisation temporelle de **toutes les évaluations** (avec et sans convocation) est établie de façon concertée dans l'équipe pédagogique de la formation. Le responsable du parcours ou de la spécialité concertée, ou le directeur des études (ou appellation équivalente) si cette fonction est prévue par la composante porteuse de la formation est le responsable de ce calendrier, il a donc autorité au sein de l'équipe pédagogique pour garantir la meilleure coordination possible entre les évaluations. L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante (ou la scolarité centrale) et la DALI.

L'emploi du temps. Le planning des évaluations avec convocation (qui doivent être identifiées comme telles dans les modalités d'évaluation de chaque formation de Licence) sera publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées obligatoirement 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à profil spécifique (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

2.2.3. Nombre d'évaluations par UE

L'élément de base de l'évaluation et de la compensation est l'UE. Un minimum de trois notes est exigible pour une UE, aucune note ne pouvant contribuer pour plus de 50% de la moyenne de l'UE.

Le nombre global de notes est à apprécier en fonction du nombre d'ECTS et/ou du nombre d'enseignements qui composent l'UE, ainsi que de la nature et de la durée des épreuves.

Les modalités d'évaluation, adoptées en conseil de composante et soumises au CEVU et au CA, peuvent tenir compte de situations pédagogiques particulières.

2.2.4. Modalités de correction des évaluations et de restitution pédagogique aux étudiants

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, et **en tout état de cause avant l'évaluation suivante**. Elle fait l'objet d'une correction selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En

particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

2.2.5. Absence aux épreuves ayant donné lieu à une convocation

En cas d'absence à une épreuve avec convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable.

A défaut de justification recevable, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Sont considérées comme des justifications recevables :

- Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.

- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes.

En cas d'absence justifiée à une épreuve avec convocation, une épreuve de substitution est organisée. L'enseignant responsable de l'examen initial en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale.

2.2.6. Absence aux épreuves n'ayant pas donné lieu à une convocation

La présence à ces épreuves est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence à une épreuve sans convocation, l'étudiant doit impérativement présenter une justification au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Sont considérées comme des justifications recevables :

- Une convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès du service de scolarité.

- Un empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original dans un délai n'excédant pas sept jours ouvrés après les épreuves concernées. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

D'autres motifs peuvent être mentionnés dans les modalités d'évaluation adoptées par les composantes. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est sanctionné par la note zéro à cette épreuve.

Une dispense totale ou partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée dans les conditions suivantes. convocation. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique.

- une dispense partielle de présence aux épreuves sans convocation peut être accordée pour des raisons jugées recevables.

L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard sept jours après l'épreuve. Une épreuve de remplacement peut lui être proposée par l'enseignant responsable de l'épreuve initiale, qui en définit les modalités ; elles peuvent être différentes de celles de l'épreuve initiale. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

2.3. Régime de contrôle terminal, combiné ou non avec un contrôle continu

2.3.1. Sessions d'examens

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre durant l'année universitaire. Les modalités d'évaluation des étudiants peuvent être prévues en partie sous la forme d'un contrôle continu. Dans ce cas, il peut constituer intégralement la première

session d'examens et contribuer à la session de rattrapage sous la forme d'un report de notes de TD et/ou de TP.

2.3.2. Absence aux épreuves terminales

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.

- Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

2.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.

Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes.

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.

- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable.

Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.

2.3.4. Report de notes de la session 1 à la session 2

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA après avis du CEVU, la session de rattrapage comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première.

Lorsque les notes obtenues à des épreuves en première session dans une UE non validée sont supérieures ou égales à 10/20, elles sont reportées pour la session de rattrapage, sans possibilité de renonciation.

Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la première session peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

2.3.5. Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à un contrôle continu, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux

Des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

3. RÈGLES RELATIVES AU MASTER

Des dispositions générales sont applicables au cursus de Master. Elles sont prévues au point 3.1 ci-après.

En outre, les composantes peuvent adopter l'un des deux systèmes suivants pour l'évaluation des étudiants en Master :

- Soit, dans les conditions figurant au point 3.2 ci-après, des modalités d'évaluation continue intégrale dans la continuité pédagogique des modalités mises en œuvre en Licence;

- Soit, dans les conditions figurant au point 3.3 ci-après, des modalités de contrôle terminal qui peuvent être combinées avec un contrôle continu.

3.1. Dispositions générales applicables au cursus de Master

3.1.1. Inscription administrative

Elle consiste à inscrire un étudiant dans l'une des formations proposées par l'université. Ce processus annuel et obligatoire implique la collecte des données administratives nécessaires concernant l'étudiant, le paiement des droits, la détermination du statut de l'étudiant et de sa situation par rapport à sa couverture sociale.

L'inscription administrative s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU. Deux inscriptions administratives sont autorisées en première année de Master.

La limitation à deux inscriptions administratives n'est pas opposable aux étudiants qui, ayant obtenu un Master, souhaitent acquérir des compétences complémentaires dans d'autres Masters habilités.

Lorsqu'un étudiant est déclaré ajourné au Master, le jury de Master peut l'autoriser à se réinscrire en deuxième année de Master.

3.1.2. Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique consiste pour un étudiant à s'inscrire aux différents enseignements de la formation en fonction de la maquette, de ses souhaits et de ses acquis.

Elle s'effectue conformément au calendrier adopté annuellement par le CA après avis du CEVU.

Elle est obligatoire. En l'absence d'inscription pédagogique, l'étudiant n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves d'évaluation.

3.1.3. Assiduité

Un contrôle de l'assiduité peut être instauré.

Les modalités annuelles d'évaluation en définissent les conditions de mise en œuvre, les enseignements concernés et les conséquences pédagogiques d'un défaut d'assiduité.

3.1.4. Etudes accomplies à l'étranger

Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux

conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant, au même titre que les études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique, et les notes sont validées par un jury de semestre et/ou d'année

3.1.5. Validation d'acquis

Les commissions pédagogiques (régies par le décret n° 85-906 du 23 août 1985) sont chargées de la validation des acquis. Les validations d'acquis prononcées par les commissions pédagogiques se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s), d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE. L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les semestres, les UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, du semestre ou de l'UE.

3.1.6. Jurys

Il est créé des jurys de semestre. Le jury de semestre est souverain pour prononcer la validation ou la non-validation d'un semestre. Il est créé des jurys de diplôme. Ces jurys sont différents des jurys de semestre. Ils prononcent l'admission au diplôme. Le Président du jury de diplôme de Master est désigné parmi les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches.

3.1.7. Compensation

Compensation au sein de l'UE

Les notes qui, affectées de leurs coefficients respectifs, entrent dans le calcul de la note d'une UE se compensent entre elles, sans note éliminatoire. L'UE est validée dès lors qu'un étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

Compensation semestrielle

Les notes des UE d'un même semestre se compensent entre elles. Le semestre est validé si la moyenne des UE le composant, affectées de leurs coefficients respectifs, est égale ou supérieure à 10/20.

Compensation entre les semestres

Les notes des semestres du Master ne se compensent pas entre elles. Toutefois, au sein d'une même année de Master, une compensation des notes des semestres peut être instaurée.

3.1.8. Calcul de la moyenne générale en Master

La moyenne générale en Master est la moyenne des notes des quatre semestres, sans pondération des semestres. L'attribution d'une mention (assez bien 12/20 ; bien 14/20 ; très bien 16/20) est calculée sur la moyenne générale obtenue en Master. Le jury de Master peut accorder des points de jury pour l'attribution d'une mention. En cas de dispense de semestre(s), la note du Master est la moyenne des notes des seuls semestres effectués à l'Université de Strasbourg. En cas de réorientation, la note du diplôme est la moyenne des quatre semestres accomplis par l'étudiant à l'Université de Strasbourg. Les études accomplies à l'étranger, selon un contrat pédagogique réalisé dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont considérées comme des études accomplies à l'Université de Strasbourg. Les modalités d'évaluation de l'étudiant en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique.

3.1.9. Diplôme intermédiaire de Maîtrise

La réussite au diplôme intermédiaire de Maîtrise repose sur la réussite à chacun des deux premiers semestres du Master. Les semestres ne se compensent pas entre eux, sauf application des dispositions prévues au point 3.1.7 ci-dessus. La note de Maîtrise est la moyenne des notes des deux premiers semestres du Master, sans pondération des semestres.

3.1.10. Report de notes de la session 1 à la session 2

Sous réserve d'autres modalités validées par le CA après avis du CEVU et lorsqu'est organisée une seconde session, elle comporte des épreuves terminales en même nombre et de même nature que la première. Les notes supérieures ou égales à 10/20 des épreuves d'une UE non validée sont reportées de la session 1 à la session 2, sans possibilité de renonciation. Les composantes désirant permettre aux étudiants de renoncer aux notes supérieures ou égales à 10/20 dans les épreuves des UE non acquises à la première session peuvent prévoir une dérogation dûment précisée dans le cadre des modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

3.1.11. Conservation de notes d'une année à l'autre

Les notes des épreuves supérieures ou égales à 10/20 des UE non acquises ne sont pas conservées d'une année à l'autre.

3.2. Régime de l'évaluation continue intégrale

3.2.1. Règles générales

Les dispositions figurant ci-dessus des points 2.2.1 à 2.1.6 sont aussi applicables en Master.

3.2.2. Cas particulier d'un mémoire de recherche ou d'un rapport de stage

L'évaluation d'un stage de recherche et d'un mémoire de recherche est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la

composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises au CEVU et au CA. Le jury devant lequel ce mémoire est présenté doit comporter au moins un membre habilité à diriger des recherches. L'évaluation d'un stage professionnel et d'un rapport de stage est prévue dans les modalités proposées par le conseil de la composante à laquelle est rattachée la formation et qui sont soumises au CEVU et au CA.

3.3. Régime de contrôle terminal, combiné ou non avec un contrôle continu

Une seconde session d'examens peut être organisée. La mention de l'organisation de la seconde session d'examens figure dans les modalités annuelles d'évaluation des étudiants.

Les épreuves écrites terminales sont anonymes.

3.3.1. Organisation des épreuves

Organisation des contrôles continus

Lorsque l'évaluation comporte un contrôle continu et une épreuve terminale, l'organisation du contrôle continu doit intervenir au moins quinze jours avant la fin du semestre. Ce délai de quinze jours ne s'impose pas à un enseignement évalué uniquement grâce à des contrôles continus, ou aux travaux dirigés ou aux travaux pratiques.

Organisation des contrôles terminaux : des épreuves terminales anticipées peuvent être organisées si l'enseignement s'achève avant la fin du semestre.

3.3.2. Absence aux épreuves terminales

En cas d'absence à une épreuve de contrôle terminal, l'étudiant est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Toutefois, une épreuve de remplacement peut être accordée par le Président du jury, au cas par cas, en particulier dans les circonstances suivantes :

- Convocation à un concours de recrutement de la fonction publique ; la convocation doit être déposée au moins trois jours avant les épreuves auprès de leur service de scolarité.
- Empêchement subit et grave, indépendant de la volonté de l'étudiant et attesté auprès du service de scolarité par un justificatif original présenté au service de scolarité dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un certificat original est recevable. Un accident, une maladie obligeant à un arrêt, une hospitalisation, le décès d'un proche constituent des cas recevables dans cette circonstance.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées aux étudiants à profil spécifique.

3.3.3. Absence aux épreuves de contrôle continu

La présence aux épreuves de contrôle continu est obligatoire, sauf dans les cas de dispense.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est sanctionné par un zéro à cette épreuve.

Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu et que l'étudiant est absent à toutes ces épreuves, sans justification, il est déclaré défaillant quels que soient les résultats obtenus par ailleurs.

Une dispense totale ou partielle de contrôle continu peut être accordée dans les conditions suivantes.

- Les étudiants relevant d'un profil spécifique attesté peuvent bénéficier d'une dispense totale de contrôle continu. Ils doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivant leur accession à ce profil spécifique. Lorsque la première session ne comporte que des épreuves de contrôle continu, une épreuve de substitution doit être prévue dans le règlement des examens.

- Une dispense partielle de contrôle continu peut être accordée pour des raisons jugées recevables. L'étudiant doit en faire la demande et produire les justificatifs auprès de son service de scolarité avant l'épreuve ou, en cas d'événement imprévu, au plus tard dans un délai de rigueur de sept jours ouvrés, sauf cas de force majeure. Seul un justificatif original est recevable.

Une épreuve de remplacement peut lui être proposée. A défaut, il n'est pas tenu compte de la note manquante.



ARTS PLASTIQUES



DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT
DEMANGE MICHEL

SECRETARIAT
LOBSTEIN VALÉRIE / RUNGASSAMY BRENDA / MORGENTHALER NICOLAS

CONTACTS
PALAIS UNIVERSITAIRE, SALLE 28
artsvisuels@umb.u-strasbg.fr
03 68 85 68 16
HORAIRE D'OUVERTURE: 9H - 12H

département *Arts visuels*

enseignant-e-s

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT : DEMANGE MICHEL

RESPONSABLE LICENCE PREMIÈRE ANNÉE : VERRY Frédéric

RESPONSABLE LICENCE DEUXIÈME ANNÉE : BIRY-FETIQUE Marie-Odile

RESPONSABLE LICENCE TROISIÈME ANNÉE : LANIOL Eric

RESPONSABLE MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES : GATTINGER Katrin & RĀSZ Germain

RESPONSABLE MASTER CRITIQUE-ESSAIS : RĀSZ Germain

RESPONSABLE MASTER ENSEIGNEMENT PARCOURS CAPES : JĀRĀME Jean

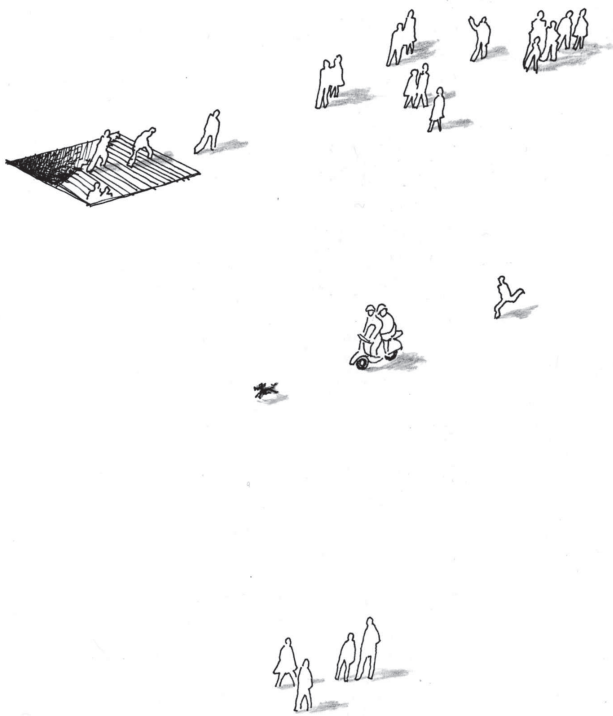
RESPONSABLE MASTER ENSEIGNEMENT PARCOURS AGRĀGATION : DEMANGE Michel

PERMANENTS & TITULAIRES

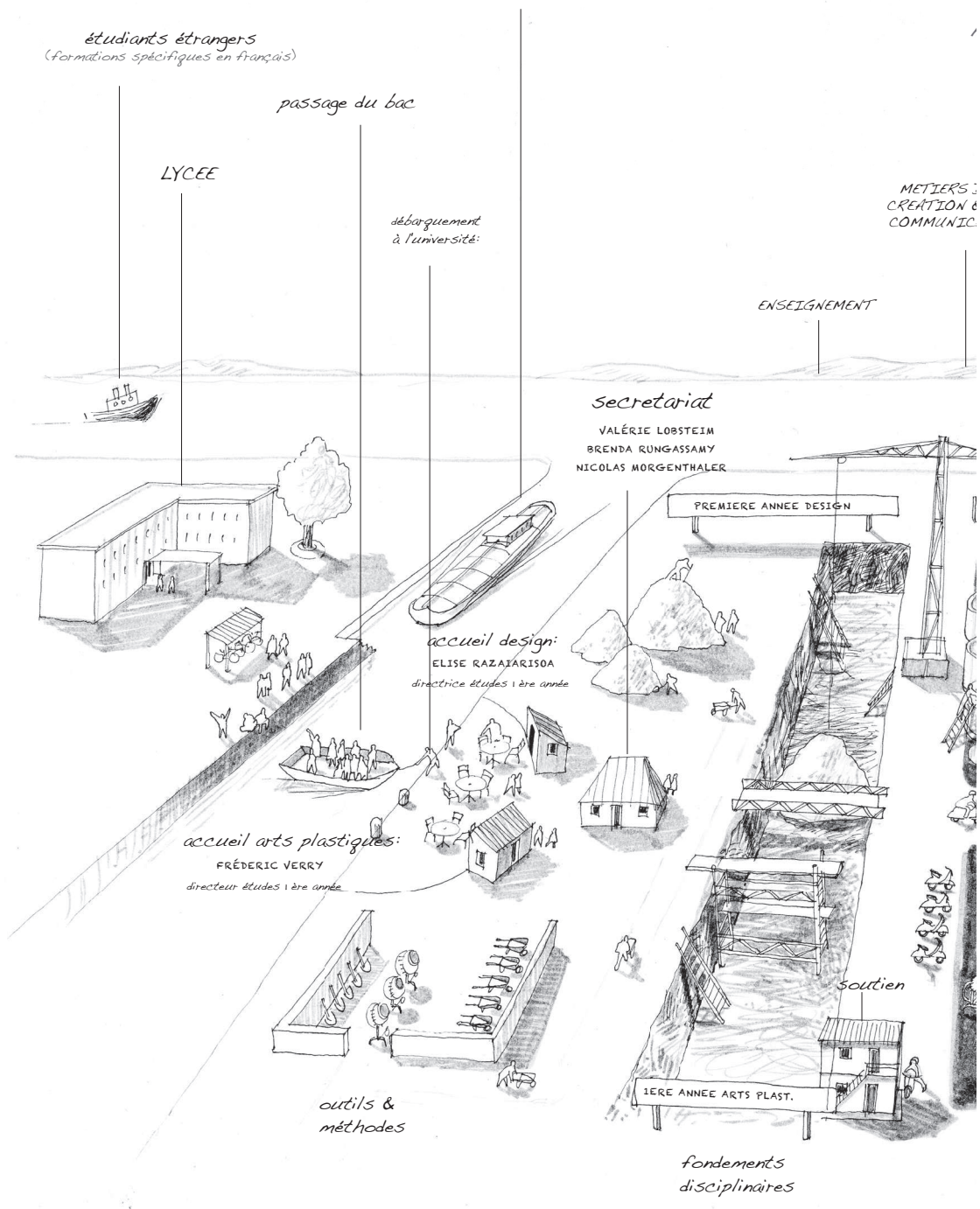
BELCĀIL Catherine (MCF)
BIRY-FETIQUE Marie-Odile (MCF)
BĀGOC Janig (MCF)
DEMANGE Michel (MCF)
DUPUIS Bruno (IR)
GATTINGER Katrin (MCF)
GOULON Benjamin (PAST)
JĀRĀME Jean ((PRAG)
JORDY Catherine (PRCE)
LAFORGE Wilfried (ATER)
LANIOL Eric (MCF)
LITZLER Pierre (PR)
PAYOT Daniel (PR)
PENCENAT Corine (MCF)
RAZAIARISOA Elise (PRAG)
RĀSZ Germain (PR)
ROMAIN Eric (PRAG)
VERRY Frédéric (PRAG)
VINCENT-FERIA FranĀoise (PR)

INTERVENANTS & VACATAIRES

ALBRECHT Corinne
AMIOT Flore
ARBO Alessandro
BECHLER Damien
BISCHOFF Anne
BISCHOFF-FREGUIN Patricia
COHEN MichaĀl
COSTA Anne
CROCITTI Olivier
DEPOUTOT Daniel
ETTER ValĀrie
FARIAT Axelle
FLORENCON Laure
GOY Bernard
GRAFF Karine
HASER Catherine
HESS Jean-Louis
HEYD Marie
HYVERT Barbara
IMMELĀ Anne
IIEHAYEK Ilana
JONCHERAY Jeremy
KAM ClĀment
KASZTELAN Arnaud
KLEIN FranĀois FranĀois
KONSTANDINIDIS Dimitri
KUSTERER Garance
LARROQUE Tiphaine
NIEMOLLER Bernd
MATHIEU Pascale
MEYER Christophe
MICHEL Pierre
MONTZINGER Lionel
MROCZKOWSKI StĀphane
SCHREPFER Yves
SIMONIN Nicolas
PARET Philippe
PIGNOL Alexandra
POIROT Pascal
RĀSCH Pierre
SOME Roger
VERCEY Pierre
THOMAS StĀphane
VILLAUME Sylvie
WELCH Simon
WERCKMEISTER FranĀois

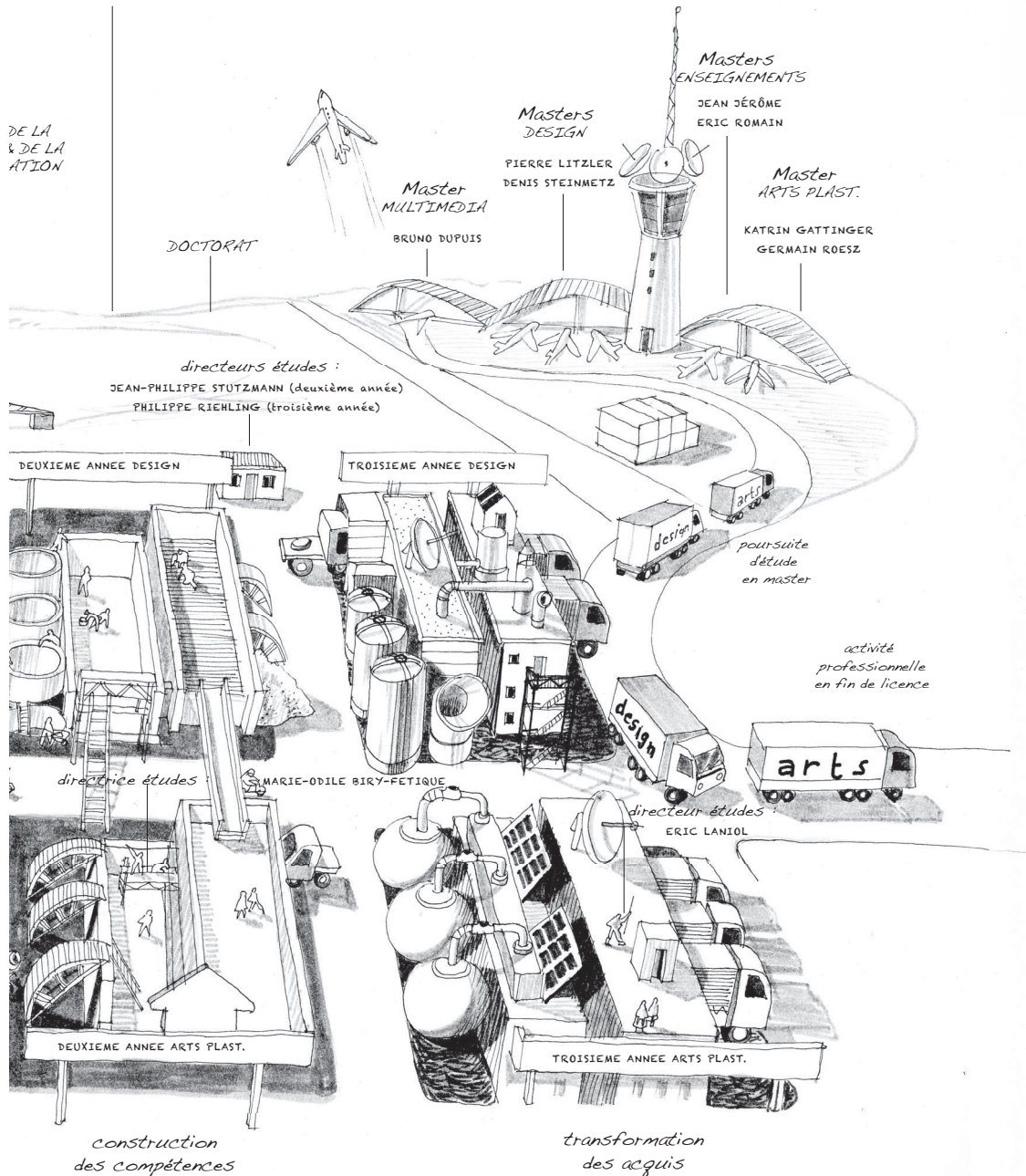


formation continue
(équivalences, validation acquis professionnels)



horizon professionnel

direction
MICHEL DEMANGE



les cursus de licence en *Arts visuels*

informations

ORGANISATION DES FORMATIONS

La Licence Arts Visuels propose **deux parcours : arts plastiques et design**. Outre certains cours théoriques communs, ces parcours sont distincts dès la première année de licence. Le descriptif du parcours design est présenté dans un livret guide séparé.

La durée de chaque parcours est de 3 ans, soit 6 semestres de 12 semaines chacun.

Nomenclature : Première année : L1/S1 et S2 ; Deuxième année : L2/S3 et S4 ; ; Troisième année : L3/S5 et S6 .

Les cours sont organisés en UE (Unité d'Enseignement) comprenant chacune un ou plusieurs modules identifiés par un code et doté d'un capital de crédits. Chaque semestre comporte 7 UE qui représentent 30 crédits. Une licence nécessite 180 crédits.

DÉBOUCHÉS

Si les études en arts visuels prédisposaient initialement aux métiers de la recherche et de l'enseignement (voir master recherche et masters enseignement en fin de livret), elles permettent aujourd'hui d'envisager un avenir dans les carrières artistiques traditionnelles ou professionnelles (sous réserve d'une formation complémentaire en master pro ou dans une autre formation). Les compétences techniques et théoriques et les capacités d'analyse et de création acquises favorisent en effet l'accès à de nombreux emplois dans les secteurs suivants :

Métiers de la création artistique, métiers d'art, métiers de la communication, de l'animation et la médiation artistiques ou culturelles, métiers de la photographie et du multimédia, métiers de la culture et du patrimoine, etc.

L'ENSEIGNEMENT

L'étudiant est invité, dans les deux premières années, à une formation générale articulant de manière inédite pratique, création et culture. Les deux parcours sont mutualisés pour la plupart des cours théoriques et pratiques fondamentaux.

Outre les enseignements communs et obligatoires, ce cursus offre de nombreuses options permettant à chaque étudiant d'approfondir ses compétences personnelles tout en découvrant des disciplines voisines et complémentaires. Il permet ainsi à chacun de constituer son propre parcours en fonction de ses projets professionnels.

Les enseignements dits "fondamentaux" visent tout d'abord à l'acquisition de méthodologies et de bases solides dans les principaux domaines artistiques: techniques de la représentation, ateliers spécialisés, expression artistique et communication visuelle, histoire de l'art ancien et contemporain, esthétique et théorie de l'art.

Par ailleurs, l'étudiant est invité à suivre des enseignements généraux lui permettant d'acquérir des compétences en informatique et la maîtrise d'une langue étrangère appliquée au domaine des arts visuels.

Dès le deuxième semestre, des cours de soutien ou de renforcement sont également prévus pour aider l'étudiant dans les domaines où ses pré-requis seraient insuffisants (culture artistique, rédaction, représentation...). Ces enseignements sont également destinés à accompagner l'étudiant dans ses projets professionnels.

Les objectifs de ce cursus d'études sont les suivants :

- Acquérir des bases solides et polyvalentes dans les différentes techniques et modes d'expression relevant des arts plastiques.
- Développer une culture approfondie et des connaissances diversifiées dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'esthétique et des sciences de l'art.
- Permettre à l'étudiant de développer une pratique personnelle étayée sur l'art, son histoire et son évolution contemporaine.
- Favoriser ses capacités d'analyse et de communication, développer sa maîtrise de l'expression orale et écrite.

LE PRINCIPE DU CONTRÔLE CONTINU

L'assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu.

Ce contrôle s'exerçant tout au long du semestre, il peut prendre des formes variées : dissertation, articles, réalisation pratique, exposés, comptes-rendus de lecture, dossiers ou mémoires, rapports de stage ou d'activité, oraux, etc.

Les activités soumises à une évaluation notées sont précisées par l'enseignant responsable dans le cadre de chaque module. Ces informations figurent dans le livret guide ou sont indiquées en début d'année.

La présence aux T.D. est impérative s'agissant d'une formation dont la méthodologie repose sur des acquisitions de savoirs et de savoir-faire progressifs et qui supposent un travail personnel et des corrigés réguliers. De même la participation et la prise de parole régulières contribuent à la formation de l'étudiant et permettent à l'enseignant de vérifier et de corriger le cas échéant la progression des acquis.

En conséquence, aucune absence ne sera tolérée sans un motif valable. Trois absences dans un module, sans justificatif, pourront être sanctionnées par la non validation de ce module.

Les étudiants qui ne peuvent suivre le contrôle continu (salariés, raisons de santé, étudiants cumulatifs, ...) doivent justifier d'une dispense de contrôle continu auprès des directrices ou directeurs d'études de chaque niveau (ou du directeur de département). Il leur appartient cependant de prendre régulièrement contact avec l'enseignant - et cela dès le premier cours - afin de rester informés de l'avancée des cours et des travaux et pour se renseigner précisément sur les conditions de l'évaluation qui leur sera réservée.

ÉVALUATIONS

Les cours et TD sont évalués suivant des règles fixées par chaque enseignant. Généralement celles-ci reposent sur la moyenne des travaux, épreuves ou dossiers composant le contrôle continu et suivant des coefficients éventuellement différents.

Certains enseignements, notamment théoriques, associent des travaux faits sur place et une épreuve finale.

Les étudiants dispensés de contrôle continu passent obligatoirement un examen ou une épreuve orale en fin de semestre. Il est rappelé aux étudiants salariés que les examens obligatoires de fin de semestre ne peuvent être différés à leur convenance. Leur employeur est tenu de les libérer pour leur permettre de passer les épreuves suivant le calendrier qui sera arrêté par l'administration.

Une absence pour raison grave (accident, maladie grave, hospitalisation etc.) et attestée peut, *dans la mesure du possible*, donner lieu à une épreuve de remplacement (pour les examens terminaux seulement).

Il est recommandé de lire attentivement le livret guide pour bien comprendre la part de chaque module et de chaque sous module dans le système d'évaluation générale qui conditionne la réussite de chaque session et de chaque semestre.

Un module se caractérise principalement par un code qui est distinct. Dans une même UE, il peut y avoir un ou plusieurs modules (un ou plusieurs codes), et chaque module peut être lui-même subdivisé en un ou plusieurs enseignements (ou sous-modules) identifiés par un "intitulé" (de cours ou de TD).

Ces enseignements sont moyennés suivant des coefficients qui sont précisés ici et se compensent entre eux dans chaque UE (Unité d'Enseignement).

Si la moyenne des sept UE de chaque semestre est supérieure ou égale à 10/20, le semestre est validé. Si cette moyenne est inférieure à 10/20 l'étudiant est ajourné et déclaré "défaillant". Les UE se compensent entre elles . .

L'étudiant est alors invité à repasser tous les modules des UE en échec à la session de rattrapage de ce semestre.

Les UE et modules réussis (note finale supérieure ou égale à 10/20) sont définitivement capitalisés. (ainsi que les crédits (ECTS) afférents).

L1S1 *Arts plastiques*

LICENCE **PREMIER SEMESTRE**
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : VERRY FRÉDÉRIC

UE1

AR11AU01

LANGUES VIVANTES PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

GÉRÉ PAR LE CRAL



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

Contenus : Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

Objectifs (connaissances & compétences) : Consolidation des acquis linguistiques afin de mettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation : Définies par le CRAL

UE2

AR11AU02

MTU MÉTHODOLOGIE ET PROJET PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



AR10AM21 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 9H TD).

COSTA ANNE & HASER CATHERINE : 4 GROUPES (6 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Méthodologie universitaire générale et spécifique aux arts visuels (méthodologie de la rédaction d'analyse et de commentaire, recherche documentaire). Fonctionnement du cursus et des structures universitaires.

Objectifs (connaissances & compétences) : Compétences méthodologiques (capacités d'analyse, de rédaction), connaissance des modes de recherche documentaire, exploitation de ressources documentaires. Savoir se repérer à l'université et dans les années d'études.

Modalités d'évaluation : CC : exercices en autonomie et travaux sur place - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier d'exercices et épreuves de même nature - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

► **AR10AM22 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 9H TD)**

JORDY CATHERINE : 4 GROUPES (6 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Visites de musées et institutions dédiés aux arts visuels (Musée archéologique, Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Cathédrale, Musée des Beaux-Arts, Cabinet des Arts graphiques, Musée des Arts décoratifs, Aubette, Musée Tomi Ungerer, MAMCS)*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissance des institutions (spécificités des collections, structure, organisation, fonctionnement, métiers) liées aux arts visuels.*

Modalités d'évaluation : CC : dossier: compte-rendu des visites et interventions - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

UE3

AR11AU03

**MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF 3 - ECTS 9 / SIX MODULES

2 GROUPES DE CM

► **AR10AM32 THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN (12H CM & 36H TD)**



1. THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN CM ESPACE (COEF. 1 / 12H CM)

VERRY FRÉDÉRIC : 2 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

Contenus : *Histoire des techniques, des pratiques et des théories du dessin, de la préhistoire à nos jours. Étude des aspects matériels du dessin (techniques, outils, matériaux et supports), de ses fonctions (esquisse, projet, dessin de présentation, « graphisme » dans le sens du design), de ses théories (liens entre dessin et écriture, le « disegno », l'assujettissement à la peinture...), ainsi que des modes de représentation spécifiquement graphiques (perspective par exemple).*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Savoir identifier et nommer les techniques du dessin, les outils, les matériaux et les supports. Comprendre les enjeux et le statut des pratiques graphiques à différentes époques.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Épreuves de substitution : CC : une épreuve analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- LEYMARIE Jean, MONNIER Geneviève, ROSE Bernice, *Histoire d'un art : le dessin*, Skira, 1979.
- GOMBRICH Ernst, *L'art et l'illusion*, 1960, Gallimard, 1996 pour la traduction française.

► **2. THÉORIE ET PRATIQUE DU DESSIN TD (COEF. 2 / 24H TD)**

RAZAIARISOA ELISE : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 2H)

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES (PLACES LIMITÉES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Fondamentaux du dessin d'observation et du croquis (proportions, morphologie, contrastes, textures). Apprentissage des techniques et des méthodes de représentation à partir de référents et de situations variées, et à partir d'un outillage réduit (travail en noir et blanc : crayons, mines de plomb, pierre noire, encre).*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise des techniques et outils fondamentaux. Capacités d'observation et de restitution graphique de la silhouette, des proportions, de la morphologie, du volume, des ombres et des codes de la perspective.*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

► **3. PERSPECTIVE (INITIATION) (COEF. 1 / 12H TD)**

VERRY FRÉDÉRIC : 4 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Connaissance et maîtrise des codes liés à la représentation de l'espace et du volume.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtriser les concepts de base de la perspective (ligne d'horizon, point de fuite, lignes de fuite) et savoir les adapter dans des situations variées (avec ou sans modèle, à partir de contraintes précises, en sachant jouer des déformations inhérentes à certaines situations, etc.)*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

► **AR10AM33 THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (6H CM & 12H TD)**

► **1. THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (COEF. 1 / 6H CM)**

JÉRÔME JEAN : 2 GROUPES (3 SÉANCES DE 2H)

Contenus : *Ce cours permettra, dans un premier temps, de se familiariser avec un lexique et des notions spécifiques au domaine chromatique. Ces notions seront essentiellement puisées dans les ouvrages de peintres et pédagogues tels Johannes Itten (L'art de la couleur), Josef Albers (L'interaction des couleurs). Le cours permettra, dans un second temps, d'approcher les principales théories scientifiques, tels les apports de Newton, Young, Von Helmholtz, Chevreul. Dans un troisième temps seront abordées des questions d'ordre artistique et esthétique, marquées par les luttes du dessin et de la couleur (L'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, Rubens contre Poussin). Seront ensuite évoqués les points de vue des artistes théoriciens (Charles Blanc,*

Georges Seurat, Paul Signac, Wassily Kandinsky, Piet Mondrian) et des artistes - les réfractaires - tels Eugène Delacroix, les Impressionnistes, Paul Cézanne, Paul Gauguin, Vincent Van Gogh, Paul Sérusier, Henri Matisse. Enfin, une ouverture se fera sur les approches plus contemporaines de l'usage des couleurs par les artistes plasticiens et par les designers.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise du lexique des couleurs et des notions (les gammes, les contrastes, les harmonies des couleurs, les seuils de perception). Connaissances théoriques et historiques concernant la couleur dans un contexte culturel donné, capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Épreuves de substitution : CC : une épreuve analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- ALBERS Josef, *L'interaction des couleurs*, Paris, ed. Hazan, 2013.
- EISENMAN Leatrice & RECKER Keith, *Pantone, le vingtième siècle en couleurs*, Paris, ed. Huginn & Muninn, 2011.
- GAGE John, *Couleur & Culture. Usages et significations de la couleur de l'Antiquité à l'abstraction*, Paris, ed. Thames & Hudson, 2008.
- ITTEN Johannes, *L'art de la couleur*, Paris, ed. Dessain et Tolra, 2004.
- PASTOUREAU MICHEL *Les couleurs de nos souvenirs*, Paris, ed. Seuil, 2010.
- PASTOUREAU MICHEL, *Le petit livre des couleurs*, Paris, ed. Panama, 2005.
- ROQUE Georges, *Art et science de la couleur : Chevreul et les peintres, de Delacroix à l'abstraction, nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, ed. Gallimard, 2009.



2. THÉORIE ET PRATIQUE DE LA COULEUR (COEF. 1 / 12H TD)

JÉRÔME JEAN : 4 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Pratiques des théories de la couleur en articulation avec le cours magistral. Le travail se fera sous forme de dossiers, chaque dossier étant constitué d'un certain nombre de planches aux objectifs nettement ciblés. Par ailleurs, il sera également demandé à l'étudiant de mener une recherche plus personnelle concernant : soit une couleur, soit un artiste ou designer, ou tout autre domaine dont la couleur serait le fondement principal.

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise d'un médium spécifique - gouache, acrylique-, ses techniques d'application. Méthodologie de l'élaboration un dossier (ensemble de planches, articulation texte/image, qualité formelle).

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non



AR10AM34 THÉORIE ET PRATIQUE DE L'INFOGRAPHIE (COEF. 1 / 24H TD)

COHEN MICHAËL & MONTZINGER LIONEL : 4 GROUPES (12 SÉANCE DE 2H)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Initiation aux fondamentaux de l'infographie (logiciels de la suite Adobe : Photoshop, Illustrator, Indesign)

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtrise et connaissance des paramètres de l'image numérique (dimensions, couleurs, contrastes, résolution, format), de l'utilisation de calques, de la retouche et la modification d'image. Création de formes vectorielles. Création de documents visuels et mise en page. Le premier semestre sera davantage porté sur des exercices d'application, notamment dans la mise en relation des trois logiciels.

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

UE4
AR11AU04

MAJEURE THÉORIQUE HISTOIRE, STYLES ET TECHNIQUES DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

DEUX GROUPES DE CM

► AR10AM40 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 24H CM)

JORDY CATHERINE : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 2H)

Contenus : Histoire des arts plastiques, de l'architecture et des arts appliqués de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance : il s'agira d'apprendre à repérer la chronologie artistique et reconnaître les courants à travers l'étude d'œuvres majeures de l'histoire de l'art.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Épreuves de substitution : CC : épreuve(s) écrite(s) analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- BARATTE François, HOLTZMAN Bernard, *L'Art de l'Antiquité, tome 1. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, Réunion des Musées Nationaux.
- BARRUCAND Marianne, HECK Christian, PERIN Patrick et SPIESER Jean-MICHEL, *Histoire de l'art Moyen Âge : chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996.
- BERNARD Edina, CABANNE Pierre, DURAND Jannic, Gérard LEGRAND, *Histoire de l'art, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Larousse, 2010.
- GOMBRICH E. H., *Histoire De l'art, Paris, Flammarion*, 1990 ; En Poche : Paris, Phaidon, 2006.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Temps Modernes XVe-XVIII siècles*, Paris, Flammarion, 2010.
- SCHNAPP Alain (dir.), *Préhistoire Et Antiquité : Des Origines de l'humanité au monde classique*, Paris, Flammarion, 2010.

► AR10AM41 HISTOIRE DES ARTS ET DU DESIGN CONTEMPORAINS (COEF. 1 / 24H CM)

WERCKMEISTER FRANÇOIS : 2 GROUPES (12 SÉANCE DE 2H)

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES

Contenus : Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une première approche des principaux mouvements, œuvres et acteurs qui ont façonné l'histoire des arts visuels occidentaux de la fin du XIXe siècle aux années 1980.

• *Histoire des arts plastiques* : Lors du premier semestre seront étudiées les grandes évolutions de l'art des années 1880 à la Seconde Guerre mondiale. A un rappel des fondements de l'art moderne succédera une étude systématique des principaux mouvements qui ont jalonné la première moitié du XXe siècle : le Fauvisme, l'Expressionnisme, le Cubisme, les abstractions (en particulier Mondrian, Kandinsky et Malevitch), le Futurisme, Dada, le Surréalisme, etc.

• *Histoire du design* : le cours sur l'histoire du design permettra de découvrir les grandes étapes de l'évolution des formes architecturales et industrielles de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Seront notamment étudiées l'organisation de nouveaux rapports entre art et industrie dès le milieu du XIXe siècle, l'émergence de la notion d'arts appliqués, et l'émergence des premiers mouvements (Arts and Crafts, Art Nouveau...), structures de formation ou écoles (Darmstadt, Bauhaus...) ou courants esthétiques (fonctionnalisme, l'Esprit Nouveau, Le Style international...).

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Épreuves de substitution : CC : épreuve(s) écrite(s) analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- ARDENNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- BLISTENE Bernard, *Une Histoire de l'art du XXe siècle*, Paris, Beaux-arts Magazine / Centre G. Pompidou, 1999.
- BONY Anne, *Le Design, histoire, principaux courants, grandes figures*, Larousse, Paris, 2004 (rééd. 2008).
- FERRIER J.-Louis, *L'Aventure de l'art au XXe siècle*, Paris, éd. du Chêne, 1992.
- GAUVILLE Hervé, *L'Art depuis 1945, groupes et mouvements*, Paris, Hazan, 2007.
- GUIDOT Raymond (dir), *Design, techniques et matériaux*, Flammarion, Paris, 2006.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design, 1940 – 1990*, Hazan, Paris, 1994.
- MILLET Catherine, *L'Art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987.

► AR10AM42 MÉTHODOLOGIES DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (COEF. 1 / 18H TD).

BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE & KUSTERER GARANCE : 4 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Études d'œuvres et initiation aux techniques de l'analyse, analyses plastiques d'œuvres appartenant au corpus des cours magistraux.

Objectifs (connaissances & compétences) : Savoir repérer les caractéristiques essentielles d'une image (composition, rythmes, plans, perspective, contrastes chromatiques, lumières, etc.) et les transposer plastiquement sous forme de croquis (schémas, collages, prises de notes chromatiques) en variant et en adaptant ses outils (papiers et outillage). Comprendre les caractéristiques formelles qui permettent d'inscrire une œuvre dans un style et une époque.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

**MAJEURE RECHERCHE
 THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS VISUELS
 PARCOURS ARTS PLASTIQUES**
COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

COURS MUTUALISÉ ET TD SPÉCIFIQUE AU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

**► AR10AM50 ESTHÉTIQUE - HISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES DES SCIENCES DE L'ART
 (COEF. 1 / 12H CM)**

BÉGOC JANIG : 2 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

La figure du créateur dans les écrits sur l'art (1/2) : aspects socio-historiques et enjeux philosophiques.

Contenus : Conçu comme une introduction à la théorie de l'art, ce cours s'attache au regard que les grandes époques de l'histoire ont porté sur la figure de l'artiste. Tout en problématisant la question du discours (la pluralité des modes de pensée et d'écriture, le caractère historiquement construit des concepts et des catégories), il s'agit de saisir l'évolution du statut et de la condition sociale de l'artiste, de l'antiquité jusqu'au 19^e siècle, et d'étudier les différentes représentations du créateur qui ponctuent, parallèlement, les écrits sur l'art.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art. Capacité d'analyse, capacité rédactionnelle.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Épreuves de substitution : CC : épreuve(s) écrite(s) analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- ALBERTI, L. B., *De la peinture / De Pictura* (1435), Paris, Macula, 1999.
- BAUDELAIRE Charles, *Le Peintre de la vie moderne* (1863), in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1976.
- [COURBET Gustave], *Correspondance de Gustave Courbet* (1877), éd. Etablie par Petra Ten-Doesschate Chu, Paris, Flammarion, 1996.
- DE PILES Roger, *Cours de peinture par principes* (1708), Paris, Gallimard, 1989.
- DIDEROT Denis, *Essai sur la peinture. Salons de 1759, 1761, 1763*, Paris, Hermann, 1984.
- VASARI Giorgio, *Les Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes* (1550), 12 vol., Paris, Berger-Levrault, 1981-1989.

► AR10AM51 ATELIER RECHERCHE PLASTIQUE (INITIATION) (COEF. 1 / 18H TD)

SIMONIN NICOLAS & BELCEIL CATHERINE : 4 GROUPES (12 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Initiation à la recherche en arts plastiques. Monter un projet personnel à partir d'une incitation, le concrétiser (le choix des moyens d'expressions est libre dans cet atelier) et le défendre à l'oral.

Objectifs (connaissances & compétences) : Savoir construire un projet à partir de croquis, schémas, vues d'ensemble qui permettent d'évaluer les enjeux pratiques de la réalisation finale. Articuler une réflexion théorique à ce projet en se servant de sa culture personnelle et de la culture artistique indispensable à tout étudiant en arts plastiques. Les savoir-faire pratiques et théoriques acquis dans les autres cours sont ici mis en jeu dans le cadre d'une réflexion individuelle.

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG: non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG: non

UE6

AR11AU06

OUVERTURE ET DÉCOUVERTE / COMPLÉMENTAIRES PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

TD SPÉCIFIQUES AU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

► AR11AM61 ATELIERS (COEF. 1 / 18H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1

ATELIER GRAVURE

MEYER CHRISTOPHE : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : *Initiation aux techniques de l'estampe, niveau 1.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise des bases de la gravure et de l'impression en relief par des techniques traditionnelles (bois, lino) et innovantes (PVC laminé, supports composites ou de récupération) en vue de l'autonomie d'expression et d'édition.*

Très important ! *Pour la liste de matériel se rendre à l'adresse suivante : [http://ateliergravure.blogspot.fr/onglet "outillage recommandé"](http://ateliergravure.blogspot.fr/onglet%20outillage%20recommande)*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG: non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG: non

▷ CHOIX 2

ATELIER PHOTO

PARET PHILIPPE : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : *Prise de vue et tirage argentique en laboratoire.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Acquérir les notions de base en prise de vue et en développement noir et blanc.*

Matériel : *vous devez disposer d'un appareil photo argentique et vous procurer le papier photo. Les produits de développement sont fournis par l'université.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG: non

Épreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG: non

▷ CHOIX 3

MISE À NIVEAU
AMIOT FLORE : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus définis à la rentrée

Modalités d'évaluation : CC : définies par l'atelier design choisi - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : CC : non - CG : non
Épreuves de substitution : CC : définies par l'atelier design choisi - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : CC : non - CG : non

▷ CHOIX 4

ATELIER DÉCOUVERTE DESIGN : DESIGN PROJET
1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : *Initiation à la pratique du design dans quatre domaines fondamentaux (objet, communication, stylisme, espace) s'appuyant sur la méthodologie du projet : analyse du cahier des charges, constitution d'un cahier de tendance (collecte et organisation de références visuelles), d'un carnet de bord (réflexion, élaboration, analyse des possibilités de proposition, communication de la démarche réflexive), finalisation du projet sous forme de maquette, prototype, productions visuelles.*

Objectifs : *Développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication (écrite, visuelle), d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, volume), capacité à répondre à une incitation.*

Modalités d'évaluation : CC : définies par l'atelier design choisi - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : CC : non - CG : non
Épreuves de substitution : CC : définies par l'atelier design choisi - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : CC : non - CG : non

▶ AR11AM62

AUTRES CHOIX (COEF. 1)
GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée

L1 S2 *Arts plastiques*

LICENCE DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE : VERRY FRÉDÉRIC

UE1

AR11BU01

LANGUES VIVANTES PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

GÉRÉ PAR LE CRAL



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

Contenus : Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

Objectifs (connaissances & compétences) : Consolidation des acquis linguistiques afin de mettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation : Définies par le CRAL

UE2

AR11BU02

MTU MÉTHODOLOGIE ET PROJET PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES



AR10BM21 MÉTHODOLOGIE UNIVERSITAIRE ET DISCIPLINAIRE (COEF. 1 / 9H TD).

RAZAIARISOA ELISE : 3 GROUPES (6 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Renforcement de la méthodologie universitaire générale et spécifique aux arts visuels (méthodologie de la rédaction d'analyse et de commentaire), renforcement pratique

Objectifs (connaissances & compétences) : Compétences méthodologiques, capacités d'analyse, de rédaction, d'exploitation de ressources documentaires / compétences pratiques (graphisme, représentation, perspective)

Modalités d'évaluation : CC : exercices en autonomie et travaux sur place - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

► **AR10BM22 PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 9H TD)**

JORDY CATHERINE : 3 GROUPES (6 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Visites de musées et institutions dédiés aux arts visuels (Musée archéologique, Musée de l'Œuvre Notre-Dame, Cathédrale, Musée des Beaux-Arts, Cabinet des Arts graphiques, Musée des Arts décoratifs, Aubette, Musée Tomi Ungerer, MAMCS)*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissance des institutions (spécificités des collections, structure, organisation, fonctionnement, métiers) liées aux arts visuels.*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

UE3

AR11BU03

**MAJEURE PRATIQUE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

► **AR10BM32 THÉORIE ET PRATIQUE DU GRAPHISME (COEF. 1 / 18H TD)**

VERRY FRÉDÉRIC : 3 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES (PLACES LIMITÉES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Application de la méthodologie vue au premier semestre et renforcement des techniques d'observation et de restitution graphique. On introduira ce semestre l'emploi de la couleur et l'étude des textures et de matériaux divers à partir de références plus complexes (ton local et ombres colorées, rugueux/lisse, reflets, effets de transparence). Le nombre de techniques et d'outils sera toujours limité et imposé*

Objectifs (connaissances & compétences) : *A la fin de ce deuxième semestre, on attend de l'étudiant qu'il soit autonome dans les activités de représentation graphique. C'est-à-dire qu'il sache choisir ses outils, son support et sa technique en fonction du référent et de la demande qui lui sera faite. En deuxième année, la complexité croissante des exercices nécessitera un bagage solide et une pratique personnelle, affirmée et régulière en dehors des cours*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

- **AR10BM34 THÉORIE ET PRATIQUE DE LA PEINTURE (COEF. 1 / 18H TD)**
 ALBRECHT CORINNE & FLORENCON LAURE : 3 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)
- L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.
- Contenus :** *Expérimenter différentes techniques, outils et supports. Travailler avec diverses matérialités picturales, maîtriser les mélanges chromatiques, apprendre à composer, à mener à bien un projet et à expérimenter des modalités de travail variées.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *Connaissances des propriétés des médiums picturaux (gouache, acrylique, pigments, liants, etc), monter un châssis, enduire une toile, exploiter les matérialités et les textures, maîtriser les mélanges chromatiques, savoir produire selon des processus spécifiques (production unique, en suite, en série).*
- Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : CC : non - CG : non
 Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : CC : non - CG : non
- **AR10BM33 THÉORIE ET PRATIQUE DU VOLUME (COEF. 1 / 18H TD)**
 CROCITTI OLIVIER, DEPOUTOT DANIEL & KASZTELAN ARNAUD : 3 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)
- L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.
- Contenus :** *Expérimenter diverses techniques (modelage, moulage, taille, assemblage), matériaux (plâtre, terre, bois, etc.) et données plastiques simples (composer dans les trois dimensions de l'espace physique).*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *Capacité à manipuler l'outillage et les matériaux de base de la pratique du volume, ainsi qu'à fabriquer et à comprendre un objet en trois dimensions.*
- Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : CC : non - CG : non
 Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : CC : non - CG : non
- **AR10BM35 THÉORIE ET PRATIQUE DE L'INFOGRAPHIE (COEF. 1 / 18H TD)**
 SCHREPPER YVES & MONTZINGER LIONEL : 3 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)
- L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.
- Contenus :** *Initiation aux fondamentaux de l'infographie (logiciels de la suite Adobe : Photoshop, Illustrator, Indesign)*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *maîtrise et connaissance des paramètres de l'image numérique (dimensions, couleurs, contrastes, résolution, format), de l'utilisation de calques, de la retouche et la modification d'image. Création de formes vectorielles. Création de documents visuels et mise en page. Le deuxième semestre portera davantage sur l'utilisation de ces compétences dans le cadre de la pratique du projet.*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

UE4

AR11BU04

MAJEURE THÉORIQUE HISTOIRE, STYLES ET TECHNIQUES DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

► **AR10BM40 HISTOIRE GÉNÉRALE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 24H CM)**

JORDY CATHERINE : 12 SÉANCES DE 2H

Contenus : Histoire des arts plastiques, de l'architecture et des arts appliqués dans la continuité du S1. Le cours portera ce semestre sur le Maniérisme, le Baroque, le Rococo, le Néoclassicisme et le Romantisme. Il s'agira d'apprendre à repérer la chronologie artistique et reconnaître les courants à travers l'étude d'œuvres majeures de l'histoire de l'art.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Epreuves de substitution : CC : épreuve(s) écrite(s) analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- BARATTE François, HOLTZMAN Bernard, *L'Art de l'Antiquité, tome 1. Les origines de l'Europe*, Paris, Gallimard, Réunion des Musées Nationaux.
- BARRUCAND Marianne, HECK Christian, PERIN Patrick et SPIESER Jean-MICHEL, *Histoire de l'art Moyen Âge : chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, 1996
- BERNARD Edina, CABANNE Pierre, DURAND Jannic, GÉRARD LEGRAND, *Histoire de l'art, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Larousse, 2010.
- GOMBRICH E. H., *Histoire De l'art, Paris, Flammarion*, 1990 ; En Poche : Paris, Phaidon, 2006.
- MIGNOT Claude, RABREAU Daniel (dir.), *Temps Modernes XVe-XVIIIe siècles*, Paris, Flammarion, 2010
- SCHNAPP Alain (dir.), *Préhistoire Et Antiquité : Des Origines de l'humanité au monde classique*, Paris, Flammarion, 2010.

► **AR10BM41 HISTOIRE DES ARTS ET DU DESIGN CONTEMPORAINS (COEF. 1 / 24H CM)**

WERCKMEISTER FRANÇOIS : 12 SÉANCE DE 2H

MODULE OUVERT AUX NON-SPÉCIALISTES

Contenus : Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une première approche des principaux mouvements, œuvres et acteurs qui ont façonné l'histoire des arts visuels occidentaux du XXe siècle

• Histoire des arts plastiques : le second semestre portera sur les évolutions de la peinture et de la sculpture de 1945 aux années 80. Les grandes étapes en seront notamment : l'expressionnisme abstrait américain, les abstractions européennes des années 40 à 70, J. Dubuffet et les arts singuliers, le Pop'art et le Nouveau Réalisme, l'Art Minimal et l'Art Conceptuel, l'Arte Povera et le Land Art...

• *Histoire du design* : le deuxième semestre sera l'occasion d'étudier l'émergence de diverses «écoles» nationales (Etats Unis, Scandinavie, Italie, Allemagne, France...) et de diverses sources d'inspiration ou influences consenties par le design des années 50 aux années 80 (le design organique ou biomorphique, les années Pop; le design industriel, etc.)

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance chronologique de l'image, de l'objet, de l'espace bâti dans un contexte culturel donné. Capacités d'analyse, compétences méthodologiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1 à 2h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Epreuves de substitution : CC : épreuve(s) écrite(s) analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- ARDÉNNE Paul, *Art, l'âge contemporain : une histoire des arts plastiques à la fin du XXe siècle*, Paris, éd. du regard, 1997.
- BLISTENE Bernard, *Une Histoire de l'art du XXe siècle*, Paris, Beaux-arts Magazine / Centre G. Pompidou, 1999.
- BONY Anne, *Le Design, histoire, principaux courants, grandes figures*, Larousse, Paris, 2004 (rééd. 2008).
- FERRIER J.- Louis, *L'Aventure de l'art au XXe siècle*, Paris, éd. du Chêne, 1992.
- GAUVILLE Hervé, *L'Art depuis 1945, groupes et mouvements*, Paris, Hazan, 2007.
- GUIDOT Raymond (dir), *Design, techniques et matériaux*, Flammarion, Paris, 2006.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design, 1940 – 1990*, Hazan, Paris, 1994.
- MILLET Catherine, *L'Art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987.

► **ART10BM42 MÉTHODOLOGIES DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (COEF. 1 / 18H TD).**
KUSTERER GARANCE & BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE : 3 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Études d'œuvres et initiation aux techniques de l'analyse, analyses plastiques d'œuvres appartenant au corpus des cours magistraux.

Objectifs (connaissances & compétences) : Savoir repérer les caractéristiques essentielles d'une image (composition, rythmes, plans, perspective, contrastes chromatiques, lumières, etc.) et les transposer plastiquement sous forme de croquis (schémas, collages, prises de notes chromatiques) en variant et en adaptant ses outils (papiers et outillage). Comprendre les caractéristiques formelles qui permettent d'inscrire une œuvre dans un style et une époque.

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

**MAJEURE RECHERCHE
THÉORIES ET PRATIQUES DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

COURS MUTUALISÉ ET TD SPÉCIFIQUE AU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

► **AR10BM50 ESTHÉTIQUE - HISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES GÉNÉRALES DES SCIENCES DE L'ART (COEF. 1 / 12H CM)**

BÉGOC JANIG : 2 GROUPES (6 SÉANCES DE 2H)

La figure du créateur dans les écrits sur l'art (2/2), de la représentation au mythe.

Contenus : *Après l'étude des origines et de l'évolution du statut de l'artiste (premier semestre), ce cours porte sur les figures stéréotypées qui ponctuent l'imagerie de l'artiste construite et véhiculée par la littérature romantique du 19e siècle. De « l'artiste héroïque » à « l'artiste maudit », en passant par « l'artiste bohème », il s'agit de déconstruire les mythes de l'artiste romantique, en soulevant les facteurs idéologiques, historiques, sociologiques et culturels qui ont contribué à leur édification, leur diffusion et leur survivance.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art. Capacité d'analyse, capacité rédactionnelle.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite (1à 2h a minima) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Epreuves de substitution : CC : épreuve(s) écrite(s) analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : oui - CG : oui

Bibliographie succincte :

- BALZAC Honoré de, *Le Chef-d'œuvre inconnu (1831)*, in La comédie Humaine, Paris, éd. Omnibus, 1999.
- BAUDELAIRE Charles, *Le spleen de Paris : petits poèmes en prose (1869)*, Paris, éd. Gallimard, 2000.
- CHATEAUBRIAND François-René de, *René, in Génie du christianisme (1802)*, Paris, éd. du Cerf, 2011.
- GOETHE Johann Wolfgang von, *Les Souffrances du jeune Werther (1774, 1787)*, Paris, éd. Gallimard, 2012.
- MURGER Henri, *Scènes de la vie de bohème (1849)*, Paris, éd. Calmann-Lévy, 1988.
- VAN GOGH Vincent, *Lettres à son frère Théo (1890)*, Paris, éd. Gallimard, 1988.

► **AR10BM51 ATELIER RECHERCHE PLASTIQUE (COEF. 1 / 18H TD)**

BELCÉIL CATHERINE & VERRY FRÉDÉRIC : 3 GROUPES (12 SÉANCE DE 1H30)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Suite du premier semestre. Approfondissement de la recherche : dossier de recherche, références artistiques et théoriques. L'oral de présentation du projet prendra une part plus importante dans l'évaluation*

Objectifs (connaissances & compétences) : *A la fin du semestre, l'étudiant devra être autonome dans l'élaboration d'un projet : esquisses initiales, dossier de recherches, références artistiques et théoriques, élaboration de la réalisation in situ et présentation à l'oral. On attend un réel intérêt et un investissement personnel soutenu en vue des ateliers de recherche de la Licence 2 et 3.*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves pratiques sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

OUVERTURE ET DÉCOUVERTE / COMPLÉMENTAIRES
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN
COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

TD SPÉCIFIQUES AU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

▶ AR11BM61
ATELIERS (COEF. 1 / 18H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1
ATELIER GRAVURE
MEYER CHRISTOPHE : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)
Contenus : Initiation aux techniques de l'estampe, niveau 2

Objectifs (connaissances & compétences) : *Maîtrise des bases de la gravure et de l'impression en relief par des techniques traditionnelles (bois, lino) et innovantes (PVC laminé, supports composites ou de récupération) en vue de l'autonomie d'expression et d'édition.*

Très important ! *Pour la liste de matériel se rendre à l'adresse suivante : <http://ateliergravure.blogspot.fr/> onglet "outillage recommandé"*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves d'analyse sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

▷ CHOIX 2
ATELIER PHOTO
PARET PHILIPPE : 2 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)
Contenus : Prise de vue et tirage argentique en laboratoire niveau 2

Objectifs : *Acquérir les notions de base en prise de vue et en développement noir et blanc.*

Matériel : *vous devez disposer d'un appareil photo argentique et vous procurer le papier photo. Les produits de développement sont fournis par l'université.*

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves d'analyse sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

▷ CHOIX 3
MISE À NIVEAU
BISCHOFF-FREGUIN PATRICIA : 1 GROUPE (12 SÉANCES DE 1H30)
Contenus définis à la rentrée

Modalités d'évaluation : CC : exercices et épreuves d'analyse sur place ou en autonomie - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

▷ CHOIX 4

ATELIER DÉCOUVERTE DESIGN : DESIGN PROJET
1 GROUPES (12 SÉANCES DE 1H30)

Contenus : *Initiation à la pratique du design dans quatre domaines fondamentaux (objet, communication, stylisme, espace) s'appuyant sur la méthodologie du projet : analyse du cahier des charges, constitution d'un cahier de tendance (collecte et organisation de références visuelles), d'un carnet de bord (réflexion, élaboration, analyse des possibilités de proposition, communication de la démarche réflexive), finalisation du projet sous forme de maquette, prototype, productions visuelles.*

Objectifs : *Développement de l'esprit d'analyse et de synthèse, des capacités de communication (écrite, visuelle), d'organisation, maîtrise de moyens techniques variés (dessin, infographie, volume), capacité à répondre à une incitation.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre (voir atelier choisi) - CG : communiqué à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

Epreuves de substitution : CC : voir atelier choisi - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : CC : non - CG : non

▶ **AR11BM62**

AUTRES CHOIX (COEF. 1)

GÉRÉ PAR LA COMPOSANTE CONCERNÉE

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée

L2S3 *Arts plastiques*

LICENCE TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : BIRY-FÉTIQUE MARIE -ODILE

UE1

AR11CU01

LVE ET INFORMATIQUE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

GÉRÉ PAR LE CRAL

Contenus : Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

Objectifs (connaissances & compétences) : Consolidation des acquis linguistiques afin de pe mettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation / Epreuves de substitution / Convocation : Définies par le CRAL

► XXXXXXXX PRÉPARATION C2I (OPTIONNEL) (COEF. 1)

NON OBLIGATOIRE

Préparation (optionnelle) recommandée. Cours en ligne (sur l'ENT) et sur le site C2i Alsace (exercices, apprentissage de logiciels, sujets d'examens type...). Mise à disposition d'une salle informatique avec tuteurs.

Contenus : Préparation au C2i (certificat de compétence informatique)

Objectifs (connaissances & compétences) : Le C2i niveau 1 est la suite du B2i (collèges et lycées). Il permet d'acquérir les compétences informatiques et internet de base. Ce certificat permet à l'étudiant de préparer le C2i niveau 2 basé sur l'acquisition de compétences professionnelles dans un secteur spécifique (proposé en Master et obligatoire pour les futurs enseignants). Il vise à la connaissance de l'environnement d'un poste de travail; à la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte et tableur) ; à la réalisation de présentations multimédias; à l'utilisation des outils de communication et de travail collaboratif. Il propose également une connaissance des aspects déontologiques, éthiques et juridiques des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Modalités d'évaluation : préparation et réussite aux épreuves du C2i non évaluée

Convocation : sans

Epreuves de substitution : sans objet

Convocation : sans

Bibliographie succincte : Cf. le site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

► **AR11CM22 CONNAISSANCES "MONDE PROFESSIONNEL" (COEF. 1 / 6H CM)**
BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE & INTERVENANTS EXTÉRIEURS : 1H CM HEBDOMADAIRE OU 2HCM
TOUS LES 15 J. (CF. INFORMATIONS ET DÉTAIL DES INTERVENTIONS AFFICHÉS À LA RENTRÉE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Le cours magistral durant lequel interviendront différents conférenciers professionnels consiste en 6 séances dédiées à une présentation du milieu professionnel relatif aux arts plastiques : les activités du public (musées, collections, associations, écoles) et du privé (marché de l'art, galeries, foires et salons). Outre la présentation de ces instances, l'accent sera mis sur leur fonctionnement, leurs missions et leurs projets - le pourquoi et le comment. Y sera aussi abordé le statut de l'artiste et ses possibles inscriptions dans une économie (vente d'œuvre, pro.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance plus approfondie des cadres professionnels spécifiques ou relatifs aux arts plastiques ; aptitude à décider d'une orientation professionnelle.

Modalités d'évaluation : CC : dossier - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : dossier analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11CM23 RENFORCEMENT (COEF. 2 / 18H TD)**
BISCHOFF-FREGUIN PATRICIA : 3 GROUPES (1H TD HEBDOMADAIRE OU 2H TD TOUS LES 15J)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Mise à niveau et renforcement dans les activités pratiques ou théoriques du cursus. L'étudiant choisira son activité en fonction de ses résultats du L1 et du domaine dans lequel il rencontre le plus de difficultés.

• **Activités pratiques :** Cours portant sur l'étude des techniques fondamentales et des œuvres relevant de la spécialité enseignée. Travaux d'expérimentation et de création en deux et trois dimensions sur place ou hors atelier.

• **Activités théoriques :** reprise des fondamentaux d'une activité théorique tels l'organisation d'une pensée et articulation de celle-ci à des références, l'argumentation et le développement d'une réflexion en partie à partir de questions soulevées dans les cours théoriques du L2 arts plastiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : Renforcement des fondamentaux de la discipline ; aptitude à répondre aux exigences méthodologiques, techniques, réflexives du niveau selon dans la discipline.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation
 Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11CM24 ANALYSE ET EXPRESSION ÉCRITE & ORALE (COEF. 2 / 18H TD)**

RAZAIARISOA ELISE : 3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Ce TD a pour objectif d'approfondir la pratique de l'analyse d'oeuvres à l'écrit, notamment en ce qui concerne les compétences méthodologiques et rédactionnelles : constitution d'une problématique, utilisation d'un fil conducteur, structure du propos et articulation logique des arguments, esprit de synthèse, utilisation de citations correctement référencées.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Renforcement des capacités d'analyse et des compétences rédactionnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE3
 AR11CU03

**MAJEURE DISCIPLINAIRE : THÉORIE DES ARTS VISUELS
 PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

► **AR10CM32 HISTOIRE DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM)**

BÉGOC JANIG & FARIAT AXELLE : 1H30 CM HEBDOMADAIRE

Avant-gardes et Modernité au début du XXe siècle

Contenus : *Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une approche de l'émergence et des développements de la modernité au sein des avant-gardes de la première moitié du XXe siècle.*

• *Arts Plastiques : Ce cours est consacré aux innovations plastiques et aux transformations du statut de l'art développées au début du XXe siècle. De la remise en cause de l'idée même de ressemblance (Quête du champ coloré chez Matisse ; Epuration des formes par la matière chez Brancusi) à l'intégration du réel dans l'art (Enjeux du Cubisme ; Usages sociaux de la photographie) et de l'art dans le réel (Futurisme, Duchamp, Dada), il s'agit de comprendre les enjeux de la modernité picturale et de repérer au sein des avant-gardes artistiques la genèse de problématiques centrales dans l'art du XXe siècle (comme la notion de répétition et la stratégie du collage). Conçu sous la forme d'une réflexion sur l'évolution des régimes de représentation (modes de construction et de perception du réel, relation du spectateur à l'oeuvre), ce cours cherche à sensibiliser les étudiants aux modalités d'écriture et de restitution de l'histoire.*

• *Design : Ce cours cherche à ré-historiciser la naissance de l'intérieur moderne ou comment des architectes, des plasticiens et des artistes ont tenté de mécaniser, colorer et enfin libérer ce que Rietveld identifie comme « tout espace délimité par des murs ». Discipline hybride, l'histoire du*

design nous pousse à reconsidérer d'un œil différent nombre de productions et d'événements de l'Exposition universelle de 1851 à l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925. Bien que ces deux bornes temporelles définissent le cadre de notre cours, nous nous intéressons plus spécifiquement aux avancées du début du siècle en Allemagne (Deutscher Werkbund, Sachplakat, Bauhaus), en Hollande (De Stijl) mais aussi en France, en Espagne et aux États-Unis.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XX^{ème} siècle. Parvenir à identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque moderne.

Modalités d'évaluation : CC : Connaissances et compétences évaluées dans le TD Théorie des arts visuels
- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : voir TD Théorie des arts visuels - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte :

- *Histoire de l'art moderne : de l'impressionnisme à nos jours*, Paris, Flammarion, 1989.
- Denys RIOU, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, 2000.
- Jean-Paul BOUILLON, Paul-Louis RINUY, Antoine BAUDIN, *L'art du XX^e siècle : 1900-1939*, Paris, Citadelles & Mazenod, 1996.
- Reyner BANHAM, *Théorie et design à l'ère industrielle*, Orléans, HYX, 2009 (1960).
- Anne BONY, *Le design : histoire, principaux courants, grandes figures*, Paris, Larousse, 2008.
- Alexandre MIDAL, *Design. Introduction à l'histoire d'une discipline*, Paris, Pocket, 2009.

► AR10CM33 ESTHÉTIQUE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 12H CM)

LAFORGE WILFRIED : 2H CM TOUS LES 15J.

Contenus : La principale visée du cours est d'amener les étudiants, à travers une lecture de quelques textes majeurs de la tradition philosophique, à une réflexion sur les grandes questions relatives au champ de l'art et de l'esthétique ; seront notamment examinées la question du statut de l'imitation, de la catharsis, ainsi que celle relative à des catégories esthétiques comme le beau et le sublime.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art, des arts appliqués et du design de l'antiquité au XIX^{ème} s. Comprendre situer et articuler les principales théories et problématiques de l'art et du design occidental. Approfondissement des aptitudes analytiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : épreuve écrite 2h - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuve de même nature - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Bibliographie succincte :

- **Platon :** *Hippias Majeur*, traduction et présentation J.F. Pradeau. GF Flammarion — *La République* (L.3 & L.10), trad. et prés. G. Leroux. GF Flammarion — *Phèdre*, trad. et prés. L. Brisson. GF Flammarion — *Le Banquet*, trad. et prés. L. Brisson. GF Flammarion.
- **Sur Platon :** J.F. Pradeau, *Le vocabulaire de Platon*. En collaboration avec Luc Brisson. Ellipses, 1998. — J.F. Pradeau, *Platon et l'imitation*. Aubier, 2009.
- **Aristote :** *La Poétique* ; traduction. et présentation. M. Magnien. Le livre de poche. — *Les Politiques*, trad. et prés. P. Pellegrin. Flammarion, 1990.
- **Sur Aristote :** P. Pellegrin. *Le vocabulaire d'Aristote*, Paris (Ellipses) 2001.
- **Plotin :** *Traité*, traduction ss la direction L. Brisson & J.-F. Pradeau, Paris, GF-Flammarion, 2002-2010 (9 volumes) — *Traité 6: Du beau*, — *Traité 31 : Sur la beauté intelligible* (in *Traité* 30-37, trad. sous la direction. Luc Brisson & J.F. Pradeau. GF Flammarion).
- **Sur Plotin :** A. Pigler. *Le vocabulaire de Plotin*, Paris (Ellipses). — J.F. Pradeau, *L'imitation du principe. Plotin et la participation*. Vrin, 2003.

► **AR10CM34 THÉORIE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 18H TD)**
BÉGOC JANIG & FARIAT AXELLE : 3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Avant-gardes et Modernité au début du XXe siècle

Contenus : *Ce TD, qui propose en alternance des séances consacrées à la théorie des arts plastiques et à celles du design et de l'architecture, vient compléter et élargir les problématiques étudiées en CM. — Arts Plastiques : Ce cours cherche à sensibiliser les étudiants aux différents types de discours sur l'art, à travers un corpus de textes constitué à la fois de manifestes, d'écrits d'artistes, de documents d'archives et de synthèses historiques publiées dans des catalogues d'expositions ou dans des ouvrages théoriques. L'étude de ces textes permettra de soulever des questions transversales relatives au processus de création de l'œuvre (Matisse, Brancusi, Duchamp), aux formes de son énonciation (manifestes futuristes et dadaïstes), à sa circulation (Brancusi), à sa relecture (le dadaïsme par Theo Van Doesburg) et à l'interprétation de ses sources. — Design : Nous reviendrons sur les grandes étapes de la naissance du design grâce aux travaux de personnalités exceptionnelles (Adolf Loos, Peter Behrens, Walter Gropius, Gerrit Rietveld, Le Corbusier, Raymond Loewy etc.) en évoquant leurs contextes de création et les discours qu'ils ont pu porter sur les premières avant-gardes du siècle. Les textes proposés vont ainsi nous permettre de préciser certaines problématiques (naissance du fonctionnalisme, notion d'objet-type, etc.) étudiées lors du CM. — L'alternance des textes d'art plastique et de design doit permettre à l'étudiant de tisser des passerelles entre des courants artistiques européens qui tendent à renouveler les supports et les modes de représentation, de même que les méthodes d'enseignement et de production de l'œuvre au début du XXe siècle.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XXème siècle. Parvenir à identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque moderne.*

Modalités d'évaluation : CC : épreuve(s) orale (s) et/ou écrite(s) sur place ou dossier(s) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : Sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : Sans convocation

Bibliographie succincte :

- Bibliographie: Charles HARRISON, Paul WOOD, *Art en Théorie*, 1909-1990, Paris, Hazan, 1997.
- *Debout sur la cime du monde*, Paris, Dilecta, 2009 (anthologie des manifestes futuristes).
- Richard HUELSENBECK, GIROUD Michel, *Almanach Dada*, Dijon, Les Presses du réel, 2005.
- Ulrich Conrads, *Programmes et manifestes de l'architecture du XXème siècle*, Paris, Les Editions de la Villette, 1991
- Kenneth Frampton, *L'architecture moderne, une histoire critique*, Paris, Thames & Hudson, 2006 (1980).

► **AR10CM35 PROBLÉMATIQUES DE L'ART CONTEMPORAIN (COEF. 1 / 18H CM)**
HEYD MARIE & FARIAT AXELLE : 1H30 CM HEBDOMADAIRE

Contenus : *Ce cours vise la compréhension des enjeux et des problématiques des créations de nos jours (notamment dans leur distinction avec la modernité) et d'étudier différentes positions et propositions des artistes et designers. Seront étudiées dans ce cours les œuvres et les démarches contemporaines (à partir des années 70/80 jusqu'à 2013/14). Le cours d'histoire de l'art contemporain s'intéressera particulièrement aux pratiques artistiques de nos jours : les pratiques de la performance, de l'art in situ, de l'installation, les pratiques transdisciplinaires, les pratiques politisées ou encore le dessin et la peinture dans leurs spécificités*

contemporaines. En alternance avec le cours d'histoire de l'art contemporain, le cours de l'histoire contemporaine du design élaboré autour de thématiques conceptuelles se proposera de présenter, d'analyser et de comprendre les problématiques de création liées aux différents domaines du design que sont : l'image, l'espace et l'objet. Seront abordées des notions telles que les enjeux du design, le sens, la technique, l'implication sociale, etc.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance des œuvres et théories majeures de l'art contemporain depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle ; identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art et du design à l'époque contemporaine.

Modalités d'évaluation : CC : deux épreuves écrites 1h30 - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuve de même nature - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte :

- ARCHER Michael, *L'art depuis 1960*, Paris, Thames & Hudson Ltd, 1998. (Nouvelle édition 2002).
- HONNEF Klaus, *L'art contemporain*, Cologne, Benedikt Taschen, 1990.
- Edward LUCIE-SMITH, *L'art aujourd'hui*, Paris, Phaidon, 1995. (Nouvelle édition 2002).
- Catherine MILLET, *L'art contemporain en France*, Paris, Flammarion, 1987. (Nouvelle édition 1999).
- Isabelle DE MAISON ROUGE, *L'art contemporain*, Paris, Le Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, 2006.
- DESIGN : DE NOBLET Jocelyn - *Design, miroir du siècle*, Flammarion, 1993.
- FIEEL Charlotte & Peter, *Design now !*, Taschen, 2007.
- FIEEL Charlotte & Peter, *Design du 20^{ème} siècle*, Taschen, 2007.
- GUIDOT Raymond, *Design carrefour des Arts*, Flammarion, 2003.
- GUIDOT Raymond, *Histoire du Design de 1940 à nos jours*, Hazan, 2005.
- Abraham A. MOLES, *L'image, communication fonctionnelle*, Casterman éd.
- BC *Graphisme anglais de 1987 à 1997*, WHY NOT, BC, 1998.
- HYLAND Angus & KING Emily, *Identités graphiques & culturelles*, Pyramid, 2006.
- MOLLERUP Per, *Images de marques - identité visuelle des marques : histoire et typologie*, Phaidon, 2005.
- WLASSIKOFF MICHEL Pierre, *Histoire du Graphisme en France*, Les Arts Décoratifs, 2005.

UE4
AR11CU04

MAJEURE DISCIPLINAIRE RECHERCHE : THÉORIE ET PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Approfondissement de l'articulation théorie/pratique: A partir de l'étude d'œuvres d'art relatives à des champs artistiques spécifiques, ces ateliers visent à développer des compétences analytiques (orales et écrites) et favorisent des expériences pratiques liées à l'interprétation et à la réappropriation de modèles proposés. Ces démarches permettront également de développer la méthodologie de la recherche en arts plastique par l'articulation d'une création artistique en lien avec une production textuelle. Ces cours prépareront à l'atelier-séminaire de L3 dont l'articulation pratique/théorie est au cœur des études d'arts plastiques à l'université. Il s'agit de comprendre en L2 dans le cadre de cette majeure disciplinaire « recherche » cette articulation qui est spécifique aux arts plastiques et en particulier de saisir que l'une comme l'autre s'élaborent simultanément et interagissent de façon complexe. Les deux cours se présentent comme des laboratoires de recherche où les démarches individuelles sont appuyées par des réflexions, informations et débats collectifs.

► **AR11CM42 ANALYSE/INTERPRÉTATION (COEF. 1 / 12H CM & 18H TD)**
3 GROUPES (1H CM ET 1H30 TD HEBDOMADAIRE)
UNE ACTIVITÉ AU CHOIX PARMIS LES TROIS PROPOSÉES

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Les cours se partagent entre théorie et pratique (50/50 %) et visent à développer l'esprit d'analyse, tout comme le regard critique de l'étudiant sur sa propre production plastique. Ils donneront des outils et des méthodes d'analyse et d'interprétation. Etudier des œuvres appartenant au champ de la pratique choisie, d'en connaître le vocabulaire, les techniques et l'histoire, mais surtout d'en comprendre et formuler les enjeux à la fois théoriquement, mais aussi plastiquement, c'est la visée principale de ce cours. — Chaque groupe fera l'étude d'œuvres différentes (dont la moitié produites durant les 30 dernières années), pour en réaliser d'une part des analyses orales et écrites (exposés, dossiers) de ces démarches artistiques, de leur lien au contexte de leur élaboration, de leurs enjeux sémiotiques, mais aussi techniques, formels, plastiques. D'autre part, les étudiants seront amenés à élaborer des productions plastiques personnelles en lien avec les œuvres et démarches étudiées, en proposant une prise de distance, un regard critique sur ces dernières. — Dans le cadre des cours « pratiques picturales » et « pratiques tridimensionnelles », un ou deux déplacements sont envisagés pour confronter les étudiants à la présence des œuvres à analyser. Une grande partie du cours qui se présente comme un laboratoire de recherche, s'appuie sur un travail de groupe*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissances théoriques, techniques et méthodologiques approfondies dans le domaine choisi ; capacité à expérimenter des dispositifs d'expression et des problématiques variés et à en rendre compte dans le cadre d'analyses orales et écrites.*

Modalités d'évaluation : CC : au minimum 3 notes /semestre : 1 exposé et/ou dossier sur des œuvres + 2 productions personnelles articulées à un propos théorique (sous forme de présentation orale et/ou écrite) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : Sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : Sans convocation

Bibliographie succincte : références communiquées dans les différents cours.

- ▷ CHOIX 1 **PRATIQUES BIDIMENTIONNELLES (GRAPHISME)**
 VERRY FRÉDÉRIC

- ▷ CHOIX 2 **PRATIQUES BIDIMENTIONNELLES (PEINTURE)**
 BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE

- ▷ CHOIX 3 **PRATIQUES TRIDIMENTIONNELLES (VOLUME-INSTALLATION)**
 GATTINGER KATRIN

► **AR11CM43 ATELIER RECHERCHE (COEF. 1 / 12H CM & 24H TD)**
BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE, LANIOL ERIC & JÉRÔME JEAN
3 GROUPES (1H CM ET 2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *L'atelier recherche - qui n'est pas lié à une technique ou une discipline spécifique - se partage en 1/3 de théorie et 2/3 de pratique. Il consiste en une initiation à la recherche en arts plastiques. A partir de la présentation d'un ou de plusieurs exemples concrets de recherche en arts plastiques qui lui sera faite, il s'agira pour l'étudiant de développer des stratégies exploratoires et créatives en atelier de recherche, de développer une démarche et une production personnelle du domaine des arts visuels en lien avec une connaissance profonde, théorique et pratique, des champs abordés. L'étudiant sera amené à produire une recherche personnelle de A à Z selon les exigences universitaires, en articulant pratique et théorie, la production plastique étant accompagnée d'une production textuelle. — En Semestre 3 il s'agira de travailler à partir de thématiques générales dans le cadre desquelles chaque étudiant proposera un axe de recherche personnelle qu'il s'agira de « nourrir » à travers expérimentations plastiques et techniques, lectures, rencontres avec des œuvres etc. afin de la problématiser au fur et à mesure que le semestre avance. Une partie du travail pratique s'effectuera sur place.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Gestion de projets de recherche en arts plastiques. Capacité d'effectuer une recherche dans un domaine des arts plastique articulant histoire, théorie et pratique. Situer sa production plastique au regard de références significatives.*

Modalités d'évaluation : CC : 2 ou 3 productions personnelles + un dossier de recherche (comprenant une bibliographie) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE5
AR11CU05

MAJEURE DISCIPLINAIRE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS
PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Les deux cours de l'UE 5 proposent un approfondissement de pratique et technique, d'une part dans une pratique fondamentale, celle de la représentation, d'autre part dans une discipline au choix.

► **AR11CM52 ATELIER REPRÉSENTATION (COEF. 1 / 24H TD)**
AMIOT FLORE & RAZAIARISOA ELISE : 3 GROUPES (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Prérequis : *Moyenne aux enseignements de représentation & graphisme du L1 (U3 - S1+S2)*

Contenus : *Suite de la formation initiée en L1 et approfondissement de la maîtrise de modes et techniques de représentation diversifiés. Le cours alterne les séances de notations brèves (Croquis, esquisses) avec des séances d'observations approfondies, à partir de référents objets et images.*

Le travail porte à la fois sur ce qui qualifie le désigné, la désignation et le désignant. À partir des acquis de représentation de la première année (maîtrise des proportions, de la perspective, du rendu du volume, des ombres, des matériaux, des effets de textures et de la transparence) que l'on affirmera, on développera la capacité à organiser et à composer dans le champ de la feuille, ainsi que l'expressivité graphique (variations dans le traitement et le degré d'iconicité).

Objectifs (connaissances & compétences) : *Approfondissement et développement des acquis du L1 en représentation ; mise en œuvre de codes, techniques et factures personnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

► **AR11CM53 ATELIER AU CHOIX (PEINTURE, SCULPTURE, GRAPHISME...) (COEF. 1 / 24H TD)**
3 GROUPES (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *L'étudiant est invité à choisir un cours parmi trois propositions : peinture, volume, graphisme. S'agissant d'un atelier de pratique, chaque groupe sera amené à expérimenter des techniques et des modes de production relatifs à la discipline. Travail en atelier sur place et production hors cours.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Approfondissement ou découverte d'une pratique d'expression plastique fondamentale.*

▷ CHOIX 1 ATELIER PEINTURE
FLORENCON LAURE

▷ CHOIX 2 ATELIER DESSIN
BELCÉIL CATHERINE

▷ CHOIX 3 ATELIER SCULPTURE
DEPOUTOT DANIEL

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

OPTION : DÉCOUVERTE ET OUVERTURE
PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► **AR11CM61 ATELIER (COEF. 1 / 18H TD)**

▷ CHOIX 1 **ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO, VIDÉO, INFOGRAPHIE, GRAVURE...**
4 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : L'étudiant est invité à choisir un atelier parmi les quatre proposés : Photographie, vidéo, infographie ou gravure. Il lui est proposé d'expérimenter différents techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres). Travail en atelier sur place et production hors cours. L'étudiant est invité à choisir un atelier parmi les quatre proposés : Photographie, vidéo, infographie ou gravure. Il lui est proposé d'expérimenter différents techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres). Travail en atelier sur place et production hors cours.

Objectifs (connaissances & compétences) : Approfondissement ou découverte d'une discipline au choix. Perfectionnement technique et pratique d'une discipline ou ouverture vers une discipline complémentaire.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ **ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO**
IMMELÉ ANNE

▷ **ATELIER COMPLÉMENTAIRE : VIDÉO**
DUPUIS BRUNO

▷ **ATELIER COMPLÉMENTAIRE : INFOGRAPHIE**
KAM CLÉMENT

▷ **ATELIER COMPLÉMENTAIRE : GRAVURE**
MEYER CHRISTOPHE

▷ CHOIX 2 **ATELIER DESIGN AU CHOIX (PARCOURS DESIGN)**
(VOIR VOLUME HORAIRE DE L'ATELIER CHOISI)

Voir modalités du TD dans le parcours design

Contenus : Autre option (se substituant aux précédentes) - voir les choix d'ateliers possibles avec le responsable du parcours design

Objectifs (connaissances & compétences) : voir parcours design.

Modalités d'évaluation : CC : définies dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Epreuves de substitution : CC : voir atelier du parcours choisi - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : voir parcours design.

► **AR11CM62 AUTRE CHOIX PARI MI LISTE UNIVERSITAIRE S3 L2**

VOIR LIVRET GUIDE DE LA COMPOSANTE ASSURANT L'ENSEIGNEMENT DE L'OPTION CHOISIE

Assiduité définie par la composante concernée

Contenus : Option (se substituant aux précédentes) et choisie en fonction du projet personnel ou professionnel de l'étudiant.

Objectifs (connaissances & compétences) : définies par la composante concernée.

Modalités d'évaluation : CC : définies par la composante concernée - CG : définies par la composante concernée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : voir livret guide de la composante concernée.

L2S4 *Arts plastiques*

LICENCE QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : BIRY-FÉTIQUE MARIE-ODILE

UE1

AR11DU01

LVE ET INFORMATIQUE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (COEF. 1 / 24H TD)

GÉRÉ PAR LE CRAL

Contenus : Enseignement hors département dispensé par le CRAL (allemand ou anglais) ou le département concerné (autre langue). Auto-évaluation du niveau de compétence linguistique - Initiation, mise à niveau de connaissances en anglais, allemand ou français pour les étudiants étrangers

Objectifs (connaissances & compétences) : Consolidation des acquis linguistiques afin de pe mettre une progression du niveau élémentaire au niveau B1 ou B2 pour tous les étudiants. Réussite de la certification CLES 1 en L1 ou L2 au plus tard.

Modalités d'évaluation / Épreuves de substitution / Convocation : Définies par le CRAL



XXXXXXXX PRÉPARATION C2I (OPTIONNEL) (COEF. 1)

NON OBLIGATOIRE

Préparation au C2i (voir informations données au semestre précédent).

Modalités d'évaluation : préparation et réussite aux épreuves du C2i non évaluée

Convocation : sans

Épreuves de substitution : sans objet

Convocation : sans

Bibliographie succincte : Cf. le site C2i Alsace : <http://c2i-alsace.u-strasbg.fr>

UE2

AR11DU02

PRÉPROFESSIONNELLE : ORIENTATION ET SOUTIEN PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / TROIS MODULES



AR11DM22 CONNAISSANCES "MONDE PROFESSIONNEL" (COEF. 1 / 12H TD).

BIRY-FÉTIQUE MARIE-ODILE : 2 GROUPEs (1HTD HEBDOMADAIRE OU 2H TD PAR QUINZAINE. VOIR AFFICHAGE AU SECRÉTARIAT)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Dans le cadre des cours de TD, l'étudiant élaborera les orientations possibles de son

projet professionnel, cherchera les informations nécessaires pour son élaboration. En fonction de ses choix, il sera amené à élaborer un dossier relatif à l'obtention d'un stage (liste des instances professionnelles concernées, lettre de motivation, cv etc.). Le stage sera à effectuer en L3.

Objectifs (connaissances & compétences) : suite et approfondissement du S3.

Modalités d'évaluation : CC : dossier - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : dossier analogue - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11DM23 RENFORCEMENT (COEF. 2 / 12H TD)**
ETTER VALÉRIE & FLORENCON LAURE : 2 GROUPES (1H TD HEBDOMADAIRE OU 2H TD TOUS LES 15J)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Mise à niveau et renforcement dans les activités pratiques ou théoriques du cursus. L'étudiant choisira son activité en fonction de ses résultats du L1 et du domaine dans lequel il rencontre le plus de difficultés.

• *Activités pratiques :* Cours portant sur l'étude des techniques fondamentales et des œuvres relevant de la spécialité enseignée. Travaux d'expérimentation et de création en deux et trois dimensions sur place ou hors atelier.

• *Activités théoriques :* reprise des fondamentaux d'une activité théorique tels l'organisation d'une pensée et articulation de celle-ci à des références, l'argumentation et le développement d'une réflexion en partie à partir de questions soulevées dans les cours théoriques du L2 arts plastiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : Renforcement des fondamentaux de la discipline ; aptitude à répondre aux exigences méthodologiques, techniques, réflexives du niveau selon dans la discipline.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : dossier de travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11DM24 ANALYSE ET EXPRESSION ÉCRITE & ORALE (COEF. 2 / 18H TD)**

RAZAIARISOA ELISE : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite des activités du S3. L'accent sera davantage mis sur les qualités expressives du discours écrit et oral.

Objectifs (connaissances & compétences) : renforcement des capacités d'analyse et des compétences rédactionnelles, notamment dans la dimension expressive du discours écrit et oral.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : Sans convocation
 Epreuves de substitution : CC : travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : Sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE3
AR11CU03

MAJEURE DISCIPLINAIRE : THÉORIE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 3 - ECTS 9 / QUATRE MODULES

► AR10DM32 HISTOIRE DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM)

BÉGOUC JANIG & FARIAT AXELLE : 1H30 CM HEBDOMADAIRE

« En quête de résonances : les arts visuels dans les années 1960-1970 »

Contenus : *Ce cours propose, en alternant séances portant sur l'histoire des arts plastiques et sur l'histoire du design, une approche des grandes problématiques qui ont façonné les arts visuels après 1945.*

• **Arts Plastiques :** *Ce CM porte sur l'art des années 1960 et 1970. Du Pop art au Happening, du Land art à l'Art conceptuel, de la Performance à l'Art vidéo, il s'agit d'examiner les modalités par lesquelles les artistes dématérialisent l'art tout en recourant à divers médias afin de produire des traces de leurs œuvres. Ce cours, qui vise à interroger la façon dont les artistes questionnent l'espace physique, psychologique, politique, social et institutionnel de l'époque, permet de souligner le dialogue entretenu par l'art des années 1960-70 avec les avant-gardes du début du siècle.*

• **Design :** *Afin d'aborder les périodes de l'Entre-deux-guerres et des Trente Glorieuses nous questionnerons trois notions : la modernité et ses adaptations (Alvar Aalto, Charles et Ray Eames, Eero Saarinen), l'environnement organique et hyperfonctionnel (Colombo, Panton, Paulin) et la radicalité (Branzi, Mendini, Ponti). Les trois thèmes se mêlent et se répondent tout au long des cours nous permettant ainsi de cartographier la production d'une nouvelle profession : designer. Au-delà des meubles phares du design d'après-guerre, nous nous intéresserons aux techniques, ainsi qu'aux modes de production et de diffusion de ces objets.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Suite et complément du S3 : Connaissance des repères fondamentaux de l'histoire de l'art et du design de la première moitié du XXème s. Capacités d'analyse et rédactionnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : Connaissances et compétences évaluées dans le TD Théorie des arts visuels - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans objet
 Epreuves de substitution : CC : voir TD Théorie des arts visuels - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans objet

Bibliographie succincte :

- Michael ARCHER, L'Art depuis 1960, Paris, Thames and Hudson, 1997.
- Philippe DAGEN, Françoise HAMON (dir.), Epoque contemporaine. XIXe et XXe siècles, Paris, Flammarion, 2011.
- Daniel SOUTIF (dir.), L'art du XXe siècle : de l'art moderne à l'art contemporain, 1939-2002, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005.
- Serge GUILBAULT, Comment New York vola l'idée d'art moderne, Nîmes, Chambon, 1983.
- Raymond Guidot, Histoire du design de 1940 à nos jours, Paris, Hazan, 2004.
- Ásdís Ólafsdóttir, Le mobilier d'Alvar Aalto dans l'espace et dans le temps : la diffusion internationale

- du design 1920-1940, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.
- Joe Colombo : l'invention du futur (cat. expo.), Weil am Rhein, Vitra Design Museum, 2007.
- Jean-Louis Maubant, Frédéric Migayrou, Architecture radicale (cat. expo.), Villeurbanne, Institut d'art contemporain, 2001.
- Michael ARCHER, L'Art depuis 1960, Paris, Thames and Hudson, 1997.
- Philippe DAGEN, Françoise HAMON (dir.), Époque contemporaine. XIXe et XXe siècles, Paris, Flammarion, 2011.
- Daniel SOUTIF (dir.), L'art du XXe siècle : de l'art moderne à l'art contemporain, 1939-2002, Paris, Citadelles & Mazenod, 2005.
- Serge GUILBAULT, Comment New York vola l'idée d'art moderne, Nîmes, Chambon, 1983.
- Raymond Guidot, Histoire du design de 1940 à nos jours, Paris, Hazan, 2004.
- Jean-Louis Maubant, Frédéric Migayrou, Architecture radicale (cat. expo.), Villeurbanne, Institut d'art contemporain, 2001.

► AR10DM33 ESTHÉTIQUE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 12H CM)

LAFORGE WILFRIED : 2H CM TOUS LES 15J.

Contenus : La principale visée du cours est d'amener les étudiants, à travers une lecture de quelques textes majeurs de la tradition philosophique, à une réflexion sur les grandes questions relatives au champ de l'art et de l'esthétique ; seront notamment examinées la question du statut de l'imitation, de la catharsis, ainsi que celle relative à des catégories esthétiques comme le beau et le sublime.

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite et complément du S3 : Connaissance des repères fondamentaux de l'esthétique et des théories de l'art, des arts appliqués et du design de l'antiquité au XIX^e s. ; Comprendre, situer et articuler les principales théories et problématiques de l'art et du design occidental. Approfondissement des aptitudes analytiques et rédactionnelles.

Modalités d'évaluation : CC : épreuve écrite 2h - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuve de même nature - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte :

- **Kant** : *Critique de la faculté de juger (première partie)*, trad. et prés. A. Renaut. GF Flammarion, Paris, 1995.
- **Sur Kant** : M. Vaysse. Le vocabulaire de Kant, Paris (Ellipses). — G. Deleuze, La philosophie critique de Kant, éd. Quadrige, PUF.
- **Hegel** : *Esthétique, T1 & 2, Le livre de poche, n° 4637 - 4638, Paris 1997.*
- **Sur Hegel** : C. Guibet Lafaye, *Leçons d'esthétiques*, Hegel, Paris, Ellipses — H.G. Gadamer : *Fin de l'art ? in L'héritage de l'Europe*. Rivages poche, n°429, 2003).
- **Schopenhauer** : *Le Monde comme volonté et représentation (Livre 3 et Supplément au livre 3)* Préface de Clément Rosset — Intro R. Roos, éd. Quadrige, PUF.
- **Sur Schopenhauer** : Clément Rosset : *Ecrits sur Schopenhauer*, PUF, 2001.
- **Nietzsche** : *La naissance de la tragédie*, trad. M. Haar, Ph Lacoue-Labarthe, J.L. Nancy, Gallimard, 1977 — *Humain trop humain (T.1, chapitre 4)* ; trad. R. Rovini, Gallimard, 1968 — *Le gai savoir (en particulier le Livre V)* ; trad. P. Klossowski, Gallimard, 1967.
- **Sur Nietzsche** : G. Deleuze, Nietzsche, PUF, 1965 — G. Deleuze, Nietzsche et la philosophie, PUF, 1962.
- **Simmel** : *La tragédie de la culture, (La mode, Esthétique et sociologie, La signification esthétique du visage, Pont et Porte ; L'anse)*, éd Rivages, Paris 1988 — *Sociologie, (Excursus sur la parure ; Excursus sur la sociologie des sens)* éd. Quadrige, PUF, 1999 ; — *Le cadre ; Réflexions suggérées par l'aspect des ruines* Kant : *Critique de la faculté de juger (première partie)*, trad. et prés. A. Renaut. GF Flammarion, Paris, 1995.

► AR10DM34 THÉORIE DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 18H TD)

BÉGOC JANIG & FARIAT AXELLE : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire ; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Etude de textes « En quête de résonances : les arts visuels dans les années 1960-1970 »

Contenus : Ce TD, qui propose en alternance des séances consacrées à la théorie des arts plastiques et à celle du design, vient compléter et élargir les problématiques étudiées en CM.

— **Arts Plastiques** : Les textes sélectionnés permettront d'aborder de nouvelles questions transversales : le passage de la théorie moderniste à la théorie postmoderniste (Greenberg, Krauss), les nouvelles modalités de présentation de l'œuvre (dans la galerie et dans « le champ élargi » de la sculpture), la relation entre l'art vidéo et la télévision (Mac Luhan, Françoise Parfait) et les enjeux théoriques et artistiques du féminisme (Laura Mulvey, Lucy R. Lippard). La réflexion permettra d'observer la place croissante des sciences humaines et sociales au sein de la théorie de l'art. — **Design** : Si les CM se concentrent sur des personnalités d'exception, les TD du second semestre nous permettront d'identifier des lames de fond qui vont marquer de leurs empreintes le design industriel (Formes Utiles, l'Ecole d'Ulm). Laissant de côté la question du mobilier, nous nous intéresserons à des objets du quotidien et à des moyens de transport types de la société de consommation.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance des textes, auteurs et problématiques majeurs de l'histoire de l'art et du design du début du XX^{ème} siècle ; Recherches bibliographiques, analyse et synthèses de texte, mises en perspective des écrits et œuvres dans le cadre du programme.

Modalités d'évaluation : CC : épreuve(s) orale (s) et/ou écrite(s) sur place ou dossier(s) - CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte :

- Charles HARRISON, Paul WOOD, Art en Théorie, 1909-1990, Paris, Hazan, 1997.
- Clement Greenberg, Art et culture : essais critiques, Paris, Macula, 1988.
- Rosalind KRAUSS, L'Originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes, Paris, Macula, 1993.
- Claude Gintz (éd.), Regards sur l'art américain des années soixante : anthologie critique, Le Vesinet, Territoires, 1979.
- Fabienne Dumont (éd.), La rébellion du deuxième sexe, Dijon, Les presses du réel, 2011.
- Andrea Branzi, No-stop city : Archizoom associati, Orléans, HYX, 2006.
- Centre de création industrielle, L'Ecole d'Ulm, textes et manifestes (cat. expo), Paris, Centre Georges Pompidou, 1988.
- Jocelyne Le Boeuf, Jacques Viénot (1893-1959) : pionnier de l'esthétique industrielle en France, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

► AR10DM35 PROBLÉMATIQUES DE L'ART CONTEMPORAIN (COEF. 1 / 18H CM)

HEYD MARIE & FARIAT AXELLE : 1H30 CM HEBDOMADAIRE

Contenus : Suite du S3. Ce cours vise la compréhension des enjeux et des problématiques des créations de nos jours (notamment dans leur distinction avec la modernité) et d'étudier différentes positions et propositions des artistes et designers. Seront étudiées dans ce cours les œuvres et les démarches contemporaines (à partir des années 70/80 jusqu'à 2013/14). Le cours d'histoire de l'art contemporain s'intéressera particulièrement aux pratiques artistiques de nos jours : les pratiques de la performance, de l'art in situ, de l'installation, les pratiques transdisciplinaires, les pratiques politisées ou encore le dessin et la peinture dans leurs spécificités contemporaines. En alternance avec le cours d'histoire de l'art contemporain, le cours de l'histoire contemporaine du design élaboré autour de thématiques conceptuelles se proposera de présenter, d'analyser et de comprendre les problématiques de création liées aux différents domaines du design que sont : l'image, l'espace et l'objet. Seront abordées des notions telles que les enjeux du design, le sens, la technique, l'implication sociale, etc.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissance des œuvres et théories majeures de l'art contemporain depuis la deuxième moitié du XX^{ème} siècle ; identifier, situer, analyser et articuler les acteurs, œuvres et problématiques majeures de l'art à l'époque contemporaine.

Modalités d'évaluation : CC : épreuve écrite 2h - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : avec convocation
Epreuves de substitution : CC : épreuve de même nature - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : voir semestre précédent

UE4
AR11DU04

MAJEURE DISCIPLINAIRE RECHERCHE : THÉORIE ET PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Suite du S3 : Approfondissement de l'articulation théorie/pratique: A partir de l'étude d'œuvres d'art relatives à des champs artistiques spécifiques, ces ateliers visent à développer des compétences analytiques (orales et écrites) et favoriseront des expériences pratiques liées à l'interprétation et à la réappropriation de modèles proposés. Ces démarches permettront également de développer la méthodologie de la recherche en arts plastique par l'articulation d'une création artistique en lien avec une production textuelle. Les deux cours (AR 11 CM 21 et AR11CM43) prépareront à l'atelier-séminaire de L3 dont l'articulation pratique/ théorie est au cœur des études d'arts plastiques à l'université. Il s'agit de comprendre en L2 dans le cadre de cette majeure disciplinaire « recherche » cette articulation théorie/pratique spécifique aux arts plastiques et en particulier de saisir que l'une comme l'autre, elles ne s'illustrent ni s'expliquent simplement, mais « poussent » ensemble, c'est-à-dire s'élaborent simultanément, s'entremêlant de façon complexe. Les deux cours se présentent comme des laboratoires de recherche où les démarches individuelles sont appuyées par des réflexions, informations, débats de groupe.

► AR11DM42 ANALYSE/INTERPRÉTATION (COEF. 1 / 12H CM & 18H TD)

1 GROUPE (1H CM ET 1H30 TD HEBDOMADAIRE)

UN ATELIER AU CHOIX

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du S3 : Le cours de pratiques du graphisme disparaît en S4. Les étudiants se distribueront sur les deux cours de pratiques bi- et tridimensionnelles. — Les cours se partagent entre théorie et pratique (50/50 %) et visent à développer l'esprit d'analyse, tout comme le regard critique de l'étudiant sur sa propre production plastique. Ils donneront des outils et des méthodes d'analyse et d'interprétation. Etudier des œuvres appartenant au champ de la pratique choisie, d'en connaître le vocabulaire, les techniques et l'histoire, mais surtout d'en comprendre et formuler les enjeux à la fois théoriquement, mais aussi plastiquement, c'est la visée principale de ce cours. — Chaque groupe fera l'étude d'œuvres différentes (dont la moitié produites durant les 30 dernières années), pour en réaliser d'une part des analyses orales et écrites (exposés, dossiers) de ces démarches artistiques, de leur lien au contexte de leur élaboration, de leurs enjeux sémiotiques, mais aussi techniques, formels, plastiques. D'autre part, les étudiants seront amenés à élaborer des productions plastiques personnelles en lien avec les œuvres et démarches étudiées, en proposant une prise de distance, un regard critique sur ces dernières. — Dans le cadre des cours « pratiques picturales » et « pratiques tridimensionnelles », un ou deux déplacements sont envisagés pour confronter les étudiants à la présence des œuvres à analyser. Une grande partie du cours qui se présente comme un laboratoire de recherche, s'appuie sur un travail de groupe.

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaissances théoriques, techniques et méthodologiques approfondies dans le domaine choisi ; capacité à expérimenter des dispositifs d'expression et des problématiques variés et à en rendre compte dans le cadre d'analyses orales et écrites.

Modalités d'évaluation : CC : au minimum 3 notes /semestre : 1 exposé et/ou dossier sur des œuvres + 2 productions personnelles articulées à un propos théorique (sous forme de présentation orale et/ou écrite) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : références communiquées dans les différents cours.

- ▷ CHOIX 1 PRATIQUES BIDIMENSIONNELLES (GRAPHISME & PEINTURE)
BIRY-FETIQUE MARIE-ODILE
- ▷ CHOIX 2 PRATIQUES TRIDIMENSIONNELLES SCULPTURE & INSTALLATIONS)
GATTINGER KATRIN

► **AR11DM43 ATELIER RECHERCHE (COEF. 1 / 24H TD)**
VERRY FRÉDÉRIC & BELCÉIL CATHERINE : 2 GROUPES (1H CM ET 2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : L'atelier recherche - qui n'est pas lié à une technique ou une discipline spécifique - se partage en 1/3 de théorie et 2/3 de pratique. Il consiste en une initiation à la recherche en arts plastiques. A partir de la présentation d'un ou de plusieurs exemples concrets de recherche en arts plastiques qui lui sera faite, il s'agira pour l'étudiant de développer des stratégies exploratoires et créatives en atelier de recherche, de développer une démarche et une production personnelle du domaine des arts visuels en lien avec une connaissance profonde, théorique et pratique, des champs abordés. L'étudiant sera amené à produire une recherche personnelle de A à Z selon les exigences universitaires, en articulant pratique et théorie, la production plastique étant accompagnée d'une production textuelle. — En Semestre 4, à partir d'un cadre thématique commun au groupe, les étudiants travailleront sur des axes de recherche individuels. Une application des acquis de S3 est demandée, notamment une maîtrise de la présentation des recherches pratiques articulées à des recherches théoriques et une connaissance de la méthodologie universitaire (ricHESS Jean-Louise et approfondissement des expérimentations pratiques, contextualisation de la démarche, appuis théoriques référentiels, clarté de la formulation, bibliographie)..

Objectifs (connaissances & compétences) : suite et approfondissement du S3 : Gestion de projets de recherche en arts plastiques ; Capacité d'effectuer une recherche dans un domaine des arts plastique articulant histoire, théorie et pratique. Situer sa production plastique au regard de références significatives.

Modalités d'évaluation : CC : 2 ou 3 productions personnelles + un dossier de recherche (comprenant une bibliographie) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

MAJEURE DISCIPLINAIRE : PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

Les deux cours de l'UE 5 proposent un approfondissement de pratique et technique, d'une part dans une pratique fondamentale, celle de la représentation, d'autre part dans une discipline au choix.

► **AR11DM52 ATELIER REPRÉSENTATION (COEF. 1 / 24H TD)**

RAZAIARISOA ELISE & BELCEIL CATHERINE : 2 GROUPES (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Prérequis : Moyenne aux enseignements de représentation & graphisme du L1 (U3 - S1+S2)

Contenus : Ce cours vise à élargir la maîtrise de modes et techniques de représentation diversifiées. — Les orientations du semestre précédent (composition et expressivité) seront poursuivies et viseront à l'approfondissement des écritures personnelles. On aboutira à des travaux d'observation et d'expression plus libres à partir de référents qui présenteront des difficultés de rendu soit par leur complexité ou leur extrême simplicité. Les solutions techniques devront être recherchées et adaptées en fonction des problèmes de représentation posés.

Objectifs (connaissances & compétences) : approfondissement et développement des acquis du S3 en représentation ; mise en œuvre de codes, techniques et factures personnelles.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

► **AR11DM53 ATELIER AU CHOIX (COEF. 1 / 24H TD)**

2H TD HEBDOMADAIRES - LE DIRECTEUR DES ÉTUDES PRÉCISERA EN DÉBUT DE SEMESTRE LES ATELIERS OUVERTS

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du S3: L'étudiant est invité à choisir un cours parmi trois propositions : peinture, volume, graphisme. S'agissant d'un atelier de pratique, chaque groupe sera amené à expérimenter des techniques et des modes de production relatifs à la discipline. Travail en atelier sur place et production hors cours.

Objectifs (connaissances & compétences) : Approfondissement ou découverte d'une pratique d'expression plastique fondamentale.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 1 ATELIER PRATIQUES GRAPHIQUES & PICTURALES
POIROT PASCAL

▷ CHOIX 2 ATELIER PRATIQUES DU VOLUME
DEPOUTOT DANIEL

UE6
AR11DU06

**OPTION : DÉCOUVERTE ET OUVERTURE
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

► **AR11DM61 ATELIERS (COEF. 1 / 18H TD)**

▷ CHOIX 1 ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO, VIDÉO, INFOGRAPHIE, GRAVURE...
3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite du S3: L'étudiant est invité à choisir un atelier parmi les quatre proposés : Photographie, vidéo, infographie ou gravure. Il lui est proposé d'expérimenter différents techniques et modes de production relatifs à la discipline et à prendre connaissance des fondamentaux théoriques de la discipline (histoire, enjeux théoriques et pratiques, œuvres). Travail en atelier sur place et production hors cours.

Objectifs (connaissances & compétences) : Approfondissement ou découverte d'une discipline au choix. Perfectionnement technique et pratique d'une discipline ou ouverture vers une discipline complémentaire.

Modalités d'évaluation : CC : moyenne des travaux du semestre - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ ATELIER COMPLÉMENTAIRE : PHOTO
IMMELÉ ANNE

▷ ATELIER COMPLÉMENTAIRE : VIDÉO & INFOGRAPHIE
DUPUIS BRUNO

▷ ATELIER COMPLÉMENTAIRE : GRAVURE
MEYER CHRISTOPHE

▷ CHOIX 2 **ATELIER DESIGN AU CHOIX (PARCOURS DESIGN)**
(VOIR VOLUME HORAIRE DE L'ATELIER CHOISI)

Voir modalités du TD dans le parcours design

Contenus : Autre option (se substituant aux précédentes) - voir les choix d'ateliers possibles avec le responsable du parcours design

Objectifs (connaissances & compétences) : voir parcours design.

Modalités d'évaluation : CC : définies dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Epreuves de substitution : CC : voir atelier du parcours choisi - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : voir parcours design.

► **AR11DM62 AUTRE CHOIX PARI MI LISTE UNIVERSITAIRE S3 L2**

VOIR LIVRET GUIDE DE LA COMPOSANTE ASSURANT L'ENSEIGNEMENT DE L'OPTION CHOISIE

Assiduité définie par la composante concernée

Contenus : Option (se substituant aux précédentes) et choisie en fonction du projet personnel ou professionnel de l'étudiant.

Objectifs (connaissances & compétences) : définies par la composante concernée.

Modalités d'évaluation : CC : définies par la composante concernée - CG : définies par la composante concernée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et/ou dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : voir livret guide de la composante concernée.

L3S5 *Arts plastiques*

LICENCE CINQUIÈME SEMESTRE
TROISIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : LANIOL ERIC

UE1

AR11EU01

LANGUE ET COMMUNICATION PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR10EM11 LANGUE ANGLAISE DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS) (COEF. 1 / 18H TD)

WELCH SIMON : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Langue vivante étrangère au choix de l'étudiant. Seul l'anglais est proposé par le département Arts visuels dans le cadre d'un programme appliqué au champ disciplinaire (maîtrise de la terminologie propre aux arts plastiques et exercices appliqués aux contextes artistiques et professionnel). Exercices oraux et écrits ; études de documents audio-visuels relatifs aux contenus disciplinaires.

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des enseignements de langue (niveau L4), développement des aptitudes à communiquer sur des contenus disciplinaires et personnels (présentation de travaux personnels en vue d'une expérience professionnelle à l'étranger). maîtrise de l'expression écrite et orale. Préparation aux épreuves du CLEF2.

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

► AR10EM13 LANGUE ALLEMANDE DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS) - SOUS RÉSERVE D'INSCRITS (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Langue vivante étrangère au choix de l'étudiant. Seul l'anglais est proposé par le département Arts visuels dans le cadre d'un programme appliqué au champ disciplinaire (maîtrise de la terminologie propre aux arts plastiques et exercices appliqués aux contextes artistiques et professionnel). Exercices oraux et écrits ; études de documents audio-visuels relatifs aux contenus disciplinaires.

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des enseignements de langue (niveau L4), développement des aptitudes à communiquer sur des contenus disciplinaires et personnels (présentation de travaux personnels en vue d'une expérience professionnelle à l'étranger). maîtrise de l'expression écrite et orale. Préparation aux épreuves du CLEF2.

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

► **AR11EM10** **EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (APL) (COEF. 1 / 18H TD)**
PENCENAT CORINE : 3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Faisant suite à l'enseignement d'analyse et d'expression écrite & orale du L2, cet atelier d'écriture offre un soutien aux activités discursives exigées dans la plupart des modules du semestre et vise au développement des capacités d'expression et de communication de l'étudiant.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Permettre à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de l'expression écrite et orale dans les principaux domaines de sa formation et favoriser un usage créatif des outils de communication à travers des exercices et thématiques d'écriture et de prise de parole variés.*

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : définies par le département de langue concerné - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

UE2

AR11EU02

PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL
PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX

L'UE de Préprofessionnalisation doit permettre à l'étudiant d'approfondir ou de vérifier les objectifs professionnels envisagés en L2. Les enseignements proposés recouvrent les orientations les plus fréquentes en Arts plastiques : préparation aux concours d'enseignement ; à la méthodologie de la recherche ou initiation aux problématiques théoriques et pratiques liées aux carrières artistiques ou encore initiation & perfectionnement en multimédia. 5 options au choix.

► **AR11EM20** **ATELIERS AUX CHOIX (COEF. 1 / 24H TD)**

▷ **CHOIX 1** **MÉTIERS DE LA MÉDIATION ARTISTIQUE**
GATTINGER KATRIN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Pratiques de la médiation culturelle : Connaissance des principaux métiers et acteurs liés à la culture et à la médiation artistique au niveau régional, national et international. Ce TD permet notamment à l'étudiant de faire l'expérience concrète d'un travail d'exposition (conception, montage, gestion, réalisation d'un catalogue, etc.).*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Comprendre et maîtriser les principaux enjeux et compétences des métiers de la médiation culturelle et artistique par la rencontre avec des professionnels et l'expérience (création de dossiers, organisation d'expositions et formation à la communication orale, écrite et visuelle).*

Modalités d'évaluation : CC : contribution à un travail d'exposition, dossier et exposé - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 2

MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA

GOULON BENJAMIN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

(OPTION OUVERTE AUX ÉTUDIANTS D'ARTS DU SPECTACLE, PARCOURS CINÉMA)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Connaissance de la nomenclature des métiers de l'audiovisuel et du multimedia et des nouveaux enjeux liés aux usages du numérique. Recherches et expérimentations sur l'usage de l'audiovisuel et de l'infographie dans les pratiques artistiques contemporaines. Actualisation des connaissances acquises en L1 et L2 ou remise à niveau..*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Comprendre et maîtriser les principaux enjeux et compétences des métiers de la médiation culturelle et artistique par la rencontre avec des professionnels et l'expérience (création de dossiers, organisation d'expositions et formation à la communication orale, écrite et visuelle)..*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 3

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

DEMANGE MICHEL PIERRE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Problématiques générales de l'enseignement artistique dans l'enseignement secondaire - préparation aux différentes épreuves pratiques et orales des concours..*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissance du système éducatif, des enjeux de la discipline, Permettre à l'étudiant de préparer en amont son futur concours d'enseignement (Capes ou Agrégation), tant sur le plan pratique que théorique et didactique.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 4

MÉTIERS DE LA RECHERCHE

LANIOL ERIC : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Initiation aux méthodes et enjeux de la recherche en arts plastiques : les orientations artistiques professionnelles et/ou spéculatives et universitaires de la pratique personnelle de l'étudiant.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Favoriser l'orientation professionnelle d'étudiants dont la pratique plastique est affirmée. Leur permettre d'en identifier les problématiques essentielles et les perspectives créatives et spéculatives.*

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : xxx

▶ **AR11EM21**

OUVERTURE (AUTRE CHOIX)

CHOIX D'UNE UE DE 6 CRÉDITS

Assiduité définie par la composante concernée

Contenus : *Au choix de l'étudiant, selon la nature et les nécessités de son projet professionnel.*

Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée

Bibliographie succincte : définie par la composante concernée

UE3

AR11EU03

**MAJEURE RECHERCHE SÉMINAIRE ATELIER
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

▶ **AR11EM30**

SÉMINAIRE-ATELIER (COEF. 1 / 6H CM & 30H TD)

VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1H CM ET 2 GROUPES DE 2H30 TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Prérequis : *Réussite de l'UE4 du S4 du L2*

Contenus : *Le séminaire-atelier, préfigurant l'esprit du Master Recherches, s'organise autour d'une thématique proposée par l'enseignant et que l'étudiant aborde sous forme de projet (graphique), de réalisation (plastique) et d'argumentation théorique (textes). Si le projet met en avant les enjeux formels d'un travail singulier, la réalisation plastique confirme ces enjeux*

par une exposition in situ (libre dans ses médiums), alors que le texte théorique insiste sur le parti pris et références propres à la démarche de l'étudiant. Cours thématique et TD portant : sur la définition et la communication de projets artistiques (dossiers de recherche théorique et identité visuelle et plastique du projet) ; sur la mise en œuvre, l'exposition et la critique de ces projets.

Objectifs (connaissances & compétences) : Permettre à l'étudiant d'identifier et d'affirmer la singularité de sa pratique personnelle tout en lui permettant de comprendre l'articulation de celle-ci aux problématiques de la création contemporaine. Développer une méthodologie de la recherche plastique et théorique..

Modalités d'évaluation : CC : élaboration et concrétisation d'un projet, texte théorique (3 évaluations)

- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE4
AR11EU04

MAJEURE THÉORIQUE : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

Faisant suite aux connaissances acquises en histoire de l'art classique, moderne et contemporain dans les deux premières années de Licence, cette UE propose leur approfondissement par l'étude de problématiques transversales et articulant divers enjeux de l'art contemporain et du design.

► AR10EM40 HISTOIRE DE L'ART (ENJEUX DE L'ART CONTEMPORAIN) (COEF. 1 / 18H CM)

GOY BERNARD & LAFORGE WILFRIED: 1H30 CM

Pas de contrôle d'assiduité

Contenus : *Art & Artefacts : une histoire des grandes expositions du XXe siècle : Etudier l'histoire des grandes expositions du XXe siècle revient à s'attacher à la fois aux conditions de socialisation de l'art (les acteurs, les lieux et les réseaux qui rendent possible sa mise en visibilité), aux modalités de présentation des oeuvres et des artefacts (leur inscription dans l'espace de perception de ces objets par les spectateurs. Avant d'aborder ces questions autour d'un corpus représentatif de l'évolution de ces différents enjeux, nous étudierons les conditions culturelles et idéologiques de l'émergence des premières grandes expositions (premiers grands musées européens, expositions universelles) et la façon dont ces événements fondateurs ont contribué à l'autonomisation de l'art et à la mise en place d'un système pérenne, marqué par les figures dumarchand, du critique d'art, du collectionneur, jusqu'à celle du commissaire-auteur (curator), et par la notion de « public ».*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Utiliser et développer les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant à des problématiques transversales, articulant les diverses modalités et divers enjeux des arts visuels, notamment contemporains.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral) - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Bibliographie succincte :

- Jean-Louis DÉOTTE, Pierre-Damien HUYGHE, *Le jeu de l'exposition*, Paris, l'Harmattan, 1998.
- Jérôme GLICENSTEIN, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009. Kinga GRZECH, La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace, La lettre de l'OCIM, N°96, publication numérique, 2004,
- Charles HARRISON, Paul WOOD, Paul, *Art en théorie, 1900-1990*, Anthologie, Hazan, Paris, 1997
- Bernd KLÜSER, Katharina HEGEWISCH (dir.), *L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^e siècle*, Paris, éditions du regard, 1998.

► **AR10EM41 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 12H CM)**

PAYOT DANIEL : 2H CM PAR QUINZAINE

Pas de contrôle d'assiduité

Contenus : *Faisant suite au cours d'esthétique de L2, cet enseignement propose une approche des principaux concepts et enjeux qui articulent l'histoire de l'esthétique et des sciences de l'art de la fin du XIX^e siècle à nos jours : entre continuité et rupture.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Identification et analyse des concepts et des problématiques majeurs qui articulent les champs théoriques et ceux de la création artistique, de l'architecture et du design.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR10EM42 ÉTUDES DE TEXTES (COEF. 1 / 18H TD)**

BÉGOC JANIG & LAFORGE WILFRIED: 3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Le musée à l'œuvre dans les arts visuels. Ce TD, conçu en articulation avec le CM d'histoire de l'art, porte sur la relation entretenue par les artistes, les commissaires d'exposition, les architectes, les designers et les graphistes avec le musée. Il s'agira d'observer la façon dont ces différents créateurs ont pensé, modelé, transformé, subverti et/ou critiqué l'institution muséale (en tant qu'instance de légitimation de l'art, d'historicisation, mais aussi en tant qu'espace de déambulation dédié à l'expérience esthétique, perceptive et physique du spectateur). L'étude de textes d'origines et de formes diverses (manifestes, synthèses historiques et théoriques, documents d'archive) conduira à aborder différentes thématiques : l'artiste comme scénographe, Les cabinets de curiosité, les musées d'artistes, la critique de l'institution, les « récits autorisés » ou encore la façon dont les artistes dialoguent « de l'intérieur » avec les collections, le mobilier et l'architecture des musées. Certaines séances pourront se tenir au musée. Les textes étudiés en cours seront distribués à la rentrée.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Approfondir et mettre en perspective les connaissances théoriques et historiques acquises en les confrontant aux œuvres et discours des principaux acteurs, critiques et théoriciens de la scène artistique et de l'univers du design.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte :

- Jérôme Glicenstein, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009
- Jean-Marc Poinot, *Quand l'œuvre a lieu. L'art exposé et ses récits autorisés*, Genève, Collection Mamco, 2008
- James Putnam, *Le musée à l'œuvre : le musée comme médium dans l'art contemporain*, Paris, Thames & Hudson, 2002
- Elisabeth Caillet, Catherine Perret (dir.), *L'Art contemporain et son exposition 2* (actes du colloque tenu au Centre Georges Pompidou en octobre 2002), Paris, L'Harmattan, 2004.

UE5

AR11EU05

MAJEURE PRATIQUE : ATELIER PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AUX CHOIX

Cette UE vise à favoriser la maîtrise d'une écriture singulière, développer les potentialités analytiques et créatives de chacun à partir d'expérimentations et de problématiques variées. Un TD au choix. Changement possible au semestre suivant

► AR11EM50 ATELIERS AU CHOIX (COEF. 1 / 18H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1

PRATIQUES BIDIMENSIONNELLES

JÉRÔME JEAN : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : *L'atelier vise au développement d'une pratique personnelle et autonome dans le champs des médiums dits bidimensionnels (peinture, graphisme), tout en insistant sur une part constante d'analyse critique. Par le biais d'incitations multiples, l'étudiant(e) mettra en oeuvre un travail ouvert qui l'invitera à penser ses moyens d'expression en rapport à des usages et des références contemporaines, et en tant que stratégie(s) et dispositif(s) multiples.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Développer et maîtriser ses approches graphiques, chromatiques et picturales. Moduler ses outils comme ses supports. Connaître et comprendre les évolutions récentes de ces pratiques dans le champs de l'art contemporain. Savoir justifier ses parti-pris et engager un questionnement sur des thématiques et des incitations proposées.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 2

VOLUME ET INSTALLATION

CROCITTI OLIVIER : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : *Cet atelier vise le perfectionnement d'une pratique tridimensionnelle, tant dans sa dimension formelle que dans sa dimension sémantique (analytique).*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Sous forme de sujets variés, l'étudiant sera sollicité dans sa pratique comme dans ses intentions de sens. Il saura produire un dispositif de présentation qui valorise sa démarche.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 4

PHOTOGRAPHIE

IMMELÉ ANNE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

Contenus : *Atelier destiné à une recherche personnelle tant sur le plan de la prise de vue que de sa communication et de sa médiatisation.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Gérer un travail de création photographique dans la totalité de son processus : production d'un corpus d'images cohérentes (prise de vue et tirage(s), mise en espace ou en page, analyse plastique et discursive du projet et médiation.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

UE6
AR11EU06

**OUVERTURE : OPTION
PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX

Initiation ou approfondissement d'une activité pratique complémentaire à celle des ateliers choisis dans l'UE5 et dans la continuité des stages choisis dans les deux premières années. La pratique de cet atelier assure à l'étudiant une formation complète en arts plastiques (capacité à s'exprimer et communiquer dans la plupart des médiums de la discipline). Les ateliers proposés seront ouverts sous condition d'un nombre suffisant d'inscrits. Voir confirmation à la rentrée.

▶ **AR11EM61 ATELIER AUX CHOIX (COEF. 1 / 9H TD)**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1

IMAGES ET ÉDITION MULTIMÉDIA

BECHLER DAMIEN : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : *Cet atelier prolonge la formation en infographie des deux premières années de Licence et propose d'articuler les compétences acquises à des problématiques de représentation et de création spécifiques aux arts plastiques et parallèles aux domaines de l'illustration, de la communication graphique et du webdesign*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Acquérir une maîtrise des outils infographiques aux fins d'élargir l'expression plastique aux problématiques de la création multimédia (2D).*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation
 Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ CHOIX 2

VIDÉO

DUPUIS BRUNO : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : *Comprendre les nouveaux enjeux du document filmé diffusé sur internet. Connaître les genres audiovisuels et leur mise en forme à travers le web-document. Connaître les aspects techniques de la diffusion vidéo sur internet et utiliser les logiciels d'encodage et de diffusion. Approfondir ses connaissances en prise de vue et de montage numérique. Dans le cadre de cet atelier, les étudiants seront invités à réaliser et à diffuser un document filmé court qui montera la pertinence de l'utilisation de la vidéo sur internet dans le cadre d'un site web. Le choix de cet atelier est recommandé aux étudiants des spécialités Arts visuels et Arts du spectacle qui souhaitent poursuivre leur formation en Master Multimédia parcours audio-visuel.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Savoir concevoir un cahier des charges et un dossier technique incluant une offre de document filmé dans un ensemble cohérent qui intègre différents médias. Savoir conduire chaque étape de l'élaboration d'un document filmé diffusé sur internet. Disposer de compétences préalables à une poursuite d'études en Master multimédia.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation
 Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 3

GRAVURE

MEYER CHRISTOPHE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : *Cet atelier est destiné aux étudiants ayant suivi un enseignement d'initiation à la gravure en L1 et/ou L2. Il vise au perfectionnement de ce médium tant dans sa dimension proprement technique que dans son bagage sémantique.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Concevoir et produire un ensemble de tirages attestant d'une maîtrise technique et artistique. Mettre cette création en perspective avec les problématiques actuelles de la gravure et, plus largement des usages contemporain de l'impression et de la reproductibilité.*

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation
 Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
 Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

- ▷ CHOIX 4 **PERFORMANCE ET POÉSIE SONORE**
VILLAUME SYLVIE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)
- Contenus :** *Saisir la spécificité de ce champ contemporain de la pratique artistique : travailler de concert textes et dictions, présence corporelle et gestion de la voix.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *L'étudiant sera amené à saisir l'historique de cette pratique, à développer un travail textuel singulier, à développer sa prestance scénique (y-compris devant public).*
- Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
- Bibliographie succincte : précisée à la rentrée
- ▷ CHOIX 5 **ATELIER DESIGN (PARCOURS DESIGN)**
VOIR PROGRAMME DU PARCOURS DESIGN
- Assiduité : voir dispositions prévues dans le parcours design
- Contenus :** *Choix d'un atelier dans le cadre des enseignements proposés en L3 Design. (objet, stylisme, espace, design graphique). Cette option permet de compléter la pratique et le savoir liés à ce domaine connexe.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir les objectifs de l'atelier choisi dans le livret guide du parcours design*
- Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
- Bibliographie succincte : voir bibliographie du parcours design
- ▶ **AR11EM62 OUVERTURE (CHOIX AUTRE DPT.)**
VOIR PROGRAMME DE LA COMPOSANTE CONCERNÉE
- Assiduité : voir dispositions prévues par la composante concernée
- Contenus :** *Choix d'une formation extérieure au département et justifiée par le projet professionnel ou artistique de l'étudiant.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir le livret guide de la composante concernée.*
- Modalités d'évaluation : définies par la composante concernée
- Bibliographie succincte : voir bibliographie de la formation choisie

L3S6 *Arts plastiques*

LICENCE SIXIÈME SEMESTRE
TROISIÈME ANNÉE

RESPONSABLE : LANIOL ERIC

UE1

AR11FU01

LANGUE ET COMMUNICATION PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

Suite des enseignements de langue, développement des aptitudes à communiquer sur des contenus disciplinaires et personnels (présentation de travaux personnels en vue d'une expérience professionnelle à l'étranger), maîtrise de l'expression écrite et orale.

► **AR10FM11 LANGUE ANGLAISE DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS) (COEF. 1 / 18H TD)**
WELCH SIMON : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Approfondissement des connaissances acquises en S5 et préparation aux épreuves du CLEF2.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Cf. compétences visées par le CLEF2.*

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites

- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR10FM13 LANGUE ALLEMANDE DISCIPLINAIRE (ARTS VISUELS) - SOUS RÉSERVE D'INSCRITS**
(COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Approfondissement des connaissances acquises en S5 et préparation aux épreuves du CLEF2.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Cf. compétences visées par le CLEF2.*

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites

- CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11FM10** **EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE (APL) (COEF. 1 / 18H TD)**

HASER CATHERINE & PENCENAT CORINE : 3 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Approfondissement des objectifs visés au S5 : permettre à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de l'expression écrite et orale dans les principaux domaines de sa formation et favoriser un usage créatif des outils de communication à travers des exercices et thématiques d'écriture et de prise de parole variés.

Modalités d'évaluation : CC : minimum de deux exercices ou épreuves orales et/ou écrites

- CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : définies par le département de langue concerné - CG : communiqué à la rentrée

Convocation : définie dans le cadre de l'atelier choisi dans le parcours

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE2

AR11FU02

**PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX

Approfondissement des connaissances acquises en S5 ou changement d'orientation.

► **AR11FM20** **ATELIERS AUX CHOIX (COEF. 1 / 18H TD).**

▷ **CHOIX 1** **MÉTIERS DE LA MÉDIATION ARTISTIQUE**

GATTINGER KATRIN : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.

Objectifs (connaissances & compétences) : Poursuite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : contribution à un travail d'exposition, dossier et exposé - CG : communiqué à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ **CHOIX 2** **MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMÉDIA**

GOULON BENJAMIN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

(OPTION OUVERTE AUX ÉTUDIANTS D'ARTS DU SPECTACLE, PARCOURS CINÉMA)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5

et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.

Objectifs (connaissances & compétences) : Poursuite des objectifs visés au S5..

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 3

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

JÉRÔME JEAN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.

Objectifs (connaissances & compétences) : Poursuite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 4

MÉTIERS DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

BELŒIL CATHERINE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : Suite et développement des enseignements proposés au semestre précédent.

Objectifs (connaissances & compétences) : Poursuite des objectifs visés au S5..

Modalités d'évaluation : CC : trois épreuves pratiques et ou dossiers - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR11FM21**

OUVERTURE (AUTRE CHOIX)

CHOIX D'UNE UE DE 6 CRÉDITS

Assiduité définie par la composante concernée

Contenus : Au choix de l'étudiant, selon la nature et les nécessités de son projet professionnel.

Modalités d'évaluation : définies par la composante concerné

Bibliographie succincte : définie par la composante concernée

UE3

AR11FU03

MAJEURE RECHERCHE SÉMINAIRE ATELIER PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9

► **AR11FM30 SÉMINAIRE-ATELIER (COEF. 1 / 6H CM & 30H TD)**

VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1H CM ET 2 GROUPES DE 2H30 TD

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Prérequis : Réussite de l'UE4 du S4 du L2

Contenus : Poursuite et développement des contenus visés au semestre précédent (sur une problématique de recherche différente).

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5 : gestion d'un projet personnel dans son articulation théorique et pratique (recherche, développement, argumentations discursives et orales)..

Modalités d'évaluation : CC : élaboration et concrétisation d'un projet, texte théorique (3 évaluations)

- CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : activités et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

UE4

AR11FU04

MAJEURE THÉORIQUE : HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS VISUELS PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

Les enseignements de cette UE sont mutualisés avec le parcours design. Ils font suite aux objectifs visés au semestre précédent. Les contenus d'enseignement portent, en histoire de l'art sur une problématique transversale différente et, en esthétique, sur la suite du programme proposé en S5

► **AR10FM40 HISTOIRE DE L'ART (ENJEUX DE L'ART CONTEMPORAIN) (COEF. 1 / 18H CM)**

ETTER VALÉRIE : 1H30CM

Pas de contrôle d'assiduité

"Le corps à l'œuvre"

Contenus : Contenu et problématique précisés à la rentrée.

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : avec convocation

Bibliographie succincte :

- Ardenne Paul, *L'image corps - Figures de l'humain dans l'art du 20e siècle*, Paris, Ed. du Regard, 2001
- *L'art au corps*, catalogue d'exposition, Marseille, Ed. du Musée d'Art Contemporain, 1996
- Bernard MICHEL Pierre, *Le corps*, Paris, Ed. du Seuil, nouvelle édition 1995
- Corbin A., Courtine J.-J., Vigarello G., *Histoire du corps, Tome 3, Les mutations du regard, Le XXe siècle*, éditions du Seuil, 2006
- *Fémininmasculin*, catalogue d'exposition, Paris, Ed. du Centre Georges Pompidou, 1995
- Le Breton David, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990
- Le Breton David, *L'adieu au corps*, Paris, Ed. Métailié, 1999.

► **AR10FM41 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 12H CM)**

PAYOT DANIEL : 2HCM PAR QUINZAINE

Pas de contrôle d'assiduité

Contenus : Suite du programme initié au semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : voir bibliographie du semestre précédent

► **AR10FM42 ÉTUDES DE TEXTES (COEF. 1 / 18H TD)**

BÉGOC JANIG & LAFORGE WILFRIED : 3 GROUPES ('1H30 TD HEBDOMADAIRE)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

Contenus : *Le musée à l'œuvre dans les arts visuels (2). Après avoir étudié de manière transversale les enjeux historiques et théoriques de l'exposition, nous aborderons ce semestre des études de cas, centrées sur les XXe et XXIe siècles. Parallèlement à l'étude de programmes de concours (architecture et charte graphique des musées), nous nous intéressons aux nouvelles formes architecturales proposées par les architectes des grands musées internationaux. Il s'agira de saisir la dimension globale de ces projets, dans leur prise en compte simultanée de l'architecture, de la scénographie, du graphisme et du mobilier. La place du design au sein de l'institution muséale et les nouvelles formes curatoriales seront également abordées. Certaines séances pourront se tenir au musée. Les textes étudiés en cours seront distribués à la rentrée.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Connaissance des enjeux fondamentaux de la théorie de l'art du XXe siècle. Capacités d'analyse et d'expression, capacités rédactionnelles.*

Modalités d'évaluation : CC : une épreuve écrite et/ou dossiers ou oral - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : épreuves et travaux analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte :

- Jérôme Glicenstein, *L'art : une histoire d'expositions*, Paris, PUF, 2009
- James Putnam, *Le musée à l'œuvre : le musée comme médium dans l'art contemporain*, Paris, Thames & Hudson, 2002
- Renzo Piano, Richard Rogers et Antoine Picon, *Du plateau Beaubourg au Centre Georges Pompidou*, Paris : Centre Georges Pompidou, 1987
- Bernd Klüser, Katharina Hegewisch (dir.), *L'Art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle*, Paris, éditions du regard, 1998.

**MAJEURE PRATIQUE : ATELIER
PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AUX CHOIX

Suite des objectifs visés au S5. Suivant le projet de l'étudiant, un autre atelier peut être envisagé au S6. Un atelier au choix. Seuls les ateliers regroupant un nombre suffisant d'étudiants sont susceptibles d'être ouverts. Voir informations en début de semestre

▶ **AR11FM50 ATELIERS AU CHOIX (COEF. 1 / 18H TD)**

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ **CHOIX 1**

PRATIQUES BIDIMENSIONNELLES
DEMANGE MICHEL : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : Suite et développement des enseignements du semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ **CHOIX 2**

VOLUME ET INSTALLATION
POIROT PASCAL (JANVIER -FÉVRIER) : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)
M. KLEIN FRANÇOIS (MARS-AVRIL) : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : Suite et développement des enseignements du semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

▷ **CHOIX 3**

PHOTOGRAPHIE
IMMELÉ ANNE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : Suite et développement des enseignements du semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée.

**OUVERTURE : OPTION
 PARCOURS ARTS PLASTIQUES & DESIGN**
COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES DONT UN AU CHOIX

Suite des objectifs visés au S5. Suivant le projet de l'étudiant, un autre atelier peut être envisagé au S6. Un atelier au choix. Seuls les ateliers regroupant un nombre suffisant d'étudiants sont susceptibles d'être ouverts. Voir informations en début de semestre.

▶ AR11FM61 ATELIER AUX CHOIX (COEF. 1 / 18H TD)

L'assiduité à ce TD est obligatoire; au-delà de 2 absences sans justification recevable (voir pts 2.2.5 et 2.2.6 des règles générales des MEE 2013-2014), l'étudiant est déclaré défaillant.

▷ CHOIX 1
IMAGES ET ÉDITION MULTIMÉDIA
PERILLE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : Suite et développement des enseignements du semestre précédent.

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 2
VIDÉO
DUPUIS BRUNO : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : Suite et développement des enseignements du semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

▷ CHOIX 3
GRAVURE
MEYER CHRISTOPHE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Contenus : Suite et développement des enseignements du semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Suite des objectifs visés au S5.

Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée

Convocation : sans convocation

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

- ▷ CHOIX 4 **PERFORMANCE ET POÉSIE SONORE**
VILLAUME SYLVIE : 1 GROUPE : (1H30 TD HEBDOMADAIRE)
- Contenus :** *Suite et développement des enseignements du semestre précédent .*
Objectifs (connaissances & compétences) : *LSuite des objectifs visés au S5*
- Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
- Bibliographie succincte : précisée à la rentrée
- ▷ CHOIX 5 **ATELIER DESIGN (PARCOURS DESIGN)**
VOIR PROGRAMME DU PARCOURS DESIGN
- Assiduité : voir dispositions prévues dans le parcours design
- Contenus :** *Choix d'un atelier dans le cadre des enseignements proposés en L3 Design. (objet, stylisme, espace, design graphique). Cette option permet de compléter la pratique et le savoir liés à ce domaine connexe.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir les objectifs de l'atelier choisi dans le livret guide du parcours design*
- Modalités d'évaluation : CC : travaux et dossiers : 3 évaluations a minima - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
Epreuves de substitution : CC : travaux et dossiers analogues - CG : communiquées à la rentrée
Convocation : sans convocation
- Bibliographie succincte : voir bibliographie du parcours design
- ▶ **AR11FM62 OUVERTURE (CHOIX AUTRE DPT.)**
VOIR PROGRAMME DE LA COMPOSANTE CONCERNÉE
- Assiduité : voir dispositions prévues par la composante concernée
- Contenus :** *Choix d'une formation extérieure au département et justifiée par le projet professionnel ou artistique de l'étudiant.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *voir le livret guide de la composante concernée.*
- Modalités d'évaluation : Définies par la composante concernée
- Bibliographie succincte : voir bibliographie de la formation choisie



MASTERS
ARTS PLASTIQUES
CRITIQUE-ESSAIS
ENSEIGNEMENT

.....

RESPONSABLE DES MASTERS

LITZLER PIERRE

MASTER ARTS PLASTIQUES

GATTINGER KATRIN & RCSZ GERMAIN

MASTER CRITIQUE-ESSAIS

RCSZ GERMAIN

MASTER ENSEIGNEMENT (CAPES)

JÉROME JEAN

MASTER ENSEIGNEMENT (AGRÉGATION)

DEMANGE MICHEL

SECRETARIAT

LOBSTEIN VALÉRIE

RUNGASSAMY BRENDA

MORGENTHALER NICOLAS

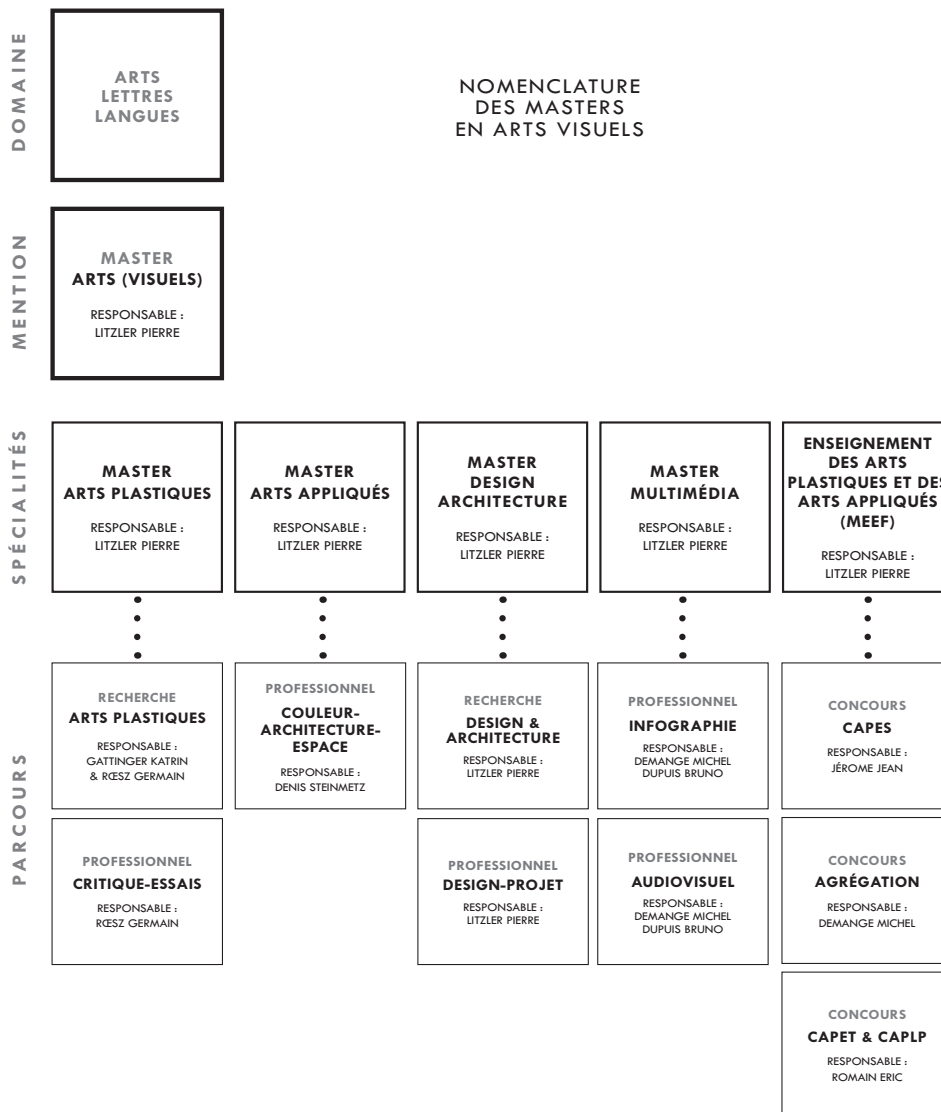
CONTACTS

PALAIS UNIVERSITAIRE, SALLE 28

ARTVISUELS@UMB.U-STRASBG.FR

03 68 85 68 16

HORAIRES D'OUVERTURE: 9H - 12H



les cursus de master en *Arts visuels*

informations

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

Le Master Arts visuels, propose des enseignements spécifiques aux champs des arts plastiques, des arts appliqués, du design et de l'architecture ainsi que des enseignements communs avec les autres disciplines du master arts.

Dès la 1ère année les étudiants déterminent leur spécialité, une orientation dans laquelle ils s'engageront ensuite en 2e année de master et qui confirmera ainsi leur projet personnel.

► La 1ère année : **six spécialités sont proposées** (semestres M.S1, M.S2) avec des parcours différenciés :

1. Arts plastiques avec deux parcours:

Arts plastiques (recherche) et Critique essai (professionnel)

2. Arts appliqués avec un parcours

Couleur/Architecture Espace (professionnel)

3. Arts appliqués – Design - Architecture avec deux parcours

- Design et architecture (recherche)
- Design projet (professionnel)

4. Multimédia (professionnel)

5. Enseignement des arts plastiques et des arts appliqués (ouverture sept. 2010) avec **quatre parcours:**

- Capes (préparation aux épreuves du concours externe)
- Agrégation ((préparation aux épreuves du concours externe)
- Capet (préparation aux épreuves du concours externe)
- CAPLP ((préparation aux épreuves du concours externe)

N.B. : Les contenus proposés pour les masters Design, Multimédia et Enseignement des Arts appliqués sont présentés dans le livret guide du parcours design

► La deuxième année, prolonge les mêmes spécialités et parcours (semestres M.S3, M.S4) :

OBJECTIFS:

Asseoir une compétence pratique alliée à une compétence théorique. Il s'agit donc pour chaque étudiant d'élaborer, en première année, un projet d'étude selon une méthodologie qui se fonde sur des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, philosophie...), et qui ouvre à la recherche ou au Master professionnel en deuxième année.

L'orientation recherche a pour objectif de former à la recherche en arts visuels (arts plastiques ou design et architecture) dans l'esprit d'une articulation entre la théorie et la pratique. Le cursus se constitue sur ces deux axes et les relie dans les structures pédagogiques. Il permet aux étudiants d'élaborer un projet de recherche sur un sujet et une problématique personnelle tout en approfondissant les connaissances spécifiques dans leur spécialité ainsi que dans leur pratique de l'art. Cette orientation permet d'accéder à la préparation au Doctorat en arts plastiques, design ou architecture.

L'orientation professionnelle a pour objectif de former les étudiants à la conception et la réalisation d'un projet professionnalisant qui articule théorie et pratique, savoirs et savoir-faire, dans un contexte spécifique. Ces études visent :

- à développer une attitude analytique, critique et créative dans les différents domaines
 - à acquérir des savoirs historiques, théoriques et pratiques permettant de conjuguer travail de recherche appliquée et travail de conception
 - à former les étudiants aux compétences, approches et méthodes liées à leur projet professionnel approfondi
- L'équipe pédagogique est constituée d'universitaires, de professionnels, d'artistes et de designers.

L'orientation enseignement a pour objectif principal de former les étudiants à la préparation des concours de l'Education Nationale, elle initie au métier d'enseignant par le biais de stages et de formations pédagogiques assurés en collaboration avec l'UUFM. Par ailleurs cette orientation propose également une formation à la recherche dans le cadre de séminaires et de TD mutualisés avec les parcours recherche des Masters design et arts plastiques.

A l'issue de ce parcours, les étudiants soutiennent un mémoire équivalent à ceux des filières recherche et peuvent donc également postuler à la préparation d'un Doctorat.

COMPÉTENCES ET MODALITÉS

Compétences à acquérir : Les compétences sont celles d'une spécialité duelle par nature, impliquant des connaissances théoriques ancrées sur un parcours artistique de qualité, articulées aux divers domaines de création des arts visuels contemporains. Outre l'accession au doctorat, la professionnalisation touche la pratique professionnelle d'un art ou la recherche universitaire tant en France qu'à l'étranger.

Admission en 1^{ère} année de master des étudiants titulaires des diplômes suivants : licence Arts, parcours Arts visuels, licence Arts plastiques, licence Arts appliqués, design. Hormis les diplômes énumérés ci-dessus, certains diplômes délivrés par les écoles d'art pourront permettre l'accès en 1^{ère} de master suite à un avis d'une commission pédagogique qui étudiera le niveau de l'étudiant dans les disciplines théoriques et pratiques. Pour les autres étudiants, l'admission se fera sur examen du dossier par la commission pédagogique.

Évaluation : CC intégral. S4 : modalités spécifiques, se reporter aux pages S4. Les étudiants en CG font le dernier partiel (ou présentation) de chaque semestre. Chaque année du master offre 60 crédits ECTS.

Équivalence concours : Les candidats non admissibles aux concours de la session 2010 peuvent demander une équivalence avec le M1 sous réserve d'une participation et de résultats satisfaisants à la formation. Il appartient à ces étudiants d'en faire la demande auprès des responsables de la préparation de leur concours.

Pour l'accès en 2^e année de master, orientation recherche et orientation professionnelle, les étudiants établissent une demande d'admission, comportant un dossier de travaux et un projet de recherche, qui sera examinée par une commission pédagogique.

Attribution de la Maîtrise : les étudiants n'étant pas admis en deuxième année de Master et ayant validé tout le cursus de la première année peuvent demander à bénéficier de l'obtention du diplôme de Maîtrise. En faire la demande auprès du responsable du parcours et du Master.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation définies et votées par les Conseils de l'Université (voir début de ce livret) s'appliquent naturellement aux cursus de Master du département Arts visuels.

Cependant, et suivant les amendements approuvés par le Conseil d'UFR du 19 avril 2012, il a été proposé au CEVU plusieurs dérogations au principe de la compensation systématique entre UE.

Si ces demandes sont validées par le CEVU de septembre 2012, la réussite de chaque semestre sera subordonnée à l'obtention des notes "planchers" précisées dans le tableau suivant. Ainsi les semestres seront validés à deux conditions : l'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des UE (coefficientés) et l'obtention dans chacune des UE visées ci-dessous de la note minimale qui est indiquée. Cette note minimale a été jugée indispensable pour garantir (*a minima*) les niveaux de compétence et de connaissance certifiés par le diplôme de Master.

Ces dispositions seront confirmées par affichage début octobre.

MASTER RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

CODE UE	NIVEAU DE DIPLÔME	MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE
M1 Arts Plastiques	1er semestre	10/20 semestre
M1 Arts Plastiques	2e semestre	10/20 semestre
M2 Arts Plastiques	1er semestre	10/20 semestre
M2 Arts Plastiques	2e semestre	10/20 semestre & UE2= 10

MASTER CRITIQUE-ESSAIS

CODE UE	NIVEAU DE DIPLÔME	MOYENNES MINIMALES NÉCESSAIRES POUR L'OBTENTION DU SEMESTRE
M1 Critique Essais	1er semestre	10/20 semestre & UE3 / UE4 = 8/20
M1 Critique Essais	2e semestre	10/20 semestre
M2 Critique Essais	1er semestre	10/20 semestre
M2 Critique Essais	2e semestre	10/20 semestre & UE2= 10
M1 Critique Essais	1er semestre	10/20 semestre & UE3 / UE4 = 8/20
M1 Critique Essais	2e semestre	10/20 semestre
M2 Critique Essais	1er semestre	10/20 semestre
M2 Critique Essais	2e semestre	10/20 semestre & UE2= 10

MASTER CRITIQUE-ESSAIS

Ce diplôme à finalité professionnelle allie la pratique de l'écriture à la théorie, l'esthétique et l'histoire de l'art.

Il a pour ambition de réintroduire le jugement critique par la pratique de l'écriture au sein d'une situation où la critique en tant que jugement est muette pour la plupart des cas (exercée de fait par les institutions et le marché, au sein de publications entérinant ces pré-choix).

Le master permettra de connaître les enjeux de la création contemporaine, et par l'exercice du jugement qui nourrit les différentes activités de la critique de s'insérer professionnellement en ses divers domaines : de l'écriture de textes diffusés dans les journaux, les revues, les catalogues, les dossiers de presse à la conception de la production, de la diffusion, et de la médiation des arts.

COMPÉTENCES VISÉES ET DÉBOUCHÉS

Les étudiants seront amenés, à l'issue de la formation, à devenir des acteurs sociaux dans l'ensemble des activités où les compétences de la critique sont requises : de la publication de textes à la production, la diffusion ou de la médiatisation de l'art.

En insistant sur la formation généraliste et spécialisée nécessaire à l'écriture de textes sur les arts plastiques et les arts vivants, ce diplôme professionnel offre un grand éventail de possibilités d'insertion professionnelles, de par le large spectre des activités de la critique et l'expansion croissante des pratiques culturelles (du commissariat d'exposition à l'exercice des relations publiques en passant par l'expertise, etc.).

Il va de soi que la critique est une activité qui se réévalue continument et oblige à reconsidérer le champ de référence nécessairement mouvant. Ce point doit faire envisager aux étudiants une mobilité constante.

CONDITIONS D'ADMISSION

Ce master professionnel est ouvert à une douzaine d'étudiants justifiant d'un grand intérêt pour les manifestations artistiques contemporaines en arts visuels et/ou en arts du spectacle et pour l'histoire de l'art.

L'admission en master professionnel Critique-Essais s'effectue au niveau de la deuxième année de master (semestre M3 et M4), parmi les titulaires d'une maîtrise en Arts Plastiques, en Etudes théâtrales, en Esthétique et en Histoire de l'art ou parmi les étudiants de master 1 en Arts Visuels ou en Art du Spectacle, en Histoire de l'Art et Esthétique, ou bien pour les étudiants des écoles d'art titulaire d'un DNSEP (voire d'un DNAP ou d'autres origines sur dossier).

M1 S1 *Arts plastiques* *parcours arts plastiques* *& critique essais*

MASTER
PREMIER SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES
GATTINGER KATRIN

RESPONSABLE DU PARCOURS CRITIQUE-ESSAI
RESZ GERMAIN

UE1
AR1NGU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR1NGM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)

IISEHAYEK ILANA : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Langue anglaise appliquée à l'art.

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► AR1NGM12 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (COEF. 1 / 9H TD) - MUTUALISÉ MASTER DESIGN

HASER CATHERINE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Assiduité : voir dispositions prévues par la composante concernée

Contenus : voir le livret guide de la composante concernée.

► AR1NGM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE - COURS MUTUALISÉ)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques.

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NGM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)**

Règles définies par les parcours ou composantes concernées.

Modalité d'évaluations : règles définies par les parcours ou composantes concernées
Règles de compensation : pas de moyenne minimale

UE1

AR1PGUO1

LANGUE VIVANTE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

**COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX
MUTUALISÉ - VOIR UE1 DU PARCOURS ARTS PLASTIQUES**

► **AR13GM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)**

► **AR13GM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)**

► **AR13GM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)**

UE2

AR1NGUO2

FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

► **AR1NGM22 SÉMINAIRE-ATELIER ET MÉTHODOLOGIE (12H CM & 30H TD)**



SÉMINAIRE - ATELIER (COEF. 3 / 30H TD)

GATTINGER KATRIN & VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 2 GROUPES (2H30 TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Mise en place de structure d'analyses plastiques et théoriques à partir d'une production artistique personnelle.

Objectifs (connaissances & compétences) : Compréhension des enjeux pratiques et théoriques de la démarche personnelle en train de se construire et des articulations entre théorie et pratique; la connaissance des liens qui s'établissent entre les différentes productions et celle du contexte d'élaboration de cette pratique, l'enrichissement et l'approfondissement du corpus de référence en relation avec la recherche de l'étudiant; la mise en place d'une réflexion qui passe par la pratique plastique et par l'écriture régulières.

CC : projet +dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage :idem

Règles de compensation :moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : Mémoire(s) de Maîtrise et/ou de Master en arts plastiques (Bibliothèque des arts)



MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)

BÉGOC JANIG : 1 GROUPE (1H TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Méthodes, formes et genres appliqués à la recherche en art.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Apprentissage des éléments à mettre en œuvre pour une recherche universitaire qui associe théorie et pratique.*

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : Catalogues, monographies, écrits d'artistes, entretiens, textes théoriques (philosophie, histoire et critique de l'art, littérature, sciences politiques etc.) du champ de recherche de l'étudiant.

UE2
AR1PGUO2

**FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES



AR13GM23 PROJET DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (12H CM &18H TD)



SÉMINAIRE ATELIER RECHERCHE (COEF. 3 / 18H TD)

RÆSZ GERMAIN & PENCENAT CORINE : 1 GROUPE (3H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus définis à la rentrée

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée



MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)

BÉGOC JANIG : 1H TD HEBDOMADAIRE

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Méthodes formes et genres appliquées à la recherche en art, à la rédaction de texte critiques.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Compréhension de quelques formes critiques au cours du XXème siècle en compréhension des références philosophiques, littéraires voire poétique.*

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR13GM24 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL (COEF. 2 / 18H TD)**
GRAFF KARINE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Rencontre avec les acteurs (institutions, critiques, galeries, foires d'art) du champ de l'art. Visite d'expositions importantes avec travail sur la généalogie, la compréhension des arguments, l'apprentissage de la médiation de ces manifestations.

Objectifs (connaissances & compétences : Etre mis en présence des différentes formes de médiation de l'art et de la culture. Approches par l'écrit, l'exposition et la participation à des événements artistiques.

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

UE3
AR1NGUO3

FONDAMENTAUX
COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES
COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► **AR1NGM30 PROBLÉMATIQUES DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 18H CM)**
PENCENAT CORINE : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus définis à la rentrée

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NGM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

PAYOT DANIEL : (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus & Objectifs (connaissances & compétences) : *L'art et les arts - Adorno faisait dans les années 1960 le constat selon lequel « les frontières entre les genres artistiques fluent les unes dans les autres, ou plus précisément : leurs lignes de démarcation s'effrangent ». Ce phénomène posait selon lui des questions de tous ordres, à commencer par celle de l'identité réelle ou supposée de chacun des arts, celle de l'« impureté » ou de l'hybridation constitutive de chacun et celle de la pertinence d'un concept d'« art » (au singulier) qui engloberait les arts (au pluriel).*

Ces questions étaient-elles nouvelles ? Comment les relations entre les différents arts étaient-elles pensées auparavant, dans les époques historiques antérieures ? La modernité est-elle de ce point de vue en rupture avec les siècles qui l'ont précédée ? Et l'époque contemporaine, est-elle à son tour en rupture avec la modernité ?

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NGM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**

RÆSZ GERMAIN & SOME ROGER : (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Faire œuvre, approches croisées et dialectiques sur la notion d'œuvre.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *A partir d'appuis théoriques différents (histoire, philosophie, psychanalyse, anthropologie sociale, etc.) produire une réflexion sur la notion d'œuvre, la nature des œuvres (en musique, en arts du spectacle, en arts visuels et design).*

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**FONDAMENTAUX
COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► **AR13GM30 HISTOIRE & THÉORIE DE LA CRITIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

LARROQUE TIPHAINE & PIGNOL ALEXANDRA : (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Approche historique de la critique d'art et analyse de des relations entre les œuvres, les artistes, la médiation des œuvres et des expositions. Connaissance des textes critiques, des mouvements, des aspects historiques de la critique.

Objectifs (connaissances & compétences) : A partir d'appuis théoriques différents (histoire, philosophie, psychanalyse, anthropologie sociale, etc.) produire une réflexion sur la notion d'œuvre, la nature des œuvres (en musique, en arts du spectacle, en arts visuels et design).

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR13GM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

PAYOT DANIEL : (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus & Objectifs (connaissances & compétences) : L'art et les arts - Adorno faisait dans les années 1960 le constat selon lequel « les frontières entre les genres artistiques fluent les unes dans les autres, ou plus précisément : leurs lignes de démarcation s'effrangent ». Ce phénomène posait selon lui des questions de tous ordres, à commencer par celle de l'identité réelle ou supposée de chacun des arts, celle de l'« impureté » ou de l'hybridation constitutive de chacun et celle de la pertinence d'un concept d'« art » (au singulier) qui engloberait les arts (au pluriel).

Ces questions étaient-elles nouvelles ? Comment les relations entre les différents arts étaient-elles pensées auparavant, dans les époques historiques antérieures ? La modernité est-elle de ce point de vue en rupture avec les siècles qui l'ont précédée ? Et l'époque contemporaine, est-elle à son tour en rupture avec la modernité ?

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1AGM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**
RÉSZ GERMAIN & SOME ROGER : (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Faire œuvre, approches croisées et dialectiques sur la notion d'œuvre.

Objectifs (connaissances & compétences) : A partir d'un objet spécifique voir comment la théorie et la théorie critique en particulier analysent, expliquent les œuvres. Vérification aussi des appuis théoriques et philosophiques de ces analyses.

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

UE4
AR1NGUO4

FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

► **AR1NHM40 ATELIER GÉNÉRALISTE (COEF. 2 / 24H TD)**
VILLAUME SYLVIE : 2 GROUPES (2H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Pratique d'un art en vue de la production d'une cohérence artistique personnelle, d'un continuum.

Objectifs (connaissances & compétences) : Evolution et maturation d'une pratique artistique personnelle.

CC : travaux + catalogue - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte (entre autres) : catalogues d'exposition, monographies, écrits d'artistes liés à la production personnelle.

► **AR1NHM41 ATELIER OPTIONNEL (COEF. 1 / 24H TD)**
4 GROUPES (2H TD PAR QUINZAINES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Apprentissage et pratique d'un art spécifique, voir augmentation de compétences déjà acquises ateliers prévus : peinture, gravure (d'autres ateliers pourront être proposés en fonction des champs de recherche abordés).

Objectifs (connaissances & compétences) : Enrichissement de la pratique personnelle à travers l'expérimentation et l'approfondissement d'une discipline pratique spécifique

CC : dossier de travaux - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte :

Pour chaque atelier : catalogues d'exposition, monographies, écrits d'artistes liés à la discipline de chaque atelier.

Pour l'atelier imprimé :

- Georges Didi-Huberman, *La ressemblance par contact*, Paris, Minuit, 2008
- Richard NOYCE, *Critical Mass : Printmaking Beyond the Edge*, Londres, édition A&C Black, 2011.
- *Christopher Wool*, edited by Hans Werner Holzwarth ; texts by Eric Banks, Ann Goldstein, Richard Hell... Köln, Taschen, 2012
- *Christopher Wool*, IVAM-Institut Valencià d'art modern, Musées de Strasbourg, textes de Fabrice Hergott, Consuelo Císcar Casabán, Marga Paz et David Rimanellij, Valence : IVAM-Institut Valencià d'art modern ; Strasbourg : Musées de Strasbourg, 2006
- *Wade Guyton*, texte de Vincent Pécoil, Dijon, Presses du réel, 2007
- Lo Monaco, Louis, *Gravure en taille-douce : art, histoire, technique*, trad. de l'anglais par Tamara Préaud, Paris, Arts et métiers graphiques/Flammarion, 1992
- *Picasso : gravures 1900-1942*, catalogue par Brigitte Baer, Paris : Réunion des musées nationaux, 1996
- *Josef Albers : vitraux, dessins, gravures, typographie, meubles*, Paris, Hazan, 2008
- *Joan Miró : l'atelier de gravure*, Paris, Galerie Lelong, 1990.

- ▷ CHOIX 1 PEINTURE - RĊSZ GERMAIN : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 2 GRAVURE - MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 3 VOLUME-INSTALLATION - KUSTERER GARANCE : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 4 PHOTO - HESS JEAN-LOUIS : 1 GROUPE

UE4
AR1PGUO4

FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

► AR13GM40 ATELIER D'ÉCRITURE (24H TD)

PENCENAT CORINE & RĊSZ GERMAIN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Apprentissage de l'écrit sur l'art à partir de dossiers de presse, de la visite d'expositions.

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de la compréhension des œuvres, de l'expression écrite et orale, de l'engagement personnel.

CC : moyenne des écrits - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

M1 S2 Arts plastiques

parcours arts plastiques
& critique essais

MASTER
DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES
GATTINGER KATRIN

RESPONSABLE DU PARCOURS CRITIQUE-ESSAI
RESZ GERMAIN

UE1

AR1NHU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR1NHM12 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)

IISEHAYEK ILANA : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Langue anglaise appliquée à l'art.

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► AR1NHM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND : 1 GROUPE (1H30 TD - COURS MUTUALISÉ)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► AR1NHM14 AUTRE LANGUE (COEF. 1)

Règles définies par les parcours ou composantes concernées.

Modalité d'évaluations : Règles définies par les parcours ou composantes concernées

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

UE1

AR1PHUO1

LANGUE VIVANTE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX
MUTUALISÉ - VOIR UE1 DU PARCOURS ARTS PLASTIQUES

- ▶ **AR13HM12** LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)
- ▶ **AR13HM13** LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)
- ▶ **AR13HM14** AUTRE LANGUE (COEF. 1)

UE2

AR1NHUO2

FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

- ▶ **AR1NHM22** SÉMINAIRE-ATELIER ET MÉTHODOLOGIE (6H CM & 36H TD)



SÉMINAIRE- ATELIER (COEF. 3 / 42H TD)

GATTINGER KATRIN & VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 2 GROUPES (2H30 TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : A partir des analyses plastiques et théoriques mises en place au premier semestre il s'agit de constituer un catalogue comparatif (œuvres du champ de l'art) et cherchant à dégager un axe de recherche clair. Un appui sur des connaissances théoriques en histoire de l'art, en esthétique et en sciences sociales est demandé.

Objectifs (connaissances & compétences) : Prolongement des objectifs visés au S1 en vue de préciser la cohérence et la singularité du projet de recherche clair et sa problématique (objectifs pris en compte pour l'entrée en M2).

CC : projet + dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : voir S1



MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 12H TD)

BÉGOC JANIG : (1H TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Organisation d'un projet de recherche. Plan, bibliographie, références, argumentaire concernant les idées et projets avancés.

Objectifs (connaissances & compétences) : Acquisition du savoir faire, des méthodes et des

reflexes des chercheurs universitaires en arts plastiques pour la présentation et la formulation d'un projet, d'un article, d'un mémoire.

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2
Bibliographie succincte : voir S1

UE2

AR1PHU02

FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

► **AR13HM23 SÉMINAIRE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (COEF. 3 / 12H TD)**
RÆSZ GERMAIN & PENCENAT CORINE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Mise en œuvre pour la recherche documentaire, son indexation, sa taxinomie.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Par l'étude de différents modes critiques, apprentissage pour trouver ses propres manières d'écrire, d'engager un compte rendu, de s'engager en exposant ce qu'on appellera une pensée personnelle.*

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR13HM24 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 18H TD)**
KONSTANDINIDIS DIMITRI & GRAFF KARINE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Rencontre avec les acteurs (institutions, critiques, galeries, foires d'art) du champ de l'art et expériences de conception d'expositions et gestion de catalogue.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Dans ce travail de rencontre doit se jouer une critériation personnelle. Cela se réalisera par des propositions d'objets critiques, par la gestion d'un projet qui peut donner lieu à un catalogue.*

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**FONDAMENTAUX
COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

► **AR1NHM30 PROBLÉMATIQUES DES ARTS VISUELS (COEF. 1 / 18H CM)**

VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus définis à la rentrée

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NHM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**

ARBO ALESSANDRO : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus définis à la rentrée

CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NHM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**

MICHEL PIERRE & PENCENAT CORINE : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE - VENDREDI 14H-15H30)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : définis à la rentrée

Objectifs (connaissances & compétences) : Développement de compétences spéculant sur la nature différente des arts, leurs relations plures, leur porosité, leurs échanges. Tentative pour mieux cerner des définitions de l'œuvre et de l'art. Envisager les modifications historiques, esthétiques et culturelles qui ont touché l'œuvre.

CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

UE3
AR1PHUO3

**FONDAMENTAUX
COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

- **AR13HM30 HISTOIRE & THÉORIE DE LA CRITIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**
LARROQUE TIPHAINE & PIGNOL ALEXANDRA : 1H30 CM HEBDOMADAIRE)
Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.
Contenus : Histoire de la critique. Connaissance du mouvement des idées dans l'histoire de l'art en général et des nouvelles problématiques contemporaines dans ce domaine.
CC : dossier ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée
- **AR13HM31 ESTHÉTIQUE (COEF. 1 / 18H CM)**
ARBO ALESSANDRO : 1H30 CM HEBDOMADAIRE)
Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.
Contenu précisé à la rentrée
CC : écrit 1h30 - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée
- **AR1AHM32 DIALOGUE DES ARTS (COEF. 1 / 18H CM)**
MICHEL PIERRE & PENCENAT CORINE : 1H30 CM HEBDOMADAIRE)
Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.
Contenus : Contenu précisé à la rentrée
Objectifs (connaissances & compétences) : *A partir d'appuis théoriques différents (histoire, philosophie, psychanalyse, anthropologie sociale, etc.) produire une réflexion sur la notion d'œuvre, la nature des œuvres (en musique, en arts du spectacle).*
CC : dossier et/ou écrit - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3
Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

**FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES
PARCOURS ARTS RECHERCHE PLASTIQUES**

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

► **AR1NHM40 ATELIER GÉNÉRALISTE (COEF. 2 / 24H TD)**
LANIOL ERIC : 2 GROUPES (2H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Poursuite de la pratique d'un art personnel.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Problématisation de la pratique personnelle de l'étudiant en lui donnant une ampleur tant sur des questions techniques, de présentation, d'installation, de réception.*

CC : travaux + catalogue - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : voir S1

► **AR1NHM41 ATELIER OPTIONNEL (COEF. 1 / 24H TD)**
4 GROUPES (2H TD PAR QUINZAINE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Pratique d'un art spécifique avec expérimentations nouvelles (dessin, peinture, sculpture, gravure, vidéo et multimédia) qui intègre l'installation, l'exposition, la question des formats (grand, petit, très grand)

CC : dossier de travaux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : voir S1

- ▷ CHOIX 1 PEINTURE - RČESZ GERMAIN : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 2 GRAVURE - MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 3 VOLUME-INSTALLATION - KUSTERER GARANCE : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 4 PHOTO - IMMELÉ ANNE : 1 GROUPE

UE4
AR1PHU04

FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

► **AR13HM40 ATELIER D'ÉCRITURE (24H TD)**

LAFORGE WILFRIED & VILLAUME SYLVIE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Écrits sur l'art à partir de dossiers de presse, à partir de la visite d'expositions ou de manifestations du champ de l'art. Réalisation de textes critiques pour des revues (Art line, Transversales).*

CC : moyenne des écrits - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

M2S3 Arts plastiques

parcours arts plastiques
& critique essais

MASTER
TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DES PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES
& CRITIQUE-ESSAI : RÉSÉZ GERMAIN

UE1

AR1NKU01

LANGUE VIVANTE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX

► AR1NKM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)

WELCH SIMON : 2 GROUPES (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Langue anglaise appliquée à l'art.

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► AR1NKM13 SOUTIEN À L'EXPRESSION ÉCRITE (COEF. 1 / 9H TD) - MUTUALISÉ MASTER DESIGN

HASER CATHERINE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Assiduité : voir dispositions prévues par la composante concernée

Contenus : voir le livret guide de la composante concernée.

► AR1NKM14 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)

NIEMOLLER BERND : 1 GROUPE (1H30 TD - COURS MUTUALISÉ)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Langue allemande appliquée à l'art (sous réserve)

Objectifs (connaissances & compétences) : Apprentissage de l'expression orale et écrite de la langue appliquée aux domaines de communication propre aux arts plastiques

CC : moyenne des écrits et/ou oraux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : pas de moyenne minimale

Bibliographie succincte : spécifiée à la rentrée

► **AR1NKM15 AUTRE LANGUE (COEF. 1)**

Règles définies par les parcours ou composantes concernées.

Modalité d'évaluations : Règles définies par les parcours ou composantes concernées
Règles de compensation : pas de moyenne minimale

UE1

AR1PKUO1

LANGUE VIVANTE PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE AU CHOIX
(VOIR UE1 DU PARCOURS ARTS PLASTIQUES)

► **AR10KM13 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ANGLAIS (COEF. 1 / 18H TD)**

► **AR10KM14 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE ALLEMAND - SOUS RÉSERVE - (COEF. 1 / 18H TD)**

► **AR10KM15 AUTRE LANGUE (COEF. 1)**

UE2

AR1NKUO2

FONDAMENTAUX : INITIATION RECHERCHE PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

► **AR1NKM22 SÉMINAIRE-ATELIER ET MÉTHODOLOGIE (6H CM & 12H TD)**

► **SÉMINAIRE ATELIER DE RECHERCHE (COEF. 3 / 12H TD)**

ROESZ & LANIOL ERIC : 1 GROUPE (2H TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Dégagement d'une problématique de recherche plastique qui allie théorie et pratique. Réalisation d'un catalogue qui donne les attendus, les sous-bassement et les perspectives de cette recherche.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *A partir d'une création personnelle l'étudiant mène une réflexion théorique qui s'appuie sur des référents historiques, philosophiques et anthropologiques. Pendant ce semestre il dégage sa problématique en produisant un travail plastique de plus en plus cohérent. Un pré mémoire analysant, sous forme de catalogue, les productions artistiques de l'étudiant, dans un rapport comparatif aux oeuvres d'autres artistes sera l'objectif.*

CC : projet + dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (COEF. 1 / 6H CM)

LARROQUE TIPHAINE: (1H CM HEBDOMADAIRE TOUS LES 15 JOURS)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Rappel des critères méthodologiques étudiés en M1, mise au point des références et organisation de la bibliographie

Objectifs (connaissances & compétences) : Préparation à la recherche, aide au classement des éléments bibliographiques, référencement de ces éléments.

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE2
AR1PKUO2

**FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES



AR13KM23 PROJET DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE (COEF. 1 / 18H TD)

RÆSZ GERMAIN & PENCENAT CORINE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Recherche et méthodologie de la recherche au service du mémoire à réaliser et à soutenir à la fin du deuxième semestre.

Objectifs (connaissances & compétences) : Mise en place d'un sujet critique. Réalisation d'un plan de mémoire, mise en place d'une bibliographie.

CC : moyenne écrit et dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



AR13KM24 CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL (12H CM & 30H TD)



ASPECTS JURIDIQUES (ÉDITION-PRESSE) (COEF. 1 / 12H CM & 12H TD)

CM MUTUALISÉ AVEC MASTER DESIGN ET MM

THOMAS STÉPHANE : 1 GROUPE (1H CM & 1H TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus définis à la rentrée

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL (COEF. 1 / 18H TD)
KONSTANDINIDIS DIMITRI & GRAFF KARINE : 1 GROUPE (1H30 TD HEBDOMADAIRE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Rencontre avec les acteurs de l'art contemporain sous toutes ses formes.

Objectifs (connaissances & compétences) : Poursuite du travail comparatif qui concerne tous les aspects (critiques, théoriques, organisationnels) de l'art contemporain

CC : dossier et participation - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE3
AR1NKUO3

FONDAMENTAUX : RECHERCHE EN ARTS PLASTIQUES
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE
MUTUALISÉ DESIGN RECHERCHE

▶ **AR1NKM30 SÉMINAIRES (12H CM & 18H TD)**



SÉMINAIRE INTER-ARTS (SPÉCIFIQUE APL) (COEF. 2 / 12H CM)

BÉGOC JANIG & GATTINGER KATRIN : 1 GROUPE (SÉANCES LE JEUDI DE 17H À 19H
CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Faire œuvre, approches croisées et dialectiques sur la notion d'œuvre.

Objectifs (connaissances & compétences) : Approche d'œuvres aux méthodologies différentes (selon les 3 axes de notre équipe recherche : musique et micologie, Arts visuels, Arts du spectacle), travail comparatif, évaluation des porosités à l'œuvre dans le champ contemporain.

CC : dossier et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



SÉMINAIRE MASTER-DOCTORA (COEF. 1 / 18H TD)

LITZLER PIERRE & RÆSZ GERMAIN : 1 GROUPE (4 SÉANCES DE 6H PAR AN
(LE VENDREDI DE 10H À 16H). CALENDRIER PRÉCISÉ À LA RENTRÉE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Rencontres et échanges avec les étudiants doctorants du département.

Objectifs (connaissances & compétences) : Se confronter aux différents aspects de la recherche en arts, apprendre à circuler dans des champs méthodologiques différents et/ou complémentaires. Réaliser un plan de recherche allié au travail plastique réalisé en Atelier Recherche.

CC : participation + oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE3
AR1PKUO3

**FONDAMENTAUX
COURS THÉORIQUES ET INTERDISCIPLINAIRES
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE



AR13KM30 SÉMINAIRES (12H CM & 18H TD)



SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)

BÉGOC JANIG & GATTINGER KATRIN : 1 GROUPE (4 SÉANCES LE JEUDI DE 17H À 19H -
CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Rencontre de toutes les disciplines enseignées dans la faculté (Ars du spectacle, Musique, Arts visuels). Approche d'œuvres aux méthodologies différentes, travail comparatif, évaluation des porosités à l'œuvre dans le champ contemporain.

Objectifs (connaissances & compétences) : Autour de la notion faire œuvre être confronté à différents acteurs du champ contemporain (artistes, critiques, théoriciens) selon les trois axes de notre équipe recherche.

CC : écrit et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



SÉMINAIRE MASTER-DOCTORAT (COEF. 1 / 18H TD)

LITZLER PIERRE & RÆSZ GERMAIN : 1 GROUPE (4 SÉANCES DE 6H PAR AN - LE VENDREDI DE 10H À 16H - CALENDRIER PRÉCISÉ À LA RENTRÉE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *A partir de la recherche exposées des jeunes chercheurs (et de conférenciers) être confronté aux différents aspects en jeu dans les arts.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Apprendre à circuler dans des champs méthodologiques différents et/ou complémentaires. Réaliser un plan de recherche allié au travail plastique réalisé en Atelier Recherche.*

CC : compte rendu des intervention - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE4
AR1NKUO4

**FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES**

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES



AR1NKM40 ATELIER SPÉCIALISÉ (COEF. 2 / 24H TD)

VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1 GROUPE (2H TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Poursuite de la recherche pratique. expérience d'installation et d'exposition.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Développement d'un travail artistique plus affirmé et confronté à de nouvelles expériences.*

CC : deux dossiers - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



AR1NKM41 ATELIER COMPLÉMENTAIRE (COEF. 1 / 12H TD)

2 GROUPE (2H TD PAR QUINZAINE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Apprentissage et pratique d'un art spécifique, voir augmentation de compétences déjà acquises ateliers prévus : peinture, gravure (d'autres ateliers pourront être proposés en fonction des champs de recherche abordés).*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Enrichissement de la pratique personnelle à travers l'expérimentation et l'approfondissement d'une discipline pratique spécifique.*

CC : dossier de travaux - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4
Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

- ▷ CHOIX 1 PEINTURE - RĀESZ GERMAIN : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 2 GRAVURE - MROCZKOWSKI STĒPHANE : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 3 VOLUME-INSTALLATION - KUSTERER GARANCE : 1 GROUPE
- ▷ CHOIX 4 PHOTO - HESS JEAN-LOUIS : 1 GROUPE

UE4

AR1PKUO4

FONDAMENTAUX : PRATIQUES ARTISTIQUES PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS

COEF 3 - ECTS 9 / UN MODULE

- ▶ AR13KM40 **CONCEPTION ET GESTION DE PROJETS CRITIQUES (36H TD)**
GRAFF KARINE & HYVERT BARBARA : 1 GROUPE (3H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *A la suite des réalisations de la première année de master mise en forme des actes, de plaquettes voire de catalogue.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Aborder des problématiques éditoriales.*

CC : dossier et réalisation - - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 4
Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE5
AR1PKU04

**PROFESSIONNALISATION
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR13KM50 ATELIER D'ÉCRITURE APPLICATION PRESS (24H TD)**
PENCENAT CORINE & RĚSZ GERMAIN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Poursuite des écrits sur l'art à partir de dossiers de presse, à partir de la visite d'expositions ou de manifestations du champ de l'art. Réalisation de textes critiques pour des revues (Art line, Transversalles). Premières approches pour la rédaction du mémoire de master.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *ce travail trouve sa réalisation dans deux revues avec lesquelles le master Critique Essais collabore : Transvesalles et Art Line.*

CC : moyenne des écrits - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 5

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

M2S4 Arts plastiques

parcours arts plastiques
& critique essais

MASTER
QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DES PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES
& CRITIQUE-ESSAI : RÉSÉZ GERMAIN

UE1
AR1NLUO1

STAGE EN ÉQUIPE DE RECHERCHE PROFESSIONNALISATION PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / TROIS MODULES

MUTUALISÉ AVEC M DESIGN RECHERCHE

► **AR1NLM10 EXPO ET PUBLICATION, SUIVI D'ACTIVITÉ DE RECHERCHE DE L'ÉQUIPE
(COEF. 1 / 18H TD)**

LANIOL ERIC & HESS JEAN-LOUIS : 1 GROUPE (1H30 TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Simulation d'exposition, réalisation d'accrochage en vraie grandeur, multiplication des essais de présentation (sol/mur ; assemblage ; in situ ; éphémère ; relationnel ; etc.)

CC : dossier - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► **AR1NLM11 SÉMINAIRE INTER-ARTS (12H CM & 18H TD)**

► **SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)**

BÉGOC JANIG & GATTINGER KATRIN : 1 GROUPE (SÉANCES LE JEUDI DE 17H À 19H -
CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : « Faire œuvre : les processus de création » - Rencontre de toutes les disciplines enseignées dans la faculté (Ars du spectacle, Musique, Arts visuels).

Objectifs (connaissances & compétences) : Poursuite de l'approfondissement de la rencontre avec d'autres arts par le biais de la conférence, de la production de texte théorique, de recherches historiques et de rencontres avec des artistes et des critiques.

CC : dossier et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée



SÉMINAIRE MASTER DOCTORAT (COEF. 1 / 18H TD)

LITZLER PIERRE & RĀSZ GERMAIN: 1 GROUPE (4 SÉANCES DE 6H PAR AN - LE VENDREDI DE 10H À 16H - CALENDRIER PRÉCISÉ À LA RENTRÉE)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Suite du semestre précédent

Objectifs (connaissances & compétences) : Saisir les enjeux d'un travail de recherche en art. Proposition d'un sujet et d'un plan de thèse.

CC : projet de thèse - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE 1

AR1PLUO1

STAGE EN ÉQUIPE DE RECHERCHE PROFESSIONNALISATION PARCOURS CRITIQUES-ESSAIS

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE



AR13LM10

SUIVI DE STAGE EN ENTREPRISE CULTURELLE (COEF. 1 / 12H TD)

RĀSZ GERMAIN : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES - DURÉE DU STAGE : 3 MOIS)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : A l'issue de ce stage un mémoire de stage sera fourni (considérations sur l'institution ou l'organisme d'accueil, explicitation des tâches réalisées, analyses des réussites et échecs, rendre compte des ouvertures professionnelles qu'à donné le stage).

Objectifs (connaissances & compétences) : Conforter, ouvrir l'étudiant à ses perspectives professionnelles (gestion de centre artistique, programmation d'expo, critique, assistant de conception). Un rapport de stage est demandé.

CC : rapport de stage - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 1

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE2

AR1NLUO2

**FONDAMENTAUX : RECHERCHE
PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES****COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES****► AR1NLM20 SÉMINAIRE-ATELIER (COEF. 2 / 24H TD)
ROESZ GERMAIN & LANIOL ERIC : 2 GROUPES (2H TD)**

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Mise en perspective de la problématique de recherche dans un mémoire important qui allie analyse d'œuvres personnelles, d'œuvres issues du champ artistique en général, de références théoriques argumentées et concernant l'objet de la recherche. Soutenance orale devant un jury.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Réalisation d'un mémoire qui fera l'objet d'une soutenance face à un jury. Cette soutenance sera accompagnée d'une exposition des œuvres plastiques de l'auteur.*

CC : deux dossiers - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : Les références bibliographiques seront données au cours de l'année en fonction de la problématique de chaque étudiant

**► AR1NLM21 ATELIER GÉNÉRALISTE (COEF. 2 / 18H TD)
VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1 GROUPE (2H TD)**

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : *Cet atelier a pour objet de construire la démarche plastique de l'étudiant à partir des objets, des installations, des processus engagés.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Développement de la pratique artistique qui servira de socle à la relation théorie et pratique en séminaire atelier.*

CC : dossier de travaux - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

**FONDAMENTAUX : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES

- **AR13LM20 SÉMINAIRE-ATELIER - SUIVI MÉMOIRE (COEF. 2 / 12H TD)**
RĚSZ GERMAIN, PENCENAT CORINE, VILLAUME SYLVIE & BĚGOC JANIG : 4 GROUPES
(1H30 TD HEBDOMADAIRE)
- Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.
- Contenus :** *Mise en place du mémoire de master, problématique, organisation, plan, références, bibliographie, aide à la soutenance.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *Analyse du plan proposé, évaluation des points théoriques abordés, aide bibliographique.*
- CC : évaluation du suivi - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2
- Bibliographie succincte : précisée à la rentrée
- **AR1NLM11 SÉMINAIRE INTER-ARTS (COEF. 1 / 12H CM)**
BĚGOC JANIG & GATTINGER KATRIN : 1 GROUPE (SÉANCES LE JEUDI DE 17H À 19H -
CALENDRIER DES SÉANCES ET DES INTERVENANTS COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)
- Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.
- Contenus :** *Faire œuvre, approches croisées et dialectiques sur la notion d'œuvre.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *Poursuite de l'approfondissement de la rencontre avec d'autres arts par le biais de la conférence, de la production de textes théoriques, de recherches historiques et de rencontres avec des artistes et des critiques.*
- CC : écrit et/ou oral - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : idem
Session de rattrapage : idem
Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2
- Bibliographie succincte : précisée à la rentrée
- **AR1NLM12 SÉMINAIRE MASTER DOCTORAT (COEF. 1 / 12H TD)**
LITZLER PIERRE & RĚSZ GERMAIN : 1 GROUPE (4 SÉANCES DE 6H PAR AN - LE VENDREDI DE 10H À 16H - CALENDRIER PRÉCISÉ À LA RENTRÉE)
- Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.
- Contenus :** *Rencontres et échanges avec les étudiants doctorants du département.*
- Objectifs (connaissances & compétences) :** *Etre confronté aux différents aspects en jeu dans les arts, apprendre à circuler dans des champs méthodologiques différents et/ou complémentaires.*

Réaliser un projet de thèse avec un axe critique essai fort.

CC : projet de thèse - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 2

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

UE3
AR1NLUO3

FONDAMENTAUX : RECHERCHE TER PARCOURS RECHERCHE ARTS PLASTIQUES

COEF 6 - ECTS 15 / DEUX MODULES

► AR1NLM30

STAGE (COEF. 1 / 6H TD)

VINCENT-FERIA FRANÇOISE : 1 GROUPE (CALENDRIER DES SÉANCES COMMUNIQUÉ À LA RENTRÉE)

Contenus : Stage réalisé dans les secteurs culturels des arts. Un stage d'un à deux mois est demandé. Les propositions de workshop dans notre faculté peuvent contribuer à des éléments du stage global.

Objectifs (connaissances & compétences) : Dossier de rapport de stage qui présente la structure d'accueil, le travail effectué par le stagiaire et les conséquences qu'il en a tirées.

CC : rapport- Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : idem

Session de rattrapage : /

Règles de compensation : /

Bibliographie succincte : précisée à la rentrée

► AR1NLM30

RÉDACTION ET SOUTENANCE DU TER (COEF. 4)

CALENDRIER DES SOUTENANCES : JUIN OU SEPTEMBRE (DATES PRÉCISÉES À LA RENTRÉE)

Présentation du projet de recherche, discussion avec le jury. Réalisation et dépôt du rapport de stage.

CC : mémoire & soutenance - Convocation : /

Examen terminal : / - Convocation : /

CG : idem

Session de rattrapage : idem

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

UE3
AR1PLUO3

**FONDAMENTAUX : RECHERCHE TER
PARCOURS CRITIQUE-ESSAIS**

COEF 6 - ECTS 15 / UN MODULE

► **AR13LM30 RÉDACTION DU TER S4**
TRAVAIL PERSONNEL

Contenus : *A partir d'un sujet défini par la candidat (dans le champ de la critique) il s'agit de rédiger un mémoire qui s'appuie sur l'histoire, les enjeux contemporains, les débats et paradoxes, les questions philosophiques, la question du marché de l'art, etc.*

Objectifs (connaissances & compétences) : *Soutenance d'un mémoire de master face à un jury.*

CC : soutenance et mémoire - Convocation : /

Examen terminal : / - Convocation : /

CG : idem

Session de rattrapage : sans objet

Règles de compensation : moyenne minimale de 8/20 à l'UE 3

Le nouveau Master MEEF

(Métier de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation)

et les concours du Capes et de l'Agrégation externe *Arts plastiques*

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION :

Faisant suite aux IUFM, les Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) accueillent les étudiants se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation. À Strasbourg, l'Espé est une des composantes de l'université et a en charge la formation initiale des enseignants. Chaque mention MEEF, second degré est sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'ESPE.

Pour favoriser la cohérence entre les enseignements dispensés par les composantes et l'ESPE dans une même formation, chaque parcours du master MEEF, second degré est codirigé par un enseignant-chercheur ou un enseignant de l'ESPE et par un enseignant-chercheur ou un enseignant de la composante disciplinaire concernée.

N.B. L'ESPE a en charge la préparation l'ensemble des concours de l'Éducation Nationale à l'exception de l'Agrégation qui reste un diplôme organisé et assuré sous la responsabilité de l'Université. Des articulations sont cependant prévues avec l'Espé, notamment pour la préparation des épreuves à caractère pédagogiques.

En Arts visuels, ce Master vise principalement à la formation des futurs enseignants d'arts plastiques. Il a été conçu suivant trois critères d'orientation :

- assurer la réussite au concours de recrutement tout en contribuant à une meilleure sensibilisation des candidats aux réalités concrètes du métier d'enseignant dans le cadre de stages d'observation puis d'accompagnement;
- proposer une formation disciplinaire plus approfondie dans le cadre notamment d'un projet de recherche, orienté par les problématiques tirées des programmes des collèges et lycées, mais restant adossé à une équipe de recherche disciplinaire.
- favoriser la réorientation du parcours des étudiants au terme de chacune des deux années de la formation en proposant de nombreux enseignements mutualisés (ou similaires) avec les autres spécialités de master.

En 2013-2014, le département Arts visuels met en œuvre le M1 des Masters « enseigner les arts plastiques » et « enseigner les arts appliqués ». Les candidats ayant réussi les épreuves d'admissibilité de la session 2013 seront appelés à passer les épreuves d'admission de la « session exceptionnelle 2014 ». (en Arts plastiques et Arts appliqués) La préparation de ces épreuves est désignée ici sous l'appellation « Capes transitoire » et CAPET et PLP transitoires ».

La préparation au concours de l'agrégation externe arts plastiques est assurée dans le cadre du M2. Les étudiants souhaitant préparer ce concours et ne disposant pas d'équivalence pour accéder directement en M2, s'inscrivent en M1 Agrégation. Cette année est entièrement mutualisée avec le M1 préparant aux épreuves du CAPES.

PRÉPARATION DES CONCOURS

Pour les informations relatives aux modalités d'inscription au concours externe des CAPES et Agrégation externes section arts plastiques et au détail des épreuves, il convient de consulter le site www.education.gouv.fr/siac.

Les informations relatives aux programmes des collèges et lycées sont disponibles le site EduSCOL .

Le détail et la réglementation s'appliquant aux différentes épreuves seront communiqués au candidats en début d'année

Pour vous inscrire aux concours : www.education.gouv.fr/recrutement

Pour la session 2014, les inscriptions aux concours sont ouvertes le site du Ministère de l'Éducation nationale) du mardi 10 septembre 2013, à partir de 12 heures, au mardi 22 octobre 2013, 17 heures.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu :

- Agrégation externe : du lundi 10 au jeudi 27 mars 2014
- Capes externe et Cafep-Capes : du mardi 1er au vendredi 11 avril 2014
- Capet externe et Cafep-Capet section arts appliqués : jeudi 24 et vendredi 25 avril 2014
- CAPLP externe et Cafep-CAPLP : jeudi 24 et vendredi 25 avril 2014

Les dates des épreuves d'admission – dont celles du Capes et du CAPET exceptionnels - pourront être consultées à partir du mois de novembre 2013 sur Publinet.

N.B. Les épreuves du Capes sont accessibles aux étudiants titulaires du M1 (ou d'une équivalence). La réussite au concours est indépendante de la réussite au Master. L'obtention du Master est cependant nécessaire pour l'accession au corps des professeurs certifiés. Ce titre sera délivré aux candidats à l'issue des sessions d'examen du M2 et de la soutenance de leur mémoire de recherche.

Les épreuves du concours de l'Agrégation externe nécessitent l'obtention au préalable du Master. Cependant, il a été admis que ce titre devrait être acquis au plus tard à la date de publication des résultats des épreuves d'admissibilité de ce concours. En conséquence, les titulaires d'un M1 (ou de son équivalence) peuvent prétendre à la préparation à ce concours.

ÉPREUVES DU CAPES EXTERNE ARTS PLASTIQUES (SESSION 2014)

A. Épreuves d'admissibilité

1. Composition de culture artistique et plastique :

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve prend appui sur un sujet à consignes précises. Le candidat opère un choix dans un dossier documentaire, iconique et textuel de quatre à cinq pages, pour construire une réflexion disciplinaire axée sur l'évolution des pratiques artistiques.

Le dossier documentaire s'inscrit dans le cadre d'un programme limitatif comportant deux questions : l'une relative au xx^e siècle, l'autre à une époque antérieure. Elles sont renouvelées tous les trois ans.

2. Épreuve de pratique plastique accompagnée d'une note d'intention :

- Durée : 8 heures
- Coefficient 4

Dans le cadre d'une problématique issue des programmes du collège ou du lycée, le candidat doit respecter les consignes d'un sujet assorti d'au moins un document iconique. Il réalise une production bidimensionnelle accompagnée d'une note d'intention. La production plastique est de format grand aigle.

La note d'intention, non soumise à notation, est de quinze à vingt lignes, écrites au verso de la production.

B. Épreuves d'admission

1. Leçon portant sur les programmes des collèges et des lycées :

- Durée de la préparation : 3 heures
- Durée de l'épreuve : 50 minutes (exposé : 20 minutes ; entretien : 30 minutes)
- Coefficient 3

Le candidat élabore un projet d'enseignement en arts plastiques pour l'enseignement secondaire. Il prend appui sur un dossier documentaire orienté en fonction du domaine choisi lors de son inscription au concours (architecture, arts appliqués, cinéma, photographie, danse ou théâtre). Ce dossier est en rapport avec les problématiques et les contenus des programmes d'enseignement du collège et du lycée ainsi que la partie de l'histoire des arts qui leur est associée.

L'épreuve consiste en un exposé du candidat au cours duquel il conduit une analyse des éléments du dossier et présente ses choix pédagogiques pour une leçon. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

2. Épreuve sur dossier comportant deux parties :

- Durée de la préparation : 5 heures
- Durée totale de l'épreuve : 1 heure
- Coefficient 3

Première partie : réalisation d'un projet attestant des capacités du candidat à engager une démarche de type artistique (14 points)

• **Durée de la présentation : maximum 20 minutes**

• **Durée de l'entretien avec le jury : 20 minutes.**

A partir d'un sujet à consignes précises qui peut s'accompagner de documents annexes, le candidat produit un objet visuel qui matérialisera son projet. En prenant appui sur cette production visuelle, le candidat présente son projet artistique. Cette présentation est suivie d'un entretien avec le jury.

L'épreuve permet au candidat de montrer :

- ses capacités conceptuelles et méthodologiques à engager une démarche de type artistique ;
- sa culture artistique et sa connaissance des finalités et des enjeux liés aux pratiques artistiques ;
- sa capacité à communiquer ses intentions en recourant à des moyens plastiques.

Cette partie de l'épreuve s'inscrit dans les contraintes matérielles du sujet et du lieu dans lequel elle se déroule.

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence "Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable" (6 points)

• **Durée de la présentation : maximum 10 minutes**

• **Durée de l'entretien avec le jury : 10 minutes.)**

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document inclus dans le dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies dans le point 1 de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier.

Arrêté du 12 mai 2010

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

ÉPREUVES DE L'AGRÉGATION EXTERNE ARTS PLASTIQUES (SESSION 2014)

A. – Épreuves d'admissibilité

1. Épreuve écrite d'esthétique et sciences de l'art : cette épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet :

Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques.

(durée : six heures ; coefficient 1,5).

2. Épreuve écrite d'histoire de l'art : un programme détermine tous les trois ans les questions sur lesquelles porte cette épreuve. L'une d'elles concerne le XXe siècle, l'autre, une période antérieure.

(durée : six heures ; coefficient 1,5).

3. Épreuve de pratique plastique : réalisation bidimensionnelle mettant en oeuvre des moyens strictement graphiques pour répondre à un sujet à consignes précises. Cette épreuve a pour but de tester l'engagement artistique du candidat, son aptitude à fournir une réponse pertinente et personnelle à une question posée, à faire la démonstration de ses capacités d'invention et de création, à témoigner de son savoir-faire en matière d'expression et de communication graphiques

(durée : huit heures ; coefficient 3). Format du support de présentation : grand aigle.

B. – Épreuves d'admission

1. Épreuve de pratique et création plastiques : réalisation artistique bi ou tridimensionnelle à partir d'un sujet à consignes précises assorti d'un dossier thématique comportant des documents visuels et textuels :

Les candidats ont le choix entre différents modes d'expression : dessin, gravure, sculpture, maquette, montage audiovisuel ou tout autre mode d'expression que le jury estime compatible avec la mise en oeuvre de l'épreuve dans le cadre du concours.

Déroulement de l'épreuve :

A. – Projet (comportant ou non des indications écrites) mis sous scellés (durée : six heures) ;

B. – Réalisation du projet en deux journées de huit heures ;

C. – Présentation par le candidat de son travail et discussion avec le jury (durée totale : trente minutes).

Le gros matériel, tel que bacs d'acide et presse pour la gravure, agrandisseurs pour la photographie, est mis à la disposition des candidats. Les outils personnels sont laissés à leur charge.

Coefficient pour l'ensemble de l'épreuve : 3.

2. Leçon : conçue à l'intention d'élèves du second cycle

Cette épreuve inclut une réflexion sur les ressources offertes par un partenariat structuré avec les institutions et les professionnels des domaines artistiques et culturels.

Cette leçon est suivie d'un entretien avec le jury (durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure et quinze minutes maximum [leçon : trente minutes maximum ; entretien : quarante-cinq minutes maximum] ; coefficient 3).

3. Épreuve sans préparation & oral

L'épreuve se déroule en deux parties :

Première partie : entretien sans préparation avec le jury : entretien à partir de documents imposés par le jury et portant, au choix du candidat formulé lors de son inscription, sur l'un des domaines artistiques, autres que les arts plastiques, suivants : architecture, arts appliqués, cinéma-vidéo, photographie, théâtre (durée : trente minutes maximum).

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » : le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes. (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes).

La première partie est notée sur 15 points, la seconde sur 5 points (durée de la préparation : trente minutes ; durée de l'épreuve : une heure maximum ; (coefficient 2).

M1 S1 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES
PARCOURS AGRÉGATION

MASTER
PREMIER SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES
JÉRÔME JEAN

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION
DEMANGE MICHEL

UE1

LES FONDEMENTS DE LA CULTURE ARTISTIQUE : HISTOIRE DES ARTS PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 4 - ECTS 12 / TROIS MODULES DONT DEUX OBLIGATOIRES

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Deux modules obligatoires : A. histoire des arts visuels et évolution des pratiques artistiques. B. méthodologie de l'analyse d'œuvres et entraînement à l'épreuve écrite 1 du concours. Les deux programmes à préparer pour la session 2014 du concours sont les suivants :

1. Époque antérieure au XXe siècle

Entre créations artistiques originales et copies des images, les développements de l'estampe du XVIIe au XIXe siècles.

Remarque : Ce programme d'étude porte plus particulièrement sur les problématiques plastiques et esthétiques des usages artistiques de l'estampe (natures, genres, modalités...), sur les processus qui permettent la démultiplication de l'image artistique et leurs incidences sur la notion d'œuvre jusqu'à l'orée du XXe siècle (reproduction et diffusion élargies des images, apports et conséquences des techniques...). Il inclut l'étude des images obtenues par des procédés de reproduction à l'aide d'une matrice : en relief (gravure sur bois, linogravure...), en creux en taille directe (burin, pointe sèche, manière noire...) et en taille indirecte (eau-forte, aquarelle...), à plat (lithographie, sérigraphie...), ainsi que les monotypes. Dans la période étudiée, l'estampe connaît en effet d'importants développements techniques, culturels, commerciaux... On se centrera cependant sur l'appropriation par les artistes des ressources particulières de l'estampe : exploration de registres plastiques, séries, travail à plusieurs mains, diffusion de leurs créations par les artistes, propagation des styles, citations ou traductions ou transpositions des œuvres des autres, relations à l'imprimé et au livre, affichage et liens à l'espace public... On prendra en compte l'influence sur les arts des techniques et des diverses fonctions de l'estampe (documentaires, religieuses, politiques, éducatives, récréatives, publicitaires...), ainsi que sa mise en concurrence progressive avec la photographie.

2. Du XXe siècle jusqu'à nos jours

Place, rôle et usages de la photographie dans le champ des arts plastiques, des années 60 à nos jours.

Remarques: ce programme d'étude porte plus particulièrement sur le médium et les procédures photographiques (pur constat – document – véhicule – enregistrement – vecteur – matériau) dans le processus de décloisonnement et d'hybridation intervenu depuis une cinquantaine d'années dans la création artistique contemporaine. (Pop'art, Art conceptuel, Land art, Art corporel, performance, spectacle vivant etc.).

Objectifs (connaissances & compétences : Maîtriser des grandes étapes de l'évolution des formes dans le cadre d'un programme limitatif . Etre capable d'analyser des documents iconiques et textuels (types de documents proposés à l'épreuve de culture artistique du Capes). Acquérir et développer des techniques d'analyse et de rédaction. Savoir dégager une problématique, savoir élaborer un plan et présenter une argumentation écrite.

- ▶ **AR1DGM10 HISTOIRE DES ARTS VISUELS (QUESTION PROGRAMME 1) (COEF. 1 / 24H CM)**
JORDY CATHERINE : 1 GROUPE (2H CM HEBDOMADAIRES)

- ▶ **AR1DGM10 HISTOIRE DES ARTS VISUELS (QUESTION PROGRAMME 2) (COEF. 1 / 24H CM)**
MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE (2H CM HEBDOMADAIRES)

- ▶ **AR1DGM11 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (QUESTION PROGRAMME 1) (COEF. 1 / 24H TD)**
JORDY CATHERINE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES - HORS SIMULATION)

- ▶ **AR1DGM11 MÉTHODOLOGIE DE L'ANALYSE D'ŒUVRES (QUESTION PROGRAMME 2) (COEF. 1 / 24H TD)**
MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE (2H TD HEBDOMADAIRES - HORS SIMULATION)

- ▶ **AR1DGM12 ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CONCOURS (QUESTION PROGRAMME 1) (COEF. 1 / 8H TD)**
JORDY CATHERINE : 1 GROUPE

- ▶ **AR1DGM12 ENTRAÎNEMENT À L'ÉPREUVE ÉCRITE DU CONCOURS (QUESTION PROGRAMME 2) (COEF. 1 / 8H TD)**
MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE

UE2

PROBLÉMATIQUES ET PRATIQUES DES ARTS PLASTIQUES PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 3 - ECTS 9 / TROIS MODULES OBLIGATOIRES

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Trois modules obligatoires : A. atelier de pratiques plastiques et simulations d'épreuve du concours. B. analyse de la pratique personnelle et rédaction de notes d'intention. C. Epistémologie et histoire de la discipline.

Objectifs (connaissances & compétences : Développer et maîtriser des moyens d'expression bidimensionnels (graphiques, numériques, picturaux...) Savoir analyser et interpréter les données d'un sujet ou d'une incitation, et en proposer une exploitation personnelle. Etre capable d'analyser sa propre démarche de création, et savoir la situer dans les problématiques contemporaines. Analyser et comprendre les liens existant entre compétences plasticiennes et compétences figurant dans les programmes du collège et du lycée. Connaître et comprendre les grandes évolutions de la discipline, dans ses dimensions réflexives et pratiques.

- ▶ **AR1DGM21 ATELIER DE PRATIQUES PLASTIQUES ET SIMULATIONS DE L'ÉPREUVE 2 DU CONCOURS (COEF. 1 / 36H TD)**
VERRY FRÉDÉRIC & BELCÉIL CATHERINE : 2 GROUPES (3H TD HEBDOMADAIRES)
- ▶ **AR1DGM22 ANALYSE DE LA PRATIQUE PERSONNELLE ET RÉDACTION DE NOTES D'INTENTION (COEF. 1 / 12H TD)**
BELCÉIL CATHERINE : 1 GROUPE (1H TD HEBDOMADAIRE)
- ▶ **AR1DGM23 EPISTÉMOLOGIE ET HISTOIRE DE LA DISCIPLINE (COEF. 1 / 12H CM)**
JÉRÔME : 1 GROUPE (1H CM HEBDOMADAIRE)

UE3

FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE ET COMPÉTENCES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES DONT UN MUTUALISÉ

Règles définies par la composante (ESPE)

Contenus : Deux modules obligatoires. Matière 1 (tronc commun) : Connaissances du système éducatif et ses valeurs. Missions de l'enseignant. Matière 2 : Initiation à la conception des enseignements en relation avec les Programmes officiels.

Objectifs (connaissances & compétences) : Nature, finalité et objectifs de la discipline : découverte des contenus et des ressources bibliographiques et documentaires - connaissance du contenu des programmes - Organisation des enseignements en collège et lycée : problématiques disciplinaires et interdisciplinaires, intégration dans le socle commun, etc. d'arts plastiques.

- ▶ **INITIATION À LA CONCEPTION DES ENSEIGNEMENTS EN RELATION AVEC LES PROGRAMMES OFFICIELS (36H TD)**
- ▶ **TRONC COMMUN : CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF ET MISSIONS DE L'ENSEIGNANT (12H TD)**

UE4

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES
(STAGE MUTUALISÉ)

Règles définies par la composante (ESPE)

- ▶ **STAGE (40H) (40H TD)**
- ▶ **INITIATION À L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (12H TD)**

M1 S2 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES
PARCOURS AGRÉGATION

MASTER
DEUXIÈME SEMESTRE
PREMIÈRE ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES
JÉRÔME JEAN
RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION
DEMANGE MICHEL

UE1

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (PRÉPARATION À L'ÉPREUVE N°1) PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Deux modules obligatoire : ouverture vers un domaine artistique autre que les arts plastiques : cinéma, architecture, arts du spectacle, photo, arts appliqués etc. Pratique de l'analyse de dossiers et simulations d'oraux (en lien avec l'UE).

Objectifs (connaissances & compétences) : Etre capable d'établir des liens entre des formes d'expression différentes, et en situer les problématiques dans le cadre d'un enseignement de l'histoire des arts. Savoir analyser des documents iconographiques et textuels, en lien avec le type de documents proposés à l'épreuve orale de Capes. Savoir dégager une problématique d'enseignement et proposer une transposition tenant compte des réalités de la classe. Présenter une argumentation à l'oral

► **AR1DHM10 OUVERTURE VERS UN DOMAINE ARTISTIQUE AUTRE QUE LES ARTS PLASTIQUES
(COEF. 1 / 24H TD)**

JÉRÔME JEAN, ROMAIN ERIC, VERCEY PIERRE, HESS JEAN-LOUIS : 1 GROUPE

► **AR1DHM11 PRATIQUE DE L'ANALYSE DE DOSSIER / SIMULATIONS D'ORAUX
(EN LIEN AVEC L'UE3) (COEF. 1 / 12H CM & 50H TD)**

JÉRÔME JEAN, ROMAIN ERIC, VERCEY PIERRE, HESS JEAN-LOUIS : 1 GROUPE

UE2

PRATIQUE PLASTIQUE ET PROJET ARTISTIQUE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 4 - ECTS 12 / TROIS MODULES

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité.

Contenus : Trois modules obligatoires : A. atelier de pratique plastique à visée artistique (18H TD). B. simulations d'épreuve du concours (48H TD). C. Epistémologie et méthodologie des arts plastiques (12 CM).

Objectifs (connaissances & compétences) : Maîtriser la conception, les modalités de réalisation et de présentation d'un projet de type artistique. Etre capable de présenter oralement une démarche de création. Etre capable de prendre en compte les acquis et les besoins des élèves. Connaître de façon réfléchie les contextes d'exercice des enseignants d'arts plastiques. Connaître les enjeux méthodologiques et scientifiques de la discipline.

- ▶ **AR1DHM20 ATELIER DE PRATIQUE PLASTIQUE À VISÉE ARTISTIQUE (COEF. 1 / 18H TD)**
MROCZKOWSKI STÉPHANE, SIMONIN NICOLAS & JÉRÔME JEAN : 1 GROUPE
- ▶ **AR1DHM21 SIMULATIONS D'ÉPREUVE DU CONCOURS (COEF. 1 / 48H TD)**
JÉRÔME JEAN & MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE
- ▶ **AR1DHM22 EPISTÉMOLOGIE ET HISTOIRE DE LA DISCIPLINE (COEF. 1 / 12H CM)**
JÉRÔME JEAN : 1 GROUPE

UE3

FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE ET COMPÉTENCES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

TRONC COMMUN

- ▶ **INITIATION À LA CONCEPTION DES ENSEIGNEMENTS EN RELATION AVEC LES PROGRAMMES OFFICIELS (48H TD)**
MATHIEU PASCALE, BISCHOFF ANNE, SIMONIN NICOLAS & FLORENCON LAURE : 1 GROUPE
Règles définies par la composante (ESPE).

Contenus : Communication verbale et non verbale, la présence de l'enseignant dans la classe.

Objectifs (connaissances & compétences) : Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. 4. Prendre en compte la diversité des élèves. 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. E1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. E2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication. E3. Intégrer les éléments de la culture

numérique nécessaires à l'exercice du métier. E4. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage, prenant en compte la diversité des élèves. E5. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. E6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

UE4

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES & AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

STAGE 35/40H



INITIATION À L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES INITIATION STAGE (12H TD)

Règles définies par la composante (ESPE).

Contenus : Stage d'observation et pratique accompagnée « massé ». Approfondissement de la capacité à concevoir et à construire son enseignement et prendre la mesure des missions de l'enseignement.

Objectifs (connaissances & compétences) : voir UE 3

M2S3 Enseignement arts plastiques

PARCOURS CAPES
PARCOURS AGRÉGATION

MASTER
TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES
JÉRÔME JEAN

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION
DEMANGE MICHEL

UE1

FORMATION DISCIPLINAIRE PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 1 - ECTS 3 / DEUX MODULES

Contenus : Deux modules obligatoires. Atelier d'expérimentation plastique en rapport avec les notions plastiques des programmes du Secondaire (1h30h). Acquisition de connaissances et constitution de dossiers iconographiques et textuels en lien avec les notions abordées dans les programmes de l'enseignement secondaire.

Objectifs (connaissances & compétences) : Acquisition d'une culture disciplinaire et développement des connaissances historiques et esthétiques. Développement d'une pratique personnelle en lien avec les notions abordées dans l'enseignement. Fabrication d'outils théoriques et méthodologiques utiles à l'enseignement des arts plastiques. Fabrication d'outils théoriques et méthodologiques utiles à l'enseignement des arts plastiques.



ATELIER D'EXPÉRIMENTATION PLASTIQUE EN RAPPORT AVEC LES PROGRAMMES (18H TD)



CONNAISSANCES ICONOGRAPHIQUES ET TEXTUELLES (EN RAPPORT AUX PROGRAMMES) (18H TD)

UE1

LANGUE VIVANTE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (FORMATION ESPE) (24H TD)

Enseignement mutualisé avec l'enseignement de langue du Master 2 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de ce diplôme (UE4).

UE2

CONSTRUCTION & MISE EN ŒUVRE DES ENSEIGNEMENTS PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 3 - ECTS 11 / TROIS MODULES

Contenus : Trois modules obligatoires. Matière 1 (tronc commun) : L'évaluation. Les processus d'apprentissage. La prise en compte de la diversité des élèves. Le développement cognitif et social de l'enfant et de l'adolescent. Matière 2 (tronc commun) : Les usages du numérique et l'éducation aux médias au service des apprentissages et de l'enseignement – C2i2e : Construction d'un Envi-

ronnement Personnel d'Apprentissage. Conception et construction des séquences pédagogiques en s'appuyant sur des pratiques innovantes utilisant le numérique (classe inversée, tutoriel, ...) favorisant le travail collaboratif des élèves en cours et à distance. Matière 3 : Accompagnement à la construction des enseignements : retour réflexif sur leur mise en œuvre. Connaissance et maîtrise des programmes de l'enseignement de la discipline au collège. Construction et analyse de séquences d'arts plastiques et d'histoire des arts, autour des questions liées aux pratiques plastiques de création, à la culture artistique et à l'usage des outils numériques dans les pratiques plastiques. Méthode et enjeux de l'Intégration du partenariat culturel dans l'enseignement artistique. La prise en compte de la diversité des élèves et les spécificités de l'évaluation dans les disciplines artistiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. C3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. 4. Prendre en compte la diversité des élèves. 5. Construire le parcours de formation des élèves. 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. 8. Coopérer au sein d'une équipe. 10. Coopérer avec les partenaires de l'école. 11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. E3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier. E4. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. E5. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. E6. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.



CONNAISSANCE DES PROGRAMMES (110H TD)



CONSTRUCTION DE SÉQUENCES



PROBLÉMATIQUES DU PARTENARIAT, DE LA DIVERSITÉ, DE L'ÉVALUATION

UE2

MAJEURE 1 - PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE



AR1DKM20 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉPREUVE PRATIQUE D'ADMISSIBILITÉ (COEF. 1 / 24H TD)

DEMANGE MICHEL PIERRE : 1 GROUPE - 2H TD HEBDOMADAIRES (HORS SIMULATIONS)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve pratique d'admissibilité de l'Agrégation externe d'arts plastiques. (descriptif de l'épreuve : Durée : huit heures ; coefficient 3. Réalisation bi dimensionnelle mettant en œuvre des moyens strictement graphiques pour répondre à un sujet à consignes précises. Cette épreuve a pour but de tester l'engagement artistique du candidat, son aptitude à fournir une réponse pertinente et personnelle à une question posée, à faire la démonstration de ses capacités d'invention et de création, à témoigner de son savoir-faire en matière d'expression et de communication graphiques. Format du support de présentation : grand aigle

Objectifs (connaissances & compétences) : Acquérir une compréhension approfondie des règles et enjeux de l'épreuve (étude des rapports de jury, analyse des attentes et consignes spécifiques à cette épreuve). Maîtriser la méthodologie propre aux différentes phases de l'épreuve :

analyse de l'image et des consignes, mise en œuvre d'un projet tout à la fois pertinent et original, gestion des données techniques et communicationnelles, etc.). Développer et enrichir des stratégies personnelles d'expression plastique (bidimensionnelle).

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : moyenne des travaux du semestre

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : rapports de jury du concours des sessions 2012 (& 2013 dès disponibilité) sur le site du SIAC : www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

UE3

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 3 - ECTS 10 / UN MODULE



PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ PRÉPARATION ET SUIVI DU STAGE (30H TD).

Contenus : Matière 1 : Conception et construction de son enseignement et mise en œuvre . Missions de l'enseignant. Matière 2 : Les techniques du théâtre forum..

Objectifs (connaissances & compétences) : Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. 1. Faire partager les valeurs de la République. 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école. 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage 4. Prendre en compte la diversité des élèves 5. Construire le parcours de formation des élèves 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. 8. Coopérer au sein d'une équipe 9. Contribuer à l'action de la communauté éducative 10. Coopérer avec les partenaires de l'école 11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. E 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique. E 2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication. E 3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier. E 4. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. E5. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

► AR1DKM30 ESTHÉTIQUE ET SCIENCES DE L'ART (COEF. 1 / 18H CM & 4H TD)

PIGNOL ALEXANDRA : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE.(HORS SIMULATIONS) & 2 SÉANCES DE 2H TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve d'esthétique et sciences de l'art de l'Agrégation externe d'arts plastiques : programme 2013-15: l'expérience esthétique (descriptif de l'épreuve : Durée : six heures ; coefficient 1,5. Cette épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet. Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques. Préparation à l'épreuve d'esthétique et sciences de l'art de l'Agrégation externe d'arts plastiques : programme 2013-15: l'expérience esthétique (descriptif de l'épreuve : Durée : six heures ; coefficient 1,5. Cette épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet. Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques. Préparation à l'épreuve d'esthétique et sciences de l'art de l'Agrégation externe d'arts plastiques : programme 2013-15: l'expérience esthétique (descriptif de l'épreuve : Durée : six heures ; coefficient 1,5. Cette épreuve prend appui sur un document textuel assorti d'un sujet. Le texte est emprunté à une bibliographie proposée tous les trois ans et comprenant, notamment, des ouvrages d'esthétique, des écrits d'artistes, des textes critiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : Comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Acquérir les connaissances méthodologiques et théoriques nécessaires. Approfondir l'analyse des principaux concepts et œuvres de références mis au programme. Maîtriser les règles de la dissertation et développer des axes de réflexion et des méthodologies de rédaction originaux et pertinents.

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : moyenne des travaux du semestre

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions 2014 et 2013 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>

► AR1DKM31 HISTOIRE DE L'ART (COEF. 1 / 33H CM & 8H TD)**QUESTION ANTÉRIEURE AU XX^e (15H CM & 4H TD)**

LARROQUE TIPHAINE : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE.(HORS SIMULATIONS) ET 2 SÉANCES DE 2H TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve d'Histoire de l'art de l'Agrégation externe d'arts plastiques - programme 2014-16: Art, science et technique du XVI^e siècle à la veille de l'invention de la photographie (Descriptif de l'épreuve : Durée : six heures ; coefficient 1,5. Un programme détermine tous les trois ans les questions sur lesquelles porte cette épreuve. L'une d'elles concerne le XX^e siècle, l'autre, une période antérieure.

Objectifs (connaissances & compétences) : Comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Acquérir les connaissances méthodologiques théoriques et historiques nécessaires. Approfondir l'étude et l'analyse des principaux thèmes et œuvres de références du programme. Développer ses compétences rédactionnelles.

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : moyenne des travaux du semestre
Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place
Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions 2014 et 2013 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>

► **QUESTION XX° (18H CM & 4H TD)**

MROCZKOWSKI STÉPHANE : 1 GROUPE (1H30 CM HEBDOMADAIRE (HORS SIMULATIONS) & 2 SÉANCES DE 2H TD)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve écrite d'Histoire de l'art Agrégation externe d'arts plastiques : L'œuvre et ses documents, de Marcel Duchamp à nos jours. (Descriptif. Voir supra).

Objectifs (connaissances & compétences) : voir supra.

CC : moyenne des travaux du semestre - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : moyenne des travaux du semestre
Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place
Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions 2014 et 2013 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>

UE4

LANGUE VIVANTE PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

► **LANGUE VIVANTE (24H TD).**

Contenus : Perfectionnement linguistique de tous les étudiants (groupes de niveau suite à une évaluation diagnostique). Thèmes liés à la sphère scolaire et éducative et à la connaissance du système scolaire du pays de la langue cible (accompagnement d'élèves à l'étranger, participation à des projets transdisciplinaires et transfrontaliers de type Comenius). Contenu des Enseignements en lien avec le format des épreuves du Certificat de langue de l'enseignement supérieur niveau 2 (= niveau B2 du CECRL) pour permettre aux étudiants de présenter cette certification dans les meilleures conditions.

Objectifs (connaissances & compétences) : Capacité à mener une réflexion approfondie sur les enjeux du métier d'enseignant en arts à partir des travaux existants; Connaissance et assimilations des recherches récentes dans le domaine. Capacité à dégager une problématique et à développer une argumentation, en relation avec la pratique de la classe.

UE4

RECHERCHE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

- ▶ **AR1NKM22 RECHERCHE (MASTER RECHERCHE APL) (6H CM & 60H TD)**
Voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S1).

- ▶ **MÉTHODOLOGIE RECHERCHE (MASTER RECHERCHE APL) (COEF. 1 / 6H CM)**
Enseignement mutualisé avec l'enseignement de méthodologie du Master 2 parcours Arts Plastiques -recherche. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de l'UE2 (S3) de ce diplôme
Modalités d'évaluation : voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S1)

- ▶ **SÉMINAIRE ATELIER DE RECHERCHE (MASTER RECHERCHE APL) (COEF. 3 / 36H TD)**
Enseignement mutualisé avec l'enseignement de méthodologie du Master 2 parcours Arts Plastiques -recherche. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de l'UE2 (S3) de ce diplôme
Modalités d'évaluation : voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S1)

- ▶ **AR1NKM40 ATELIER SPÉCIALISÉ (MASTER RECHERCHE APL) (COEF. 2 / 24H TD)**
Voir modalités du l'UE4 du master Arts plastiques -recherche (M2-S1)
Enseignement mutualisé avec l'atelier pratique (atelier spécialisé) du Master 2 parcours Arts Plastiques -recherche. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de l'UE4 (S3) de ce diplôme.
Modalités d'évaluation : voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S1)

UE5

INITIATION À LA RECHERCHE PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

- ▶ **MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (24H TD)**
Contenus : *Initiation à la méthodologie de la recherche, définition d'un champ de recherche en rapport avec une problématique plastique et artistique personnelle et/ou une question relevant de la didactique des arts visuels.*
Objectifs (connaissances & compétences) : *Capacité à mener une réflexion approfondie sur un enjeu plastique et artistique lié à la pratique personnelle de l'étudiant ou sur les enjeux du métier d'enseignant en arts à partir des travaux existants; Connaissance et assimilations des recherches récentes dans le domaine et mise en perspective du projet avec le champ des arts visuels. Déterminer une bibliographie pertinente. Capacité à dégager une problématique et à développer une argumentation, en relation avec la pratique de la classe.*

UE5

**DIDACTIQUE & PÉDAGOGIE
PARCOURS AGRÉGATION****COEF 2 - ECTS 6 / CINQ MODULES**ENSEIGNEMENTS AMÉNAGÉS EN FONCTION DU NIVEAU PROFESSIONNEL VISÉ -
STAGE À VALIDER AU SEMESTRE 1 OU 2**CONNAISSANCE DES PROGRAMMES (LYCÉE) (6H CM)**

DEMANGE MICHEL : 1HCM TOUS LES QUINZE JOURS

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve de Leçon de l'Agrégation externe d'arts plastiques (voir descriptif de l'épreuve en S4).**Objectifs (connaissances & compétences) :** Connaissance et compréhension des enjeux et programmes de l'enseignement des arts plastiques au lycée.

CC : test de connaissance - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : test de connaissance

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : Cf. Programmes des lycées en arts plastiques sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/enseigner/programmes-et-documents-pour-faire-la-classe/lycee.htm>**CONSTRUCTION DE SÉQUENCES (LYCÉE) (110H TD)**

Règles définies par la composante (ESPE)

Enseignement mutualisé avec les enseignements organisés par l'ESPE dans le cadre du Master 2 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ces TD dans le descriptif de ce diplôme (UE2 & 3). Choix de la période de stage(40h) à convenir au premier ou au deuxième semestre.

Modalités d'évaluation : Règles définies par la composante (ESPE)

**TRONC COMMUN : CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF
ET MISSIONS DE L'ENSEIGNANT (M1S1 CAPES) (12H TD)**

Règles définies par la composante (ESPE)

Enseignement mutualisé avec les enseignements organisés par l'ESPE dans le cadre du Master 2 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ces TD dans le descriptif de ce diplôme (UE2 & 3). Choix de la période de stage(40h) à convenir au premier ou au deuxième semestre.

Modalités d'évaluation : Règles définies par la composante (ESPE)

► **PROBLÉMATIQUES DU PARTENARIAT, DE LA DIVERSITÉ, DE L'ÉVALUATION (LYCÉE)
(12H TD)**

Règles définies par la composante (ESPE)

Enseignement mutualisé avec les enseignements organisés par l'ESPE dans le cadre du Master 2 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ces TD dans le descriptif de ce diplôme (UE2 & 3). Choix de la période de stage(40h) à convenir au premier ou au deuxième semestre.

Modalités d'évaluation : Règles définies par la composante (ESPE)

► **PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ PRÉPARATION
ET SUIVI DU STAGE (SELON CHOIX) (30H TD)**

Règles définies par la composante (ESPE)

Enseignement mutualisé avec les enseignements organisés par l'ESPE dans le cadre du Master 2 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ces TD dans le descriptif de ce diplôme (UE2 & 3). Choix de la période de stage(40h) à convenir au premier ou au deuxième semestre.

Modalités d'évaluation : Règles définies par la composante (ESPE)

M2S4 Enseignement arts plastiques

PARCOURS CAPES
PARCOURS AGRÉGATION

MASTER
QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES
JÉRÔME JEAN

RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION
DEMANGE MICHEL

UE1

FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE ET COMPÉTENCES DANS L'USAGE DU NUMÉRIQUE PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 2 - ECTS 9 / UN MODULE



FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE, NUMÉRIQUE (90H TD)

Contenus : Trois modules obligatoires : Matière 1 (tronc commun) : Socle commun de connaissances et de compétences : la prévention des violences scolaires. lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme - femme, gestion des conflits. adaptation aux situations de handicap. liaison inter-cycle. Matière 2 (tronc commun) : Module les usages du numérique : la place du numérique au service des apprentissages, de la conception et de la construction de l'enseignement. Matière 3 (tronc commun) : Méthode et enjeux de l'intégration du partenariat culturel dans l'enseignement artistique. La prise en compte de la diversité des élèves et les spécificités de l'évaluation dans les disciplines artistiques.

Objectifs (connaissances & compétences) : Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage. 4. Prendre en compte la diversité des élèves. 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. 8. Coopérer au sein d'une équipe. 10. Coopérer avec les partenaires de l'école. 11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. E3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier. E4. Construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. E5. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves. E6. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

UE1

LANGUE VIVANTE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE



LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (FORMATION ESPE) (24H TD)

Enseignement mutualisé avec l'enseignement de langue du Master 2 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de ce diplôme (UE4).

UE2

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 2 - ECTS 8 / DEUX MODULES



PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ (30H TD)

Contenus : Matière 1 : Conception et construction de son enseignement et mise en œuvre .
Missions de l'enseignant. Matière 2 : Les techniques du théâtre forum.

Objectifs (connaissances & compétences) : Idem UE3 Semestre 3



ANALYSE RÉFLEXIVE : PRÉPARATION ET SUIVI DE STAGE

UE2

MAJEURE - PRATIQUE DES ARTS VISUELS PARCOURS AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

PRÉPARATION À L'ÉPREUVE PLASTIQUE D'ADMISSION



MÉTHODOLOGIE DE L'ÉPREUVE PRATIQUE D'ADMISSION (COEF. 1 / 18H TD)

DEMANGE MICHEL : 1 GROUPE - 1H30 TD HEBDOMADAIRE (HORS SIMULATIONS)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve pratique d'admission de l'Agrégation externe d'arts plastiques. (descriptif de l'épreuve : Réalisation artistique bi ou tridimensionnelle à partir d'un sujet à consignes précises assorti d'un dossier thématique comportant des documents visuels et textuels. Les candidats ont le choix entre différents modes d'expression : dessin, gravure, sculpture, maquette, montage audiovisuel ou tout autre mode d'expression que le jury estime compatible avec la mise en œuvre de l'épreuve dans le cadre du concours. Projet (comportant ou non des indications écrites) mis sous scellés (durée : six heures) ; Réalisation du projet en deux journées de huit heures ; Présentation par le candidat de son travail et discussion avec le jury (durée totale : trente minutes).

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaître et comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Acquérir les compétences méthodologiques nécessaires à la partie analytique et prospective de l'épreuve. Approfondir et développer une pratique artistique personnelle et savoir l'adapter aux contraintes de l'épreuve. Maîtrise de la technique de l'entretien, des références et problématiques à soutenir.

CC : moyenne des épreuves du semestre - Convocation : épreuves sans convocation

Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet

CG : moyenne des travaux du semestre

Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place

Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : rapports de jury du concours des sessions 2012 (& 2013 dès disponibilité) sur le site du SIAC: www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

UE3

**LANGUE VIVANTE
PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014**

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

**LANGUE VIVANTE (24H TD)**

Contenus : Enseignement différencié. Niveau 1: Poursuite du perfectionnement linguistique. Niveau 2 : consolider le niveau de maîtrise de la langue et développer les compétences à enseigner sa discipline en langue étrangère (double transposition didactique). Contenu des Enseignements en lien avec le format des épreuves du Certificat de langue de l'enseignement supérieur niveau 2 (= niveau B2 du CECRL) pour permettre aux étudiants de présenter cette certification dans les meilleures conditions.

Objectifs (connaissances & compétences) : Idem UE4 Semestre 3

UE3

**OUVERTURE & PÉDAGOGIE
PARCOURS AGRÉGATION**

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

SUIVI DU MODULE D'OUVERTURE DE L'UE1 SELON L'OPTION CHOISIE AU CONCOURS

**OUVERTURE VERS UN DOMAINE ARTISTIQUE AUTRE QUE LES ARTS PLASTIQUES
(COEF. 1 / 24H TD)**

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Enseignement mutualisé avec l'enseignement d'ouverture du Master 1 parcours CAPES. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de ce diplôme (UE1 du S2)

Modalité d'évaluations : voir modalités du l'UE1 du parcours CAPES

Bibliographie succincte : Cf. Programmes (et bibliographie) des concours du second degré des sessions 2014 et 2013 - Section arts option A, arts plastiques : <http://www.education.gouv.fr>

**PRÉPARATION À L'ÉPREUVE DE LEÇON (COEF. 1 / 18H TD)**

DEMANGE MICHEL : 1 GROUPE - 1H30 TD HEBDOMADAIRE (HORS SIMULATIONS)

Pas de mesures spécifiques liées à l'assiduité

Contenus : Préparation à l'épreuve de leçon de l'admission de l'Agrégation externe d'arts plastiques. (Descriptif de l'épreuve: durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure et quinze minutes maximum [leçon : trente minutes maximum ; entretien : quarante-cinq minutes maximum] ; coef. 3. Conçue à l'intention d'élèves du second cycle, cette épreuve inclut une réflexion sur les ressources offertes par un partenariat structuré avec les institutions et les professionnels des domaines artistiques et culturels. Cette leçon est suivie d'un entretien *av ec le jury*). N.B.: Cet entretien comporte deux parties : la première de vingt-cinq minutes prolonge le sujet de la leçon. La seconde, immédiatement enchaînée, développe une question touchant la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'un

enseignement exercé en responsabilité telle que définie par la première compétence de l'annexe de l'arrêté du 12 mai 2010 portant "définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier". Cette question est remise au candidat au début de l'épreuve avec le sujet de la leçon. Figurant par écrit sur chaque sujet, elle aura invariablement la forme suivante: « Dans une situation d'enseignement effectif, quels problèmes l'approche du présent sujet vous paraîtrait-elle de nature à soulever ? ». Cette deuxième partie de l'entretien est notée sur 5

Objectifs (connaissances & compétences) : Connaître et comprendre les règles et enjeux de l'épreuve. Développer des ambitions et des convictions liées à la pratique du métier d'enseignant. Savoir construire une réflexion didactique pertinemment articulée aux attentes des programmes. Savoir élaborer un dispositif pédagogique pertinent et le communiquer de manière synthétique et convaincante. Développer sa maîtrise de l'entretien et l'enrichir d'une connaissance approfondie des problématiques de l'enseignement et de la création artistique.

CC : moyenne des épreuves du semestre - Convocation : épreuves sans convocation
Examen terminal : sans objet - Convocation : sans objet
CG : épreuve orale d'1h30
Session de rattrapage : dossier et/ou épreuve sur place
Règles de compensation : sans objet

Bibliographie succincte : rapports de jury du concours des sessions 2012 (& 2013 dès disponibilité) sur le site du SIAC: www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm

UE4

INITIATION À LA RECHERCHE ET MÉMOIRE PROFESSIONNEL PARCOURS CAPES - OUVERTURE SEPT. 2014

COEF 3 - ECTS 10 / UN MODULE



MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE ET MÉMOIRE (12H TD)

Contenus : Suite et développement des contenus initiés au semestre précédent.

Objectifs (connaissances & compétences) : Capacité à développer et préciser une réflexion approfondie sur les enjeux de la pratique plastique et/ou du métier d'enseignant en arts à partir de travaux existants ou en cours.

UE4

RECHERCHE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

► **AR1NLM20 SÉMINAIRE-ATELIER S4 (MASTER RECHERCHE APL) (COEF. 2 / 24H TD)**

Voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S2).

Enseignements mutualisés avec les séminaires et ateliers du Master 2 parcours Arts Plastiques -recherche. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de l'UE2 (S4) de ce diplôme

Modalités d'évaluation : voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S2)

► **AR1NLM21 ATELIER GÉNÉRALISTE (MASTER RECHERCHE APL) (COEF. 1 / 24H TD)**

Voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S2).

Enseignements mutualisés avec les séminaires et ateliers du Master 2 parcours Arts Plastiques -recherche. Voir les dispositions prévues pour ce TD dans le descriptif de l'UE2 (S4) de ce diplôme

Modalités d'évaluation : voir modalités du l'UE2 du master Arts plastiques -recherche (M2-S2)

UE5

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE PARCOURS AGRÉGATION

COEF 2 - ECTS 6 / DEUX MODULES

SUIVI DU STAGE EN RESPONSABILITÉ (SI NON CHOISI AU S3)

► **FORMATION PÉDAGOGIQUE, DIDACTIQUE, NUMÉRIQUE (90H TD)**

Règles définies par la composante (ESPE)

Enseignements mutualisé avec les formations assurées par l'ESPE. Voir les dispositions prévues dans le descriptif des UE1 & UE2 du Master 2 parcours Capes (S4).

Modalités d'évaluation : règles définies par la composante (ESPE)

Bibliographie succincte : Cf. Programmes des lycées en arts plastiques sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/enseigner/programmes-et-documents-pour-faire-la-classe/lycee.htm>

► **PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN RESPONSABILITÉ PRÉPARATION
ET SUIVI DU STAGE (SELON CHOIX) (30H TD)**

Règles définies par la composante (ESPE)

Enseignements mutualisé avec les formations assurées par l'ESPE. Voir les dispositions prévues dans le descriptif des UE1 & UE2 du Master 2 parcours Capes (S4)

Modalités d'évaluation : règles définies par la composante (ESPE)

M2S3 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES
ANNÉES DE TRANSITION

MASTER
TROISIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES
JÉRÔME JEAN
RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION
DEMANGE MICHEL

UE1

LANGUE & COMMUNICATION PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

COURS AU CHOIX

► **AR1EKM10 ANGLAIS OU ALLEMAND OU COMMUNICATION VISUELLE (COEF. 1 / 18H TD)**
DEMANGE MICHEL

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

CC : moyenne des travaux - Convocation : non
Examen terminal : non - Convocation : non
CG : moyenne des travaux
Session de rattrapage : écrit et/ou oral
Règles de compensation : pas de note plancher

UE2

RECHERCHE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / UN MODULE

► **AR1EKM20 SÉMINAIRE ATELIER (À PARTIR DE NOVEMBRE) TD 1/2 (COEF. 1 / 24H TD)**
MROCKOWSKI STÉPHANE

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

CC : dossier - Convocation : non
Examen terminal : non - Convocation : non
CG : dossier
Session de rattrapage : dossier
Règles de compensation : pas de note plancher

UE3

FORMATION PROFESSIONNELLE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 4 - ECTS 12 / DEUX MODULES

COURS + SERVICE SUR CONTRAT



DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE DE LA DISCIPLINE

Assiduité : définie par la composante

Contenus définis par la composante

Modalités d'évaluations définies par la composante



STAGE PROFESSIONNEL (CONTRAT)

Assiduité : définie par la composante

Contenus définis par la composante

Modalités d'évaluations définies par la composante

UE4

THÉORIE & PRATIQUE DE LA DISCIPLINE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

COURS + SERVICE SUR CONTRAT



AR1EKM50 CONNAISSANCE DES DÉMARCHES CONTEMPORAINES (COEF. 1 / 18H CM)

JÉRÔME JEAN

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

CC : dossier - Convocation : non

Examen terminal : non - Convocation : non

CG : dossier

Session de rattrapage : écrit et/ou oral

Règles de compensation : pas de note plancher



AR1EKM51 ATELIER DE PRATIQUE ARTISTIQUE (ADMISSION) (CONTRAT) (COEF. 1 / 24H TD)

SIMONIN NICOLAS

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

CC : moyenne des travaux - Convocation : non

Examen terminal : non - Convocation : non

CG : moyenne des travaux

Session de rattrapage : dossier

Règles de compensation : pas de note plancher

M2S4 *Enseignement arts plastiques*

PARCOURS CAPES
ANNÉES DE TRANSITION

MASTER
QUATRIÈME SEMESTRE
DEUXIÈME ANNÉE

RESPONSABLE DU PARCOURS CAPES
JÉRÔME JEAN
RESPONSABLE DU PARCOURS AGRÉGATION
DEMANGE MICHEL

UE1

FORMATION PROFESSIONNELLE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 3 - ECTS 9 / DEUX MODULES

COURS + SERVICE SUR CONTRAT: 6H/SEMAINE

- ▶ **DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ÉTHIQUE DE LA DISCIPLINE (COEF. 1 / 18H TD)**
Assiduité : définie par la composante
Contenus définis par la composante
Modalités d'évaluations définies par la composante
- ▶ **STAGE(CONTRAT) (COEF. 1 / 72H TD)**
Assiduité : définie par la composante
Contenus définis par la composante
Modalités d'évaluations définies par la composante

UE2

RECHERCHE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 1 - ECTS 3 / UN MODULE

- ▶ **AR1ELM20 SÉMINAIRE ATELIER (COEF. 1 / 12H TD)**
LANIOL ÉRIC
Assiduité : sans objet
Contenus précisés à la rentrée
CC : suivi des travaux - Convocation : non
Examen terminal : soutenance - Convocation : non
CG : suivi des travaux et soutenance
Session de rattrapage : non
Règles de compensation : pas de note plancher

UE3

THÉORIE & DIDACTIQUE DE LA DISCIPLINE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 4 - ECTS 12 / UN MODULE

► **AR1ELM30 THÉORIE & DIDACTIQUE DE LA DISCIPLINE**

► **DISCIPLINES CONNEXES (ÉPREUVE ADMISSION) (COEF. 1 / 8H TD)**

UN ENSEIGNANT AU CHOIX : JÉRÔME JEAN, ROMAIN ERIC, VERCEY PIERRE, HESS JEAN-LOUIS

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

CC : dossier - Convocation : non

Examen terminal : non - Convocation : non

CG : dossier

Session de rattrapage : dossier

Règles de compensation : pas de note plancher

► **PRÉPARATION ÉPREUVE ORALE DE PÉDAGOGIE (COEF. 3 / 40H TD)**

UN ENSEIGNANT AU CHOIX : JÉRÔME JEAN, VERCEY PIERRE, ROMAIN ÉRIC, HESS JEAN-LOUIS, MATHIEU PASCALE, BISCHOFF ANNE, SIMONIN NICOLAS, FLORENCON LAURE

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

CC : oral - Convocation : non

Examen terminal : non - Convocation : non

CG : oral

Session de rattrapage : oral

Règles de compensation : pas de note plancher

UE4

PRATIQUE DE LA DISCIPLINE PARCOURS ARTS PLASTIQUES

COEF 2 - ECTS 6 / TROIS MODULES

► **AR1ELM50 PRATIQUE DE LA DISCIPLINE**

► **ATELIER DE PRATIQUE PLASTIQUE À VISÉE ARTISTIQUE - PROJETS ET ÉVALUATIONS (COEF. 1 / 6H TD)**

MROCZKOWSKI STÉPHANE, SIMONIN NICOLAS & JÉRÔME JEAN : 3 GROUPES

Assiduité : sans objet

Contenus précisés à la rentrée

- ▶ **SIMULATIONS D'ÉPREUVE DU CONCOURS (COEF. 1 / 36H TD)**
JÉRÔME JEAN & MROCKOWSKI STÉPHANE
Assiduité : sans objet
Contenus précisés à la rentrée

- ▶ **EPISTÉMOLOGIE ET MÉTHODOLOGIE DES ARTS PLASTIQUES (COEF 1 / 12H CM)**
JÉRÔME JEAN
Assiduité : sans objet
Contenus précisés à la rentrée

Arts visuels

doctorat parcours arts plastiques

LE DOCTORAT ARTS, MENTION ARTS VISUELS a pour objectifs de développer et finaliser les compétences pratiques alliées à des compétences théoriques dans un projet abouti au bout de trois années de recherche au sein d'une équipe composée de doctorants et d'enseignants. Il s'agit pour chaque doctorant d'élaborer sur trois ans une recherche approfondie fondée à la fois sur une pratique artistique affirmée dont l'analyse est mise en jeu par une réflexion théorique articulée à des champs disciplinaires différents (histoire de l'art, esthétique, philosophie...) et des méthodologies appropriées (notamment la poïétique).

L'INSCRIPTION EN DOCTORAT s'accompagne de l'obligation de fournir un projet de recherche de 10 pages présentant la problématique d'un travail de recherche de doctorat (Thèse), véritable plan de travail pour les trois années de recherche spécifiques au doctorat, et proposé avec l'accord du directeur de recherche. Celui-ci, choisi parmi les professeurs ou maîtres de conférences habilités à diriger des recherches, suit régulièrement l'avancée du travail. Les doctorants rendent également compte de leur activité annuellement à l'École doctorale.

CONTENU DU PROJET DE RECHERCHE : problématique, état et actualité de la question, enjeu de la recherche, corpus, méthodologie, plan de travail, bibliographie. Il peut s'agir d'un déploiement de la problématique du mémoire de master. De ce travail dépend l'autorisation de s'inscrire en thèse. L'étudiant doit avoir trouvé un enseignant habilité à diriger des recherches qui accepte le sujet, en relation avec son champ de compétences au sein de l'équipe de recherche.

Ce projet de 10 pages est accompagné d'un résumé en 15 lignes maximum (1200 signes).

Cet exercice (difficile) correspond à ce qui est demandé officiellement lors de l'inscription en thèse et du dépôt du sujet au Fichier central des thèses.

LES ÉTUDES DOCTORALES

Chaque doctorant détermine en accord avec le professeur directeur de recherche, son plan de travail annuel. Il participe à l'un des séminaires doctoraux proposés par les professeurs, selon les lignes de recherche de la composante arts visuels de l'EA 3402. Il intervient dans ce séminaire selon la thématique générale et/ou annuelle fixée par l'enseignant. Il participe également à l'organisation des activités propres à l'équipe (colloques et journées d'études, publications, rencontres). Il participe aussi aux rencontres du séminaire inter-arts de master.

Les séminaires doctoraux, en partie mutualisés avec les séminaires de master 2, sont l'expression de la ligne de recherche des arts visuels dans l'équipe d'accueil «**Créations visuelles, espaces partagés. Faire oeuvre**», divisée en quatre axes de réflexion :

- 1/ « Espaces publics, représentations et fictions » (responsable : Pierre Litzler)
- 2/« Espaces et pratiques de la reproductibilité » (responsable : Jean-François Robic)
- 3/« La représentation de la mort dans le champ de l'art contemporain » (responsable : Germain Roesz)
- 4/« Faire oeuvre » (responsabilité partagée entre les 3 professeurs de la sous-équipe : Pierre Litzler, J-F. Robic & Germain Roesz)

Les étudiants en Doctorat arts visuels, parcours arts plastiques, s'inscriront prioritairement dans la ligne de recherche 2,3,ou 4

PROGRAMME DE L'ÉQUIPE ARTS VISUELS AU SEIN DE L'EA 3402 APPROCHES CONTEMPORAINES DE LA CRÉATION ET DE LA RÉFLEXION ARTISTIQUES (RÉSUMÉ)

L'art contemporain met en jeu des interrelations ou partages aussi multiples que complexes entre les artistes et les publics, les oeuvres et les réceptions, les pratiques et les médiums. Les esthétiques, les technologies, les arts et les personnes se rencontrent ainsi dans un espace de création partagé, incertain et infiniment diversifié, au regard de notre familiarité avec les créations classiques et modernes.

La création artistique ouvre des espaces de contact entre imaginaire et réel, reproduction et singularité, représentation et présentation, et par là entre des disciplines que les impératifs de la spécialisation ont dû séparer.

L'équipe de la composante Arts visuels de l'EA 3402 se propose donc, sous cette thématique commune de «**Créations visuelles, espaces partagés. Faire oeuvre** » et suivant quatre thèmes de recherche (1), de susciter et de fédérer les travaux de plasticiens, designers, architectes, historiens et théoriciens de l'art.

THÉMATIQUE N°1 : ESPACES PUBLICS, REPRÉSENTATIONS ET FICTIONS

Sous la responsabilité de Pierre Litzler

La thématique « Espaces publics, représentations et fictions » poursuit la recherche déclarée et engagée lors du précédent contrat (« La commande publique – l'art dans l'espace public »). Elle touche aux arts dont la pratique se situe, dans leur phase de création ou de représentation, hors de leurs espaces réservés (atelier, galerie, cinéma, salle d'exposition, de concert, théâtre, musée, opéra, etc.)

Cette situation périphérique de la pratique des arts ne se résume pas à la recherche futile d'un espace à part ou marginal, mais est commandée par des contraintes poétiques liées à l'« impureté » du médium (quand la création invente un espace où se rencontrent de multiples médiums), par la nécessité de rencontrer ou de faire se rencontrer d'autres publics, d'autres champs (politique, social, festif, rituel, etc.) – par la nécessité générale d'inventer d'autres formes d'inscription de l'art.

Ces interrelations entre différentes pratiques (arts visuels, arts du spectacle, musique, cinéma, design, architecture, etc.) inventent des écritures, des formes et des dispositifs qui donnent lieu à des représentations et des fictions singulières – nous en étudierons les nécessités, les formes et les sensibilités telles qu'elles ouvrent aujourd'hui, hors des lieux institués de l'art, de nouveaux espaces de partage de la création, des espaces et des publics.

1. Ces trois thématiques, placées chacune sous la responsabilité d'un enseignant habilité à diriger des recherches, structurent les séminaires de master, de doctorat et de post-doctorat.

THÉMATIQUE N°2 : LES ESPACES ET PRATIQUES DE LA REPRODUCTIBILITÉ

Sous la responsabilité de Jean-François Robic

La ligne « Espaces et pratiques de la reproductibilité » accueille des travaux théoriques et pratiques touchant aux situations et aux médiums (2), aux mixages et aux dispositifs technologiques où la reproductibilité est en question, où se joue une pratique ou un espace de la reproductibilité. On entendra en ce sens la « reproductibilité » comme un principe qui traverserait une diversité de notions telles que l'appropriation, l'archétype, la citation, la copie, le détournement, la diffusion, le double, la machine, le modèle, l'original, la (re)présentation, la (re)production, la série, etc. La reproductibilité permet ainsi de constituer un corpus pratique et théorique où il est question du geste reproducteur, et celui-ci envisagé en particulier dans une tradition de la copie, mais sans qu'il soit nécessairement engagé dans une production en nombre. Il y va de la problématique d'une création dans le champ de l'art déterminée par l'emprunt d'images et de moyens de production industriels et post-industriels du monde médiatique, d'une création où se jouent, sans la définition a priori d'aucun domaine propre ou réservé, des espaces de partages et de contacts, des processus d'empiètement et de métissage qui impliquent les pratiques reproductives dans des formes singulières de représentations et de sens.

THÉMATIQUE N°3 : LA MORT DANS L'ART CONTEMPORAIN

La ligne « La représentation de la mort dans les champs de l'art contemporain » envisage la thématique de la mort sous tous les angles susceptibles d'une approche inter-relationnelle et interdisciplinaire, en impliquant non seulement les arts plastiques, mais également la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, la psychanalyse, etc.

Cet axe dans le nouveau quadriennal reste afin de finaliser les projets de livres, les éditions. D'autre part, dans le nouveau quadriennal il envisage de montrer à la fabrique de l'œuvre ce qui constitue une dimension funéraire, inductive, iconographique, etc. Des processus même de fabrication de l'œuvre.

Ces points seront particulièrement définis dans le quatrième axe.

THÉMATIQUE N° 4 : FAIRE ŒUVRE

Dans le précédent quadriennal la situation de certains enseignants chercheurs s'est modifiée par l'obtention de l'HDR). C'est le cas de Geneviève Jolly qui a donc immédiatement rejoint les séminaires doctoraux de Germain Roesz, Jean-François Robic et Pierre Litzler.

À partir de cet apport, et dans la tradition de l'EA 3402, des travaux d'interdisciplinarité sont envisagés. C'est dans le même temps un travail comparatif concernant le processus créatif (dans les différentes disciplines), et une estimation des modes opératifs, une prise en compte des objets (l'aspect des œuvres sans objet, l'aspect des œuvres participatives, l'aspect des œuvres collectives) et bien entendu toute les questions liées à l'interprétation.

Nous verrons ainsi des thématiques dans la thématique qui réévalueront certaines pratiques artistiques.

Autour de Germain Roesz la question de la peinture aujourd'hui et des œuvres qu'elle produit sera abordée. Stéphane Mroczkowski (en HDR actuellement) reprendra cet axe plus spécifiquement (projet sur David Diaio, journée d'étude et exposition) qui fédère à la fois la question de la peinture et celle de la reproductibilité-intermédialité.

2. Par exemple le cinéma et la musique, en tant que médiums (formes, traditions et méthodes spécifiques), ou encore la vidéo et la spatialisation du son, touchant, le cas échéant, aux arts dits visuels.